

MICHEL SCHOOPYANS

LA DÉRIVE
TOTALITAIRE
DU
LIBÉRALISME

MAME / Éditions de
l'Emmanuel

La dérive totalitaire
du libéralisme

Michel Schooyans

LA DÉRIVE TOTALITAIRE DU LIBÉRALISME

Ouvrage honoré d'une lettre personnelle
de la Sainteté le Pape Jean-Paul II

MAME

Ouvrages du même auteur

- O comunismo e o futuro da Igreja no Brasil*,
Éd. Herder, São Paulo, 1963.
- O desafio da secularização*
Éd. Herder, São Paulo, 1968.
- Chrétienté en contestation : l'Amérique latine*,
Éd. du Cerf, Paris, 1969.
- Destin du Brésil. La technocratie militaire et son idéologie*,
Éd. Duculot, Gembloux, 1973.
- La provocation chinoise*,
Éd. du Cerf, Paris, 1973. (Traduction italienne.)
- L'avortement, problème politique*,
Université catholique de Louvain, Département de Science politique, 1^{re} éd.,
1974; 2^e éd. revue et augmentée, 1981. (Traductions italienne et anglaise.)
- Demain, le Brésil ?*
Éd. du Cerf, Paris, 1977. (Traduction espagnole.)
- Droits de l'homme et technocratie*,
Éd. C.L.D., Chambray-lès-Tours, 1982.
- Démocratie et libération chrétienne. Principes pour l'action politique*,
Éd. Lethielleux, Paris, 1986.
- Maîtrise de la vie, domination des hommes*,
Éd. Lethielleux, Paris, 1986. (Traduction brésilienne; traduction anglaise en pré-
paration.)
- Théologie et libération. Questions disputées*,
Éd. du Préambule, Longueuil, Québec, 1987.
- L'enjeu politique de l'avortement, 2^e édition*,
Éd. de l'ŒIL, Paris, 1991. (Traductions espagnole, italienne, polonaise et brési-
lienne; traduction russe en préparation.)
- De « Rerum novarum » à « Centesimus annus »*,
Éd. du Conseil pontifical Justice et Paix, Cité du Vatican, 1991. (Avec R. Aubert.)
(Traduction brésilienne.)
- Initiation à l'enseignement social de l'Église*,
Éd. de l'Emmanuel, Paris, 1992. (Traductions espagnole, slovaque et italienne.)
- Bioéthique et Population*,
Éd. Fayard, Paris, 1994. (Traduction espagnole; traduction italienne en prépa-
ration.)
- El imperialismo contraceptivo. Sus agentes y sus víctimas*,
Caracas, Éd. ALAFA, Miami, Éd. VHI, 1994.
- Pour comprendre les évolutions démographiques*,
Université de Paris-Sorbonne, APRD, 2^e édition, 1995. (Traduction espagnole.)

© Mame, Paris, 1995.

Éditions universitaires, Paris, 1991 pour la première édition.

ISBN: 2-7289-0754-4

Dépôt légal: novembre 1995

Je suis porté à penser que si l'homme
n'a pas de foi, il faut qu'il serve,
et, s'il est libre, qu'il croie.

TOCQUEVILLE,
De la démocratie en Amérique.

Introduction

D'emblée, il convient de couper court à tout malentendu à propos du titre de cet ouvrage. Le libéralisme dont il sera question ici n'est pas simplement un système économique ou quelque régime politique. C'est avant tout un état d'esprit, lui-même issu d'une anthropologie que nous devons examiner avec soin. Cet état d'esprit se caractérise par un ensemble de présupposés sur l'homme, la société et le monde ; cette anthropologie incline à faire de la liberté individuelle le tout de l'homme.

C'est d'abord ce *libéralisme originnaire* qui est visé dans cet ouvrage. L'état d'esprit qui sous-tend les options libérales dans l'ordre économique et politique présente des avantages qu'il importe de reconnaître. Comment nier que le climat libéral favorise l'affirmation et l'épanouissement de la conscience individuelle ? Comment méconnaître que ce climat aiguillonne l'esprit d'initiative et d'entreprise ? Comment sous-estimer son influence stimulante sur la recherche scientifique, le progrès technique, le bien-être matériel ? Y a-t-il un contexte qui permette davantage que soit maintenue en éveil une vigilance critique face à la tutelle étouffante de l'État ?

Toutefois, ce libéralisme, si efficace qu'il soit, repose sur deux présupposés axiomatiques échappant curieusement à la critique : le *matérialisme* et l'*individualisme*. Or ces deux présupposés ont pour corollaire une vision tronquée des rapports sociaux. On tend à réduire ceux-ci à des rapports de force, à des rapports de lutte opposant des hommes avides de s'approprier des biens et d'augmenter leurs profits.

À cela s'ajoute une conception non moins tronquée de la liberté; celle-ci est confondue avec l'autonomie totale, pure et simple, de l'individu, face à lui-même, face aux autres, face aux valeurs.

Le système politico-économique complexe issu de ces prémisses s'est donné une justification idéologique fort commode. Celle-ci revêt la forme d'un *postulat* selon lequel les intérêts particuliers concurrents finissent par s'harmoniser pour réaliser l'intérêt général et pour assurer la justice. Or ce postulat est inadmissible: il conduit à une dérive totalitaire qui débouche sur l'écrasement des plus faibles par les plus forts.

Cette dérive est totalitaire dans sa nature, dans son but et dans ses moyens. Dans sa *nature*, car elle s'attaque au *moi* des faibles, dans la double dimension physique et psychique de ce *moi*. Dans son *but*, car elle vise à consolider et à étendre la domination des nantis à l'échelle planétaire. Dans ses *moyens*, car elle utilise les disciplines scientifiques et les techniques les plus diverses, en faisant tout spécialement appel, aujourd'hui, à la démographie et aux techniques biomédicales. Cette idéologie est inculquée dans tous les milieux sans exception, et bénéficie en cela des techniques de propagande les plus modernes et les plus efficaces.

Spontanément, nous comprenons sans peine que l'idéologie socialiste puisse alimenter des projets totalitaires. De cette dérive-ci, l'histoire contemporaine offre du reste divers exemples souvent dénoncés. Mais un totalitarisme peut en cacher un autre. Le monde occidental développé, fort de son attachement à la liberté et satisfait d'avoir déjoué les stratagèmes de quelques despotes, s'estime spontanément immunisé contre toute dérive totalitaire qui surgirait de l'intérieur. Il n'imagine le totalitarisme que comme une éventualité ne pouvant survenir que de l'extérieur. L'idée d'une menace de colonisation ne concerne, pense-t-il, que le Tiers-Monde. Face à cette menace, il a l'impression, lui, d'être vacciné. Sa vigilance est donc démobilisée, inhibée, paralysée. En un sens, il est aliéné, car il ne se rend pas compte, il ne peut se rendre compte, que le péril totalitaire auquel il est exposé plonge ses racines dans le système politique et économique dont il est l'héritier, le bénéficiaire et l'acteur.

INTRODUCTION

Notre intention est d'aider à cette difficile prise de conscience, car il y va de l'avenir de la société humaine. Nous voulons montrer que la dynamique totalitaire issue d'une perversion du libéralisme bénéficie, si l'on ose dire, de complicités inattendues, même dans les organisations internationales, et qu'elle engendre de *nouveaux esclaves*.

*
* *

Notre exposé suivra différentes étapes. En un *premier temps*, nous relèverons quelques données particulièrement révélatrices de la situation mondiale depuis vingt-cinq ans. Compte tenu du fait qu'après le putsch d'août 1991, rien ne sera plus comme avant, nous nous interrogerons sur le clivage Est-Ouest et nous montrerons pourquoi il était logique que le clivage Nord-Sud l'emporte aujourd'hui en importance sur le premier. Il nous apparaîtra ainsi que le thème de la « guerre totale » a été réinterprété : il a d'abord été appliqué aux rapports Est-Ouest ; il est actuellement indispensable pour comprendre les relations Nord-Sud et le changement de nature qui se profile dans les organisations internationales.

Au terme de cette enquête, les signes de la dérive totalitaire apparaissent clairement, et nous les analyserons dans la *seconde partie*. Nous y examinerons tout d'abord les liens entre le fondement de l'idéologie libérale et le « *maldéveloppement* ». Nous procéderons de même pour l'idéologie socialiste : quels sont les liens entre celle-ci et le *pseudo-développement* ? Après ce double examen, nous dégagerons le lien qui existe entre, d'une part, ces deux idéologies, entre ces deux modèles de développement tronqué, et, d'autre part, le sous-développement.

En une *dernière étape*, nous nous efforcerons de montrer un chemin d'espoir. Car, sur le plan théorique, le modèle libéral est plus facilement amendable que le modèle socialiste. La raison en est simple : elle tient à la différence de conception, qu'on observe dans ces deux courants, concernant la place et le rôle de l'homme dans la société. Certains thèmes centraux de la phénoménologie existentielle et du personnalisme se sont révélés particulièrement féconds à ce stade de notre démarche. Ils permettent de comprendre

pourquoi l'homme n'a nulle raison de céder à un fatalisme justifiant tous les courants réactionnaires – et pourquoi ce n'est pas en vain qu'il porte dans son cœur l'espoir de sa libération (1).

*
* *

Dans la mise au point de cet ouvrage, nous avons bénéficié des critiques et des suggestions de plusieurs collègues, qui nous ont fait profiter de leur compétence. Nous remercions spécialement M. Fernand Bézy, juriste et économiste, professeur à l'université catholique de Louvain, Mlle Isabelle Borremans, politologue, Mlle Marie Hendrickx, théologienne et philosophe, le Dr Philippe Schepens, chirurgien, et surtout M. Benoît Patar, philosophe et économiste. Sans leur amicale collaboration et sans leurs encouragements, cette étude n'aurait pu voir le jour.

Cet ouvrage n'est pas d'abord le résultat d'une enquête besogneuse dans des ouvrages savants et spécialisés. Il est avant tout le prolongement d'un contact direct avec des hommes vis-à-vis desquels l'auteur a contracté une dette de gratitude.

C'est justice de reconnaître que notre premier terrain d'expérience est l'Amérique latine et plus particulièrement le Brésil. Mais nous avons toujours eu à l'esprit également les situations concrètes de l'Asie, de l'Afrique ou de l'Europe.

Si on devait perdre de vue la référence constante à cet arrière-fond diversifié, les pages qui suivent perdraient beaucoup de leur signification.

8 septembre 1991

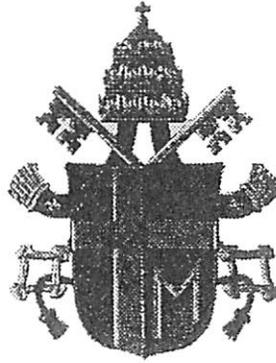
(1) Nous avons abordé ces problèmes dans *Démocratie et libération chrétienne. Principes pour l'action politique*, Paris, Éd. Lethielleux, 1986.

Avant-propos pour la deuxième édition

L'édition que voici offre d'importantes différences par rapport à la première. Elle comporte tout d'abord la reproduction d'une lettre personnelle adressée à l'auteur par Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II à la suite de la publication de la première édition de cet ouvrage. En outre, dans la partie initiale, les données statistiques ont été mises à jour sur base des sources disponibles les plus récentes. Il en est de même pour la bibliographie. Un chapitre, consacré à la guerre du Golfe et à l'Afrique du Sud, a été supprimé parce qu'il ne présentait plus l'actualité qui le justifiait il y a cinq ans. On remarquera également l'apparition, dans la dernière partie, de références nouvelles incorporées au texte; elles renvoient à l'encyclique *Evangelium Vitae* du 25 mars 1995. Enfin, dans son ensemble, le texte de la première édition a été repris, après avoir été revu et corrigé.

M.S.

Louvain-la-Neuve, le 23 octobre 1995.



À Monsieur l'Abbé Michel SCHOOYANS,
Professeur à l'Université catholique de Louvain-La-Neuve

Il m'est agréable de vous adresser personnellement des remerciements cordiaux pour l'envoi en hommage filial de votre livre intitulé « la dérive totalitaire du libéralisme ».

Dans cette étude, vous avez eu le mérite de présenter une analyse personnelle et d'exposer clairement les conséquences d'une organisation de la vie en société qui réduirait le bien commun à un ensemble de références économiques et matérielles, au détriment de toute considération humaniste, culturelle et religieuse.

Puissent vos pertinentes analyses, appuyées par des personnalités compétentes, inciter vos lecteurs – spécialement les chrétiens – à instaurer partout dans le monde une justice sociale digne de ce nom, par le moyen d'institutions publiques et privées capables de promouvoir la dignité des personnes et le respect des communautés ! À ce souhait ardent, je suis heureux de joindre pour vous, pour vos proches et pour vos collaborateurs, une particulière Bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 9 décembre 1991

Jean-Paul II

PREMIÈRE PARTIE

Un monde en crise

Tâchons d'abord de dégager les grands traits de l'évolution du monde par rapport à ce qu'il était il y a un quart de siècle environ. Quels sont les « vieux » problèmes qui se posent toujours ? Quels sont les problèmes occultés ou ignorés au milieu des années soixante et qui s'imposent de plus en plus à l'attention ? Quels sont les « nouveaux » problèmes ?

Ces questions surgissent dans des cadres différents, que nous envisagerons successivement : les pays en voie de développement, les pays industrialisés, les pays communistes, les relations internationales.

Les données chiffrées que nous mentionnons n'ont pas l'ambition d'être les plus récentes ; elles sont là pour indiquer et illustrer l'ampleur des problèmes. L'argumentation morale et politique que nous développerons ne se fonde toutefois pas sur ces données et n'en dépend pas.

Chapitre premier

Les pays en voie de développement

Quelques constats encourageants

D'une façon *très générale*, qu'observe-t-on⁽¹⁾ ? On constate de grandes *inégalités* entre pays en voie de développement et de grandes différences au sein de chaque pays pris en particulier⁽²⁾. Au prix de bien des difficultés, certains pays ont démarré (Brésil, Corée du Sud, Taiwan, Nigeria)⁽³⁾ ; d'autres stagnent (la plupart d'entre eux) ; d'autres s'enfoncent ou régressent (plusieurs pays d'Afrique)⁽⁴⁾.

(1) On doit au P. Jean-Yves CALVEZ un très bon dossier d'ensemble : *Tiers-Monde... Un monde dans le monde. Aspects sociaux, politiques, internationaux*, Paris, Éd. ouvrières, 1989.

(2) Les *Rapports* de la Banque mondiale font désormais une distinction entre les « pays à faible revenu », les « pays à revenu intermédiaire » (ceux-ci divisés en deux tranches), les « exportateurs de pétrole à revenu élevé », les « pays industriels à économie de marché », et, jusqu'il y a peu les « pays de l'Europe de l'Est à économie planifiée ».

(3) Sur l'Amérique latine, voir Carlos OMINAMI, *Amérique latine. Les ripostes à la crise*, Paris, Éd. L'Harmattan, 1988 ; sur l'Asie : Jean-Luc MAURER et Philippe RÉGNIER, *La nouvelle Asie industrielle. Enjeux, stratégies et perspectives*, Paris, PUF, 1989 ; sur l'Afrique : Pierre PRADERVAND, *Une Afrique en marche. La révolution silencieuse des paysans africains*, Paris, Éd. Plon, 1989 ; Achille MDEMBÉ, « L'Afrique noire va implorer », dans le *Monde diplomatique*, n° 433 (avril 1990), pp. 10 ss.

(4) C'est ce qui ressort en particulier des tableaux (p. 200 et p. 202) du *Rapport sur le développement dans le monde 1990*, publié à New York par la Banque mondiale. Tout ce rapport est centré sur le thème de la *pauvreté*.

Nous assistons également à l'émergence de *solidarités* régionales qui sont appelées à être très bénéfiques au développement des peuples. Ces solidarités nouvelles apparaissent en Amérique latine et elles sont déjà perceptibles en Afrique. On remarque aussi une augmentation des échanges entre pays du Tiers-Monde⁽⁵⁾.

La *sensibilité* s'est aiguisée face à des problèmes qui, sans être totalement neufs, ont pris de nouvelles proportions. Nous nous sentons responsables du destin de la communauté humaine dans son ensemble. Nous nous sentons de plus en plus concernés par ce qui se passe par exemple, au Moyen-Orient, en Éthiopie, en Afghanistan, en Bosnie, au Rwanda, etc. Ce sentiment de responsabilité va de pair avec le *sens accru de la solidarité*.

En faisant mieux circuler l'information, les *médias* ont contribué à consolider ce double sentiment de responsabilité et de solidarité. Les deux décennies du développement – celle de 1960 et celle de 1970 – organisées par l'ONU ont influencé l'opinion dans le même sens.

Toutefois, pour consolider ce double sentiment, l'information ne suffit pas. Il faut aussi et surtout une *éducation du sens moral*. De nombreuses publications et des personnalités de tous bords s'efforcent d'éveiller les consciences.

Dans le monde catholique, l'enseignement de l'Église et l'engagement personnel d'innombrables chrétiens pour la justice ont eu un rôle de premier plan dans l'éducation morale des consciences en matière de justice. La liste des récents titulaires du prix Nobel de la Paix est assez révélatrice à ce sujet. Il saute aux yeux que sous l'impulsion des Souverains Pontifes depuis Jean XXIII et du concile Vatican II depuis *Gaudium et Spes*, d'évêques, beaucoup de prêtres et de fidèles se sont engagés avec détermination en faveur de la justice, de la paix et du développement. L'influence directe de l'enseignement social de l'Église est particulièrement perceptible dans certains mouvements « révolutionnaires » non violents, qu'on a pu observer notamment à Haïti ou aux Philippines.

(5) C'est ce qu'explique François VELLAS dans *Les échanges Sud-Sud*, Paris, Éd. Economica, 1987.

Depuis *Populorum progressio* (1967), l'audience de cet enseignement social a largement débordé les limites de l'Église institutionnelle. Il a contribué à renforcer l'autorité morale de celle-ci en dehors de ses frontières visibles.

De nombreux motifs d'inquiétude

À côté de ces indices encourageants, il faut hélas relever des motifs de préoccupation : la faim continue à faire des ravages⁽⁶⁾.

Il y a toujours beaucoup à faire pour stimuler l'agriculture vivrière afin de répondre aux besoins élémentaires et d'assurer l'autosuffisance alimentaire. Les projets de «révolutions vertes» ont souvent été un échec. À quoi viennent s'ajouter la sécheresse ou les inondations, l'érosion des sols, la baisse de fertilité des terres.

La politique agricole est généralement orientée vers l'exportation et favorise donc la culture de rente. Celle-ci vise le profit plutôt que la satisfaction des besoins alimentaires. À la culture de rente est souvent lié le problème de la monoculture. Celle-ci expose les pays producteurs aux aléas du marché mondial. Ainsi la Côte d'Ivoire, où prédomine la culture du cacao, souffre de la concurrence des nouveaux producteurs, par exemple de l'Indonésie. De plus, d'une façon générale, les cours des produits tropicaux sont en baisse sur les marchés internationaux.

Les recherches visant à améliorer les variétés vivrières (mil, sorgho, riz, etc.) sont nombreuses, mais elles tardent à être appliquées.

Sur le rendement souvent médiocre des sols, viennent se greffer fréquemment le manque de terre et une utilisation anarchique des sols. Il en résulte une accélération de l'exode rural vers les agglomérations urbaines.

Au premier rang des causes du déficit alimentaire apparaissent la concentration urbaine et l'importation des vivres à des prix

(6) Voir le *Rapport sur le développement 1990*, tableau 29, p. 312. Dans le *Monde diplomatique* de mars 1989, p. 20, René DUMONT réaffirme que «la production alimentaire ne suit plus». Voir aussi l'article d'Éric FOTTORINO, «La faim sans fin», dans le *Monde* (économie) du 30 avril 1989.

subventionnés dans les pays d'origine. Une politique de vivres à bas prix a pour effet de faire pression sur les salaires.

La *différence internationale entre les coûts* peut aussi faire problème. En soi, elle est bonne ; mais cette différence peut devenir une catastrophe si, comme cela n'est pas rare dans le Tiers-Monde, on laisse les entreprises s'emparer de la main-d'œuvre et l'exploiter sans scrupules. Le mécanisme qui consiste à tirer parti des avantages comparatifs est bon pour la communauté internationale. Il est cependant fréquent, dans les pays en développement, que ces avantages comparatifs soient le résultat de conditions de vie humiliantes et de conditions de travail dégradantes pour les populations concernées.

Les problèmes de *santé* tendent parfois à s'aggraver. Dans le choix des systèmes de santé, on privilégie généralement le curatif au détriment du préventif. Au sein d'un même pays, les *disparités* régionales sont marquées. Ainsi les citadins ont accès, plus facilement, à de meilleurs soins que ceux dont bénéficient les populations rurales.

On signale une recrudescence des *maladies de la pauvreté* (entre autres de la tuberculose, du choléra, de la malaria) ; peu est fait pour l'assainissement des eaux, l'hygiène et la prévention en général. Le sida est en train de faire des ravages partout, mais il affecte spécialement divers pays du Tiers-Monde (Kenya, Zaïre).

Le taux de *mortalité infantile* (enfants de moins d'un an) reste élevé. Il s'établit comme suit : Éthiopie : 120 pour mille ; Mali : 104 ; Népal : 102 ; Malawi : 134 ; Niger : 123 ; Rwanda : 117 ; Bolivie : 58 ; Indonésie : 64 ; Nigeria : 72 ; Thaïlande : 35 ; Brésil : 58 ; Mexique : 34 ; Italie : 7,4 ; Belgique : 7,6 ; Japon : 4,3 ; Suisse : 5,6⁽⁷⁾.

L'*espérance de vie* à la naissance reste souvent très basse. En 1995, elle était de 50 ans en Éthiopie ; 46 en Sierra Leone ; 60 en Bolivie ; 65 aux Philippines. Dans les pays à revenus élevés,

(7) D'après la *World Population Data Sheet 1995*, du Population Reference Bureau de Washington.

elle était de 74 ans; 77 en Belgique, 78 au Canada; 78 en France⁽⁸⁾.

D'après la Banque mondiale (1994), le nombre d'*habitants par médecin* était, en 1990, de 32 500 en Éthiopie; 57 310 au Burkina Faso; 2 460 en Inde; 40 610 au Rwanda; 17 650 au Sénégal; 8 120 aux Philippines; 4 840 au Maroc; 4 360 en Thaïlande; 590 au Venezuela; 1 030 au Costa Rica; 310 en Belgique; 370 en Allemagne; 350 en France; 420 aux États-Unis⁽⁹⁾.

L'*analphabétisme*, que l'on croyait jugulé, ne recule que lentement, en particulier dans la population féminine. On en devine les conséquences innombrables et désolantes.

Toujours d'après la Banque mondiale (1994), le nombre d'illettrés adultes se présentait comme suit en 1990: en Afrique subsaharienne, sur 543 millions d'habitants, 50 % de la population totale et 62 % des femmes sont analphabètes; en Amérique latine, sur 453,2 millions d'habitants, 15 % de la population totale et 18 % des femmes sont illettrées; en Asie du Sud ces proportions sont respectivement de 55 % et 69 %, tandis que pour le monde entier, elles sont de 35 % et 45 %.

Citons quelques exemples de pays du Tiers-Monde, toujours selon la même source (1994). Sur une population de 101,9 millions d'habitants, le Nigeria comptait 49 % d'analphabètes et 61 % des femmes étaient illettrées; au Maroc, sur 26,2 millions, 51 % de la population et 62 % des femmes; en Égypte, sur 54,7 millions, 52 % de la population et 66 % des femmes; au Brésil, sur 153,9 millions, 19 % de la population et 20 % des femmes; au Mexique, sur 85 millions, 13 % de la population et 15 % des femmes; en Chine, sur 1 162,2 millions, 27 % de la population et 38 % des femmes; en Inde, sur 883,6 millions, 52 % de la population et 66 % des femmes; au Pakistan, sur 119,3 millions, 65 % de la population et 79 % des femmes; enfin en Iran, sur

(8) D'après la *World Population Data Sheet 1995*, du Population Reference Bureau de Washington.

(9) D'après le *World Development Report 1995*, publié par la Banque mondiale, Washington, tableau 27, pp. 214 s.

59,6 millions d'habitants, 46 % de la population et 57 % des femmes étaient analphabètes⁽¹⁰⁾.

Le *saccage de l'environnement* est souvent provoqué par une cupidité effrénée. Deux exemples illustrent ce désastre écologique. Dans tel pays, on procède à une déforestation sauvage; celle-ci n'est pas suivie, cette fois, de désertification galopante, mais de reboisement tout aussi sauvage avec des eucalyptus. Or, outre que ces essences épuisent le sol, elles font fuir la faune, et en particulier les oiseaux, perturbant profondément tout l'écosystème. Ailleurs, le limon aurifère de certaines rivières est traité au mercure. Il en résulte que les poissons sont frappés d'hydrargyrisme, c'est-à-dire mercurisés...

La *bourgeoisie* des pays du Tiers-Monde est souvent *coupée de la masse*, et elle reste très soumise à l'influence des pays riches. L'information que consomme cette fraction de la population est elle-même un instrument de néocolonisation. Les façons de penser et de vivre de cette bourgeoisie sont imitées des habitudes « métropolitaines ». Cette bourgeoisie cède généralement à la consommation ostentatoire et est souvent trop peu attentive au bien commun.

Les *revenus disponibles* par ménage sont très inégalement répartis, ainsi qu'il ressort du tableau reprenant des données disponibles au moment de la parution du Rapport 1993⁽¹¹⁾. On remarquera, entre autres, qu'au Brésil (1989) les 20 % les plus pauvres n'ont que 2,1 % des revenus⁽¹²⁾. Si on prend en considération le décile le plus riche, on constate que celui-ci s'arroge 51,3 % des revenus ! Nous allons citer quelques données extraites du Rapport 1993⁽¹³⁾.

(10) D'après le *Report* cité à la note précédente, tableau 1, pp. 162 s.

(11) *Rapport sur le développement dans le monde 1993*, publié à Washington par la Banque mondiale; voir tableau 30, p. 304.

(12) Voir à ce sujet Louis DUQUESNE DE LA VINELLE, *Le marché et la justice. À partir d'une lecture critique des encycliques*, Gembloux, Éd. Duculot, 1987, pp. 109-111.

(13) *Rapport 1993*, tableau 30, p. 304.

TABLEAU 1
Pourcentage du revenu des ménages, par tranches de revenu

	Année	Quintile le plus pauvre	Quintile le plus riche	Décile le plus riche
Bangladesh	88-89	9,5	38,6	24,6
Inde	89-90	8,8	41,3	27,1
Kenya	81-83	2,7	60,9	45,4
Pakistan	91	8,4	39,7	25,2
Rwanda	83-85	9,7	38,9	24,6
Indonésie	90	8,7	42,3	27,9
Philippines	88	6,5	47,8	32,1
Thaïlande	88	6,1	50,7	35,3
Pérou	85-86	4,9	51,4	35,4
Brésil	89	2,1	67,5	51,3
Mexique	84	4,1	55,9	39,5
Venezuela	89	4,8	49,5	33,2
Espagne	80-81	6,9	40,0	24,5
Italie	86	6,8	41,0	25,3
Belgique	78-79	7,9	36,0	21,5
France	79	6,3	40,8	25,5
Japon	79	8,7	37,5	22,4
États-Unis	85	4,7	41,9	25,0
Suisse	82	5,2	44,6	29,8

L'émergence de problèmes nouveaux

Au cours des deux dernières décennies, plusieurs problèmes ont émergé avec une acuité nouvelle.

Le monde musulman a manifesté une réelle volonté d'ouverture. Il n'en reste pas moins vrai que l'*intégrisme musulman* justifie de vraies inquiétudes, tristement confirmées récemment.

La plupart des pays du Tiers-Monde sont aux prises avec l'*inflation*. Celle-ci constitue pour ainsi dire un impôt perpétuel et injuste, en ce sens qu'elle affecte relativement plus les couches pauvres de la population, dont les revenus nominaux s'adaptent moins vite à la hausse des prix.

En dépit des intentions obscures qui animent ceux qui lui ont déclaré la guerre, la production et la consommation de la *drogue* ont pris des proportions alarmantes⁽¹⁴⁾.

(14) Voir les articles de Michel KLARE, « De la guerre contre la drogue à la guerre tout court », dans *le Monde diplomatique*, n° 432 (mars 1990), pp. 41 et ss. ; et de

Nombreux sont les pays du Tiers-Monde qui sont gouvernés par une dictature personnelle ou collégiale. La plupart du temps ces dictatures sont « simples », en ce sens qu'elles visent à réserver les privilèges et les richesses à une mafia qui se maintient par la peur et la corruption. Dans ces dictatures, les chefs ne se soucient pas de ce que font, disent ou pensent les subordonnés, *pour autant que* leurs privilèges ne soient pas mis en question. Ces dictatures s'accompagnent toujours d'une corruption effrénée, qui atteint en cascade toutes les couches de la population.

Au cours des dernières décennies, divers pays du Tiers-Monde, en particulier en Amérique latine, ont connu ou connaissent des régimes *dictatoriaux* de tendance *totalitaire*. Ces régimes se distinguent des dictatures « simples » par une doctrine politique généralement organiciste : les hommes n'ont de réalité que parce qu'ils sont membres d'un État qui les transcende, auquel ils doivent dès lors se soumettre sans discuter. Dans ces régimes, ce qui est gommé, c'est la capacité personnelle de juger et de décider librement⁽¹⁵⁾. Il est dans la logique de ces régimes d'instaurer des formes de religion civile. Ce genre de dictature est hélas florissant en notre siècle, et il s'exprime, entre autres, sous différentes formes de la doctrine de la sécurité nationale⁽¹⁶⁾.

Ces deux formes de dictature, simple ou totalitaire, facilitent toujours la *mainmise de puissances étrangères* dominantes

Christian DE BRIE, « Ces banquiers complices du trafic de drogue », dans *le Monde diplomatique*, n° 433 (avril 1990), pp. 24 et ss.

(15) Sur le totalitarisme, voir en particulier Jean-Jacques WALTER, *Les machines totalitaires*, Paris, Éd. Denoël, 1982. Voir aussi des « classiques » comme : J.-L. TALMON, *Les origines de la démocratie totalitaire*, Paris, Éd. Calmann-Lévy, 1966 ; Hannah ARENDT, *The Origins of Totalitarianism*, New York, Meridian Books, 1958 ; Claude LEFORT, *L'invention démocratique. Les limites de la domination totalitaire*, Paris, Éd. Fayard, 1981 ; Claude POLIN, *Le totalitarisme*, coll. Que sais-je ?, 2041, Paris, PUF, 1987.

(16) Nous avons étudié la version brésilienne de cette doctrine dans *Destin du Brésil. La technocratie militaire et son idéologie*, Gembloux, Éd. Duculot, 1973. Voir également Joseph COMBLIN, *Le pouvoir militaire en Amérique latine. L'idéologie de la sécurité nationale*, Paris, Éd. J.-P. Delarge, 1977.

sur les nations. Cette mainmise s'opère surtout par deux grands moyens : l'idéologie et la corruption. Diverses versions de la doctrine de la sécurité nationale, ou celles de la doctrine marxiste-léniniste, sont régulièrement utilisées par des puissances extérieures comme fer de lance de la *colonisation idéologique*. Quant à la corruption, elle a pris une telle ampleur qu'elle demande un examen particulier.

De tous les maux dont souffrent les pays en voie de développement, le pire est en effet la *corruption*. Ce phénomène doit être envisagé dans son contexte culturel global. Il doit notamment tenir compte des coutumes, des solidarités ethniques et du sous-développement lui-même.

Le phénomène de la corruption est, on le sait, universel, mais, dans la plupart des pays du Tiers-Monde, il atteint les proportions d'une *catastrophe morale et politique* avec des retombées économiques négatives⁽¹⁷⁾.

La corruption que nous envisageons ici est celle qui consiste à se servir du pouvoir politique et administratif à des fins d'enrichissement personnel. Elle s'exerce surtout de deux manières : soit en détournant au profit de quelques-uns les fonds appartenant à la collectivité (prévarication) ; soit en se faisant payer les services qu'on doit prêter gratuitement dans l'exercice des fonctions pour lesquelles on est rémunéré. Dans ce cas précis, il s'agit de *concussion*.

Ce genre d'agissements est gravement *injuste* pour deux raisons. En premier lieu, parce que l'exercice des fonctions publiques devrait être directement ordonné au bien commun. En second lieu, parce que, pratiqués à une grande échelle, comme c'est le cas le plus fréquent, ces agissements sont sources d'inégalités considérables et révoltantes.

En outre, la corruption tend à faire *tache d'huile*. Il est fréquent que des fonctionnaires subalternes ne soient pas payés parce

(17) Voir le dossier publié par Pierre PÉAN sous le titre *L'argent noir. Corruption et sous-développement*, Paris, Éd. Fayard, 1988. Cf. L. DUQUESNE DE LA VINELLE, *Le marché et la justice*, p. 124, que nous suivons ici de près.

que les sommes destinées à leur rétribution sont détournées à des niveaux supérieurs de la hiérarchie. Que font alors ces fonctionnaires ? Ils se rendent à leur bureau pour vendre leurs signatures. De même pour les enseignants, qui vendent les cotes ou les diplômes.

Il est très difficile de *réagir*. De l'intérieur ? Mais là où sévit la corruption, la tendance est de compromettre tout le monde et d'acheter ainsi le silence de ceux qui pourraient contester. De l'extérieur ? Mais on se fait aussitôt taxer d'ingérence dans les affaires intérieures d'un pays « souverain ».

La corruption a en outre des incidences directes sur les *relations internationales*. La corruption appelant la corruption, des marchés ne se concluent qu'à grands renforts de pots-de-vin. Les gouvernements et les particuliers sont dès lors confrontés au dilemme : s'abstenir ou coopérer avec des forbans.

Des situations démographiques complexes

Les pays du Tiers-Monde sont également aux prises avec des *situations démographiques complexes* ⁽¹⁸⁾.

(18) Dossier d'ensemble sous la direction de Claude JULIEN, sous le titre « Démographie, développement, démocratie... et immigration », dans *le Monde diplomatique*, n° 434 (mai 1990), pp. 15-22 (voir la carte p. 22). On pourra encore se reporter à P. BOURCIER DE CARBON (éd.), « Demain le Tiers-Monde : population et développement », dans la revue *Tiers-Monde*, t. 94, 1983, pp. 235-471 (préface de A. SAUVY); Jacques VALLIN, *La population mondiale*, Paris, Éd. La Découverte, 1986. – La revue *Vivant univers* (Namur) a consacré son n° 379 (de janvier-février 1989) à un dossier sur la *Démographie*. Plus spécialisée est l'étude d'Agnès CHEVALLIER et Véronique KESSLER, « Économies en développement et défi démographique. Algérie, Égypte, Maroc, Tunisie », dans *Notes et Études documentaires*, Paris, Éd. La Documentation française, 1989. – Comme nous l'avons fait jusqu'à présent, nous utiliserons surtout le *Rapport 90* de la Banque mondiale; pour une étude plus fouillée, il faut se reporter à la publication des UNITED NATIONS, *World Population Monitoring 1989*, qui comporte un *Special report: The Population situation in the least developed countries* (pp. 3-33); New York, Éd. United Nations, 1990.

La *population du monde*, évaluée en millions, se présente comme suit d'après les Nations unies ⁽¹⁹⁾ :

TABLEAU 2
Population mondiale
(en millions)

Années	Afrique	Amérique latine	Asie et Océanie	Europe et CEI	Amérique du Nord	Monde
1950	222	166	1 391	573	166	2 518
1990	642	448	3 139	787	276	5 292
2000	867	538	3 743	818	295	6 261
2050	2 265	922	5 640	866	326	10 019
2075	2 727	1 024	5 919	851	319	10 840

D'après la Banque mondiale (1994), les États-Unis comptaient 250 millions d'habitants en 1990, et on estime qu'ils en compteront 297 millions en l'an 2010; l'Inde: 850 et 1170; le Brésil: 149 et 194; le Mexique: 82 et 114; l'Indonésie: 178 et 231; le Nigeria: 96 et 164; le Bangladesh: 110 et 153; la Russie: 148 et 152; la Chine: 1 134 et 1 348 ⁽²⁰⁾.

Les taux de croissance de la population, prétend-on, sont tels qu'ils *neutralisent* en partie les résultats encourageants obtenus sur le plan de la croissance économique.

Les gouvernements des pays pauvres peuvent difficilement mettre sur pied, dans des délais qui devraient être brefs, des réseaux d'aide sanitaire et médicale, ainsi que les infrastructures indispensables, notamment dans le domaine scolaire.

On observe une tendance généralisée au fléchissement du taux de croissance annuel de la population. D'après J.-C. Chesnais, le taux maximum de 2,9 % a été atteint entre 1960 et 1965

⁽¹⁹⁾ D'après les Nations unies, *Long-range World Population Projections 1950-2150*, 1992, tableau 6, p. 22. Nous citons les projections moyennes. Voir aussi notre tableau 3, p. 35

⁽²⁰⁾ D'après les *World Population Projections* publiés en 1994, à Washington, par la Banque mondiale. Voir le tableau 7, pp. 18-21.

en Amérique latine ; de 2,5 %, entre 1970 et 1975, en Asie ; et sera de 3,1 %, entre 1990 et 2000, en Afrique ⁽²¹⁾.

Le Congrès mondial de la population, qui s'est tenu à México en 1984, avait déjà mis en lumière des données numériques appelées à être rectifiées et précisées, mais dont l'ordre de grandeur ne changera guère.

On comptait à l'époque 4,8 milliards d'hommes sur terre ; en l'an 2000, il y en aura quelque 6,2 milliards. Or 4,8 milliards de cette population vivront dans le Tiers-Monde, et 50 % de cette population du Tiers-Monde auront moins de 25 ans. Nous sommes les témoins de cet essor démographique massif du Tiers-Monde : en l'an 2000, *les quatre cinquièmes de la population mondiale se trouveront dans le Tiers-Monde.*

Si l'on est parfois fondé à parler de *surpopulation* pour des villes du Tiers-Monde, il faut reconnaître qu'il n'en va généralement pas de même lorsqu'il s'agit de l'hinterland des pays concernés.

On s'accorde à reconnaître que d'ici une génération, des villes, déjà gigantesques aujourd'hui, seront devenues des mégapoles. On annonce qu'en l'an 2010 la ville de México aura 18 millions d'habitants, São Paulo 25 millions ; Bombay 24 millions ; Shangai 22 millions ; etc. ⁽²²⁾. Cette croissance désordonnée, mais remédiable des mégapoles est porteuse de problèmes qu'il sera difficile de maîtriser, en particulier dans le domaine de la délinquance.

Depuis une trentaine d'années, on a vu des gouvernements promouvoir sans scrupule des *campagnes de contention de la natalité*, s'appuyant sur des motivations inadmissibles fondées d'abord

⁽²¹⁾ L'évolution prévue du taux d'accroissement annuel moyen de la population par continent, de 1850 à 2010, est indiquée par J.-C. CHESNAIS, *La revanche du Tiers-Monde*, Paris, Éd. Robert Lafont, 1987, pp. 176 et ss. Cf. aussi le *Rapport 1990*, tableau 26, pp. 250 et ss. Cf. aussi le *Rapport 1992*, tableau 26, pp. 296 et ss.

⁽²²⁾ D'après le *World Population Monitoring, 1993*, publié par la Population Division de l'ONU, New York, 1994. Voir le tableau V, 10, p. 342.

sur l'utilité des puissants, et recourant à des méthodes appelant une condamnation morale exempte d'ambiguïté. Utilisé en science politique, le mot « contention », signifie « endiguement » ; appliqué à la démographie, il signifie « frein », « contrôle ».

Le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) donne les chiffres disponibles les plus récents concernant le pourcentage de femmes mariées en âge de procréer et utilisant des moyens de contraception modernes. Voici, selon cette source, comment se présentait ce pourcentage pour divers pays : Ouganda : 3 % ; Inde : 36 % ; Chine : 80 % ; Kenya : 27 % ; Indonésie : 47 % ; Jamaïque : 57 % ; Hong Kong : 75 % ; Maroc : 36 % ; République dominicaine : 52 % ; Cameroun : 4 % ; Honduras : 35 % ; Colombie : 55 % ; Brésil : 57 % ; Mexique : 45 % ; Pays-Bas : 76 % ; France : 64 % ; Japon : 57 % ; Norvège : 72 % ; États-Unis : 69 % (23).

Parmi les *motivations inadmissibles*, signalons l'*eugénisme* : dans la foulée de Galton (1822-1911), il s'agirait d'intervenir pour favoriser la procréation des plus doués, c'est-à-dire de ceux qui réussissent – et, parallèlement, pour freiner la procréation des plus pauvres, c'est-à-dire de ceux qui échouent. Le *racisme*, qui connaît de nouveaux avatars, n'est pas étranger à cet eugénisme (24).

Des *méthodes* appelant la condamnation morale la plus nette sont mises en œuvre à large échelle avec une effronterie sans précédent. Des gouvernements organisent des campagnes massives de stérilisation et d'avortement. Cette violence faite à l'intégrité physique est généralement précédée et/ou accompagnée d'une violence faite à la liberté d'êtres humains vulnérables, à qui on extorque un « consentement » (25). Il est même

(23) D'après l'*Estado de la población mundial 1995* publié à New York par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Voir les tableaux aux pp. 67-70.

(24) Francis GALTON est l'auteur de *Hereditary Genius. An Inquiry into its Laws and Consequences*, Londres, Éd. Macmillan and Co, 1869.

(25) Dans la foulée, il est de plus en plus question de « la stérilisation des malades mentaux ». Le Dr J. Y. NAU y a consacré une chronique dans *le Monde* du 20 mars 1991, pp. 15 ss.

établi que l'infanticide, que l'on croyait rayé de la surface du globe, a fait sa réapparition, et que les filles en sont les premières victimes ⁽²⁶⁾.

(26) Cf. I-Chuan WU- BEYENS, « Socioeconomic discrepancies and fertility control in the people's Republic of China, » in *Revue des pays de l'Est* (Bruxelles), n° 2 (1987), pp. 1 -51 ; sur l'infanticide, voir pp. 43 et ss. Bon dossier sur la question par les Docteurs Marie et Alfred MASCARENHAS dans la revue *News Exchange* de la World Federation of Doctors Who Respect Human Life (H. Serruyslaan 76/3, B 8400 Oostende); voir le n° 98 (décembre 1987), pp. 5-19. Voir surtout John S. AIRD, *Foreign Assistance to Coercive Family Planning in China Response to Recent Population Policy in China* [by Terence Hull], (Canberra), 1992 ; le célèbre démographe nord-américain a présenté récemment une nouvelle étude intitulée *Family Planning, Women, and Human Rights in the People's Republic of China*, pro manuscripto, 34 p., Taïpei, septembre 1995.

Chapitre II

Les pays développés

Au cœur des « golden sixties », un optimisme mal fondé poussait bien des milieux à croire que la prospérité serait nécessairement croissante et l'expansion nécessairement indéfinie. Cette ambiance qui, dans certains milieux, frisait l'euphorie, allait aboutir à des désillusions. La date charnière est 1968. De cette date à nos jours, les pays développés ont vu surgir des problèmes inattendus. Les branches de l'arbre « développement » portent des fruits pourris en même temps que des fruits merveilleux. Des réajustements s'imposent d'urgence. L'encyclique *Sollicitudo rei socialis*, par exemple, invite à appeler « *surdéveloppement* » cette croissance effrénée et déséquilibrée, qui se retourne contre elle-même.

Un dynamisme prodigieux

Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'évolution du revenu réel par habitant de quelques grandes régions du monde pour se rendre compte du dynamisme fantastique des pays dits développés. D'environ 4 400 \$US en 1950, on est passé, en Amérique du Nord, à près de 8 400 en 1984 ; pour l'Europe : de 2 000 à plus de 6 000 ; alors que pour l'Amérique latine, on passe de 1 000 à 2 000 ; pour l'Afrique de quelque 500 à environ 800 ⁽¹⁾.

(1) D'après J.-C. CHESNAIS, *La revanche...*, p. 193.

Jean-Claude Chesnais résume la situation mondiale, en 1985, de la façon suivante :

Traduit en termes de pouvoir d'achat du dollar aux prix internationaux, le produit mondial peut, en 1985, être évalué autour de 10 000 milliards de dollars. Cette richesse est pour les deux tiers produite dans le monde développé [...]. Avec 23 et 21 % du total respectivement, les deux plus grands ensembles économiques sont les pays anglo-saxons d'outre-mer (États-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande) et l'Europe occidentale ; le Japon arrive ensuite avec 8 %. Réunis, les différents pays développés du monde libre, avec une population équivalant à un sixième de l'humanité, fournissent plus de la moitié (52 %) de la production mondiale, cependant que les économies socialistes développées ont un poids relatif de 15 %, comparable à celui de l'Asie sans la Chine. L'Amérique latine a un poids économique qui ne dépasse pas celui du seul Japon (8 %). Quant à la Chine, d'après une évaluation, sa mesure économique ne serait que légèrement supérieure à celle du continent africain, et légèrement inférieure à celle du Japon⁽²⁾.

Toujours d'après le même spécialiste, le pourcentage de la production mondiale échéant à l'Afrique serait de l'ordre de 4,8 % ; à la Chine : 5,8 %. Pour l'ensemble du monde en développement, comptant quelque 3 669 milliards d'habitants, soit 75,8 % de la population mondiale, la proportion serait de 33,1 %. Pour l'ensemble du monde développé, comptant quelque 1 173 milliards d'habitants, soit 24,2 % de la population mondiale, la proportion serait de 66,9 %⁽³⁾.

Illusions perdues

Les performances prodigieuses du monde développé ne justifient cependant pas qu'on abandonne toute lucidité face à ses réalisations.

⁽²⁾ J.-C. CHESNAIS, *La revanche...*, p. 187. Nous soulignons.

⁽³⁾ *Ibidem*, p. 188.

Autour de 1968, alors que prédominait l'optimisme des « golden sixties », naît, ou plutôt se consolide, chez les jeunes, une conscience politique, sociale, « tiers-mondiste », « anti-impérialiste ». Cependant, ces mêmes jeunes découvrent bientôt qu'ils sont les premières victimes de la société d'abondance. Ils rêvent de plein emploi et d'amélioration du niveau de vie. De faux prophètes leur annoncent qu'ils doivent vouloir tout, tout de suite, y compris sur le plan sexuel. Ils sombrent dans l'individualisme et l'anarchie, et toute forme d'autorité est mise en question. Sans doute les jeunes d'aujourd'hui n'ont-ils pas connu cette crise-là, mais ils en portent encore la blessure. Ils se demandent comment s'insérer dans une société qui est toujours en crise ; ils sont inquiets de leur avenir et hantés par le spectre du *chômage*. Pour l'année 1991-1992, 19,5 % des jeunes de 15 à 24 ans ne trouvaient pas d'emploi en France ; 34,4 % en Espagne et 13,7 % aux États-Unis⁽⁴⁾.

Ces illusions, les *adultes* les perdent eux aussi à mesure qu'ils éprouvent les conséquences de la crise actuelle. De cette crise, une simple indication illustre l'ampleur. Selon le rapport (1994) du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), 10,2 % de la population active de la France était au chômage ; pour les États-Unis, cette proportion était de 7,3 % ; pour l'Italie de 10,5 % ; pour l'Espagne, de 18,1 %⁽⁵⁾.

Il apparaît aussi avec une triste évidence que les pays les plus riches et les plus industrialisés échouent à *résorber des poches de pauvreté* où croupit parfois une proportion significative de la population⁽⁶⁾. L'Abbé Pierre le rappelle fréquemment.

C'est avec raison que l'on attire l'attention sur les problèmes du Quart-Monde, où se retrouvent tous ceux qui restent à la lisière

(4) D'après PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 1991*, tableau 36, p. 202.

(5) D'après *Human Development Report 1994*, publié par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), New York, tableau 29, p. 185.

(6) *Le dossier de l'Europe*, n° 4/87, publié à Bruxelles en février 1987 par la Commission des Communautés européennes, a pour titre *La Communauté lutte contre la pauvreté*.

des circuits de production et de consommation, des législations sociales, des organisations d'assistance mutuelle, etc. Dans le même ordre d'idées, on signale la persistance d'un taux d'analphabétisme que les handicaps mentaux ou autres ne suffisent pas à expliquer.

Outre le *sida*, trois problèmes nouveaux s'imposent à l'attention depuis 1968.

Le premier, c'est le *terrorisme*. Parfois, il est envisagé comme moyen de prise de pouvoir; parfois, il est envisagé comme moyen de pression sur le pouvoir. Il est soit «révolutionnaire», soit «réformiste». De toute façon, il frappe des innocents et fait prévaloir la violence sur le droit.

Le second, c'est la *drogue*. Sa malice est double: d'une part, elle altère et dégrade la personnalité de ceux qui s'y adonnent; d'autre part, elle est un puissant facteur de désagrégation sociale. La drogue est l'un des plus redoutables responsables du démantèlement de la famille; elle est aussi, plus généralement, un des plus puissants agents de destruction de la société humaine. Ici, les sociétés les plus riches se sont laissé piéger. Le problème de la drogue s'inscrit en effet dans le cadre général du marché; pour équilibrer la demande et l'offre, il a fallu étendre les cultures. De plus, la production de la drogue doit s'inscrire dans le cadre général de la spécialisation des cultures, afin que cette production puisse se faire aux meilleurs prix ⁽⁷⁾...

Il convient enfin de donner l'alerte à propos du «*grillage*» du milieu *ambient*, dû en particulier à la pollution.

Les questions démographiques

Les pays dits développés connaissent des problèmes démographiques différents de ceux que connaît le Tiers-Monde, mais d'autant plus graves qu'ils sont souvent occultés par l'insistance unilatérale mise à dénoncer ce qu'on nomme abusivement l'«*explosion*»

(7) Cf. *supra*, p. 17.

démographique» de ce Tiers-Monde. Le «déclin démographique» des pays développés s'en trouve quelque peu voilé⁽⁸⁾.

Relevons d'abord qu'en 1950, 15,6 % de la population mondiale se trouvait en Europe; en 1990, la proportion était de l'ordre de 9,4 % et on prévoit qu'elle sera de 4,9 % en 2050. Pour l'Amérique du Nord, on a respectivement: 6,6 %; 5,2 %; 3,3 %; pour l'Amérique latine: 6,6 %; 8,5 %, 9,2 %; pour l'Afrique: 8,8 %; 12,1 %; 22,6 %; pour l'Asie: 54,6 %; 58,8 %; 55,9 %⁽⁹⁾.

On observe ensuite une chute du *taux brut de natalité*, c'est-à-dire du «nombre annuel de naissances vivantes pour mille habitants». Dans les pays développés, la chute de ce taux empêche parfois le renouvellement des générations. En 1970 et en 1992, le taux brut de natalité était respectivement de 47‰ et 44‰ en Afrique subsaharienne; il était de 49‰ et 47‰ en Zambie; 56‰ et 47‰ au Malawi; 52‰ et 40‰ au Rwanda; 53‰ et 37‰ au Kenya; 46‰ et 36‰ en Bolivie; 51‰ et 43‰ au Nigeria; 43‰ et 29‰ en Équateur; 21‰ et 17‰ au Brésil; 35‰ et 24‰ au Mexique. Dans les pays industrialisés, la situation était la suivante: 20‰ et 10‰ en Espagne; 15‰ et 12‰ en Belgique; 17‰ et 15‰ au Canada; 16‰ et 14‰ au Royaume-Uni; 17‰ et 13‰ en France; 18‰ et 16‰ aux États-Unis; 19‰ et 11‰ au Japon; 14‰ et 10‰ en Allemagne fédérale⁽¹⁰⁾.

L'évolution, entre 1960 et 1992, de l'indicateur conjoncturel de fécondité, c'est-à-dire du *nombre moyen d'enfants par femme*, n'est pas moins révélatrice. Au Danemark, on passe de 2,54 à 1,76; en Allemagne ex-fédérale, de 2,37 à 1,30; au Royaume-Uni, de

(8) Sur «Le déclin démographique en Europe», voir le dossier publié par Guy HERZLICH, dans *le Monde* (économie) du 25 avril 1989. Le même auteur a publié deux autres articles concernant notre dossier: l'un sur «La France féconde mais vieillissante», le 12 novembre 1988; l'autre sur «L'obsession démographique», le 17 mai 1990. On se reportera surtout à Alfred SAUVY, *L'Europe submergée. Sud-Nord dans 30 ans*, Paris, Éd. Bordas, 1987. Sur «les grandes évolutions démographiques», on se reportera à Gérard-François DUMONT, *Le monde et les hommes*, Paris, Éd. Létéec, 1995.

(9) D'après les Nations unies, *Long-range World Population Projections 1950-2150*, 1992, tableau 7 p. 24.

(10) *World Development Report 1994* publié à Washington par la Banque mondiale. Voir le tableau 26, pp. 212 s.

2,72 à 1,79 ; en Belgique, de 2,56 à 1,56 ; en France, de 2,73 à 1,73 ; en Italie, de 2,41 à 1,25 ; en Espagne, de 2,86 à 1,23 ⁽¹¹⁾. Or, compte tenu du taux de mortalité actuel, il faut d'habitude un taux de 2,1 pour que la population se renouvelle et que la pyramide des âges reste équilibrée.

Observons aussi les différences impressionnantes dans la *proportion des jeunes* selon les régions. Selon la *World Population Data Sheet 1995*, 32 % de la population mondiale a moins de quinze ans ; dans les pays riches, cette proportion est de 20 % ; dans les pays pauvres, elle est de 38 %. Elle est de 45 % en Afrique ; de 34 % en Amérique latine ; de 33 % en Asie ; de 22 % aux États-Unis et de 20 % en Europe. Selon la même source, 6 % de la population mondiale a plus de 65 ans ; dans les pays riches, cette proportion est de 13 % ; dans les pays pauvres, elle est de 4 % ; elle est de 3 % en Afrique ; de 5 % en Amérique latine ; de 5 % en Asie ; de 13 % aux États-Unis et de 13 % en Europe ⁽¹²⁾.

Non moins suggestive est l'étude de l'*accroissement projeté de la population* ⁽¹³⁾. Cette étude conduit la Banque mondiale aux estimations reprises au tableau 3.

L'augmentation de l'espérance de vie, due à différents facteurs, a modifié la *proportion des personnes âgées* dans les sociétés développées ⁽¹⁴⁾. L'augmentation de l'espérance de vie soulève deux types de problèmes.

L'insertion des personnes âgées dans leur milieu naturel et en particulier familial est souvent problématique. Dans les familles, les personnes âgées sont souvent perçues comme des obstacles à

⁽¹¹⁾ D'après EUROSTAT, *Statistiques démographiques 1994*, tableau E-10, p. 99.

⁽¹²⁾ D'après la *World Population Data Sheet 1995* publiée à Washington par le Population Reference Bureau.

⁽¹³⁾ D'après *le Rapport 1990*, tableau 26, pp. 250 et ss.

⁽¹⁴⁾ Voir ci-dessus, p. 26 ; voir aussi *Diagrammes*, p. 7. Pour le cas de la France, voir Gérard-François DUMONT, avec la collaboration de Pierre CHAUNU, Jean LEGRAND, Alfred SAUVY, *La France ridée. Échapper à la logique de déclin*, Paris, Le Livre de poche, 1979 ; Alain GILLETTE, *Accueillir les personnes âgées. L'archipel médico-social*, Paris, Éd. du Moniteur, 1989.

LES PAYS DÉVELOPPÉS

la réalisation professionnelle des membres en âge de travailler. Elles sont donc aiguillées vers des institutions d'accueil, ce qui entraîne une séparation entre elles et leur famille.

TABLEAU 3⁽¹⁵⁾
Accroissement de la population

Région	POPULATION (en millions d'habitants)		
	1995	2010	2025
PAYS À REVENUS FAIBLES			
<i>Afrique</i>	719	1056	1431
Burundi	6	9	14
Égypte	58	73	86
Éthiopie	57	92	140
Malawi	9	15	21
Maroc	28	36	43
Nigeria	111	164	217
Ouganda	19	30	45
<i>Amérique latine</i>	475	585	686
Brésil	161	194	224
Mexique	90	114	136
<i>Asie</i>	3443	4194	4860
Chine	1199	1348	1471
Inde	934	1170	1370
Indonésie	193	231	265
Pakistan	130	187	243
PAYS À REVENU ÉLEVÉ			
Canada	28	32	35
États-Unis	263	297	323
<i>Europe</i>	731	742	744
Allemagne	81	79	75
Belgique	10	10	10
France	58	61	62
Royaume-Uni	58	60	61
Suisse	7	7	7

(15) D'après les *World Population Projections 1994-1995* publiées par la Banque mondiale, Washington, 1994. Voir le tableau 7, pp. 18-21. Voir également le tableau 2, ci-dessus, p. 25.

Certains responsables politiques ont soulevé en outre la question du *coût* des personnes âgées dans les sociétés dites développées. Posée autrement, la question est de savoir si maintenir des personnes âgées en vie est rentable pour la société, ou si les « impératifs économiques » recommandent qu'on s'oriente vers l'euthanasie⁽¹⁶⁾.

Les pays industrialisés connaissent de nombreux problèmes de *migrations*⁽¹⁷⁾. Dans les années de prospérité, les pays industrialisés ont importé des pays pauvres, et parfois de leurs anciennes colonies, une main-d'œuvre peu qualifiée et docile. Peu a été fait pour que ces immigrés ne soient pas mis à part et pour que ne se constitue pas une caste de « descendants d'immigrés ». Peu a été fait pour que ces hommes et ces femmes deviennent des nationaux à part entière. De cela, il résulte que la crise dont nous avons déjà parlé a entraîné chez ces immigrés un chômage face auquel ceux-ci sont particulièrement démunis.

Ce chômage, dont les autochtones sont également victimes, a suscité chez ceux-ci une animosité qui se colore fréquemment d'un *racisme* à peine voilé. Il est fréquent que les travailleurs immigrés soient traités de façon humiliante ou même renvoyés chez eux, alors qu'ils sont établis depuis longtemps dans les pays industrialisés et que leurs enfants y ont été éduqués.

En raison de leurs conditions de vie très particulières, les immigrés sont non seulement réticents à l'intégration, mais ils affir-

(16) Le problème de l'avortement est euphémiquement qualifié de « douloureux » ; celui de l'euthanasie est, lui, qualifié de « délicat ». – Sur ce problème, voir les réflexions étonnantes de Jacques ATTALI, dans « La médecine en accusation » in Michel SALOMON (éd.), dans *L'avenir de la vie*, Paris, Éd. Seghers, 1981, pp. 263-279. Sur le même problème, le Dr Philippe SCHEPENS, secrétaire général de la « World Federation of Doctors Who Respect Human Life », a constitué deux dossiers bien documentés portant surtout, mais non uniquement, sur « L'euthanasie en Hollande ». Ces dossiers ont été publiés dans *News Exchange* n° 97 (octobre 1987) et n° 99 (avril 1988). Ces publications sont disponibles en français et en anglais. Voir les références ci-dessus, p. 28, n. 26.

(17) *Le dossier de l'Europe*, n° 13/85, publié à Bruxelles en août-septembre 1987 par la Commission des Communautés européennes porte sur *Les immigrés dans la Communauté européenne*.

ment leur différence culturelle et religieuse. À son tour, cette différence est accentuée par le phénomène du ghetto.

Cependant, un problème nouveau se profile avec netteté. Que ce soit, par exemple, aux États-Unis avec les Latino-Américains, en URSS avec les populations musulmanes d'Asie centrale, ou en Europe occidentale avec les Maghrébins, on constate une grande *différence dans les taux de natalité et dans les indices synthétiques de fécondité*. Alors que ce taux fléchit et parfois s'effondre chez les nationaux, il reste comparativement assez élevé chez les immigrants. Ces immigrants sont plus pauvres et souvent plus motivés que les nationaux. Tout porte à croire que leurs descendants occuperont peu à peu des postes influents dans les pays industrialisés. Bien plus, une fois que les villes seront sous-habitées et que les usines travailleront en dessous de leur capacité, par faute de main-d'œuvre et par faute de marché, il faudra s'attendre à ce que les immigrants d'hier attirent leurs compatriotes. Aucun règlement, aucune loi, aucune mesure d'intimidation ne parviendra à contenir la pression de cette population jeune d'origine étrangère, ni à l'empêcher d'occuper les places laissées vides par la chute de la natalité chez les autochtones. D'où la nécessité de reprendre la réflexion sur le *droit de communication* et sur la *destination universelle* des biens.

L'érosion du sens de la personne

La percée des *biotechnologies* a fait surgir des problèmes nouveaux que nous avons déjà effleurés ci-dessus à propos de l'euthanasie⁽¹⁸⁾. En raison de leurs incidences sur la société humaine, ces problèmes doivent être abordés *aussi* en morale sociale. Ces problèmes s'articulent autour de quelques pôles.

Le respect inconditionnel de tout être humain, de la conception à la mort. C'est l'idée d'*universalité* qui est ici en cause. Malgré la *Déclaration universelle des droits de l'homme* (1948), malgré la *Déclaration des droits de l'enfant* (1959), malgré la

(18) Cf. ci-dessus, pp. 36 et s.

Recommandation 874 du Conseil de l'Europe 1979, malgré tant de conquêtes convergentes de la philosophie, du droit et de la science, force est de reconnaître que face au droit primordial à la vie, tous les êtres humains sont loin d'être égaux⁽¹⁹⁾.

Au cours de la période que nous considérons, l'avortement a été libéralisé dans presque tous les pays occidentaux. Cités d'après les statistiques officielles, voici quelques exemples montrant le rapport entre le nombre d'avortements et celui des naissances, dans plusieurs pays de la Communauté européenne. Selon les données relatives à 1990, il y avait en France 22,4 avortements légaux pour cent naissances vivantes ; le nombre d'avortements légaux s'élevait à 170.428 ; pour l'Italie, on a respectivement, 28,4 % et 161.386 ; pour la Hollande, 9,3 % et 18.384 ; pour l'Angleterre, 24,7 % et 197.104 ; pour le Danemark, 32,5 % et 20.589 ; pour l'Espagne, 9,3 % et 37.231 ; pour la Grèce, 9,9 % et 10.145⁽²⁰⁾. Pour ces seuls pays de l'Europe des Douze, cela donne, pour 1990, un total de 615.267 avortements légaux déclarés. Une étude plus détaillée portant sur l'Italie révèle qu'en 1984, pour mille naissances vivantes, il y avait 605,9 avortements dans le Piémont ; 644,6 dans la Vallée d'Aoste ; 670 en Ligurie et 757,8 [sic] en Émilie-Romagne⁽²¹⁾.

Le 20 novembre 1989, l'ONU adoptait à l'unanimité la *Convention relative aux droits de l'enfant*. Après de longues discussions, le Préambule de cette convention, citant la Déclaration des droits de l'enfant (1959), a heureusement retenu l'idée selon laquelle une protection juridique et non juridique est nécessaire à l'enfant avant et après sa naissance. Reste à savoir si tous les États

(19) Voir à ce sujet Alfred SAUVY, *Coût et valeur de la vie humaine*, Paris, Éd. Hermann, 1978.

(20) D'après EUROSTAT, *Statistiques démographiques 1994*, tableaux E-16 et E-17, p. 101.

(21) D'après Franco ANGELI, *XX Rapporti/1986 sulla situazione sociale del paese predisposto dal CENSIS col patrocinio del CNEL*, Rome, 1987, tableau 8, p. 318.

vont ratifier cette convention, et si celle-ci ne restera pas lettre morte⁽²²⁾.

En tout état de cause, après les campagnes visant à libéraliser l'avortement commencent, selon un schéma analogue, les manœuvres pour légaliser l'euthanasie. Le fait, que l'on pratique par défi et qui laisse les autorités médusées, finit par induire un changement du droit. Ainsi qu'il ressort des études du Dr Philippe Schepens, la Hollande a sous ce rapport le lugubre privilège d'être pionnière, mais non isolée⁽²³⁾.

La *disjonction* entre les deux fins traditionnelles (et pas seulement chrétiennes) du mariage – le bonheur des époux et la procréation des enfants – est lourde de conséquences redoutables⁽²⁴⁾. Elle ouvre la porte à l'éclatement de la famille et à l'intromission d'un tiers dans la relation interpersonnelle la plus intime. Le *contrôle totalement efficace* des parents sur leur progéniture (ex. le choix du sexe) prélude au contrôle totalement efficace de la société sur les parents.

Enfin, à notre avis, le problème majeur qui résume tous les autres, c'est l'*érosion du sens de la personne humaine*. Érosion du sens de la personne, comme être de relation, ouvert à autrui ; de la personne, comme unité substantielle d'un corps et d'une âme, laquelle n'est pas seulement un psychisme mais une réalité spirituelle.

Ainsi que nous l'exposerons dans la troisième partie de cet ouvrage, cette réduction de la personne à la condition d'un simple individu, ce refus de considérer l'homme comme quelque chose de plus qu'un corps avec un psychisme est la grande dérive que les pays « développés » exportent jusqu'au Tiers-Monde.

(22) Cette convention devrait être signée en janvier 1996. – On trouvera plus de détails à ce sujet dans notre ouvrage *L'avortement : enjeux politiques*, pp. 27 et 51-52 ; nous citons la première édition (1990). – Dans *le Monde diplomatique*, n° 413 (août 1988), pp. 21 à 23, Claire BRISSET a réuni un dossier consacré aux « Enfances saccagées ».

(23) Voir les références ci-dessus, p. 36, n. 16.

(24) Nous analysons ces problèmes dans *Maîtrise de la vie, domination des hommes*, Paris, Éd. Lethielleux, 1986. Voir aussi Jacques TESTART (éd.), *Le magasin des enfants*, Paris, Éd. François Bourin, 1990.

A ce propos, on peut parler d'une *double dissociation* pour ainsi dire manichéenne : dissociation du corps et du psychisme par rapport à la personne humaine dans sa dimension spirituelle. Ce n'est pas tant le corps qui est rendu étranger à l'âme, ni l'âme qui est détachée du corps, mais l'âme et le corps qui sont détachés de l'esprit. Cette double disjonction signale l'aliénation essentielle de l'homme ; elle fait du corps et du psychisme des lieux d'amoralité totale.

Si le corps est considéré indépendamment de la personnalité, on peut en faire ce qu'on veut. Les pratiques dont il fera l'objet seront moralement indifférentes, ou, ce qui revient au même, elles obéiront à une morale de la situation. D'où la confusion entre amour et plaisir, la pratique de la stérilisation, de l'avortement, de l'expérimentation totale, de la « cannibalisation » des corps en vue de prélèvements « sauvages » et de greffes d'organes non consenties ; d'où l'acharnement procréatif et, à l'autre bout, l'euthanasie « libératrice ».

Si l'âme, le psychisme, sont considérés indépendamment de la personnalité, pourquoi ne pas admettre l'endoctrinement, la déprogrammation-reprogrammation, la dépersonnalisation par la drogue et/ou la psychiatrie ?

Ainsi écartelé au plus intime de lui-même, l'homme dépersonnalisé n'est plus capable de relation promotrice d'humanité avec une autre personne. Il est *totalemment* aliéné.

Chapitre III

Les pays communistes

Malgré l'évolution dans les pays de l'Est et malgré la guerre du Golfe, le monde continue à être marqué par deux clivages qui ont une incidence directe sur le développement des peuples. Le premier, le clivage Est-Ouest, est relativement bien connu ; nous nous bornerons dès lors à l'évoquer rapidement dans ce chapitre. En dépit de l'implosion des régimes communistes, cette évocation est indispensable pour comprendre ce qui se passe actuellement. Le second, que nous étudierons au chapitre suivant, concerne les rapports Nord-Sud.

La liberté sous surveillance

Dans le monde communiste européen, 1968 constitue un repère. Le « printemps de Prague » fournit à Brejnev l'occasion d'exposer la doctrine dite de la « *souveraineté limitée* », qui n'est qu'un avatar de la doctrine léniniste du « communisme en un seul pays ». Munie de cette doctrine, Moscou procède à ce qu'on appelle, par euphémisme ou par antiphrase, la « normalisation ». On sait cependant que les choses n'ont pas tardé à bouger.

En *Pologne*, le mouvement « Solidarnosc » commence à s'or-

En URSS, M. Gorbatchev a fait naître un climat nouveau, justifiant de réelles espérances. Les manifestations, voire les émeutes qui ont eu lieu en différentes régions, annonçaient quelques-unes des difficultés que devait rencontrer l'équipe dirigeante⁽¹⁾. La nouvelle législation sur la religion, adoptée en 1990, signale un net relâchement des pressions exercées sur les croyants.

On peut faire des observations analogues à propos de la Chine, qui semble avoir liquidé en partie l'héritage maoïste. Les mouvements de protestation organisés en 1987-1988 par les étudiants à Shanghai, Pékin et Canton méritent d'être étudiés avec grande attention. Par ailleurs, on sait que la Chine mène une politique coercitive de contrôle de la natalité, et que dans ce but elle n'hésite pas à recourir à des méthodes impitoyables.

D'une façon générale, la crédibilité du modèle marxiste de développement est *en chute libre* partout. Parmi les raisons qui expliquent ce fait, on retiendra l'échec du régime soviétique à offrir plus de bien-être à la population; cet échec est le revers d'une militarisation de l'économie et de l'industrie. On connaît mieux la nature et l'ampleur qu'y avait pris la répression interne. Rappelons enfin les interventions directes (Afghanistan) ou indirectes (Afrique, Nicaragua).

Partout où était établi un régime communiste, on butait sur des *problèmes de fond* bien connus: hégémonie du parti communiste, centralisme, idéologie totalitaire, transcendence de l'État par rapport aux citoyens, dégradation de la condition féminine⁽²⁾,

(1) Sur la crise des nationalités et ses origines, voir les travaux d'Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE, et en particulier *Le grand défi*, Paris, Éd. Flammarion, 1987; *La gloire des nations*, Paris, Flammarion, 1990. L'ouvrage de référence sur *Les Républiques baltes et la crise du fédéralisme soviétique* est dû à Romain YAKEMTCHOUK, et a été publié à Bruxelles, Éd. de l'Institut royal de relations internationales, 1991. Sur M. Gorbatchev, voir Jacques BAYNAC, *La révolution gorbatchévienne*, Paris, Éd. Gallimard, 1988. Voir aussi les notes suivantes.

(2) Cf. Francine DU PLESSIS-GRAY, *Les oubliées de la Perestroïka*, Paris, Éd. Presses de la Renaissance, 1990. Voir aussi l'ouvrage du Dr Mikhaël STERN, cité p. 228, n. 5.

mépris des droits de l'homme, et notamment du droit de communication, ainsi que du droit à la liberté religieuse⁽³⁾. Nous reviendrons longuement sur ces problèmes.

Le clivage Est-Ouest

Malgré d'évidentes tentatives de dialogue et de collaboration, le clivage Est-Ouest a constitué un *obstacle majeur* au développement des peuples. Il a distraît des ressources qui, plutôt que d'être appliquées au développement, ont été consacrées à une *course effrénée aux armements*. Il suffisait qu'un pays du bloc A veuille aider un pays du Tiers-Monde pour que les pays du bloc B s'estiment dispensés de toute aide. L'évolution récente de la situation internationale a en outre mis en évidence que le *désarmement* coûte, pour certains cas plus cher que la production des armements...

C'est pourtant à tort que les pays de l'Est ont prétendu n'avoir nulle responsabilité dans le sous-développement du Tiers-Monde en raison, disaient-ils avec quelque intrépidité, du fait que l'URSS n'a pas de passé colonial. L'obligation d'aide à ces pays n'est pas fondée uniquement ni même principalement sur le devoir de réparer les injustices de la colonisation.

Les pays industrialisés de l'Est et de l'Ouest ont exporté leurs idéologies et leurs conflits dans le Tiers-Monde. Il en est résulté de nombreuses *guerres civiles* ou fratricides, qui survivent partiellement au moment du rapprochement Est-Ouest. Rappelons quelques exemples : Angola, Mozambique, Éthiopie, Afghanistan, Nicaragua, pour ne rien dire de la Serbie, de Cuba, du Vietnam ou de l'Afrique du Sud.

(3) Parmi les publications abondantes consacrées à M. Gorbatchev, signalons simplement ici Virginie COULLONDON, *Génération Gorbatchev*, Paris, Éd. J. -C. Lattès, 1989. Voir aussi *infra*, p. 195, n. 7.

Chapitre IV

Rapports entre pays en voie de développement et pays développés

«Bi-bloquisme» et impérialisme

Le XIX^e siècle a été celui de l'émergence, dans les faits et dans les consciences, de la «question sociale» au sein des sociétés industrielles : les inégalités entre riches et pauvres avaient pris les proportions d'un scandale. Le XX^e siècle marque l'émergence, dans les faits et dans les consciences, de la «question sociale» mondiale : ce sont les inégalités entre pays riches et pays pauvres qui ont pris les dimensions d'un scandale. De fait, si, en droit, rien ne peut justifier que certains hommes soient maintenus dans des conditions infrahumaines, rien ne peut le justifier non plus pour des nations. Entre les peuples aussi bien qu'entre les individus, une égalité fondamentale doit être reconnue. Or il est patent que chacun des deux blocs a pratiqué différentes formes d'impérialisme et de néo-colonialisme. Par là, ces blocs ont contribué à maintenir les pays en voie de développement dans une situation précaire. En dépit de la générosité certaine de ceux qui y contribuent, l'aide internationale n'est, le plus souvent, qu'une «feuille de vigne» camouflant le jeu des intérêts, ainsi qu'on le voit au Moyen-Orient.

Il est donc urgent que la prise de conscience des nations riches soit celle de leur responsabilité morale. Négativement, d'une part, la responsabilité morale des nations riches est engagée dans la situation désolante où se trouve le Tiers-Monde. Positivement, d'autre part, la responsabilité morale des nations riches est engagée face à l'avenir des nations démunies. Faire honneur à cette

double responsabilité implique notamment, de la part des nations riches, qu'elles œuvrent sans délai à l'instauration d'un véritable ordre politique et juridique international doté d'instruments d'action efficaces. Il va de soi que, dans la construction de cet ordre, les pays en voie de développement doivent pouvoir apporter la contribution de leurs valeurs propres et de leurs cultures. Ils doivent être associés d'emblée au titre de partenaires libres et responsables.

La responsabilité morale des nations riches est engagée d'une façon particulièrement aiguë dans le domaine des relations commerciales et économiques, ainsi que dans le domaine de l'armement. Quelle que soit la complexité technique de ce dernier dossier, il faut reconnaître que les investissements en armement trouveraient un meilleur emploi dans les divers secteurs dont dépend le développement.

Interdépendance et solidarité

Dans la même ligne, il s'avère de plus en plus impératif de redécouvrir et de remettre en valeur, au niveau international comme au niveau interindividuel, l'idée de la *solidarité* avec ses corollaires classiques : sociabilité naturelle de l'homme, droit de communication, limites et portée du droit de propriété, bien commun, destination universelle des biens, priorité aux véritables urgences, donc aux plus pauvres. La solidarité est d'ailleurs un souci auquel nos contemporains sont particulièrement sensibles. Il est devenu de plus en plus commun d'affirmer que pour réaliser plus d'équité entre nations inégalement développées, il faut établir entre elles des relations de partenariat. Mais ce thème doit lui-même être appuyé sur celui de l'*interdépendance*.

Le développement ne sera authentique et durable que si chacun en *reçoit* sa part – ceci pour la solidarité –, et si chacun peut *y apporter* sa part sur le plan matériel, culturel ou simplement humain – ceci pour l'interdépendance. Nous avons une tâche commune : nous devons nous entraider et être solidaires ; ce que chacun fait a des implications pour les autres : nous avons tous besoin

les uns des autres et devons accueillir cette interdépendance, non point la subir.

Ici aussi se dessine un appel moral. Il ne s'agit pas seulement de reconnaître l'autre en allant au secours de sa pauvreté ; il s'agit de le reconnaître plus pleinement encore dans sa richesse propre, de le reconnaître en consentant à recevoir ce qu'il peut apporter.

Du clivage Est-Ouest au clivage Nord-Sud

Depuis les années 1960, parallèlement à la croissance du sentiment d'interdépendance et de solidarité, on a aussi assisté à un déplacement d'accent concernant les clivages dominants dans le monde. Peu à peu le *clivage Nord-Sud* l'emporte, en importance relative, sur le *clivage Est-Ouest*.

Nous pouvons suivre Jean-Paul II lorsqu'il invite à « mieux comprendre les contrastes existant dans la partie Nord du monde, c'est-à-dire l'Orient et l'Occident, comme cause, et non la dernière, du retard ou de la stagnation du Sud ». En effet, l'opposition « entre deux *conceptions* du développement même des hommes et des peuples » que l'on trouve, au nord, entre l'Orient et l'Occident, est bien transférée au sud entre pays en voie de développement, « ce qui contribue à élargir le fossé existant déjà sur le plan économique entre *le Nord* et *le Sud* et qui est une conséquence de la distance séparant les deux mondes plus développés et ceux qui sont moins développés »⁽¹⁾.

Prisonniers de la situation léguée par la Seconde Guerre mondiale, les deux blocs sont à la fois sur la défensive, hantés par leur sécurité, et sur l'offensive : tentés par l'impérialisme. Les méthodes employées sont différentes, mais sur ce point les mentalités tendent à converger. « Chacun des deux *blocs* cache au fond de lui, à sa manière, la tendance à l'*impérialisme* [...]. C'est cette situation anormale – conséquence d'une guerre et d'une préoccupation

(1) Cf. Encyclique *Sollicitudo rei socialis*, 1987, n^{os} 22 et 21.

accrue outre mesure par le souci de sa propre *sécurité* – qui freine l'élan de coopération solidaire⁽²⁾. »

« Vue sous cet angle, la division actuelle du monde est un obstacle direct à la véritable transformation des conditions de sous-développement dans les pays en voie de développement...⁽³⁾. » De nouveau, nous suivons les propos du Pape.

La mauvaise répartition du PNB

La pauvreté a non seulement pour cause la pénurie, mais la mauvaise répartition des revenus, et plus précisément leur concentration aux mains d'une minorité.

Pour illustrer et confirmer les inégalités existant dans le monde actuel, nous allons nous reporter à quelques données de la Banque mondiale. Nous ne prendrons en considération que le groupe des pays les plus riches (I), le groupe des pays les plus pauvres (II) et le groupe intermédiaire (III). La mauvaise répartition du produit national brut (PNB), qui saute aux yeux, donne une idée de la « violence des structures », dont il faut refuser la nécessité. Rappelons aussi que, par PNB, on entend la valeur de l'ensemble des biens et services produits par un pays au cours d'une année donnée. Si, de ce PNB, on déduisait les amortissements, on aurait le produit national net, plus difficile à calculer.

(²) *Ibidem.* – Pour illustrer son enseignement sur la solidarité, Jean-Paul II s'attaque au problème de la dette (n^{os} 19, 24, 43), auquel le Conseil pontifical Justice et Paix (Rome) a consacré un document remarquable. Voir *Au service de la communauté humaine : une approche éthique de l'endettement international*, 27 décembre 1986, Paris, Éd. du Cerf, 1987. – Voir aussi l'excellent dossier de François JEAN, *La dette. Catastrophe ou mutation ?*, Paris, Éd. Economica, 1987. Sur l'évolution de la sensibilité internationale à propos de la dette, voir le dossier sur « La stratégie du développement. Un réalisme à risque », dans *le Monde* du 4 avril 1989, pp. 19 et ss. – Voir également le *Rapport 1988*, tableau 16, pp. 286 et ss.

(³) Cf. *Sollicitudo rei socialis*, n^o 22. Ces problèmes sont repris dans l'encyclique *Centesimus annus* (1991), n^{os} 16-18, 35.

RAPPORTS ENTRE PAYS

TABLEAU 4 ⁽⁴⁾
Répartition du PNB

	Nombre de pays	Nombre d'habit. (a)	% du total partiel	Total des PNB (b)	% du total partiel	PNB par habitant (c)
I. Groupe le plus riche	23	828	15,2	18 348	79,3	22 160
II. Groupe le plus pauvre	42	3 191	58,7	1 244	5,4	390
III. Groupe intermédiaire	67	1 419	26,1	3 533	15,3	2 490
<i>Total</i>	132	5 438	100	23 125	100	25 040

(a) En millions.

(b) En millions de dollars US.

(c) En dollars US.

Nous pouvons également rappeler quelques données publiées en 1988 par l'Union des banqués suisses ⁽⁵⁾. Il s'agit des prix, des salaires, du pouvoir d'achat.

(⁴) D'après le *World Development Report 1994* publié par la Banque mondiale à Washington. Voir le tableau 1, pp. 162s., qu'on pourra compléter par le tableau 1a, p. 228.

(⁵) Voir Union des banques suisses, département Économie politique: *Prix et salaires dans le monde. Comparaison internationale et pouvoir d'achat*, publication n° 108 de la série d'études de l'UBS sur des questions économiques, bancaires et monétaires, Zurich, 1988. – Nous citons des données extraites des tableaux figurant respectivement en pp. 4, 5, 7, 12, 9.

TABLEAU 5
Prix, salaires, pouvoir d'achat

	Prix sans loyer	Salaires bruts	Pouvoir d'achat brut	Prix denrées alimentaires	Bien de services
ZURICH	100	100	100	100	100
Bogotá	47,3	9,7	20,5	34,5	47,3
Bombay	43,0	4,1	9,6	32,2	4,3
Bruxelles	73,0	67,3	92,2	59,7	73,0
Caracas	53,9	14,8	27,4	29,4	53,9
Francfort	76,1	72,7	95,5	63,8	76,1
Lagos	52,9	3,0	5,7	60,2	52,9
Londres	80,2	57,9	72,2	53,9	80,2
Madrid	77,3	28,7	37,2	67,4	77,3
Manille	48,5	3,7	7,6	37,6	48,5
México	44,0	4,4	10,1	30,4	44,0
Milan	74,5	51,8	69,5	64,0	74,5
Montréal	67,9	64,7	95,3	58,4	67,9
New York	79,9	67,9	85,0	71,7	79,9
Paris	76,2	43,9	57,6	65,4	76,2
Rio de Janeiro	43,5	7,1	16,2	30,0	43,5
São Paulo	45,5	8,0	17,6	27,9	45,5
Tokyo	158,6	67,2	42,4	187,1	158,6

La « contention » démographique

Au niveau des rapports entre pays développés et pays en développement, d'autres faits se sont imposés récemment à la réflexion du politologue et du moraliste. Au premier rang de ceux-ci apparaît l'angoisse d'être trop nombreux.

L'angoisse du nombre

Des publications souvent plus retentissantes que convaincantes alertent l'opinion sur la *pénurie menaçante* d'énergie et de matières premières, ainsi que sur l'« explosion démographique ».

L'essor démographique du Tiers-Monde est, dit-on en substance, l'obstacle par excellence au développement de celui-ci ; il est aussi perçu comme le danger majeur pesant sur les pays développés, dont les populations vieillissent et où les taux de natalité sont très bas ; il est enfin perçu comme une « menace pour l'environnement ».

Il n'est pas sûr que ce soit avec une touche d'humour britannique que le duc d'Edimbourg lui-même écrive : « Depuis quelque vingt-cinq ans, j'ai commencé à me rendre compte que, tandis que l'amélioration des chances de survie de l'espèce humaine fait grandement honneur aux spécialistes des sciences et des technologies, l'explosion de la population humaine qui en a résulté est devenue la cause radicale de la dégradation de l'environnement naturel et que cette explosion est responsable de l'extinction d'espèces sauvages de plantes et d'animaux. » Son Altesse s'empresse ensuite de recommander l'endiguement démographique, particulièrement chez les pauvres. « La difficulté repose en effet sur le fait que les pays qui ont le plus grand besoin de s'attaquer à ce problème sont d'habitude les moins dotés financièrement⁽⁶⁾. »

C'est dans ce contexte que sont entreprises, à très grands frais, des campagnes mondiales pour la contention de la natalité. Ces campagnes sont pratiquement toujours menées avec l'assentiment ou la complicité des gouvernements du Tiers Monde⁽⁷⁾. Elles bénéficient de ressources et de moyens sans précédent, provenant d'organismes nationaux ou internationaux, publics ou privés.

De 1952 à 1991, les *capitaux destinés à réduire la croissance démographique* mondiale n'ont cessé d'augmenter. Voici quelques-unes de ces *sources*, avec les *montants* exprimés en milliers de dollars US⁽⁸⁾.

(6) Voir DUC D'EDIMBOURG, « Population crisis », paru dans *The New Road* (Londres), n° 16, octobre-décembre 1990, pp. 1 ss. La même livraison comporte un article de Jacqueline SAWYER sur « The Population Explosion », pp. 4 ss.

(7) À titre d'exemple citons l'article de Jacques VALLIN, « Démographie. Maîtriser la croissance », dans *Jeune Afrique*, n° 1457 du 7 décembre 1988, pp. 57 et s.

(8) D'après le FNUAP, *Global Population Assistance Report 1982-1991*, tableau 2, p. 10 et figure 4, p. 13. Voir aussi Julian L. SIMON, *L'homme, notre dernière chance. Croissance démographique, ressources naturelles et niveau de vie*, Paris, PUF, 1985, tableau 21.1, p. 317. J.-L. Simon renvoie lui-même à Lois E. BRADSHAW et Cynthia P. GREEN, « A Guide to Sources of Family Planning Program Assistance », dans *Population Reports*, mars 1977, séries J. 272-278. — J.-L. Simon a publié aussi *Population Matters*, New York, Transaction Publishers, 1990.

TABLEAU 6

Sources de financements pour la contention démographique

Source	Montant pour 1991 (millions de dollars US)
Pays développés	
Australie	5,282
Autriche	0,425
Belgique	5,971
Canada	28,887
Danemark	24,164
Finlande	25,555
France	2,119
Allemagne	75,716
Italie	1,587
Japon	63,074
Pays-Bas	39,550
Nouvelle-Zélande	0,429
Norvège	53,562
Suède	42,233
Suisse	6,771
Royaume-Uni	46,680
États-Unis	352,371
Total pays développés	774,4
Organisations privées	
Rockefeller Foundation	11,4
Mac Arthur Foundation	9,12
Population Council	7,6
Autres	47,9
Agences de l'ONU autres que le FNUAP	101,5
Banque mondiale (a)	354
Grand total	1305,9
<i>Source</i>	Total 1952-1991 (millions de dollars US 1991 constants)
Pays développés	8194,4
Agences de l'ONU autres que le FNUAP	454,1
Organisations privées	1070,8
Banque mondiale (a)	1404,4
Total	11 123,7

(a) Aide sous forme de prêt.

RAPPORTS ENTRE PAYS

Aux États-Unis, l'argent provient en grande partie des impôts, et son affectation est organisée par l'AID (« Agency for International Development » du Département d'État). L'AID envoie cette « aide » soit directement aux « bénéficiaires », soit à des organisations internationales, soit à des organisations non gouvernementales (ONG) très actives dans le Tiers-Monde.

Le *Population Crisis Committee* dresse deux tableaux sans équivoque reprenant les budgets consacrés par l'AID (en millions de dollars US) à la contention démographique. Nous en extrayons les exemples que voici ⁽⁹⁾ :

TABLEAU 7
Budget des différents programmes du Bureau central
de la Population de l'AID
Estimations pour 1991

Rubrique	Budget (millions de US \$)
<i>Division des Politiques démographiques</i>	
Études démographiques et sanitaires	5,2
Initiatives en matière de politique démographique	3,3
Statistiques démographiques	5,1
Évaluation de nouveaux projets	2,0
<i>Division Recherche</i>	
Population Council : développement de contraceptifs	5,6
Stratégies pour l'amélioration des maternités	7,9
Planning familial naturel	2,3
Family Health International	8,4
Recherche/Développement de contraceptifs	4,2
<i>Division Information et Training</i>	23,3
<i>Division des services de Planning familial</i>	
Association for Voluntary Surgical Contraception	13
Pathfinder International	8,6
Autres	36,1
<i>Division Approvisionnement et Support des programmes</i>	
Approvisionnements en contraceptifs	19,9
Logistique	6,4
<i>Autres</i>	11,2
TOTAL	162,5

⁽⁹⁾ Les tableaux 7 et 8 proviennent de la même source : *U.S. Population Assistance : Issues for the 1990s.*, publié en 1991 par le Population Crisis Committee,

Notre second exemple montre la destination et le volume des fonds affectés par l'AID aux programmes relatifs à la population.

TABLEAU 8
Allocations de l'AID
Fonds d'assistance en matière de population
alloués par l'AID. 1965-1991
(Millions US\$)

	1965-70	1971-75	1976-80	1981-85	1986-90	1991 Estimate
AID Office of Population/ Other Central Programs	\$ 57.0	\$ 257.1	\$ 432.1	\$ 512.2	\$ 623.7	\$ 162.9
Africa Bureau	3.3	31.6	20.4	70.7	188.6	69.3
Population Account	3.3	31.6	20.4	54.1	63.2	–
Development Fund for Africa/Sahel Development Fund	–	–	–	15.3	125.4	69.3
Economic Support Funds*	–	–	–	1.3	–	–
Asia/Near East Bureau(s)	64.3	129.7	206.3	437.3	380.2	70.0
Population Account	64.3	129.7	179.8	329.1	270.8	38.9
Economic Support Funds	–	–	26.5	108.2	109.4	31.1
Latin America and Caribbean Bureau	33.6	58.6	34.2	74.4	134.6	20.3
U.S. Contribution to United Nations Population Fund	7.0	90.0	139.4	176.5	–	–
Total	165.2	567.0	832.4	1,271.1	1,327.1	322.5

* Premièrement pour l'Égypte et le Pakistan.

Particulièrement intéressant est – pour conclure – le rapport publié en 1993 par Population Action International⁽¹⁰⁾. Ce rapport comporte un palmarès félicitant les pays qui contribuent le plus au contrôle de la population; il comporte aussi une liste noire des

Washington D.C. Notre tableau 7 a été établi d'après l'Annexe 3, figurant à la p. 48 de cette publication. Notre tableau 8 reproduit la Table 3, qui figure à la p. 20 de cette même publication.

(10) Voir *Global Population Assistance. A Report Card on the Major Donor Countries*, édité par Population Action International (appelé précédemment Population Crisis Committee), Washington, 1993.

pays qui pourraient « faire mieux ». Toutefois, l'intérêt principal de cette publication se trouve dans les déclarations très explicites qu'on y trouve. On pourra en juger d'après quelques exemples : « Le Congrès des U.S. est le seul à inclure le montant de l'aide pour la population dans le budget de l'aide extérieure » (p. 14). « Une poignée de pays fournissent presque toute l'assistance en matière de population » (p. 19). « En 1991, dix pays intervenaient à concurrence de 96 % du total de l'assistance en matière de population » (p. 10). « À l'exception des fonds fournis par les USA, 60 % des contributions données pour la population ont été acheminés à travers l'ONU en 1990 » (p. 21). « La Banque mondiale a pu attirer des dons en argent pour la population en développant de grands projets appropriés à un financement provenant de donateurs multiples » (p. 23). « Un renforcement du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et de l'International Planned Parenthood Federation (IPPF) créerait la confiance dont les donateurs ont besoin pour accroître leurs contributions » (p. 25). « Tant le FNUAP que la Banque mondiale pourraient élargir leurs rôles en augmentant les demandes d'assistance en matière de population que les pays adressent aux donateurs » (p. 26).

Menacée, la sécurité des riches ?

L'essor des pays en voie de développement est perçu comme une *menace pour la sécurité* des pays développés⁽¹¹⁾. Une confrontation ouverte entre ces deux mondes est toutefois jugée inopportune. Pour faire face au « danger » venant du Tiers-Monde, les pays

(11) Cette thèse est très largement répandue dans les milieux occidentaux, en particulier anglo-saxons. Elle s'exprime par exemple avec un cynisme tranquille dans Stephen D. MUMFORD et Elton KESSEL, « Role of abortion in control of global population growth », dans la livraison *Termination of Pregnancy* de la revue *Clinics in Obstetrics and Gynaecology*, vol. XIII, n° 1 (mars 1986), pp. 19-31. Cette étude – faut-il préciser – a été en partie sponsorisée par le « Center for Research on Population and Security », Research Triangle Park, North Carolina. Stephan D. MUMFORD avait publié antérieurement un ouvrage particulièrement intéressant : *American Democracy and the Vatican : Population Growth and National Security*, Amherst, (N.Y.), Éd. The Humanist Press, 1984. Cf. *infra*, p. 87, n. 28.

développés préfèrent faire appel à la thématique des droits de l'homme, qui fait recette. Les pays développés s'offriront donc à collaborer à la promotion du Tiers-Monde, à *condition* que le développement de ceux-ci se fasse sous contrôle et dans la dépendance.

Cette position, inspirée du néo-libéralisme, appelle divers corollaires. Nous en épinglerons un seul : les pays développés recourront au *protectionnisme* et au « bilatéralisme » ; ils filtreront soigneusement les importations venant de l'agriculture et des parcs industriels existant dans le Tiers-Monde.

Le problème des *surplus*, et donc du *superflu*, est de plus en plus préoccupant. Que certains peuples continuent d'avoir faim alors que d'autres gaspillent leurs surplus alimentaires ou ne savent qu'en faire, voilà qui crie vengeance au ciel. Mais le problème du surplus déborde les questions agricoles et alimentaires. Il soulève le problème plus fondamental de la participation au savoir et au savoir-faire, et rejoint par là celui de la destination universelle des biens.

En 1985, le Canada avait une production excédentaire de viande ; l'Europe des Douze et le Japon, de beurre ; l'Europe, de légumes ; l'Europe, les États-Unis et le Canada, de céréales⁽¹²⁾.

Durant les « golden sixties », l'optimisme était de mise. Le progrès était en marche. Les ressources de la technologie résolvait peu à peu tous les problèmes, y compris dans les pays récemment décolonisés. Or, depuis lors, on a souvent fait remarquer que *la colonisation survit à la conquête de l'indépendance* ou à la consolidation de celle-ci⁽¹³⁾. En effet, là où l'indépendance

(12) D'après les *Diagrammes*, p. 20. On pourra se reporter aussi à l'*Eurobaromètre*, spécial « Agriculture », sur *Les Européens et leur agriculture*, résumé publié en février 1988 par la Commission des Communautés européennes (Bruxelles). Voir spécialement pp. 3 et 5, ainsi que l'annexe 3, p. 3, consacrée aux attitudes face aux excédents. Deux des meilleurs travaux sur la question sont dus à J.-P. CHARVET, *Le désordre alimentaire mondial. Surplus et pénuries*, Paris, Éd. Hatier, 1987, et *La guerre du blé. Bases et stratégies des grands exportateurs*, Paris, Éd. Economica, 1988.

(13) Voir l'ouvrage classique d'Eduardo GALEANO, *Les veines ouvertes de l'Amérique latine*, Paris, Presses Pocket, 1991.

politique est acquise, là où les États jouissent d'une souveraineté formelle, de nouvelles modalités de domination apparaissent.

Ainsi qu'on l'a indiqué ci-dessus, les technologies exportées vers le Tiers-Monde par les pays développés sont strictement contrôlées. Leur implantation dans le Tiers-Monde *consolide*, sur le plan technologique, une dépendance qui se vérifie déjà par ailleurs⁽¹⁴⁾. De plus, comme la main-d'œuvre peu qualifiée du Tiers-Monde est relativement bon marché, il est aisé de faire jouer la *concurrence* entre les pays. À cela s'ajoute que certaines industries de transformation sont exportées vers le Tiers-Monde en raison d'une *pollution* jugée inadmissible en métropole.

Les bourgeoisies nationales des pays en voie de développement se trouvent dans une situation d'*ambiguïté* maintes fois évoquée. Elles ont, certes, intérêt au développement de leur nation ; mais elles ont aussi partie liée avec les pays acheteurs de matières premières et fournisseurs de biens et de services. Déjà exposées à la corruption sur le plan interne, elles le sont aussi sur le plan international⁽¹⁵⁾.

Ces mêmes bourgeoisies sont la cible privilégiée de toutes les machines de colonisation idéologique et d'aliénation culturelle. Les « élites » sont investies dans, leur capacité de jugement et de décision, et, dépouillées de leur autonomie, elles sont récupérées par les centres extérieurs de décision, dont elles deviennent le relais.

Nouveau, le problème de l'*informatique* mérite une attention particulière.

L'informatique ouvre à l'humanité des potentialités inouïes au niveau de la convivialité. Son bon usage peut hâter la généralisation de l'information à la base. Elle peut contribuer à décharger l'homme de procédés de travail mécaniques et abêtissants ; elle peut favoriser un meilleur gouvernement de la société humaine.

Nous savons toutefois depuis longtemps que les progrès technologiques masquent souvent une volonté de puissance que les

(14) Voir Sidiki DIAKITÉ, *Violence technologique et développement*, Paris, Éd. L'Harmattan, 1985.

(15) Cf. *supra*, pp. 20 et 23 s. ; et *infra*, pp. 126 s.

hommes n'osent pas trop s'avouer. L'irruption de l'informatique va bouleverser les rapports entre pays en voie de développement, en y *accentuant* les inégalités existantes.

Elle bouleverse aussi les rapports entre pays en voie de développement et pays développés. En effet, par sa complexité et ses champs d'application pour ainsi dire sans limites, mais surtout par la dynamique cumulative qu'elle a déclenchée, l'informatique va encore *creuser la distance* entre pays en voie de développement et pays développés, plus que ne l'ont fait toutes les grandes découvertes antérieures. Des possibilités nouvelles, absolument inouïes, surgissent dans les champs d'application les plus diversifiés, y compris militaires ; les problèmes de *productivité* vont en être profondément bouleversés, et il en ira de même de la gestion des ressources, des équipements, des hommes.

Constatons donc, pour conclure, que les sociétés qui garderont la maîtrise de l'informatique consolideront et surtout *amplifieront* l'emprise que déjà elles exercent sur le reste du monde.

Chapitre V

Les organisations internationales et les stratégies de la peur

Avant de conclure cette partie, nous allons encore nous arrêter à quatre documents significatifs issus d'organisations internationales prestigieuses : d'abord la Banque mondiale, puis trois autres institutions spécialisées de l'ONU : le programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Nous y rattacherons un document secret dont la divulgation a été récemment autorisée par la Maison-Blanche. Cet examen confirmera et illustrera qu'à côté de, nombreuses autres organisations publiques ou privées, des institutions internationales, dont une des premières raisons d'être est d'œuvrer au développement, sont engagées à fond, au nom de la conception libérale du marché, dans des campagnes mondiales visant à endiguer par tous les moyens la croissance démographique dans les pays pauvres.

Si l'on tient compte des liens étroits existant entre ces quatre organisations, et, par ailleurs, des programmes menés par d'autres institutions spécialisées, on peut se demander si l'ONU tout entière ne risque pas d'être entraînée sur une pente glissante. Ainsi, l'étroitesse de ces liens entre l'OMS, l'UNICEF, le PNUD et le FNUAP – sans parler de la FAO – est telle que ces institutions « *spécialisées* » ont une série d'objectifs « *communs* », entre autres l'accès aux services de planification familiale⁽¹⁾.

(1) Voir p. 44 du dossier du FNUAP que nous citons *infra*, p. 69, n. 6. L'histoire récente de l'action de l'ONU et de ses agences en matière de population est décrite

L'intérêt de l'examen auquel nous allons procéder est double. D'une part il révèle que, dans le cadre des grandes organisations internationales actuelles, quelques-uns des pays les plus riches du monde occidental ont un poids considérable en raison de leur puissance économique, financière, industrielle, scientifique, technologique et médiatique.

D'autre part, cet examen donne à penser qu'en raison même de cette situation de fait, les décisions prises par l'ONU et ses institutions spécialisées risquent de refléter des options plus en consonance avec les intérêts des pays riches qu'avec ceux des pays aidés. Or ces pays riches, si prompts à « assister » les pays pauvres quand il s'agit de freiner leur croissance démographique, montrent nettement moins d'empressement – par exemple – à aider ces mêmes pays pauvres à améliorer leurs réseaux éducatifs. C'est au nom du respect d'une résolution de l'ONU qu'a été entreprise, dans le Golfe, une opération militaire sans précédent, dont le coût a été estimé à environ un milliard de dollars par jour...

L'ennui, c'est que les institutions internationales qui occupent l'avant-scène sur le plan mondial sont très pénétrées de l'esprit du libéralisme. Comme nous le verrons, elles se réclament même de cet esprit pour définir leurs politiques démographiques et promouvoir les campagnes correspondantes.

Nous aurons l'occasion d'examiner les problèmes que soulèvent ces pratiques. Bornons-nous ici à présenter critiquement quatre dossiers exemplaires, avant d'amorcer le passage à notre deuxième partie.

avec quelque complaisance par Stanley P. JOHNSON dans *World Population and the United Nations*, Cambridge University Press, 1987. On complétera par Jason L. FINHLE et C. ALISON McINTOSH (éd.), *The New Politics of Population. Conflict and Consensus in Family Planning*, New York, The Population Council, 1994; Gita SEN, Adrienne GERMAIN, Lincoln C. CHEN (éd.), *Population Policies Reconsidered. Health, Empowerment, and Rights*, Harvard University Press, 1994; on se reportera aussi à l'ouvrage classique de Carl DJERASSI, *The Politics of Contraception*, New York, Stanford Alumni Association, Stanford, California, 1979. Particulièrement représentatif des positions de l'ONU est le discours de Robert S. McNAMARA, *Une politique démographique mondiale pour promouvoir le développement humain au XXI^e siècle*, prononcé le 10 décembre 1991 et publié à New York par l'Organisation des Nations unies.

Deux rapports de la Banque mondiale

Flash sur un encadré

Nous commençons par introduire ici, sans aucun commentaire, la reproduction d'un encadré apparaissant à la page 102 du *Rapport 1990* de la Banque mondiale, publié à Washington.

Encadré 5.6 Des buffles du planning familial et des festivals de vasectomie en Thaïlande

La Thaïlande est le théâtre de l'un des programmes de planning familial les plus réussis et les plus efficaces du monde. Médias, incitations économiques et participation communautaire sont mis en jeu en vue d'accroître l'utilisation de moyens contraceptifs.

La démarche originale imaginée par la Thaïlande souligne les avantages pratiques immédiats d'une baisse de la fécondité et fait appel à des méthodes mariant l'humour à l'audace. L'organisation du programme est assurée par une ONG, l'Association de la population et du développement communautaire (PDA), avec l'appui du ministère de la Santé publique.

Les services communautaires de planning familial (CBFPS), programme de la PDA, ont été lancés en 1974 et touchent maintenant plus de 16.000 villages et 17 millions de personnes, soit le tiers de la population du pays. Le message clé est que croissance de la population et faible niveau de vie, d'une part, et planning familial et avantages économiques, d'autre part, sont liés. Pour faire passer ce message, il fallait briser les tabous qui entourent la régulation des naissances. Carnavals de régulation des naissances, concours de gonflage de préservatifs masculins, loteries, kermesses et mariages ont servi d'occasions pour promouvoir dans la joie la cause du planning familial.

Des marathons de vasectomies ont lieu

le jour de la fête du travail et le jour de l'anniversaire du roi. En 1983, une équipe de 40 médecins et de 80 infirmières a réalisé le chiffre record de 1 190 vasectomies durant le jour de fête. La PDA assure également des services gratuits, commodes et efficaces de vasectomies dans ses dispensaires et unités mobiles. De juillet 1980 à juin 1984, 25 412 vasectomies ont ainsi été pratiquées.

Les ménages qui déclarent pratiquer le planning familial peuvent aussi louer des buffles pour labourer leurs champs – les buffles du planning familial, en quelque sorte – pour la moitié du prix habituel. Ils sont encouragés à vendre leurs produits par l'intermédiaire des CBFPS à des prix supérieurs de 30 % environ à ceux que proposent les intermédiaires ordinaires, et à acheter leurs engrais et leurs semences à 30 % de moins que ce qu'ils paieraient sur le marché. Un programme semblable propose aux villageois qui pratiquent la contraception des tarifs inférieurs pour le transport de leurs produits au marché, ou des cochons de lait gratuits.

En 1985, environ 60 % des couples thaïlandais pratiquaient une forme quelconque de contraception. L'indice synthétique de fécondité était tombé de 6,1 en 1965-70 à 2,8 en 1985, alors que la moyenne était de 4,1 pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

« *Le défi du développement* »

Le *Rapport sur le développement dans le monde 1991* publié par la Banque mondiale⁽²⁾ s'ouvre sur un constat : « Plus de 1 milliard d'êtres humains, soit le cinquième de la population mondiale, ne disposent pas de 1 dollar par jour pour vivre – niveau de vie de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis il y a deux cents ans. [...] Pourtant, il n'y a pas lieu de désespérer. Au cours des quarante dernières années, beaucoup de pays en développement ont progressé à un rythme impressionnant. [...] Cela dit, pour beaucoup de pays, le bilan est maigre, si maigre même que le niveau de vie de certains a en fait baissé au cours des trente dernières années » (p. 1). Le problème est d'autant plus grave que les pays en développement sont en expansion démographique (p. 1).

D'où les questions : Pourquoi une telle disparité ? Que doivent faire les pays en développement ? Que peut faire la communauté internationale ?

Exposées dès le *Sommaire* (pp. 1-13), les réponses à ces questions sont développées dans l'ensemble du rapport. Plus précisément, pour faire face à la situation problématique où se trouve la société humaine, le rapport va s'interroger sur « l'interaction entre l'État et le marché ». Il apparaît rapidement que le rapport est un plaidoyer en faveur du marché envisagé selon une interprétation nettement libérale. « Un consensus est en train de se former en faveur d'une stratégie du développement en harmonie avec le marché. [...] Le rapport montre par quels cheminements complémentaires les marchés et les gouvernements peuvent agir de conserve. Si les marchés sont capables de jouer leur rôle, et qu'on les laisse faire, l'économie en profitera, et ses gains seront substantiels » (p. 2).

Ce marché requiert, sur le plan mondial, l'intégration économique pour tous et la libre circulation : « L'intégration mondiale du flux des biens, de services, de capitaux et de main-d'oeuvre comporte [...] d'énormes avantages : elle favorise la concurrence et l'efficacité et donne aux pays pauvres l'accès aux connaissances

(2) BANQUE MONDIALE, *Rapport sur le développement dans le monde 1991. Le défi du développement*, Washington, 1991. Ce rapport a été publié le 8 juillet 1991.

de base en médecine, en sciences et en techniques » (p. 3). En vue de rendre possible ce grand marché, des réponses sont indispensables, et « ce que pourraient être [...] ces réponses constitue le corps du rapport » (p. 4).

Si le rapport reconnaît que, « pris dans son sens le plus large, développer, c'est améliorer la qualité de la vie », il « s'intéresse principalement au développement économique, notion très large en soi » (p. 4). Ce développement est fondé sur « un investissement humain bien conçu » ; son moteur est « l'augmentation de la productivité » (p. 5), et il est accéléré par les flux internationaux (p. 9). Le rapport recommande donc *aux pays industrialisés* de « lever les restrictions commerciales » (p. 12), d'« ouvrir leurs marchés » (p. 9) ; *aux pays industrialisés et aux organismes multilatéraux* d'« accroître leurs concours financiers », d'alléger la dette (p. 12), de « soutenir les réformes » dans les pays en développement, de contribuer à y « contenir la dégradation de l'environnement » (p. 13) ; *aux pays en développement* d'« investir dans la personne humaine », de « créer un climat plus sécurisant pour l'entreprise », d'« ouvrir les économies aux échanges et aux investissements internationaux », de « minimiser les déficits budgétaires » et de « maîtriser l'inflation » (p. 13).

Après avoir ainsi décrit les grands axes d'un marché mondial intégré, le rapport tire les conclusions qui s'imposent au sujet de l'État et des pouvoirs publics. Face au marché, le rôle de l'État est présenté de façon particulièrement restrictive. « La théorie économique et l'expérience pratique conduisent à prouver que les interventions [de l'État] auront probablement un effet positif si elles vont dans le sens du marché » (pp. 5 et suivantes). Il est certes concédé que les gouvernements peuvent être amenés à « suppléer aux défaillances éventuelles du marché » (p. 5). Mais le rôle de l'État sera avant tout d'ordre juridique et institutionnel. « Dans la définition et la protection des droits de la propriété, dans la mise en place des appareils juridique, judiciaire et réglementaire, [...] ainsi que dans la protection de l'environnement, l'action de l'État se situe au cœur même du développement » (p. 5).

Somme toute, face au marché, l'idéal c'est que l'État n'intervienne « qu'en dernier ressort. Il faut laisser faire le marché,

sauf s'il y a manifestement avantage à faire agir l'État. C'est notamment le cas lorsqu'il s'agit de "biens publics" qui ne font généralement pas partie des activités du secteur privé, comme l'éducation de base, l'infrastructure, la lutte contre la pauvreté, la régulation de la population et la protection de l'environnement» (p. 6). Les « biens publics » méritent l'attention de l'État parce que d'eux dépend que la société puisse être *marchande*.

L'État est donc au service du bon fonctionnement du marché. Il n'est pas prévu qu'il doive y intervenir pour en prévenir ou corriger les distorsions. Le pouvoir politique est subsumé sous le pouvoir économique ; il est *subalterne* par rapport à lui ; il n'est pas ordonné au gouvernement de la Nation – gouvernement au sens ancien de « piloter » ou « conduire ». Il doit se borner à être un organe technique au service du marché, dont la spontanéité, considérée comme automatiquement bonne, doit être respectée. Moyennant ces restrictions de fond, le rapport considère la relation entre l'État et le marché de différents points de vue. Nous avons déjà signalé ce qui y était dit à propos de la sécurité de l'entreprise (p. 8), de l'intégration mondiale des économies (p. 10). « Il n'est [toutefois] rien de plus solide sur quoi fonder un développement humain durable qu'un investissement humain bien conçu » (p. 5). Cet investissement humain est pleinement justifié : « Qu'il soit le fait du secteur public ou du secteur privé, [il] est souvent d'une rentabilité économique extrêmement élevée » (p. 7). Les exigences des « biens publics » sont telles qu'« on ne peut pas généralement laisser au marché, dans les pays en développement, le soin d'assurer aux gens – et en particulier aux plus pauvres – un minimum d'instruction [...], de soins de santé, de nutrition et de services de planning familial » (p. 7).

Ce dernier point prend un relief spécial dans le rapport. Une grave difficulté risque de compromettre l'émergence du marché mondial intégré et la croissance économique qui en est le corollaire. En effet, « la part du monde en développement dans l'accroissement de la main-d'oeuvre mondiale des vingt-cinq prochaines années sera de 95 % » (p. 1). Le rapport avance même, non sans céder à un certain « catastrophisme », que « dans le temps qu'il faut pour lire le présent paragraphe, il naît une centaine d'enfants dans le monde –

6 dans les pays industriels et 94 dans les pays en développement. Voilà en quoi réside le défi mondial. Quelles que soient les perspectives d'avenir des économies industrielles, la prospérité et la sécurité à long terme du monde – par la seule force des nombres – dépendent du développement» (p. 181).

Le rapport suggère enfin comment le libéralisme économique, qui anime sa conception du marché, peut évoluer en un libéralisme autoritaire, voire, ultérieurement, totalitaire. En effet, à propos, précisément, du planning familial, le texte envisage des conflits entre les « biens publics » et les biens particuliers ou privés (cf. pp. 68-71). « La fécondité est le fruit de décisions *individuelles* – ce qui soulève la question de savoir comment de telles décisions peuvent en venir à être préjudiciables à la société dans son ensemble » (p. 68 ; nous soulignons). « L'incidence de l'accroissement démographique sur le milieu culturel est une autre source de divergence entre les coûts supportés par la société et les coûts supportés par les *particuliers* » (p. 69 ; nous soulignons). Or ces « biens publics », ou, si l'on préfère, « l'utilité commune », doivent être le souci de l'État, mais, ainsi qu'on l'a vu, en ultime instance, ces « biens publics » seront définis en fonction du marché ; la considération des individus et de leurs droits étant reléguée au second plan. Nous sommes donc au rouet : le libéralisme économique qui est ici invoqué ne se borne pas à se servir de l'État, mais il risque de se servir de l'État pour s'assujettir les particuliers. Dans les deux cas, il le fait au profit du marché mondial intégré.

Résumons-nous. En pratique, la Banque mondiale pense le développement en termes de croissance économique. Parmi les nombreux obstacles à cette croissance se détache l'augmentation de la population dans les pays pauvres. Cette augmentation, argue-t-on, doit être contenue pour que la croissance économique soit possible, pour protéger l'environnement, pour assurer la prospérité et la sécurité à l'échelle mondiale. On est donc fondé à se demander si la Banque mondiale n'est pas, comme les autres institutions internationales que nous allons examiner, partie prenante dans la mise au point d'une stratégie dont il sera bientôt question : la stratégie de la peur.

Un rapport du PNUD sur le développement humain

Le deuxième document qui retiendra notre attention est le rapport publié en 1991 par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)⁽³⁾.

Une mine de renseignements

Ce rapport offre une mine de renseignements concernant le développement, et un effort a été fait pour traiter les données de façon originale. Ce rapport a le mérite de souligner l'importance primordiale du facteur humain dans le développement. « Hommes, femmes et enfants doivent être au centre de l'attention, le développement étant organisé autour d'eux et non pas l'inverse » (p. 1).

De nombreux exemples ou suggestions sont donnés, qui montrent que loin de devoir s'abandonner au fatalisme, les hommes peuvent prendre en main leur développement. « Le développement humain est manifestement possible, comme le prouvent les progrès réalisés au cours des trois décennies passées. À en juger d'après les indicateurs de base que sont l'espérance de vie et l'alphabétisation des adultes, le développement a connu des réussites » (p. 1). Le développement dépend donc d'abord des hommes eux-mêmes, et le rapport énonce à ce sujet un propos libérateur lorsqu'il affirme : « C'est trop fréquemment l'atonie politique et non pas le manque de ressources qui est la véritable cause de la dévalorisation de la vie humaine » (p. 12).

Les « dettes démographiques » et les autres

En plusieurs endroits, le rapport évoque le problème de la régulation de la population (par exemple pp. 14, 27, 29, 31, 36, 40, 61, 82). Le texte va jusqu'à affirmer que « la pression exercée par la population sur les rares possibilités de développement et les services sociaux continuerait à se faire sentir même si l'effort de

(3) Le *Rapport mondial sur le développement humain 1991* a été publié pour le PNUD à Paris, aux Éd. Economica, 1991.

réguler la croissance démographique se faisait plus rigoureux ». Et il conclut : « Une action politique portant sur les dépenses publiques et les dépenses privées s'impose afin de relever tous ces défis » (p. 5).

Le plaidoyer pour la régulation de la population est moins apparent ici qu'il ne l'est dans les documents du FNUAP et de l'OMS, que nous examinerons ensuite. Il n'en est pas moins très présent. Surgit, par exemple, la notion de « dette démographique » : « Chaque génération doit répondre aux besoins présents, sans contracter de dettes qu'elle ne pourra pas rembourser : surendettement financier, dettes sociales provenant d'une insuffisance d'investissements sociaux, dettes démographiques dues à une croissance non régulée de la population et dettes écologiques du fait de l'épuisement des ressources naturelles » (p. 3). Comme le fera le rapport du FNUAP, le PNUD se fixe des objectifs à l'horizon magique de l'an 2000 : « Les objectifs humains pour l'an 2000 [...] doivent comprendre l'éducation primaire, les soins de santé primaires et la planification familiale universels » (p. 12), ce dernier qualificatif ayant de quoi laisser perplexe.

Le marché et le « nouvel ordre humain »

Il est facile de comprendre pourquoi le PNUD n'entre pas dans des considérations fort développées concernant la planification familiale : d'autres institutions spécialisées s'en chargent. En revanche, le rapport est plus explicite sur le marché et sur les « libertés "positives", ou libertés "de faire" » évoquées à la lumière d'Adam Smith (p. 19). L'encadré 1,2 consacré à « l'indicateur de liberté humaine » (p. 21), ainsi que le commentaire qui l'accompagne (pp. 20 et s.), nous offrent un exposé schématique de la conception de la liberté telle qu'elle est présentée dans la tradition libérale.

C'est cette conception de la liberté qui inspire, à son tour, la conception tout aussi libérale du marché que nous discuterons en détail dans la suite de notre exposé⁽⁴⁾. Cette conception libérale du

(4) Voir *infra*, II^e partie, chapitres 1 et 2.

marché donne son inspiration fondamentale aux deux chapitres centraux du rapport : au chapitre 5, intitulé « Concevoir les réformes » (pp. 78-86), et au chapitre 6, intitulé « Un nouvel ordre humain » (pp. 87-96). Le thème de la « main invisible » – cher à A. Smith – est repris p. 78, où est rappelée avec ferveur « la théorie sur le rôle de l'État le plus couramment acceptée de nos jours, à savoir que l'État devrait favoriser le développement plutôt que de tenter lui-même d'assurer le développement par le biais des entreprises du secteur public ou la fourniture directe des services sociaux » (p. 78). Révélant une perception assez particulière des réalités du Tiers-Monde, le rapport affirme encore que « les individus sont généralement les meilleurs défenseurs de leurs propres intérêts, *si* toutefois on leur permet d'exercer ce rôle » (p. 79 ; souligné dans le texte).

La stratégie pour « un nouvel ordre humain » fait aussi la place belle au marché libéral. « L'une des questions essentielles à résoudre lors de l'élaboration de cette stratégie [de développement] est le rôle du marché. Les gouvernements reconnaissent de plus en plus qu'un certain nombre d'activités devraient être laissées au secteur privé et qu'ils devraient s'en retirer » (p. 88). Quant aux pays industrialisés, « ils ont pour tâche d'aider à stimuler le commerce mondial et la croissance économique, à amener la paix et la stabilité dans le monde et à protéger l'environnement – ce qui contribuera à éviter la migration des populations à la recherche d'une meilleure situation économique » (p. 89).

Selon le rapport, les pays industrialisés sont donc fondés, en raison de leurs richesses, à se poser en gendarmes du monde et à contenir la poussée migratoire de la population croissante du Tiers-Monde. Le nouvel ordre international humain, que vante le rapport, « reconnaîtrait que nous appartenons tous à une même communauté vivant sur une planète de plus en plus peuplée ». Et le texte que nous venons de citer enchaîne : « *Cette interdépendance implique plus que des liens économiques. Les dangers qui menacent notre environnement ne respectent pas les frontières nationales, et la pauvreté est la force motrice qui se cache derrière la plupart de ces dangers* » (p. 89 ; nous soulignons).

La magnitude de ce danger caché est du reste précisée : « L'équilibre démographique de la planète se modifie rapidement.

Le pourcentage de la population mondiale vivant dans le Sud devrait atteindre 84 % en 2025, alors qu'il n'était que de 68 % en 1960 ». Et le rapport ajoute avec une candeur désarmante : « Parmi les bébés nés l'an dernier [en 1990], 93 % sont nés dans le Tiers-Monde » (p. 91)⁽⁵⁾.

Dans une publication qui doit sacrifier aux prétentions diplomatiques, il est impossible d'être plus clair et plus explicite. Le message est d'une limpidité cristalline : le peuplement croissant de la planète, dû à la poussée démographique des pauvres, met en danger la sécurité mondiale, dont les pays industrialisés ont besoin, et qu'ils s'estiment par conséquent fondés à garantir, pour que puisse fonctionner librement le marché.

Nous discuterons en détail cette vision typiquement libérale et *globaliste* du marché. Bornons-nous, pour le moment, à un constat lapidaire qui semble n'avoir pas été pris suffisamment en compte par les auteurs du rapport : le drame des pauvres, c'est qu'ils ne sont pas partie prenante dans le marché ; le grand problème du sous-développement, c'est l'inexistence d'un marché authentique...

Un dossier du FNUAP sur la population mondiale

Le troisième document retiendra davantage notre attention. Il s'agit du rapport rendu public le 13 mai 1991 par le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP)⁽⁶⁾. Ce rapport est consacré à l'« état de la population mondiale ».

(5) Cf. ci-dessus, p. 64 s.

(6) Préparé par le Dr Nafis SADIK (éd.), le rapport sur l'*État de la population mondiale. 1991*, est publié par le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), New York, 1991. Ce rapport est présenté dans une farde luxueuse qui contient également des résumés, flashes, documents et photos à l'usage des journalistes. Ce dossier, distribué gratuitement, est destiné à une très large divulgation dans le grand public. Sur la dernière page de la couverture figure une photo de l'équipe nationale de football du Cameroun, qui affirme : « Grâce à la planification familiale ils sont tous gagnants : pères, mères, enfants ». Selon un procédé éprouvé, la compétence sportive de ces joueurs est transférée aux questions démographiques qui ne sont pas de leur ressort,

Deux discours entrelacés

Ce dossier nous assure que la population mondiale compte 5,4 milliards d'hommes ; qu'elle sera de 6,4 milliards en 2001 et de 8,5 milliards en 2025. Il y est affirmé que « la communauté internationale est unanime pour reconnaître qu'un meilleur équilibre de la croissance et de la répartition de la population fait partie intégrante d'une stratégie pour la survie et le développement » (p. 6). Les objectifs à rechercher ont été arrêtés en 1989 lors du Forum international (supposé connu) sur la population au XXI^e siècle, rassemblant des participants de soixante-dix-neuf pays. Cette assemblée a adopté la Déclaration d'Amsterdam, qui s'inquiète « de la croissance rapide de la population mondiale, particulièrement dans les pays en développement » (p. 6). Cette déclaration a, « depuis, été entérinée par l'Assemblée générale des Nations unies et par la stratégie internationale du développement pour la quatrième décennie des Nations unies pour le développement » (p. 6). C'est dans le même climat que s'est déroulé, en septembre 1990, le Sommet mondial pour les enfants (p. 10). Les rédacteurs indiquent en outre que c'est le plan d'action mondiale sur la population, défini à Bucarest en 1974, « qui guide encore l'action internationale » (p. 4) (7).

Comme toujours, deux discours s'entrelacent, « justifiant » la planification familiale : l'un au titre d'un « besoin personnel » (pp. 7 et s.) ; l'autre au titre d'une nécessité démographique (pp. 6 *sqq.*). Ce discours-ci est malthusien ; ce discours-là est néo-malthusien.

et les supporteurs sont soumis à un conditionnement de façon à associer joueurs de football et planificateurs familiaux. Voir les critiques adressées à ce rapport sous le titre « Un rapport démographique de l'ONU contesté » par Jean LEGRAND, dans *Europe today* (Bruxelles), n° 76, 17 juin 1991, pp. 3 et s. – L'ouvrage le plus révélateur publié par le FNUAP est *l'Inventory of Population Projects in developing Countries Around the World*, dont la dernière édition, publiée à New York en 1993, comporte 730 pp.

(7) L'importance des dossiers que nous présentons et discutons ici a été mise en évidence par des événements internationaux récents : la Conférence de Río sur le milieu ambiant et le développement (1992), l'Année de la famille (1994) ; la Conférence mondiale du Caire sur la population (1994) ; la Conférence mondiale de Beijing sur la Femme (1995).

La première « justification » fait valoir le droit à la planification familiale (pp. 12-21); il y est fait état de considérations concernant la femme, les enfants, l'éducation, la religion, etc. Toutefois, malgré la place faite à la « justification » pour « besoin personnel », c'est la seconde « justification » qui est la plus importante. « La multiplication des services de planification familiale est [...] devenue un objectif prioritaire des programmes internationaux de développement, aussi bien comme une fin en soi que pour promouvoir d'autres finalités de développement » (p. 6).

La recherche de ces objectifs coïncide avec la mise au point d'un « programme efficace » (pp. 22-33). Ce programme fera appel aux autorités politiques, nationales et internationales, aux organisations non gouvernementales, aux médias, aux hommes, aux entreprises pharmaceutiques, etc. Mais il faudra surtout « offrir un large choix de méthodes contraceptives » (p. 30), chimiques, mécaniques ou chirurgicales; de méthodes naturelles, il n'est pas question. Consacré au « dernier-né des contraceptifs », un encadré nous apprend que « l'industrie pharmaceutique estime à 200 millions de dollars le coût de la mise sur le marché d'un seul nouveau produit » (p. 31). En l'occurrence, le FNUAP – comme du reste l'OMS – vante les mérites du « Norplant », « système d'implant contraceptif sous-dermal ». Et de constater que « dans le monde entier, les femmes se réjouissent de la mise au point du Norplant » (p. 31). Le RU 486 n'est guère mentionné, mais il y est fait allusion, par exemple lorsque sont évoquées « de nouvelles approches à la contraception post-coïtale » (p. 32).

Ce qui est *visé* est expliqué avec clarté: « Les objectifs pour l'an 2000 sont réalistes. Ils sont à notre portée, mais seulement si, au cours des dix prochaines années, des services modernes et librement acceptés de planification familiale atteignent près de 1, 5 milliard de personnes dans les pays en développement. À cet effet, il faudra qu'au cours des dix prochaines années plus de 2 milliards de personnes commencent à planifier leur famille ou se tournent vers des méthodes de contraception plus efficaces. Exprimé en pourcentage, l'objectif est modeste, puisqu'il s'agit de passer d'un taux actuel d'emploi de contraceptifs de 51 % à un taux de 59 % d'ici à la fin du siècle. Néanmoins, dans l'ensemble, il exige que

le nombre des couples ayant recours à la planification familiale augmente de 50 %, passant de 381 millions en 1990 à 567 millions à la fin du siècle » (p. 1). Pendant la même période, et toujours dans les pays en développement, « le taux global de fécondité – un indice synthétique du nombre moyen de naissances par femme [mariée en âge de procréer] – [qui] est maintenant d'environ 3,8 » devra être ramené à 3,3 (pp. 6 et 43). Différentes recommandations sont proposées pour que ces objectifs puissent être atteints. Les gouvernements, en particulier, devraient « éliminer les législations et les pratiques discriminatoires à l'égard des femmes et des filles ou qui restreignent leurs droits » (p. 43).

Ce que signifie le mot « doubler »

Le rapport du FNUAP sur l'*État de la population mondiale* est surtout un plaidoyer en vue de renforcer le financement des programmes de planification familiale. Cet appel montre combien des organisations de ce genre sont sensibles aux coupes opérées par les présidents Reagan et Bush dans les contributions gouvernementales à des organismes soupçonnés de favoriser l'avortement⁽⁸⁾.

Le niveau actuel des ressources consacrées annuellement à la planification familiale se situe entre 4 et 4,5 milliards de dollars (p. 38). Or, toujours d'après le rapport, « les estimations concernant le coût des programmes de population indiquent qu'il faudra probablement doubler les dépenses annuelles pour les porter à 9 milliards de dollars d'ici à la fin de la décennie. La moitié de ces fonds serait fourni par les organisations internationales et les programmes d'aide bilatérale. La part du FNUAP, en sa qualité de principal réseau de financement international, devrait s'élever à 1 milliard de dollars » (p. 10). Il est précisé dès le début que « la réalisation des objectifs fixés pour l'an 2000 entraînera un coût global – pour les gouvernements, les utilisateurs de contraceptifs et la communauté internatio-

⁽⁸⁾ Le rapport de la FNUAP, dont nous parlons, ne donne pas de détail sur l'origine et l'importance des fonds. L'« effet Reagan » apparaît bien dans le rapport de l'OMS (cité *infra*, pp. 76, n. 11), spécialement p. 130, tableau 1 et pp. 128.

nale – d'environ 9 milliards de dollars *par an d'ici à la fin du siècle* » (p. 1 ; nous soulignons).

On nous dit aussi qu'« actuellement, les pays en développement supportent probablement les deux tiers des dépenses totales, soit quelque 3,5 milliards de dollars, alors que l'aide extérieure fournit 675 millions de dollars par an » (p. 38). Toujours « actuellement, dix pays fournissent environ 95 % de toute l'aide internationale en matière de population » (p. 39). Parmi ces dix pays figurent les États-Unis (10 % des fonds), l'Allemagne, le Canada, le Danemark, la Finlande, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède. « L'aide internationale pour les activités en matière de population, toutes sources confondues, y compris la Banque mondiale, s'élevait en 1988 à 675 millions de dollars » (p. 39).

Cependant, que signifie « doubler les ressources » d'ici à l'an 2000 ? Cela signifie d'abord une augmentation des ressources extérieures apportées au programme. À côté de divers pays – dont la Finlande (p. 40), d'où vient curieusement le Norplant (p. 31) – qui ont déjà annoncé des augmentations de leur aide financière, « la Banque mondiale et d'autres institutions de prêt seraient disposées à porter leurs contributions à 500 millions de dollars d'ici à l'an 2000 ». Quant au FNUAP lui-même, il « espère disposer d'un budget de 500 millions de dollars d'ici à 1994, et de 1 milliard de dollars en l'an 2000, contre 212 millions en 1990 » (pp. 4, 40). Ce milliard, dont le versement est prévu par le FNUAP, sera compris dans les 4,5 milliards de l'aide internationale totale prévue.

Cela signifie en outre et surtout qu'en matière de planification familiale, les pays en développement se trouveront dans une situation bien pire que celle qui est déjà la leur. Maniant l'euphémisme, le rapport dit qu'actuellement, dans ces régions, « les investissements en faveur de la population augmentent et les pays en développement prennent en charge une proportion accrue des coûts » (p. 38). En clair, cela signifie que les pays en développement sont victimes d'un malheur effroyable parce qu'ils ont été amenés à financer eux-mêmes largement les campagnes de contraception, de « contragestion » (c'est-à-dire d'avortement précoce)⁽⁹⁾ et de

(9) Le mot « contragestif » mime le mot « contraceptif ». Voir É.-É. BAULIEU,

stérilisation menées chez eux... Intervenant eux-mêmes à concurrence de 3,5 milliards de dollars sur un total actuel de 4 ou 4,5 milliards, ces pays supportent non les deux tiers, mais près de 80 % des coûts.

Cependant, l'accroissement de l'intervention extérieure, recommandée par le FNUAP, va encore *aggraver* ce malheur. En effet, en matière de politique de contention démographique, l'emprise des pays riches sur les pays pauvres se fait déjà selon deux grandes modalités. Cette action est indirecte, en ce sens que – sans parler de la corruption – les pays riches ont de puissants moyens de pression sur les décideurs des pays pauvres. Cette action est aussi directe, par apport de ressources extérieures s'élevant, en 1988, à 675 millions de dollars.

Ce que signifie le rapport, c'est qu'aux yeux des pays riches, les pays pauvres ne vont pas assez vite dans leurs campagnes, et les pays riches en tirent argument pour « justifier » l'accroissement de leur intervention. Ainsi que nous le verrons dans un instant, celle-ci « devra être » multipliée par un coefficient 6 ! La sécurité et la survie exigent – argumente-t-on – cette intervention et la rendent urgente !

En tout état de cause, que ces campagnes viennent de l'intérieur ou de l'extérieur, elles sont tout aussi inadmissibles dans l'un et l'autre cas. Cependant, ce dont ne semblent pas se rendre compte les milieux occidentaux riches, c'est que, venant de l'extérieur, leur intervention renforcée va éveiller, chez les pauvres, en même temps que la perception de la domination dont leurs nations sont victimes, une vive conscience de leur dignité humiliée. Ceci requiert une explicitation.

Vers la « dépendance démographique » du Tiers-Monde

L'élément nouveau qui n'est pas explicité dans le dossier, c'est que les prochaines années mettront ces pays en « dépendance démographique » structurelle vis-à-vis de ceux qui, de l'extérieur, financent les campagnes de planification familiale. C'est ce que l'on perçoit bien si l'on suit attentivement ce qui est dit dans le dossier.

Génération pilule, Paris, Éd. O. Jacob, 1990, pp. 112 s., 181, 196, 198 s., 203 ; 285.

Le rapport dit en effet que les gouvernements des pays en développement apporteront encore, en l'an 2000, une contribution annuelle de 3,5 milliards de dollars (pp. 40, 44). On prévoit donc que cette contribution sera constante, qu'elle restera à son niveau actuel, puisqu'elle correspond à celle qui est supportée actuellement (p. 38). À cette contribution viennent s'ajouter 500 millions de dollars provenant des consommateurs de contraceptifs, mais on prévoit que les dépenses du « secteur privé », c'est-à-dire concrètement des consommateurs de contraceptifs, passeront de 500 millions actuels à 1 milliard de dollars en l'an 2000.

Ce qui est surtout stupéfiant, et que le rapport se garde bien de souligner, c'est que l'aide internationale (p. 41), plus précisément l'*aide extérieure annuelle aux pays en développement* (p. 38), *passera de 675 millions à 4,5 milliards*. Et dans les dix prochaines années, cette « aide » deviendra donc six fois plus importante que ce qu'elle était en 1990. Elle sera égale aux contributions cumulées des gouvernements du Tiers-Monde (3,5 milliards) et du « secteur privé » (p. 40) ou des « utilisateurs dans les pays en développement » (p. 44) (1 milliard). L'impact inévitablement violent de cette aide renforcera de façon inquiétante le contrôle *direct* qu'exercent déjà les fournisseurs d'« aide » sur les populations ciblées.

Ainsi, quand le rapport dit que « le coût des programmes démographiques » ou « des dépenses annuelles » (p. 10) passera de 4,5 en 1990 à 9 milliards de dollars en l'an 2000, il semble affirmer tout simplement que le coût des programmes doublera (pp. 1, 38, 40, 44). En réalité, cette affirmation occulte d'autres faits, sur lesquels le rapport est d'une discrétion suspecte. *Cette affirmation dissimule une décision de nature politique*. Le rapport signifie que les fournisseurs d'aide extérieure ont modifié unilatéralement leur contribution à la planification familiale dans le Tiers-Monde. Modification *quantitative* extrêmement importante, puisque leur aide n'est pas doublée mais multipliée par six ! Modification *qualitative* aussi en ce sens qu'en raison même de son volume, cette aide sextuplée annonce que les pauvres – qu'il s'agisse de pays ou de couples – risquent d'être bientôt *dessaisis* par les riches de toute autonomie et de toute liberté dans la maîtrise de leur fécondité.

Un rapport de l'OMS sur la reproduction humaine

Pour atteindre les objectifs qu'ils recherchent, les promoteurs de l'endigement démographique doivent disposer, ainsi qu'on l'a vu, d'un « large choix de méthodes contraceptives »⁽¹⁰⁾. La panoplie de ces méthodes – chimiques, chirurgicales, mécaniques, etc. – est exposée et discutée dans un rapport spécialisé de l'OMS, paru en 1990⁽¹¹⁾. Dans cet ouvrage apparaît clairement l'implication directe de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans les campagnes de planification familiale à échelle mondiale.

L'« acceptabilité » des programmes

On apprend dans ce rapport que le programme de recherche sur la reproduction humaine a disposé d'un financement direct de 43,4 millions de dollars pour la période 1988-1989 (p. 3). Il est signalé que « l'avortement provoqué est une des plus vieilles méthodes de contrôle de la fertilité. On estime que chaque année de 50 à 60 millions de femmes cherchent à mettre fin à une grossesse non désirée » (pp. 49, 58).

Le mot-clé du rapport est, l'*acceptabilité*; le thème revient à de nombreuses reprises (par exemple pp. 19, 24, 27, 29, 36, 51, 53, 56, 71, 72, 98, 109). Comme les utilisatrices potentielles de la panoplie contraceptive et contragestive ne sont généralement pas malades, il faut leur faire accepter les procédés mis au point et divulgués sous l'égide de l'OMS. Il faut même que tel vaccin soit présenté dans un emballage attrayant (p. 28) pour appâter les consommatrices. Ce souci de « l'acceptabilité » joint à une présentation agréable s'explique surtout par le fait que les produits

(10) Cf. *supra*, p. 71; voir aussi à la p. 87 du rapport cité à la note suivante.

(11) Voir WORLD HEALTH ORGANIZATION, *Research in Human Reproduction. Biennial Report 1988-1989*, Genève, Éd. WHO, 1990; c'est à ce rapport que nous renvoyons. On peut aussi se reporter aux rapports précédents, et notamment à celui de l'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ, *Onzième rapport annuel. Programme spécial de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine*, Genève, Éd. OMS, 1982. Voir aussi les références *infra*, p. 231, n. 11.

sont appelés à une divulgation à très large échelle. Il ressort de l'ensemble du rapport que cette divulgation doit viser spécialement le Tiers-Monde; la façon de s'y prendre pour faire accepter la contraception dans les pays en développement est d'ailleurs soigneusement exposée (pp. 56 et s.).

Quelques points méritent d'être relevés dans ce rapport. Tout d'abord, il y est question d'avortement. Nous savons déjà que, d'après ce dossier, il y en aurait entre 50 et 60 millions par an dans le monde, dont 30 à 40 millions dans les pays où l'avortement est légalisé (pp. 49, 58). Bien entendu, on affirme que « l'avortement provoqué n'est pas une méthode de planification familiale » (p. 37). On constate toutefois aussi « une tendance qui dure depuis longtemps et qui s'étend à l'échelle mondiale en faveur de la libéralisation des lois concernant l'avortement » (p. 36). Le rapport regrette d'ailleurs que trop de femmes n'aient pas accès à « une contraception efficace et à l'avortement sûr⁽¹²⁾ » (p. 75). Le programme de l'OMS, dans la définition duquel intervient l'IPPF (pp. 77 et 117), s'est donc préoccupé de ce problème⁽¹³⁾. « Dans beaucoup de cas, le fait de mettre un terme à une grossesse est associé à des risques significatifs pour la femme. Le programme a conduit la recherche sur la sécurité et l'efficacité de procédés médicaux mettant un terme à la grossesse, comme alternatives aux interventions chirurgicales aujourd'hui utilisées » (p. 78). Avant ces « procédés médicaux » mis au point par les laboratoires Schering (les ZK 98-734 et 98-299) (p. 38), figure, parmi ces « alternatives », le fameux RU 486, auquel il est fait référence ou allusion à plusieurs reprises (pp. 4, 25, 38-40, etc.). L'avortement, assure l'OMS, n'est pas une méthode de limitation de la natalité, mais le RU 486 – dont l'efficacité abortive est célébrée partout – peut être utilisé à cet effet ! Le lecteur appréciera. Il est même signalé que durant

(12) Sur le lien entre avortement et baisse du taux de fécondité, voir notre ouvrage *L'enjeu politique de l'avortement*, pp. 136 et s.

(13) L'International Planned Parenthood Federation (IPPF), dont le siège est à Londres, regroupe des associations militant pour le planning familial. Voir, par exemple, *L'IPPF à l'œuvre*, rapport publié par le Bureau international de l'IPPF, Londres, 1982. Voir aussi *infra*, p. 88s., n. 29.

la première année où il fut disponible en France, ce produit a été responsable de quelque 40 000 avortements précoces, « ce qui représente environ un tiers du total des avortements opérés en France en un an » (p. 38).

Cette incohérence entre les positions déclarées concernant l'avortement, d'une part, de nouveaux produits chimiques « alternatifs », d'autre part, n'est qu'apparente. En effet, dans l'approche qui prédominait jusqu'à il y a une quinzaine d'années, il était admis que la « pilule » alors classique avait un effet contraceptif ; elle prévenait la conception ; elle n'entraînait pas l'avortement. Bien entendu, cela laissait ouverte une autre question : celle de savoir si le comportement contraceptif ne conduisait pas au comportement abortif⁽¹⁴⁾.

La nouveauté qui apparaît dans les recherches exposées dans le rapport de l'OMS, c'est que, sans parler du DIU (stérilet) (pp. 25 et s., et 47), beaucoup de pilules actuelles ont la capacité de produire trois effets distincts. Le premier est *contraceptif*, c'est-à-dire qu'il prévient la fécondation. Le second est un effet de *barrage* : en modifiant la composition du mucus cervical, la substance « contraceptive » empêche les spermatozoïdes de passer dans l'utérus et dans la trompe pour y rencontrer l'ovule. Le troisième est *antinidatoire* (ou « contragestif »), c'est-à-dire qu'il provoque un avortement précoce.

Les deux premiers effets sont *préventifs* ; ils s'exercent a priori ; ils empêchent qu'un être soit conçu. Le troisième est *consécutif* ; il s'exerce a posteriori ; il détruit l'être conçu. Mais, pour des raisons physiologiques évidentes, un seul de ces effets est produit. Tantôt la pilule agit a priori ; tantôt elle agit a posteriori. Ou bien la conception n'a pas eu lieu, et l'effet est préventif ; ou bien la conception a eu lieu, et l'effet est antinidatoire ou « contragestif ». Toutefois, quel que soit le cas, on n'a pas le moyen de savoir exactement ce qui se passe. Il peut même arriver qu'une drogue provoque une *simulation* de la « menstruation normale » (pp. 19, 21, 53) : on fait même mentir la physiologie !

(14) C'est en ce sens que va notamment la réflexion de Pierre SIMON, dans *De la vie avant toute chose*, Paris, Éd. Mazarine, 1979, pp. 96 ss. Nous examinons ce problème dans *L'enjeu politique de l'avortement*, pp. 81 et s.

Il en résulte, du point de vue moral, que la femme, ne sachant jamais vraiment où elle en est, se trouve totalement dépossédée de toute responsabilité morale, tant vis-à-vis de l'enfant qu'elle a pu concevoir que vis-à-vis de son partenaire. L'efficacité totale jointe à l'ignorance totale dans laquelle elle est tenue signale sa totale aliénation : elle est l'objet d'un processus chimique déterminé, impitoyable.

En somme, le rapport de l'OMS soulève d'inquiétantes questions au niveau de la cohérence. Il entrelace deux types de discours. D'une part, sans doute dans l'espoir de désarmer les adversaires de l'avortement, il affirme que celui-ci « ne peut être envisagé comme une méthode de régulation des naissances », d'autre part, l'institution cautionne des pilules produisant cet effet⁽¹⁵⁾.

Plus récemment enfin, l'OMS a rendu compte des recherches menées, dans le cadre de son programme, en vue de la mise au point des vaccins antigrossesse, dont la divulgation a déjà été dénoncée aux Philippines, en Tanzanie, au Mexique, au Nicaragua⁽¹⁶⁾.

Impliquer davantage les pays concernés

Une troisième observation s'impose ; elle concerne les agents de ces campagnes. Citant les conclusions d'un groupe d'experts qui a procédé à une « évaluation de l'impact externe du programme », le rapport affirme : « Pour le développement futur du Programme, le groupe d'experts considère que les pays en développement devraient être davantage impliqués dans la coopération d'institutions de recherche avec des industries pharmaceutiques et avec le service compétent en matière de programme national de

(15) Sur le rôle de l'OMS dans la mise au point du RU 486, voir É.-É. BAULIEU. *Génération pilule*, Paris, cité p. 73, n. 9.

(16) Voir *Challenges in Reproductive Health Research. Biennial Report 1992-1993*, World Health Organization, Genève, 1994 ; voir spécialement pp. 43, 67, 71 s., 124-128. Sur ces vaccins, voir la bibliographie publiée dans le *British Medical Bulletin*, n° 49, 1, 1993, pp. 88-99.

reproduction humaine, cela pour tester et commercialiser (*marketing*) les produits contraceptifs manufacturés sur place. Cela requerra également une décision gouvernementale concernant le renforcement de l'industrie pharmaceutique dans les pays en développement et le développement de la chimie analytique et du contrôle de qualité des produits contraceptifs » (p. 86). Plusieurs précisions sont données sur la façon concrète d'organiser ces objectifs de recherche (pp. 12 et s.). L'indispensable touche écologique est même présente. On ne s'inquiète pas du gavage hormonal de la femme, mais on essaiera « de protéger les animaux contre des expérimentations inutiles » (p. 13).

En résumé, l'OMS a compris que, pour mener à bien son dessein, il lui est indispensable de pouvoir compter sur des gens qui sont sur place. C'est là qu'il faut trouver des chercheurs (p. 89), consulter des hommes politiquement influents (p. 91), tout en ménageant les sensibilités religieuses (pp. 87, 107). Il faut aussi apprivoiser les communautés dans lesquelles on compte agir (p. 56). Enfin, faisant allusion aux campagnes menées contre le RU 486 dans les pays développés, le rapport rappelle la redoutable efficacité du boycott, menace qui pèse toujours sur certains produits (p. 17).

Deux présupposés communs aux trois documents

On remarquera que deux présupposés sous-tendent les trois documents que nous venons d'examiner ; aucun de ces présupposés n'est jamais discuté le moins du monde. Ils sont censés s'imposer comme des axiomes.

Le premier de ces axiomes considère que le comportement sexuel de l'homme n'est soumis à aucune contrainte morale quelle qu'elle soit, ni avant, ni après le mariage. Tous les autres domaines de l'agir humain sont soumis à une discipline, à des codes de conduite. Seule exception : le comportement sexuel. Face au sexe, le comportement de l'individu humain n'est pas vraiment disciplinable ni responsable. Alors, pour parer aux inconvénients qui peuvent résulter de cette conduite débridée, il faut des produits ou des procédés soumis à des critères exclusifs d'utilité et d'efficacité totale.

Le deuxième axiome voit dans « la contraception, la pièce centrale du puzzle du développement »⁽¹⁷⁾. C'est ce qui « justifie », dit-on, la mise en œuvre de tous les moyens de contention que l'on sait et « par conséquent » leur « moralité ». Il est considéré comme d'une évidence aveuglante qu'il y a trop d'hommes sur terre, trop d'hommes dans le Tiers-Monde, que la situation va s'aggraver dans les pays pauvres et qu'il en résultera des conséquences néfastes pour toute l'humanité.

Le premier axiome est surtout perceptible dans le rapport de l'OMS, alors que le deuxième est surtout apparent dans le rapport du FNUAP. Le rapport du FNUAP et celui de l'OMS évitent de sombrer dans le pathos. Mais, au-delà de la froide « objectivité scientifique », se reconnaissent sans peine les traits caractéristiques de ce que nous avons appelé « l'idéologie de la sécurité démographique »⁽¹⁸⁾.

L'ONU : des abus de pouvoir caractérisés

Au terme de l'examen qui précède, une conclusion d'ensemble s'impose à nous : les trois institutions spécialisées de l'ONU s'emploient à divulguer une stratégie de la peur. Elles se sont évidemment *concertées en vue de se répartir les tâches*. Au PNUD échoit la responsabilité de définir le *but à rechercher* : c'est le marché mondial cautionné par la Banque mondiale et garant d'un nouvel ordre humain. Au FNUAP, il appartient de définir les *méthodes* à mettre en œuvre pour atteindre ce but ; au premier rang de ces méthodes apparaît la planification démographique généralisée. Quant à l'OMS, il lui incombe de mettre au point les *produits* qui permettront la divulgation universelle de la contraception et de la « contragestion ». Mais voyons les choses de plus près⁽¹⁹⁾.

(17) Cf. Document n° 10 du rapport du FNUAP.

(18) Voir à ce sujet notre ouvrage *L'enjeu politique de l'avortement*, pp. 157-176.

(19) On pourra approfondir l'examen critique que nous allons entreprendre ici en se reportant, entre autres, à Betsy HARTMANN, *Reproductive Rights and Wrongs. The*

Des données tendancieuses et suspectes

Tout d'abord, on est surpris de constater que le FNUAP veut renforcer et orchestrer la campagne mondiale pour la contention démographique, alors que cette institution cite elle-même, et à plusieurs reprises, les conclusions de la FAO, selon lesquelles il y a assez d'aliments dans le monde ⁽²⁰⁾ !

Une observation semblable doit être faite à propos de l'espérance de vie. Malgré les données préoccupantes que nous avons citées plus haut, force est de reconnaître que jamais dans l'histoire de l'humanité l'espérance de vie à la naissance n'a été aussi élevée, ni dans les pays développés, ni dans les pays en développement. Or comment douter qu'il s'agisse là du meilleur indice global concernant la qualité de la vie humaine ? Or si cette augmentation de l'espérance de vie apparaît clairement dans les statistiques de nos diverses institutions, celles-ci ne semblent pas y prêter l'attention qu'elles méritent ⁽²¹⁾.

On finit cependant par être confronté à une question de fond : les statistiques de ces institutions sont-elles honnêtes ? Sont-elles

Global Politics of Population Control & Contraceptive Choice, New York, Harper & Row, 1987 ; Germaine GREER, *Sexe et destinée*, Paris, Éd. Grasset, 1986, spécialement les chapitres 11 à 14 ; Michael COOK (éd.), *The New Imperialism. World Population and the Cairo Conference*, Crows Nest (Australie), Little Hills Press, 1994. La voix du Tiers-Monde s'exprime notamment dans M.C. ASUZU (éd.), *Family Planning, Birth Control and Western Imperialism*, University of Ibadan (Nigeria), 1992.

⁽²⁰⁾ Cette affirmation apparaît, par exemple, à plusieurs reprises dans l'*Estado de la población mundial*. 1990, notamment pp. 2, 3, 7 et s., 9, 11, 15, etc. Voici par exemple ce qui est dit à la p. 8 de ce rapport : « À l'échelle mondiale, il ne paraît pas y avoir manque de terres théoriquement aptes à la production d'aliments, y compris pour une population finale stabilisée à 14 000 millions d'habitants. L'étude de la FAO/FNUAP de 1982 sur la capacité de sustentation démographique, qui continue à être unique en son genre jusqu'à présent, a estimé que les terres des pays en développement – à l'exclusion de la Chine – seraient capables en théorie d'alimenter à elles seules une population de 33 000 millions d'habitants. »

⁽²¹⁾ Cf. par exemple, FNUAP, *Estado de la población mundial*. 1990, p. 3 ; BANQUE MONDIALE, *Rapport sur le développement dans le monde 1991, passim*.

fiables ? Ces données ne sont-elles pas tendancieuses ou trafiquées de façon que l'on puisse les invoquer précisément pour « justifier » les politiques de « monitoring » démographique ?

Telles qu'elles sont définies, il n'est pas exclu que les politiques démographiques commandent une certaine manière de recueillir les données, de les traiter, de les présenter. Le processus normalement attendu serait ainsi inversé : on n'aurait pas d'abord des données fiables éclairant les décisions politiques, mais des programmes d'endiguement de la population « légitimés » par des données suspectes.

La question ici soulevée est d'autant plus cruciale que les grandes institutions internationales se sont arrogé un quasi monopole en matière de connaissances démographiques. Par la mise au point d'un ingénieux réseau mondial, ces institutions, disposant à leur gré de moyens exceptionnels, peuvent s'assurer les services de démographes de qualité, dont la liberté de recherche et d'expression, ainsi que l'indépendance d'esprit, risquent d'être hypothéquées. Il est donc urgent que des démographes non compromis avec le système s'organisent pour procéder scientifiquement à un examen critique des données couramment imposées et admises, et des politiques qu'on échafaude sur cette base⁽²²⁾.

Mais de nos analyses, et en particulier de l'examen du rapport du FNUAP, se dégagent en outre plusieurs autres conclusions de grande importance.

Une autorité usurpée

On est d'abord frappé de voir ces institutions définir des politiques démographiques, créer des moyens pour les exécuter, distribuer ces moyens à échelle internationale, s'assurer le concours d'organisations scientifiques et commerciales, collecter enfin des fonds auprès des pouvoirs publics et d'organismes privés pour arriver à ces fins.

(22) Ce travail de démystification a été repris par Franco BANDINI sous le titre « Errore di demografia », dans *Il Sabato* (Milan) du 6 juillet 1991, pp. 41-42.

D'où la question : À quel titre et de quelle autorité le PNUD, le FNUAP, l'OMS et d'autres organisations comme l'UNICEF⁽²³⁾ (que cite le rapport du FNUAP) s'arrogent-elles le droit de procéder de la sorte⁽²⁴⁾ ?

La réponse à cette question découle de la nature même de l'Organisation des Nations unies et nous amène à nous demander si nous ne sommes pas purement et simplement devant *un cas typique d'abus de pouvoir*. En réalité, sur le point que nous examinons, le PNUD, le FNUAP, l'OMS – et sans doute les autres organisations recherchant « une série d'objectifs communs » – se prévalent de l'autorité morale de l'ONU et en usurpent le prestige. Ces institutions procèdent *comme si* elles avaient reçu un mandat de l'ONU en vue de ces actions. Or *l'ONU elle-même n'a nulle compétence pour conférer un tel mandat à une quelconque de ses institutions*. Les délégués qui siègent à l'ONU y représentent des États souverains ; ils ne sont nullement titulaires d'un mandat représentatif qui leur serait conféré par la communauté humaine, un peu à la façon dont, dans un État démocratique, les parlementaires sont censés représenter la Nation. L'ONU est une assemblée constituée par des États membres.

L'ONU : interétatique, non supraétatique

Fondée par des gouvernements, ne réunissant que des États, l'ONU est, pour ce motif obvie, un organisme *interétatique et non supraétatique* qui n'a, par exemple, pas le droit de signer des traités. Or par les politiques démographiques qu'elles promeuvent, des institutions comme le FNUAP, l'OMS et d'autres poussent l'ONU à prendre un virage dangereux sur le plan du droit et de la politique internationale. Si l'ONU ne veille pas à défendre elle-même son identité, *elle risque de changer de nature*. En effet, les politiques

(23) L'UNICEF s'occupe du volet « éducatif » de ces politiques. Cet aspect de son activité est encore rappelé dans le dépliant intitulé *Un seul monde*, largement divulgué en juin 1991 à Bruxelles par cette institution spécialisée.

(24) Notons au passage que, toutes proportions gardées, des questions analogues se posent déjà, dans les mêmes domaines, au niveau de la Communauté européenne.

démographiques mises en œuvre par les institutions qui dépendent d'elle induisent en elle une mutation d'une extrême gravité. Au mépris du principe de subsidiarité, le PNUD, le FNUAP et l'OMS se comportent *comme si* l'ONU était une organisation *supranationale et supraétatique* – et non interétatique – habilitée à exercer une sorte de souveraineté sur les États particuliers. Ces institutions demandent à l'ONU de cautionner leurs propres abus de pouvoir, mais pour arriver à cette fin, elles doivent pousser l'ONU elle-même à abuser de son pouvoir en dépassant son mandat !

La façon de procéder de ces institutions finit par hypothéquer gravement la légitimité du pouvoir de l'Organisation des Nations unies. L'ONU finit par être manipulée afin de servir de couverture à une minorité technocratique internationale. Par là se confirme ce qu'avait déjà démontré la guerre du Golfe, à savoir que l'ONU peut être instrumentalisée par les plus forts. Au mépris des États souverains qui s'y rassemblent, l'ONU risque de devenir de fait une instance supranationale et supra-étatique dont se serviront les plus forts pour « monitorer »⁽²⁵⁾, c'est-à-dire surveiller, contrôler, planifier la population du globe. Tels n'étaient certes ni l'esprit ni la lettre de la Charte de San Francisco (1945) !

Un rapport comme celui du FNUAP met en évidence le risque que l'ONU soit peu à peu transformée en fer de lance de « l'idéologie de la sécurité démographique, stade totalitaire de l'impérialisme »⁽²⁶⁾. Si l'ONU devait s'engager sur cette voie funeste, elle ruinerait automatiquement tous les espoirs de justice et de paix qui ont été à son origine et d'où elle tire, jusqu'à nouvel ordre, sa raison d'être et sa légitimité. En se laissant manipuler par ses institutions spécialisées, avec lesquelles elle est peut-être de connivence, l'ONU se met peu à peu dans l'impossibilité d'apporter son concours positif à la juste solution des problèmes du développement dans le monde.

(25) Nous faisons ici allusion au *World Population Monitoring 1989*, publié par les Nations unies et cité p. 26, n. 22.

(26) Voir le chapitre 16 de notre ouvrage cité p. 39, n. 22.

Le type de comportement que nous dénonçons ici est typique du pouvoir technocratique qui s'auto-investit d'une mission exorbitante consistant, ni plus ni moins, à définir les intérêts de l'humanité générique. Ce pouvoir a pour objectif de cautionner des politiques de population arrêtées par des institutions qui n'ont aucun droit à prendre des décisions dans ce domaine, moins encore à traduire ces décisions dans la pratique. En réalité, l'attitude de ces institutions est tout à fait inadmissible parce qu'elle s'identifie, dans les faits, à une prise de pouvoir par la force : celle qu'offrent la finance, la science, les médias, les appareils institutionnels.

Cet abus de pouvoir, qui est bénéfique aux plus grandes puissances mondiales, n'affecte pas seulement l'ONU. Il affecte également *d'autres organisations*, comme la Banque mondiale et le FMI, dans la mesure où celles-ci collaborent – ainsi que cela est reconnu explicitement – avec les institutions spécialisées de l'ONU dans la mise en œuvre des politiques démographiques que l'on sait.

Ce même abus de pouvoir affecte également les États particuliers. En effet, les institutions spécialisées – traitant décidément le droit avec la même constante désinvolture – procèdent ici de deux façons. D'une part, disposant de ressources, elles pèsent sur les gouvernements particuliers par le jeu des récompenses et des sanctions. D'autre part, elles empiètent sur la juste souveraineté des États en matraquant les dirigeants à l'aide de publications « scientifiques » destinées à consolider la persuasion déjà opérée en eux ⁽²⁷⁾.

Il restera à ces institutions de tirer argument des subventions octroyées à ces États, et acceptées par eux, pour récuser le reproche d'ingérence qui pourrait être opposé à leur action.

(27) En Belgique, Miet SMET, alors secrétaire d'État à l'environnement, a fait distribuer à tous les parlementaires, en juin 1991, un ouvrage consacré aux menaces que « l'explosion démographique » fait peser sur la planète. Cet ouvrage est édité par Lester R. BROWN et s'intitule *L'État de la planète 1991*, Paris, Éd. Economica, 1991. Sponsorisé par le Rockefeller Trust, ce rapport sur « le nouvel ordre mondial » a bénéficié, pour sa divulgation auprès des mandataires politiques belges, d'une subvention de 300 000 FB (environ 10.000 US \$) offerte par la S. A. ECOVER, dont les lessives lavent plus blanc que blanc. Dans une contribution exempte d'ambiguïté, Jodi L. JACOBSON expose, dans ce volume, comment et pourquoi « Faire face au problème de l'avortement » (pp. 183-213).

Du mal au pire

En résumé, parmi d'autres documents que l'on pourrait examiner, les rapports du FNUAP et de l'OMS manifestent une volonté d'efficacité impitoyable, que potentialise encore une détermination implacable. Un précédent récent nous donne la mesure de ce que peuvent être cette volonté de puissance : il nous a été offert dans la « précision chirurgicale » des bombardements réalisés naguère sur des objectifs irakiens.

Ainsi, dans les cas que nous avons étudiés, il s'agit d'universaliser le passage du mal au pire. Du mal que constituent les campagnes menées par les responsables du Tiers-Monde contre leur propre population, on est pressé de passer à un mal plus grave encore en accroissant l'importance de l'intervention des pays riches. Ces pays ont déjà réussi à persuader les sociétés pauvres qu'elles devaient contribuer elles-mêmes à leur propre mutilation, et on assure qu'elles interviennent à concurrence de 80 % dans les frais de cette opération. Aujourd'hui cependant, l'impérialisme se surpasse. Les pays riches, devenus *interventionnistes* – comme l'a montré la guerre du Golfe – et *impatiens*, se proposent de procéder eux-mêmes à cette grande entreprise de castration.

Un document secret et révélateur

Finalement, un document secret, réservé à la Maison-Blanche, datant de 1974, mais rendu public en 1989, apporte de précieuses lumières sur tout le dossier que nous avons examiné dans ce chapitre⁽²⁸⁾. Il s'agit d'une étude coordonnée par Henry

(28) Ce document, codé NSSM-200/1974, a pour titre *Implications of Worldwide Population Growth for U.S. Security and Overseas Interests*. Circulant sous diverses présentations, ce texte se trouve dans l'ouvrage violemment antichrétien de Stephen D. MUMFORD, *The Life and Death of NSSM 200*, Center for Research on Population and Security, P.O. Box 13067, Research Triangle Park, North Carolina 27709, 1994, pp. 45-186. – Des thèses semblables à celles du document NSSM-200/1974 sont présentées de façon plus « diplomatique » dans Gerald O. BARNEY, *The Report to the President: Global 2000*, Arlington, Seven Lock Press, 1991 (première édition en 1980); et dans *Changing our Ways*, publié par le Carnegie Endowment for International Peace, Washington, Brookings Institution, 1994.

Kissinger, alors secrétaire d'État du président Gerald Ford. L'année suivante, les États-Unis devaient monter un « bureau pour les affaires de population », organisé lui aussi par H. Kissinger. À la suggestion, notamment, de Z. Brzezinski, les activités de ce bureau devaient être considérées comme de haute priorité.

Ce rapport, actuellement en application par le gouvernement Bush, estime indispensable pour la sécurité des États-Unis, de mettre en œuvre une politique de contrôle démographique dans les pays du Tiers-Monde. Les moyens sont : la contraception chimique, la stérilisation, le DIU, l'avortement, etc. Dans la mise en œuvre de ce programme, treize pays font l'objet d'une attention spéciale en raison de l'importance politique et stratégique qu'ils présentent pour les États-Unis. Ces pays sont le Bangladesh, le Brésil, la Colombie, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Inde, l'Indonésie, le Nigeria, le Mexique, le Pakistan, les Philippines, la Thaïlande et la Turquie. Il est finement relevé aussi que « les États-Unis peuvent aider à minimiser la suspicion de céder à une motivation impérialiste, qui se trouverait à la base de l'appui qu'ils donnent aux activités populationnelles. Il faut pour cela souligner – toujours selon le document – que la position nord-américaine découle, en l'occurrence, de faits comme le droit qu'a l'individu de déterminer librement et de façon responsable, le nombre d'enfants qu'il désire, et le droit fondamental des nations pauvres au développement social et économique ».

Ce document apprend ou confirme plusieurs choses.

D'abord, que ce programme a été lancé en 1965 et qu'il a été soutenu par l'Agence nord-américaine pour le développement international (USAID). L'État nord-américain et l'USAID ont aussi joué un rôle important dans la création du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP). La plupart des recommandations qu'on trouve dans le rapport 1991 du FNUAP, que nous avons analysé, y apparaissent également déjà. L'USAID a en outre aidé des organismes privés à réaliser efficacement leurs programmes de contention démographique. Tel est le cas du Pathfinder Fund et de l'International Planned Parenthood Federation (IPPF)⁽²⁹⁾.

⁽²⁹⁾ Parmi les publications significatives de l'IPPF, citons *Vision 2000. Inverting in the Future*, IPPF, Londres, 1993 ; *Cuarenta Años salvando vidas con planificación*

De là à penser que le gouvernement des États-Unis utiliserait ces divers organismes pour mettre en œuvre son programme de contention démographique, il n'y a qu'un pas, que certains ont déjà franchi. D'autres vont même plus loin : pourquoi, se demandent-ils, les États-Unis n'utiliseraient-ils pas, également, dans le même but, d'autres organismes – tels, par exemple, la Banque mondiale, le PNUD, l'OMS ou même l'ONU – pour mener leur politique dans ce domaine⁽³⁰⁾ ?

Conclusion de la première partie

Au terme de cet examen, quelques conclusions générales se dégagent. Le monde d'aujourd'hui continue à être hanté par la peur. Les hommes sont portés à croire que leur *sécurité* est menacée. La peur caractérise les pauvres comme les riches, les individus comme les nations, le Sud et le Nord, l'Est et l'Ouest. Mauvaise conseillère, la peur vicie les relations entre les hommes et entre les nations. Elle pousse à percevoir l'autre, les autres, comme une menace, comme un ennemi.

Les responsables de l'information, des gouvernements et des organismes politiques, des associations internationales, des institutions culturelles ou religieuses ont le devoir urgent de remettre les choses à leur vraie place et d'empêcher que la méfiance soit

familiar, New York, Federación internacional de planificación de la familia, Región del Hemisfero occidental, 1994; *Informe Anual 1994*, mêmes références.

(30) Pour mettre en perspective les questions que nous touchons ici, on pourra se reporter à James PERLOFF, *The Shadows of Power. The Council on Foreign Relations and the American Decline*, Appleton, Wisconsin, Western Island Publishers, 1990; Williams F. JASPER, *Global Tyranny... Step by Step. The United Nations and the Emerging New World Order*, Appleton, Wisconsin, Western Islands, 1992; Graham HANCOCK, *Lords of Poverty. The Power, Prestige, and Corruption of the International Aid Business*, New York, The Atlantic Monthly Press, 1989. En français, on remarquera, de Jacques PATERNOT, *Le cartel des spoliateurs. Un plan Marshall peut-il sauver le Tiers-Monde ?* Paris, Éd. Criterion, 1992; ainsi que Jean-Christophe RUFIN, *L'Empire et les nouveaux barbares. Rupture Nord-Sud*, Paris, Éd. Jean-Claude Lattès, 1991.

érigée en dogme et commande systématiquement toutes les décisions. Ils ont à rendre possible un avenir de relations équilibrées et justes.

Dans bien des milieux du Tiers-Monde et des pays développés subsiste, et parfois se renforce, la tentation de considérer le *sous-développement comme un phénomène fatal*, définitif et irréversible.

Cette conviction engendre le désespoir chez les peuples pauvres et le cynisme chez les riches. Il est urgent de dénoncer ce déterminisme paralysant, ce fatalisme démobilisateur et nullement fondé. Il faut réaffirmer la prise que l'homme a sur son histoire, sur la société et sur la nature, grâce à son intelligence, sa volonté libre, son imagination créatrice, sa sociabilité.

Aujourd'hui, le *poids de l'opinion publique* est sensiblement plus grand qu'il y a un quart de siècle. Or, même si elle est parfois mal éclairée ou même piégée, cette opinion publique est aussi devenue nettement plus sensible à certains problèmes *moraux*.

Les médias, à qui on reproche souvent – non sans raison – de conditionner cette opinion, peuvent également contribuer à la former et à en répercuter les préoccupations auprès des gouvernements, des organisations internationales publiques ou privées. Ainsi, l'opinion publique, plus attentive que naguère à certains problèmes moraux, a également plus d'influence que naguère sur les organes de décision.

La suite de cet ouvrage portera donc sur les métastases de l'idéologie libérale et sur les moyens de les juguler.

DEUXIÈME PARTIE

Sous-développement, maldéveloppement, pseudo-développement

Le dossier que nous avons présenté ci-dessus a mis en lumière l'importance durable des deux clivages : Est-Ouest d'abord, Nord-Sud ensuite, et le rapport entre l'un et l'autre. C'est cette articulation complexe que nous allons explorer de plus près dans cette deuxième partie de notre exposé.

Durant les dernières décennies, la plupart des moralistes considéraient, au moins implicitement, que les pays du Tiers-Monde devaient, en stricte justice, pouvoir accéder à un développement semblable à celui que connaissent les sociétés industrialisées. De là découlaient des recommandations diverses, portant notamment sur les devoirs de coopération.

Il apparaît aujourd'hui qu'il faut *creuser davantage*. La démarche que nous entreprenons ici entend montrer que ce qui fait obstacle au développement des pays du Tiers-Monde, c'est, chez les gouvernants, une conception erronée du développement. Cette conception donne lieu au *maldéveloppement*, que l'on trouve dans les pays occidentaux industrialisés, et au *pseudo-développement*, que l'on trouve dans les pays à régime communiste.

Plus précisément, les grands obstacles au développement du Tiers-Monde sont à chercher dans deux constructions se présentant avec le faux-semblant de la rationalité économique d'une part, politique d'autre part. Or ces deux constructions sont le produit

frelaté de *supercherries idéologiques* qu'il importe de démasquer. La première de ces constructions gravite autour des thèmes de l'individu et du marché; la seconde autour des thèmes de la société et de l'État. Chacune de ces constructions débouche sur une forme particulière de *positivisme juridique* et de *monisme organiciste*. Ces deux formes *hypothèquent gravement la possibilité même de l'instauration de la justice sociale*.

À notre avis, une des tâches prioritaires du critique, aujourd'hui, devrait consister à opérer un discernement minutieux entre ces deux thèmes. C'est cette démarche que nous allons esquisser dans quelques-uns de ses axes majeurs.

Chapitre I

La confusion entre la liberté et le libéralisme

Brèves remarques sur la liberté et la justice

Le libéralisme : d'abord une anthropologie

Au seuil de nos développements sur ce thème, il convient de rappeler clairement que la tradition libérale se caractérise avant tout par une anthropologie exaltant en l'homme l'individu, son droit sacré à la propriété privée, ses libertés individuelles. L'homme se caractérise d'abord par sa liberté⁽¹⁾.

L'individu humain est considéré comme *totalelement autonome*, et ce en deux sens : l'un qu'on peut appeler plutôt subjectif ; l'autre qu'on peut appeler plutôt objectif. En un premier sens, l'homme et lui seul est totalement maître de son existence ; il ne dépend de personne et n'est responsable d'autrui que dans la mesure où sa volonté

(1) Signalons ici une utile initiation au libéralisme et au socialisme, dont il sera question dans les pages qui suivent : Louis SALLERON, *Libéralisme et socialisme, du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Éd. C.L.C., 1978. Voir encore Pierre MANENT, *Histoire intellectuelle du libéralisme*, Paris, Éd. Calmann-Lévy, 1987 ; Pierre BIRNBAUM et Jean LECA (éds.), *Sur l'individualisme. Théories et méthodes*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1987. Dans la production philosophique, on retiendra surtout Alain RENAULT, *L'ère de l'individu. Contribution à une histoire de la subjectivité*, Paris, Éd. Gallimard, 1989 ; Claude POLIN, en collaboration avec Raymond POLIN, *Le libéralisme. Espoir ou Péril*, Paris, Éd. de la Table ronde, 1984. – Nous devons à Roy C. MACRIDIS une bonne introduction aux *Contemporary Political Ideologies. Movements and Regimes*, Boston, Little, Brown and Company, 1986.

souveraine consent à se laisser déterminer par le *différent* de lui-même. D'où le deuxième sens : cette volonté souveraine, cette liberté sans nulle frontière, déterminera de façon totalement autonome ce qui est bien ou ce qui est mal, ce qui *a* et même ce qui *est* valeur pour l'individu en question. Il y aura coïncidence stricte entre la détermination de la volonté subjective et la norme morale – forcément reflet de l'intérêt particulier de l'individu. L'individu finit ainsi par ériger sa propre conduite en norme morale⁽²⁾.

On voit aussitôt que cette conception de la liberté comporte le signe avant-coureur de l'*anarchisme* : la « loi » que se donne le sujet totalement autonome n'est pas rattachée à autre chose qu'à la volonté qui en détermine positivement le contenu. C'est par là que la tradition libérale conduit paradoxalement sur la pente du positivisme juridique, lequel consacre toujours la force des plus forts. Il n'y a plus nulle place pour une référence à des réalités objectives, y compris d'autres individus, que tel individu devrait prendre en compte. La raison humaine n'est pas exclue, mais elle est mutilée ; elle est réduite à être la faculté de comparer les avantages ou les inconvénients de telle décision, à *mesurer l'utilité* de telle conduite. Elle n'est plus la faculté qui permet à chaque homme de discerner le vrai et le faux, le juste et l'injuste, le bien et le mal, et d'y consentir par un acte volontaire de libre assentiment. L'idée selon laquelle, grâce à leur raison, les hommes pourraient mieux comprendre ce qu'ils sont, dialoguer et découvrir les fondements de leur sociabilité n'a guère de force ici. La raison est au service des intérêts individuels ; elle n'ouvre plus à l'universalité. Elle n'est plus la faculté grâce à laquelle tous les hommes peuvent comprendre qu'au-delà de ce qui les distingue, il y a aussi ce qui les rapproche.

(2) La philosophie contemporaine a, il y a quelques décennies, apporté une contribution inestimable à la réflexion sur le *personnalisme* (Ebner, Rosenzweig, Buber, Marcel, Mounier, etc.). Il est significatif qu'elle s'attache aujourd'hui à la réflexion sur l'*individualisme*. Voir à ce sujet Pierre LEMIEUX, *La souveraineté de l'individu*, Paris, PUF, 1987 ; Richard SENNET, *Les tyrannies de l'intimité*, Paris, 1979 ; C. B. MACPHERSON, *La théorie politique de l'individualisme possessif de Hobbes à Locke*, Paris, Gallimard, 1976. Le n° 264 du *Magazine littéraire*, d'avril 1989, est intitulé *L'individualisme. Le grand retour*.

On s'interdit aussi de trouver à la sociabilité un autre fondement qu'individuel – ce qui est proprement contradictoire. Privés de toute référence à autre chose que leur liberté, les individus, s'ils veulent vivre ensemble, n'ont d'autre ressource que de recourir à des conventions, au consensus ponctuel, à des contrats. Issus des seules volontés anarchiques, ceux-ci traduiront, dans leurs énoncés, les intérêts des parties contractantes. Les droits de l'homme eux-mêmes n'échapperont pas à ce relativisme ravageur. Si dans telle société et à telle époque de l'histoire, nous nous entendons un jour pour *les* proclamer ou pour *en* proclamer, pourquoi nous priverions-nous de modifier leur contenu et leur portée au gré de nos intérêts? Or ceux-ci changent selon les circonstances de temps et de lieu, et selon les alliances toujours dénonçables parce que toujours utilitaires et intéressées. Bref, la dérive du libéralisme aboutit à une *aporie* au sens antique du mot, c'est-à-dire à une voie sans issue. Partant de l'axiome, développé notamment par Locke, selon lequel, au point de départ, les hommes sont libres et égaux, on aboutit à des conséquences pratiques qui rendent impossible de penser et de vouloir la liberté et l'égalité comme des valeurs pour tous les hommes. Seul reste le *discours* «*légitimateur*» qui présente l'axiome originaire moins comme un horizon que comme un mirage.

La force, mesure de la liberté?

Très curieusement, les «*maîtres du soupçon*» ont, peut-être sans l'avoir cherché, contribué à réactiver et à réhabiliter cette vision libérale de l'homme, solidement ancrée dans la philosophie moderne⁽³⁾.

Sartre, par exemple, n'est guère réputé pour être un représentant de la tradition libérale. C'est pourtant dans son œuvre qu'à l'époque contemporaine le courant libéral trouve l'une de ses expressions théoriques les plus caractéristiques :

(3) À la suite notamment, de Paul RICŒUR, on appelle «*maîtres du soupçon*» Marx, Nietzsche, Freud, auxquels on rattache souvent W. Reich, H. Marcuse et quelques autres.

Ma liberté [...] n'est pas une qualité surajoutée ou une *propriété* de ma nature ; elle est très exactement l'étoffe de mon être. [...] On ne saurait trouver à ma liberté d'autres limites qu'elle-même. [...] La liberté, c'est précisément le néant qui *est été* au cœur de l'homme et qui contraint la réalité humaine à *se faire*, au lieu d'*être*. [...] Pour la réalité humaine, être c'est *se choisir* : rien ne lui vient du dehors, ni du dedans non plus, qu'elle puisse *recevoir* ou *accepter*. Elle est entièrement abandonnée, sans aucune aide d'aucune sorte, à l'insoutenable nécessité de se faire être jusque dans le moindre détail. Ainsi, la liberté n'est pas un être : elle est l'être de l'homme, c'est-à-dire son néant d'être⁽⁴⁾.

La porte est dès lors ouverte à une interprétation où la liberté est envisagée en termes de force à laquelle rien ne pourrait ni ne devrait faire obstacle. Cette interprétation est assez caractéristique de la tradition libérale. L'idée de force individuelle sous-tend l'idée de liberté ; ma force donne sa mesure à ma liberté. D'où une conséquence incontournable : « Pas besoin de gril : l'enfer, c'est les autres »⁽⁵⁾. La liberté de l'autre, fondée en force, s'oppose à la mienne et en est la mesure ; elle ne peut donc que déclencher mon agressivité. Comment échapper, dès lors, à une conception de l'homme dont la dignité soit à géométrie variable ? C'est l'idée d'*égalité* morale des hommes qui est hypothéquée dans son principe. Le libéralisme s'est tôt empressé d'explicitier les conséquences découlant de pareilles prémisses. C'est de là que découle, en politique, l'opposition à tout absolutisme, à tout despotisme, mais aussi la méfiance de principe vis-à-vis de l'État, néanmoins indispensable. C'est de là que découle aussi, en économie, l'opposition à tout interventionnisme. La liberté ne peut être réduite par les pouvoirs publics, qui doivent plutôt s'employer à en élargir le champ d'exercice, en favorisant notamment les échanges.

Au cours de son histoire, l'Europe occidentale et l'Amérique ont connu des formes diverses de libéralisme. Le grand courant libéral classique, avec le « libéralisme absolu » qui culmine vers le

(4) Jean-Paul SARTRE, *L'être et le néant. Essai d'ontologie phénoménologique*, Paris, Gallimard, 1955, pp. 514-516 ; souligné dans le texte.

(5) Jean-Paul SARTRE, *Huis clos*, Paris, Gallimard, 1944.

milieu du XIX^e siècle, est lui-même le point d'aboutissement d'une histoire philosophique, politique et économique complexe.

Le XVII^e siècle avait déjà vu fleurir une conception de l'éducation et de la vie chrétienne tendant à prôner les observances et à recommander les bonnes œuvres. C'est l'époque où certains théologiens développent une morale de tendance privatisante, assez déconnectée des dévotions et du dogme. L'éducation à la justice sociale est laissée dans l'ombre ; curieusement, les requêtes de cette justice sont jusqu'à un certain point rendues moins perceptibles en raison de l'insistance sur la nécessité des bonnes œuvres. L'influence durable de Molina (1535-1600), théologien jésuite, doit être rappelée ici. Sa doctrine accentue le rôle de la liberté individuelle, imprimant une orientation correspondante à toute une conception de la pédagogie chrétienne, et par là, à la vie publique⁽⁶⁾. Aussi bien n'est-il pas surprenant de relever que l'*esprit* libéral était déjà présent, avant la lettre, dans le mercantilisme et l'invitation colbertienne à l'enrichissement. Comment ne pas le repérer plus tôt encore, dès le XVI^e siècle, lors des conquêtes coloniales et de l'exploitation à laquelle elles donnent lieu ?⁽⁷⁾.

Les physiocrates français ont contribué, de leur côté, dès le XVIII^e siècle, à acclimater l'idée de *lois naturelles*, procurant un ordre naturel et harmonieux, que le « despote légal », parce qu'éclairé, fait respecter. Or le pivot de cet ordre naturel, c'est le droit de propriété.

Bref, l'histoire de l'Occident est marquée par des poussées récurrentes de libéralisme absolu, allergique à l'intervention des pouvoirs publics dans les domaines économiques et sociaux. Ainsi que nous le verrons, et contrairement à des affirmations courantes, ce libéralisme absolu n'a nullement disparu, et il inspire des formes

(6) Voir l'analyse suggestive de la « Situação histórica do catolicismo no Brasil », proposée par Joseph COMBLIN dans la *Revista eclesiástica brasileira*, t. XXVI, n° 3 (1966), pp. 574-601.

(7) Sur ces questions, voir les ouvrages classiques d'Emmanuel WALLERSTEIN : *The Modern World-System. Capitalist Agriculture and the Origins of the European World-Economy in The Sixteenth Century*, New York, Éd. Academic Press, 1974 ; *The Modern World-System. II. Mercantilism and the Consolidation of the European World-Economy*, même éditeur, 1980.

nouvelles d'*anarchisme*. Dans certains pays du Tiers-Monde, en raison de la faiblesse de l'État, ce libéralisme est même resté à l'état pour ainsi dire sauvage.

Dans le monde occidental contemporain, les héritiers du libéralisme reconnaissent en quelque sorte aux pouvoirs publics un rôle d'« employeur indirect ». L'État est fondé à intervenir dans la vie économique et sociale ; toutefois, il doit respecter, et faire respecter, le jeu de la libre concurrence ainsi que le caractère privé des entreprises. L'esprit originaire du libéralisme survit dans le néo-libéralisme contemporain. Il prospère toujours dans les relations internationales. Dans nos sociétés actuelles, du point de vue moral, le libéralisme ne sauve les apparences que parce qu'il est – jusqu'à présent – tempéré par la morale chrétienne.

Nous devons donc examiner les formes sous lesquelles sont attestées, aujourd'hui, la permanence et la vigueur de la tradition libérale.

La personne et la justice

Toutefois, avant de poursuivre une réflexion qui touchera de plein fouet le problème de la justice, il peut être utile de rappeler très succinctement quelques distinctions classiques. On distingue traditionnellement la justice *générale*, qui ordonne les actions des individus au bien commun, et la justice *commutative*, qui règle les échanges entre particuliers selon l'égalité arithmétique. C'est la justice des contrats, qui ignore les différences de conditions entre les individus. Le juste prix d'un appareil est celui où il y a égalité entre le prix de vente et le prix de revient augmenté d'un bénéfice normal. La justice commutative se retrouve non seulement dans les rapports entre individus, mais aussi dans les rapports entre États.

La justice *distributive* règle les rapports entre la société et ses membres et distribue biens, charges et peines proportionnellement aux mérites. À travail égal, un père de famille nombreuse paie moins d'impôts qu'un célibataire.

La justice *sociale* est celle que tend à réaliser une société dont les membres œuvrent à un projet commun. Cette fin vers laquelle tend tout le corps social requiert d'une part le respect des

personnes entre elles ; d'autre part l'acceptation, par les personnes, de devoirs envers la société, et, par les institutions dont se dote le corps social, des devoirs de cette société vis-à-vis des personnes. Procédant d'un approfondissement des exigences de la justice distributive, la justice *sociale* donne sa forme concrète à la justice *générale*, et dès lors un contenu *concret* aux exigences du bien commun. La justice sociale est donc celle qu'une société tend à instaurer par des institutions publiques et privées en vue de promouvoir la dignité des personnes et le respect des communautés humaines⁽⁸⁾.

Le marché et sa réduction idéologique

L'occultation de la liberté

Nous pouvons constater aujourd'hui qu'un complexe de difficultés sans précédent se ramifie, à partir de l'Occident développé, dans l'ensemble de la société humaine⁽⁹⁾. Ces difficultés inextri-

(8) L'expression « justice sociale » est souvent utilisée, mais rarement expliquée. Sans remonter trop haut, une des premières études à lui être consacrée a été procurée par le P. M. GILLET, *Conscience chrétienne et « justice sociale »*, Paris, Éd. Revue des Jeunes, 1922. Cf. *sub verbo* « Justice » dans le *Dictionnaire de la langue philosophique* de Paul FOULQUIÉ, Paris, PUF, 1962.

(9) Bibliographie sommaire sur la question : Pierre ROSENVALON, *Le libéralisme économique. Histoire de l'idée de marché*, Paris, 1989 ; M. FLAMANT, *Histoire du libéralisme*, Paris, PUF, 1987 ; Michael NOVAK, *Une éthique économique*, Paris, Éd. du Cerf, 1986 ; ID. , *Démocratie et bien commun*, *ibid.*, 1991. Serge Christophe KOLM, *Le contrat social libéral*, Paris, PUF, 1985 ; ID. , *Démocratie et bien commun*, *ibid.*, 1991 ; Gérard DEBREU, *Théorie de la valeur. Analyse axiomatique de la valeur*, Paris, Éd. Dunod, 1960 ; Joseph STIGLITZ et Frank MATHENSON, *New Development into Analysis of Market Structure*, Londres, Macmillan, 1986. Parmi les chefs de file, il convient de rappeler Friederich A. VON HAYEK (Prix Nobel) à qui on doit entre autres *The Constitution of Liberty*, Chicago, Éd. Henry Regnery, 1960, et Milton FRIEDMAN (Prix Nobel) qui, avec Rose FRIEDMAN, a notamment publié *La liberté du choix*, Paris, Éd. Belfond, 1980. Plus encore que le courant « néo-libéral » proprement dit, le courant étiqueté « néo-conservateur » se réclame des thèses classiques d'un libéralisme proche du libéralisme absolu. Deux noms

cables ont leur source dans la confusion, continuellement entretenue, entre la liberté, dimension essentielle de l'existence humaine, et le libéralisme, devenu idéologie. De là découlent des difficultés non moins inextricables à propos de la justice. Tout est orchestré de façon à faire croire que la seule façon de prôner la liberté économique et sociale consisterait à souscrire à cette *idéologie libérale* ou *libéraliste*. Cette croyance à une sorte de monopole du libéralisme est un leurre, mais on comprend aisément pourquoi elle s'est divulguée. Rien, en effet, n'est plus nécessaire aux individus regroupés en société que le droit à la liberté. Ce droit se traduit concrètement par la possibilité pour chacun de prendre des initiatives, de créer, de construire librement. Il saute en effet aux yeux que la liberté se vit sur un double registre : social autant qu'individuel.

Soigneusement cultivée, cette confusion entre liberté et libéralisme engendre une perversion des esprits. Ceux-ci tendent à amalgamer la liberté humaine avec l'idéologie libérale (ou libéraliste) qui s'en réclame. Ce détournement de sens est à l'origine de tous les malentendus. Si le libéralisme était ce qui permet à la liberté d'être ce qu'elle est, c'est-à-dire s'il exaltait de façon privilégiée cette dimension constitutive de l'existence humaine qu'est la liberté, alors on devrait admettre que, dans la confrontation

peuvent être cités : Daniel Patrick MOYNIHAN et Robert NISBET, ainsi qu'une revue : *The Public Interest*, publiée à New York. Sur le cas particulier et concret de l'administration Reagan, voir Jean PISANI-FERRI, *L'épreuve américaine. Les États-Unis et le libéralisme*, Paris, Éd. Syros, 1988 ; Marie-France TOINET, Hubert KEMPF et Denis LACORNE, *Le libéralisme à l'américaine. L'État et le marché*, Paris, Éd. Economica, 1989. On n'oubliera pas le classique de E. F. SCHUMACHER, *Small is Beautiful. Economics as if People Mattered*, New York, Harper & Row Publ., 1975. Approche différente par René DUMONT dans *Un monde intolérable. Le libéralisme en question*, Paris, 1988. Signalons aussi un bon dossier paru au Brésil et dû à Sílvio DOBROWOLSKI, « O Liberalismo: exame de sua ideologia e de suas deficiências », in *Revista brasileira de Estudos políticos*, publié par l'Université fédérale de Minas Gerais (Belo Horizonte), n° 66 (janvier 1988), pp. 161-202 (avec une bibliographie, pp. 200-202). On pourra encore se reporter à Philippe VAN PARIJS, « Quelle réponse cohérente aux néo-libéralismes ? », in *Économie et humanisme*, n° 306 (mars-avril 1989), pp. 41-52, ainsi qu'au dossier « Logiques marchandes. Action publique », paru sous le n° 64 de *Contradictions* (Bruxelles), 1991. Enfin, on recourra à la synthèse de Karl H. PESCHKE, *Social Economy in the Light of Christian Faith*, Trèves, Paulinus Verlag (Coll. Ordo Socialis, 7), 1991.

Est-Ouest, il est sorti vainqueur, et toutes les glorifications seraient permises. En revanche, si le libéralisme prône un mauvais usage de la liberté, s'il fait fond sur l'aspiration irrépessible à la liberté pour refiler une mystique falsifiée de cette même liberté, alors il mérite que l'on proclame que *ce n'est pas sous son égide* que les dictatures totalitaires de l'Est ont été renversées, *mais malgré lui*.

Le libéralisme est donc, dans ce cas, une idéologie qu'il convient de démystifier avec la même vigueur que celle qu'il fallait mettre à démystifier l'idéologie communiste. Cette idéologie se présente comme un courant de pensée structuré et efficace qui s'immisce dans la faculté de jugement, dans la volonté, dans les consciences. Cette idéologie, qui s'interpose dans les discours de toute nature et qui se superpose aux pratiques les plus diverses, finit par *occulter* la liberté et par en paralyser l'exercice. Son nom – *libéralisme* – qui semble faire hommage à la liberté, est une imposture qui ne fait que masquer une fumisterie. Le but de celle-ci, comme le but de toute idéologie, c'est de «justifier» et de «légitimer» l'injustice par un appel perfide à la liberté et par une annexion des instruments (politiques, économiques, financiers, sociaux, démographiques) dont la liberté authentique se réserve normalement l'usage.

Ainsi apparaît en pleine lumière qu'en raison de sa nature idéologique, que nous avons analysée, le libéralisme ne peut que dériver vers le totalitarisme. Il ne peut qu'exclure, au besoin par la force ou par la contrainte, tout ce qui ne converge pas vers les intérêts particuliers qu'il dissimule. Le discours de ses thuriféraires est donc un discours à la fois mensonger et violent. Bref, parce qu'il est, lui aussi, de la fausse monnaie, le libéralisme ne vaut pas mieux que le marxisme tyrannique : ils sont jumeaux. Et l'histoire le confirme : comme le socialisme marxiste, le libéralisme a été et est encore à l'origine d'un nombre imposant de régimes totalitaires, dictatoriaux ou autoritaires, notamment fascistes.

La représentation idéologique du marché

L'idéologie «libéraliste» donne lieu, on s'en doute, à une idéologie de marché. Or, à son tour, le marché donne lieu à une

confusion homologue à celle que nous venons de relever entre liberté et libéralisme. Il faut en effet distinguer soigneusement le marché, d'une part en tant que *régulateur particulier* et restreint, dont le fonctionnement est soumis à certaines lois ou règles, et d'autre part le marché en tant que *représentation idéologique*, qui nous intéresse particulièrement ici.

En tant que régulateur, l'existence du marché ne saurait être mise en question. Lorsqu'on parle du marché en tant que régulateur, on veut dire que le marché est doté de mécanismes qui le rendent régulier, le disciplinent, le modèrent, le coordonnent; on veut dire que les actions des intervenants y sont harmonisées en fonction d'une fin vers laquelle est ordonné l'ensemble de ces actions. Dès qu'une offre est en présence d'une demande, un mécanisme marchand se met à fonctionner. Il peut certes y avoir absence d'offre ou de demande à propos d'un bien, mais dès qu'un offreur est en présence d'un demandeur, il y a marché et fixation d'un prix.

En fait, le vrai problème est de savoir comment sont constituées l'offre et la demande, ou, si l'on préfère, comment se pose et comment se règle le problème de la *solvabilité*. Dans un régime dit de concurrence parfaite, l'offre est constituée par une pluralité d'intervenants; dans un régime de concurrence imparfaite, elle est constituée par quelques intervenants d'importance inégale.

Dans ce dernier cas, il peut arriver qu'il n'y ait pas marché et c'est précisément alors que tous les abus sont possibles. C'est surtout dans un système d'offre monopolistique que la structuration de l'offre pose problème, car, dans ce cas, la position de l'offreur s'exprime souvent sous forme de présence contraignante. Certaines entreprises, par exemple, peuvent avoir le monopole de la production d'électricité, laquelle est devenue aujourd'hui indispensable. Dès lors, ces entreprises peuvent fixer le prix qu'elles veulent, et exiger les modalités de paiement qui lui conviennent. Faute de quoi, elles coupent la fourniture de courant. Dans le cas envisagé ici, l'offre happe la demande et il y a presque absence de marché. Dans les pays démocratiques, pour éviter les abus que pourrait engendrer cette situation, le pouvoir politique, reflet des électeurs-demandeurs, intervient. Cette intervention apparaît donc

aujourd'hui comme une nécessité pour limiter le pouvoir économique et sauvegarder le marché.

De ce premier point de vue, on doit donc dire que là où il y a marché, il y a échange par le moyen de la monnaie. Mais l'âpreté au gain peut compromettre l'instauration de prix conformes à la justice. Dans le Tiers-Monde, beaucoup de gens n'ont presque rien à échanger, et c'est pourquoi il n'y a qu'un marché limité. Or il y a moyen d'agir pour que tous aient quelque chose à offrir sur le marché. Ici apparaît le caractère crucial du problème de la justice : c'est quand il n'y a pas marché que tous les abus sont possibles. Ainsi, de ce premier point de vue, le « laisser faire, laisser passer » absolu est incompatible avec la constitution des marchés. Il apparaît en outre que l'absence relative de marché jointe à la faiblesse endémique du pouvoir politique sont au cœur du drame que vit le Tiers-Monde.

En tant que représentation idéologique, le marché est utilisé comme un leurre par le libéralisme. Ce qui intéresse celui-ci, ce n'est pas le marché comme régulateur ; c'est la liberté d'action effrénée. Toute restriction à cette liberté est considérée comme néfaste. Les pouvoirs publics doivent laisser faire ; à plus forte raison faut-il faire obstacle à toute institution politique nouvelle – internationale, par exemple – qui serait mandatée pour modérer la liberté d'entreprise et contrôler les cartels.

Dans la foulée de la confusion entre libéralisme et liberté, apparaît donc ici la confusion entre libre entreprise et libéralisme. L'amalgame s'établit entre la liberté économique, condition indispensable à l'essor économique, et la mystique du laisser faire. En réalité, le libéralisme comme idéologie, c'est l'esprit d'entreprise considéré sans frein, sans aucun élément modérateur. C'est la liberté d'entreprise considérée hors du cadre complexe dans lequel se vit l'existence humaine, où la liberté économique est une expression, parmi de nombreuses autres, de la liberté humaine. Celle-ci se manifeste en effet également dans la vie politique, scientifique, culturelle, religieuse, etc. Bref, la libre entreprise authentique, c'est la volonté de respecter la liberté d'initiative dans le domaine économique, à condition que cette liberté ne soit pas déconnectée des

autres secteurs où la liberté *essentielle à tout homme* doit pouvoir s'exprimer.

Comme si tant de confusions ne suffisaient pas, l'idéologie libéraliste du marché entretient encore soigneusement une superstition désastreuse, selon laquelle la loi de l'offre et de la demande est la panacée à tous les maux. Un marché peut en effet fonctionner convenablement, mais cela n'implique nullement que sera automatiquement plus juste la distribution des biens entre ceux qui en font partie. Dire qu'il faut laisser s'exercer les forces du marché est juste, si par là on entend qu'il faut que se constitue un véritable marché, c'est-à-dire une situation où l'offre et la demande tendent à s'équivaloir et non pas l'une à absorber l'autre.

Le scientisme libéraliste

En tant que régulateur, le marché est donc une réalité naturelle qui, comme telle, est indépendante de l'idéologie libérale. À ce titre on est donc fondé à parler de règles qui gouvernent le marché et même – pourquoi pas ? – de lois naturelles du marché.

Mais l'idéologie libérale s'empresse de représenter cette réalité naturelle qu'est le marché en le métamorphosant en une sorte d'idole⁽¹⁰⁾. La soif d'absolu est récupérée par cette idole. La religion risque d'être remplacée par le marché ; toute référence au transcendant est peu à peu gommée⁽¹¹⁾. En même temps s'évanouit la notion même de dignité humaine.

L'idéologie libéraliste « sacralise » le marché en quelque sorte, comme d'autres « sacralisent » la Société, l'Espèce ou l'État ! À partir de cette « sacralisation » du marché, les lois naturelles du marché changent subrepticement de statut. Et ce changement signale très précisément l'émergence triomphante d'un *scientisme libéraliste*. Ces « lois naturelles » – désormais trafiquées – sont élevées à la dignité de lois soi-disant « morales ». Ces lois sont utili-

(10) Voir la rubrique de Bernard MARIS, « Dieu existe, c'est le marché », dans *le Monde* du 18 juin 1991.

(11) Cf. Marcel GAUCHET, *Le désenchantement du monde*, Paris, Éd. Gallimard, 1985.

sées pour « légitimer », « justifier » des comportements prétendûment moraux. La perversité de cette réduction idéologique des lois naturelles du marché (en tant que régulateur) à des « lois naturelles » érigées en « normes morales » réside, une fois de plus, dans le fait que l'idéologie libérale procède par antiphrase, comme il est d'usage dans toute idéologie qui se respecte. *L'idéologie libérale fait dire au mot liberté le contraire de ce qu'il veut dire.* En effet, à l'instant où, par un tour de passe-passe sémantique, les lois naturelles sont mutées en lois « morales », la liberté est chassée de l'agir moral, au nom même de la pseudo-liberté dont l'idéologie libérale se proclame héraut ! Comme toute idéologie, l'idéologie libérale restaure en effet un déterminisme moral : la moralité, dans le champ économique, consiste alors à souscrire aux lois « nécessaires » qui gouvernent l'économie. Liberté et moralité authentiques s'en trouvent expulsées du champ économique. Il faut que le discours idéologique paraisse exalter la liberté pour pouvoir vider celle-ci de tout objet. Au terme de cette mystification, le but recherché est pleinement atteint : des comportements immoraux sont « justifiés » par détournement des lois naturelles qui régissent la vie économique. *La qualification morale des conduites économiques est dictée par l'idéologie libérale.* Bien plus, comme toutes les idéologies, le scientisme libéraliste engendre une pseudo-morale qui envahit entièrement le champ de la moralité, dès lors que la liberté n'y a plus rien à faire.

Finalement, *ce scientisme libéraliste* chasse toute subjectivité. Les « lois naturelles » du marché, désormais expression d'une sorte de physique économique, sont parfaitement « objectives », « anonymes », « impersonnelles ». Les sujets qui *disent* ces « lois » prennent bien soin de se dissimuler. Et pour cause : sous le masque d'une moralité dont on les crédite mensongèrement, les « lois » en question ont pour fonction de dissimuler les intérêts particuliers de ceux qui les proclament.

Dans cette dénonciation du marché, nous n'entendons nullement nier le caractère réel des lois qui mettent en branle la structure économique. En revanche, nous contestons que cette réalité puisse servir de caution aux injustices qu'on s'emploie à couvrir. Ainsi, il est parfaitement vrai qu'une offre conjointe à une demande

situe le prix de telle denrée de première nécessité à tel niveau. Mais en aucun cas ce mécanisme ne justifie que cette denrée soit inaccessible à l'ensemble de la population – ce dont s'accommodent parfaitement les tenants de l'idéologie libérale. La solution ne consiste évidemment pas à falsifier le prix, qui est réellement ce qu'il est, mais à agir *librement*, notamment sur le plan politique, pour que l'offre corresponde à la demande à un niveau plus abordable pour l'ensemble de la population. Exemple : si l'offre et la demande d'eau rend celle-ci précieuse dans un lieu désertique, cela n'empêche pas que ceux qui n'ont rien pour se la procurer ont bel et bien soif. Même chose, par exemple, pour les médicaments et pour l'instruction. Il faut donc, par l'exercice de la liberté responsable, *inventer* un moyen pour que soit changé le mécanisme aboutissant au prix de l'eau, et que cette denrée devienne largement disponible. D'un côté, il serait absurde d'accuser le prix qui n'est qu'un simple résultat ; tel est pourtant le comportement typique de bien des hommes politiques. D'un autre côté, il serait tout aussi absurde de faire croire que ce prix – du fait qu'il est naturel dans sa fixation – est une réalité qu'il faut admettre sans essayer de la changer ; tel est pourtant le langage typique des idéologues du (néo-)libéralisme. Pour « justifier » l'inégalité des échanges, ils invoquent le caractère « nécessaire » de certaines situations économiques, et, ce faisant, ils masquent les injustices qu'elles impliquent.

Dans l'exemple de l'eau que nous venons de donner, le marché est envisagé dans le cadre particulier d'une nation quelconque. Mais la nécessité d'*inventer* un moyen pour que l'offre corresponde à la demande à un niveau plus abordable rejaille dans le cadre des relations internationales. Dans ce cadre aussi, il faut agir librement, d'abord sur le plan politique, afin que l'offre soit *qualifiée et quantifiée* de façon qu'elle corresponde à l'immense demande à un niveau plus abordable pour l'ensemble de la population.

Il faut donc bien remarquer que si la liberté économique est une condition indispensable à l'exercice de l'activité économique et à la justice sociale, elle est aussi une condition insuffisante, ce qu'ignore l'idéologie libérale. Ceci requiert un mot d'explication.

La liberté économique est *indispensable*, car lorsqu'on s'attaque à elle, on évacue la réalité. Dès qu'on trafique la mécanique économique, on tend à produire des solutions substitutives plus graves que les injustices auxquelles ces solutions sont censées remédier. Le modèle communiste a notamment capoté parce qu'il s'est mis en devoir de méconnaître cette mécanique. En somme, il en va de la liberté économique comme de la liberté individuelle : elle ne rend pas vertueux, mais sans elle il est impossible de l'être.

La liberté économique est par ailleurs *insuffisante*, car elle n'établit pas spontanément les rapports de justice que toute société est en droit d'attendre et en devoir d'instaurer. Croire ou faire croire que la liberté économique laissée à elle-même parviendra à résoudre les inégalités sociales, c'est supposer que la connaissance des inégalités engendre nécessairement son correctif. C'est au fond une attitude gnostique. Il n'est d'ailleurs pas étonnant qu'en ce siècle où l'on manque de courage et où le goût pour l'ascèse a cédé la place à l'hédonisme, on préfère céder à un scientisme insolite et recourir au fétichisme de la connaissance pour elle-même. Il est faux de penser que le libre jeu des mécanismes économiques et la conscience des inégalités qu'ils révèlent suffisent à corriger les injustices dont ces mécanismes portent les signes. Il est débile de penser que, par la seule vertu de sa réalité, la liberté économique engendre la justice ou que les requêtes de celles-ci sont honorées par la magie du seul contrat de travail. Il n'est pas moins débile de considérer que, sur le plan politique correspondant au plan économique qui a été envisagé ici, la justice naît automatiquement du contrat d'association déjà imaginé par Rousseau.

Ainsi, sous couvert de promouvoir l'économie de marché – avec les mécanismes régulateurs qui lui sont propres, ses lois, sa liberté d'entreprise – l'idéologie libérale ou libéraliste promeut en fait une représentation idéologique du marché, déconnectée de la réalité, mais utile à ceux qui la produisent. C'est cette représentation et elle seule que nous allons analyser de plus près pour en mettre à nu la nature inévitablement totalitaire.

Chapitre II

Nouvelle idéologie, nouvelle idole

Il faut attirer l'attention sur le fait que, dans notre exposé, nous sommes arrivés à une croisée des chemins. À partir de maintenant, nous n'allons plus envisager le marché comme une réalité naturelle, avec ses mécanismes régulateurs. Nous allons creuser l'analyse de la représentation idéologique qu'en donne le libéralisme. Il doit donc être clair que nous allons nous concentrer sur ce *scientisme libéral*, en vue d'en mettre à nu la nature inévitablement totalitaire. Pour désigner la nouvelle idéologie, nous utiliserons indifféremment l'expression « idéologie libéraliste » ou « idéologie libérale » ; pour désigner la nouvelle idole, nous utiliserons l'expression « interprétation libéraliste du marché » ou d'autres expressions équivalentes.

De la science au scientisme

Un économisme hypertrophié

Dans la perspective idéologique que nous envisageons, on reprend l'expression « lois naturelles de l'économie », en l'assortissant des connotations scientistes caractéristiques de l'idéologie. À partir de là, on enchaîne et on dit que le marché a ses « lois », auxquelles il faut se plier en raison de leur caractère « nécessaire ». Ces « lois » donnent lieu à des « théories » déclarées « scientifiques ».

La tradition libérale a ainsi intronisé une conception idolâtrique du marché. L'étude de l'économie débouche sur un *écono-*

misme hypertrophié qui, au nom de la « rationalité scientifique » et dès impératifs d'efficacité, incline à expulser l'imagination moralement créatrice et à rendre l'économie inhumaine. On en est arrivé à ne plus tenir compte du fait que la pensée économique n'est qu'une *science* qui, comme toutes les sciences, doit contenir ce qu'elle dit et se garder de se prendre pour ce qu'elle ne peut jamais être : un *scientisme*.

L'économie n'a alors plus rien à voir avec la morale, puisque l'idéologie enseigne que l'économie est soumise en fin de compte aux « lois » inflexibles de cette nouvelle idole : le marché réinterprété, ou plus exactement victime d'un abus de langage. On ne se rend même plus compte que l'intronisation de cette idole naît d'une option éthique inavouée : chacun n'a de droit qu'en proportion de sa force, et les institutions politiques et juridiques seront instaurées en conséquence. Elles sont ordonnées à l'émergence des plus forts. Le souci dominant n'est pas le *bien commun*, mais le bien *particulier* de ceux qui « réussissent » dans la grande compétition des individus. Les discours sur *les droits de l'homme* et leur extension universelle finissent par n'être plus qu'une hypocrisie : tout est construit sur la négation de cette extension. C'est cette négation que l'idéologie libérale occulte. Ainsi, comme toute idéologie, l'idéologie libérale met le mensonge au service d'une forme particulière de violence. Il en va de même pour le discours libéraliste sur le *développement*. À défaut de considérer que l'homme est *d'un autre ordre* que les multiples paramètres matériels mesurables, et qu'il les transcende tous, on identifie croissance et développement. Les organisations internationales les plus prestigieuses, avec leurs statistiques et leurs rapports impressionnants, contribuent puissamment au triomphe de cette confusion.

Des rapports de forces

De ces prémisses il suit que les rapports économiques qui s'établissent entre les hommes sont des *rapports de forces*. Une sélection s'opère, où le plus fort l'emporte nécessairement. Les considérations morales sont ici évincées au profit de considérations relatives à *l'efficacité* et à *l'utilité* de certains individus. Le rôle

du prince consiste à arbitrer le jeu des libertés particulières de façon que la richesse vienne récompenser l'efficacité des plus habiles.

C'est en raison de ces prémisses que la tradition économique libérale procure des *constructions juridiques et politiques* qui sont le reflet des intérêts et des convenances des économiquement forts. L'idée même de *libre concurrence*, indissociable de celle de marché, est interprétée comme fondée sur une « nécessité » économique qui voue les uns aux succès, les autres à la pauvreté⁽¹⁾.

Pour faire bonne mesure, on fait appel – parfois en sollicitant le texte – à la fameuse « main invisible » d'Adam Smith⁽²⁾. La mystique néolibéraliste la saisit pour donner à croire que la liberté économique totale engendre nécessairement la paix et l'harmonie. Cette main serait douée d'une vertu magique : elle ferait coïncider spontanément le bien et les intérêts des individus et ceux de la société. La justice sociale s'instaurerait au terme d'un équilibre né du libre jeu des forces économiques en présence. Ce thème rappelle à certains égards celui du « pieux mensonge », que Platon invoquait pour « justifier » les stratifications sociales en faisant appel à une typologie des âmes : de fer, d'argent ou d'or⁽³⁾. Ici, le libéralisme procède *comme si* les exigences de la justice étaient satisfaites par l'exercice de cette justice particulière qu'est la justice commutative. C'est là accorder trop peu de considération à la distinction entre justice distributive et justice commutative, et au rapport de ces deux dernières à la justice générale et à la justice sociale.

(1) Sur les faiblesses du modèle occidental et leurs répercussions dans le Tiers-Monde, voir François PARTANT, *La ligne d'horizon*, Paris, Éd. La Découverte, 1988. Cf. aussi Jean-Pierre DUPUY, *Le sacrifice et l'envie*, Paris, Éd. Calmann-Lévy, 1992. Sur la compétitivité, voir Michael PORTER, *The Competitive Advantage of Nations*, Londres, MacMillan Press, 1990.

(2) Paul FABRA a consacré à ce thème une intéressante chronique, publiée sous le titre : « La main invisible ou la Providence », dans *le Monde* du 22 mars 1988. Cf. *supra*, pp. 67s.

(3) Cf. PLATON, *République*, III, 414c-415d.

Perversion des rapports économiques et injustice sociale

Les paumés de l'expansion

L'injustice, ou plutôt *les injustices* du système économique dérivé de l'idéologie libérale ne sont que la conséquence d'une *perversion* fondamentale des rapports économiques, elle-même issue de l'individualisme, de l'utilitarisme et du matérialisme. C'est à ce niveau originaire que l'*injustice* doit d'abord être dénoncée⁽⁴⁾.

Faute d'avoir prêté une attention suffisante à cette perversion, les moralistes n'ont pas assez remarqué que la *cause* de ces injustices, qu'ils dénonçaient à juste titre, c'était la prétendue scientificité des lois d'airain gouvernant l'économie. Ils préconisaient certes une pratique de la justice, mais ils tenaient pour acquis que cette justice, il fallait la pratiquer dans le cadre de l'économie de marché, dont ils ne prenaient pas en compte la réinterprétation par l'idéologie libéraliste. On disait qu'il fallait offrir à tous des chances égales de réalisation personnelle. On faisait intervenir des considérations relatives à la justice distributive : « À chacun selon ses besoins ». On oubliait toutefois que cette référence à la justice distributive était elle-même mensongère : il allait de soi que les pauvres avaient, *devaient avoir*, moins de besoins que les riches, et que de toute façon ils avaient moins à échanger. On abandonnait à l'initiative « charitable », au geste « gratuit », la solution – forcément aléatoire – de problèmes qui ressortissaient en fait à la justice.

(4) Les problèmes moraux posés par l'évolution récente du libéralisme devront retenir davantage encore l'attention des chrétiens. Voir les actes du colloque tenu à Paris les 29 et 30 septembre 1986 et publiés par IPIE-CDS-PPE, sous le titre : *Les démocrates chrétiens et l'économie sociale du marché*, Paris, Éd. Economica, 1988 ; voir en particulier, aux pp. 31 à 40, la contribution d'Henry BUSSERY, *La doctrine sociale catholique et le libéralisme économique*. On se reportera également à J.-Y. NAUDET, *L'Église et l'économie de marché face au collectivisme*, Paris, Éd. UNI, 1987 ; à l'étude de Jacques DELCOURT, « Éthique et économie » aux pp. 101-138 de l'ouvrage édité par Patrick DE LAUBIER, *L'enseignement social chrétien*, Fribourg, Éd. Universitaires de Fribourg (Suisse), 1988. Voir aussi André PIETTRE, *Les chrétiens et le libéralisme*, Paris, Éd. France-Empire, 1987. Du côté protestant, voir Paul TILlich, *Political Expectation*, New York, Éd. Harper & Row, 1971.

Deux soupapes de sécurité étaient cependant prévues pour prévenir des abus. D'une part, on assurait que ceux qui restaient pauvres méritaient d'être aidés par les autres ; et on invoquait le thème du superflu. D'autre part, ceux qui réussissaient étaient invités non seulement à être généreux et à faire l'aumône, mais à préférer, dans leur action, le bien commun à leur bien particulier⁽⁵⁾.

Somme toute, les moralistes prenaient leur parti de l'existence de la pauvreté. Ils tâchaient d'en adoucir les rigueurs, mais ils ne se demandaient guère dans quelle mesure la cause première de cette pauvreté ne devait pas être recherchée dans des injustices profondes, mais peu apparentes. C'est encore dans ce climat, par exemple, qu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, Walter Lippmann recommandait que les pouvoirs publics s'occupassent des miséreux secrétés par la société capitaliste, sans toutefois aller jusqu'à reconnaître aux dits pouvoirs un *devoir* d'intervenir pour remédier aux causes structurelles de la misère dont étaient victimes les paumés de l'expansion.

Ainsi, l'idée d'examiner le *coût social* du niveau de vie auquel les nantis avaient accès n'était envisagée par personne. Pas plus qu'on ne le fait aujourd'hui, on n'explorait la *corrélation* existant entre la pauvreté des uns et la richesse des autres, ou très timidement. On attendait, somme toute, que des relations plus justes naissent *spontanément* du jeu des libertés. Il n'était guère question de remonter aux anthropologies perverses rendant ces injustices *nécessaires*. Hobbes, par exemple, figurait bien sur la liste noire des théologiens, mais c'était surtout parce qu'on le soupçonnait, non sans quelque raison, de matérialisme et d'athéisme. On envisageait trop peu qu'il pût y avoir un lien entre son matérialisme et sa pensée politique. Comme il avait vécu à l'époque des guerres de religion, on ne s'émouvait guère de son fameux *Homo homini lupus* (L'homme est un loup pour l'homme), ni du *Bellum omnium contra omnes* (Guerre de tous contre tous), et on ne soupçonnait

(5) Lors d'une séance à la Chambre des communes, le 21 mai 1988, Mme Margaret Thatcher a prononcé un vibrant plaidoyer dans lequel, à l'instar d'Adam Smith, elle invoquait l'Écriture sainte pour justifier sa politique libérale. Voir l'article de Dominique DHOMBRES dans *le Monde* du 26 mai 1988.

pas la portée que le libéralisme découvrirait bientôt à ces aphorismes. L'attention n'était du reste pas éveillée au fait que son anthropologie était en passe de devenir une des sources les plus importantes du libéralisme moderne. Malgré une référence évidente à Cromwell, on ne voyait guère de raison particulière d'examiner critiquement les retentissements socio-politiques concrets de son œuvre⁽⁶⁾.

En outre, le souci dominant, voire exclusif, de la justice *commutative* appelait une conception de l'État à la mesure de ce souci étriqué. L'État serait « gendarme » entre les parties prenantes de la société-marché. Son intervention serait réduite au strict nécessaire. On ne lui demanderait guère de s'occuper de justice distributive. On lui demanderait moins encore de s'occuper de justice sociale ou de bien commun. Ne lui reconnaissant aucune compétence de cet ordre, on ne lui donnerait aucun pouvoir dans ces buts. Si la tradition libérale avait pris davantage en compte les exigences de la justice distributive, elle aurait été amenée à envisager l'indispensable intervention du prince dans l'instauration de cette justice. L'intervention du prince serait apparue nécessaire, même pour rectifier le jeu impitoyable de la justice commutative. Car même les exigences de celle-ci ne sont pas honorées dans le marché tel que le conçoit l'idéologie libéraliste.

Ainsi, si elle avait fait davantage droit aux requêtes de la justice commutative et distributive, la tradition libérale aurait été entraînée à mieux faire droit aux requêtes de la justice sociale.

Le développement, problème moral

Nous pouvons tirer certains enseignements des observations qui précèdent.

La critique des systèmes libéraux doit s'exercer non seulement au niveau des injustices concrètes qui y sont observées, mais

(6) De nombreuses études ont signalé le quatrième centenaire de la naissance de Hobbes. Parmi celles qui éclairent notre propos, retenons Franck LESSAY, *Souveraineté et légitimité chez Hobbes*, Paris, PUF, 1988 ; Yves-Charles ZARCA, *La décision métaphysique de Hobbes. Conditions de la politique*, Paris, Éd. Vrin, 1988.

aussi *en amont* de celles-ci. Sa réaction principale doit porter au niveau du *système* libéral et, en ultime instance, au niveau de l'*idéologie* qui le sous-tend et incite à consentir à son injustice primordiale. Pour faire échec à l'idéologie libérale, le moraliste soucieux de la personne doit donc s'en prendre prioritairement à tout ce qui, dans cette idéologie, occulte la liberté la plus fondamentale de l'homme. Car si l'on réduit la liberté humaine à une autodétermination reposant sur la puissance, les libertés sont incompatibles entre elles, la liberté des uns étant nécessairement investie par la liberté démesurée de certains autres. Dans la critique de cette idéologie, on ne peut négliger d'appeler chacun à d'abord être libre par *rapport à soi-même*.

Dans la perspective traditionnelle, il y a des (nations) riches et des (nations) pauvres. D'où une analyse un peu binaire du développement et des dimensions sociales de celui-ci. De même que les pauvres peuvent sortir de leur pauvreté, ainsi les nations pauvres peuvent se hisser au niveau des pays riches. La communauté mondiale doit s'employer à les y aider. L'idée de *rattrapage* est encore toute proche. Il faut, dit-on, dénoncer les injustices qui caractérisent les rapports entre les pays en voie de développement et les pays industrialisés, mettre les pays en voie de développement en condition de se hisser au niveau des pays développés.

Tout cela n'est pas sans intérêt, à condition que l'on reste bien conscient que, sur beaucoup de points, le développement, tel que nous le connaissons aujourd'hui, est un maldéveloppement, que ce maldéveloppement a ultimement la même source que le sous-développement ; et que cette source hypothèque l'aloï de l'ensemble du système libéral. Il importe de se rendre compte que le « problème social » mondial est essentiellement un problème moral, non seulement à cause d'inégalités révoltantes, mais encore parce que le caractère soi-disant « incontournable » du marché est en fait une fiction. Ainsi qu'on l'a vu au chapitre précédent, ni le marché, ni les prix ne sont des réalités auxquelles il faut se résigner comme si on ne pouvait les changer. C'est pourtant ce que fait l'idéologie libéraliste. Pour celle-ci, la mécanique du marché et des prix n'est considérée comme « nécessaire », « intangible », que parce qu'on absolutise une liberté qui s'identifie avec la force et

s'oppose dès lors à la juste requête d'égalité. Or, en fait, cette liberté-puissance est surplombée par une autre liberté : celle d'user ou *de ne pas user* de la puissance, celle de choisir d'utiliser sa force, si peu qu'on en ait, au service d'autrui. Cette liberté-là est celle qu'a tout homme de prendre distance vis-à-vis de son égoïsme, de son instinct de possession et de domination, même s'il a la force de les exercer, pour reconnaître autrui dans sa dignité, sa valeur, ses aspirations, lesquelles ont autant le droit d'être satisfaites que les « miennes », même si l'autre est plus faible que moi. Cette liberté-là ne s'instaure pas *contre* l'égalité ; elle tend d'elle-même à réaliser cette égalité dans la justice.

En résumé, sous couvert d'exalter la liberté, l'idéologie libérale fait échec à la liberté humaine, sous deux des aspects fondamentaux de celle-ci. Si l'on envisage les choses plutôt du côté des pauvres, l'idéologie libérale fait échec à la *liberté d'action* ou d'exécution ; elle « justifie » des contraintes, physiques ou juridiques, et « légitime » des formes de violence structurelle. Si on l'envisage plutôt du côté des riches, l'idéologie libérale fait obstacle à la *liberté de décision*. Selon cette idéologie, l'homme n'est pas vraiment capable de se déterminer indépendamment de ses passions ; il y est nécessairement soumis. Les plus puissants ne sont pas responsables de leur supériorité, d'autant que c'est en celle-ci que se trouve la « légitimité » de leur pouvoir...

Chapitre III

Corrélation entre sous-développement et maldéveloppement

Grâce aux instruments d'analyse dont nous disposons actuellement, on est fondé à penser que les problèmes de justice concernant les rapports entre les pays développés et les pays en développement doivent être examinés à deux niveaux prioritaires. Tout d'abord, les problèmes des pays du Tiers-Monde ont leur origine profonde au cœur même des pays développés. Ensuite, le maldéveloppement occidental entraîne des conséquences néfastes pour les pays pauvres. C'est cette corrélation entre le sous-développement des pays du Tiers-Monde et le maldéveloppement des pays industrialisés que nous allons examiner⁽¹⁾.

(1) On pourra se reporter à ce propos aux travaux de Fernand BÉZY, *Évaluation globale de l'aide communautaire au Rwanda*, Bruxelles, Éd. Commission des Communautés européennes, 1978; «La transformation des structures économiques à Madagascar (1960-1978)», dans *Cultures et développement*, t. XI, n° 1 (1979), pp. 83-116; *Accumulation et sous-développement au Zaïre*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 1981; «Le nouvel ordre économique international et les relations Nord-Sud», dans *Études sur le développement intégré*, publiées par le Conseil pour le Développement intégré, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 1985, pp. 15-38; «Réflexions sur l'histoire des relations Nord-Sud», dans la revue *Louvain* (Louvain-la-Neuve), janvier 1989, pp. 11-13; *Rwanda. Bilan socio-économique d'un régime. 1962-1989*, Louvain-la-Neuve, Institut des pays en développement, *ibid.*, 1990.

L'idéologie libérale est marchande

Le sous-développement des pays du Tiers-Monde

Il est acquis aujourd'hui que les pays du Tiers-Monde sont ceux qui ont supporté les coûts du modèle de développement dominant, occidental, plus qu'ils n'en ont recueilli les bénéfices. Cette situation s'exprime par plusieurs critères, dont les plus révélateurs ont été largement évoqués dans la première partie de notre exposé.

Certains de ces critères sont du reste mesurables : la faim, l'analphabétisme, la mortalité, etc. ; les inégalités face à l'avoir, aux savoirs, au savoir-faire⁽²⁾ ; la dépendance, c'est-à-dire l'incapacité de refuser les décisions des plus forts ; l'impossibilité d'accéder aux ressources communes ; l'incapacité de maîtriser son propre destin ; la privation du droit à l'autodétermination. Rappelons encore la destruction implacable de l'écosystème.

Le maldéveloppement des pays occidentaux

Quant au modèle occidental, il se distingue par différentes caractéristiques qui attestent son *dynamisme prodigieux*⁽³⁾ :

– Production et accroissement des forces productives ; multiplication et diversification des biens et des services.

– Intensification et organisation des échanges suscités par la division du travail. Actuellement, cette organisation s'effectue à l'échelle mondiale suivant la conception que les libéralistes, c'est-à-dire les zéloteurs de l'idéologie libérale ou libéraliste, se font du marché.

(2) Sur les inégalités, à l'échelle mondiale, entre les divers « mondes » et dans ceux-ci, voir Pierre GEORGE, *Géographie des inégalités*, Paris, PUF, 1981. Voir aussi *supra*, pp. 21 et 49.

(3) Ce dynamisme, et ses conséquences pour le Tiers-Monde, ont été mis en lumière par Édem KODJO dans *L'Occident. Du déclin au défi*, Paris, Éd. Stock, 1988, ainsi que par Serge LATOUCHE, *L'occidentalisation du monde*, Paris, Éd. La Découverte, 1989.

– Accroissement de la consommation non seulement pour procurer un supplément de choses utiles, mais pour définir le statut social.

– Organisation politique et sociale: diffusion du salariat, généralisation de l'État-Nation.

– Tendance à se diffuser, à se faire imiter, finalement à dominer la planète.

Donc performances extraordinaires en termes de production, accumulation, échanges, consommation, niveau de vie matérielle.

Le dynamisme prodigieux des pays développés ne doit pas faire perdre de vue ce qui en est la *contrepartie* :

– Création d'une *nouvelle catégorie de pauvres* gonflée d'une cohorte innombrable de débiteurs perpétuels. À cette catégorie on peut rattacher les chômeurs⁽⁴⁾.

– Effronterie d'une *mafia* performante aux ramifications multiples; pouvoir « parallèle » mais par définition incontrôlable des clubs et des sociétés secrètes. La corruption n'est point l'apanage du Tiers-Monde.

– *Gaspillage*: d'abord des ressources, qui prend parfois aujourd'hui les dimensions d'une destruction massive; seule une faible proportion des rebuts est recyclée. Mais notre société confie au secteur privé le soin de fabriquer et au secteur public le soin d'éliminer. Gaspillage aussi d'une portion importante de la production; cette portion est axée sur la consommation, elle-même stimulée par des besoins induits via une surenchère publicitaire perpétuelle⁽⁵⁾. À cette rubrique on pourrait rattacher les distorsions entre transports publics et privés.

(4) Sur le chômage, on pourra consulter Edmond MALINVAUD, *Un réexamen de la théorie du chômage*, Paris, Éd. Calmann-Lévy, 1982; R. SALAIS, N. BAVEREZ et B. REYNAUD, *L'invention du chômage*, Paris, PUF, 1986; Anne-Marie GROGNIER, *La productivité. Progrès social ou source de chômage?*, Paris, Hatier, 1987.

(5) Cf. Ernest DICHTER, *Handbook of Consumer Motivations. The Psychology of the World of Objects*, New York, Éd. McGraw-Hill, 1964; Vance PACKARD, *La persuasion clandestine*, Paris, Éd. Calmann-Lévy, 1958; Jean-Noël KAPFERER, *Les chemins de la persuasion. Le mode d'influence des médias et de la publicité sur les comportements*, Paris, Éd. Dunod, 1984.

– *Inefficacité* du développement, qui peut être mesurée en rapportant les coûts aux avantages, ou, si l'on veut, les ressources utilisées aux résultats atteints. Parfois, la comptabilité nationale additionne les coûts au produit : la réparation des dégâts des accidents de voiture est comptabilisée à l'actif du produit national !

– *Occultation* du savoir à l'intérieur d'une même société, et surtout au niveau international, certains allant jusqu'à préconiser de freiner l'expansion des universités ! Pombal n'est pas mort, qui interdisait l'imprimerie dans les colonies ! À cela il faut rattacher les possibilités fantastiques d'*influencer l'opinion* et d'amener les gens à consentir à leur servitude.

– Le caractère nécessairement *inégalitaire* du développement dans une économie de marché. Ce point est tellement décisif pour notre réflexion qu'il appelle un exposé particulier.

La règle dominante, dans le développement à l'occidentale de tradition libérale, c'est la *loi du marché*, c'est la *logique marchande*, qui se traduit par la formation du système des prix. Et c'est cette loi qui régit l'appropriation privative des biens et des services échangés, par l'intermédiaire de la *monnaie*. L'argent devient ainsi l'instrument par excellence de la satisfaction des besoins, comme celui du profit et de l'accumulation du capital, enfin celui de la rémunération du travail.

Or, ainsi qu'on l'a vu, pour les libéralistes, le marché est une institution « naturelle » ; il va de soi qu'il est ce qu'il est, une réalité totalement « objective », avec ses lois propres, les « lois naturelles de l'économie » ; les prix s'imposent et il ne faut pas essayer de résoudre les problèmes qu'ils font surgir.

On peut cependant se poser quelques questions à ce sujet.

Une grande partie des échanges échappent au marché. Deux exemples peuvent être cités. D'abord, même dans le commerce international, les échanges intrafirmes représentent un pourcentage significatif des transactions. Ensuite, l'ensemble, très important, qu'implique le fonctionnement des pouvoirs publics (prestation de services administratifs, sociaux, militaires) n'est nullement réductible aux principes du marché : il n'y a ni offre ni demande au sens

marchand. D'où la question capitale : *quelle logique préside à la détermination des besoins* qui seront satisfaits et suivant quel ordre de priorité ? La question retentit jusque dans les universités : quelle logique préside à la définition des programmes de recherche ?

Dans l'économie libéraliste du marché proprement dite, ce qui détermine la quantité et la variété des biens produits, ce ne sont pas les besoins, c'est la *demande solvable*, c'est-à-dire ceux-là seuls, parmi les besoins, qui sont assortis d'un pouvoir d'achat. Il s'ensuit que les pauvres n'ont pas accès aux décisions de production ; ils n'ont qu'un accès limité aux biens produits, et ils sont exclus des circuits capitalistes de crédit et confinés au limbe du marché.

Dans l'économie libéraliste du marché, on assiste donc à un phénomène d'accumulation et de concentration ; la redistribution, dans la mesure où elle s'opère, se fait latéralement sous forme d'*aide* aux moins favorisés⁽⁶⁾.

Conséquences du maldéveloppement occidental

Il nous faut à présent analyser les retentissements du modèle occidental de développement. Cette analyse doit être envisagée à trois niveaux différents : au niveau des pays dits développés, au niveau des pays en développement, enfin au niveau de l'ensemble de ces pays.

Au niveau des pays développés

Nous avons déjà mentionné quelques-unes de ces conséquences : gaspillages, chômage, saccage de l'environnement, etc. Il y a cependant des faits nouveaux, de première importance, qui doivent nous alerter. Ces faits se ramènent à un seul : *la ruine de l'idée d'universalité*. On veut dire par là que l'égalité de dignité, cœur de toute pensée démocratique, n'est pas reconnue à l'universalité des hommes. Nous allons nous expliquer sur ce point.

Le droit de propriété *privée* est devenu aujourd'hui *le droit primordial*, à telle enseigne qu'il l'emporte, en vertu de la

(6) À ce sujet, cf. *supra*, p. 113, et *infra*, p. 152.

« conception libéraliste du marché », sur le droit de chaque homme à la liberté et aux conditions d'exercice effectif de cette liberté. Bien plus, ainsi que nous le verrons ci-après, aujourd'hui, dans les manifestations paroxystiques de l'idéologie libérale, ce droit de propriété privée l'emporte sur le droit à l'intégrité physique et même à la vie. Voyons cela de plus près.

En effet, pour les libéralistes, en vertu de la « nécessité » du marché et de la logique de la concurrence, seule une minorité puissante a accès à l'exercice effectif de ce droit de propriété. Toutes les relations de *l'homme aux choses* – et, comme nous le verrons ensuite, *aux autres hommes* –, sont surplombées par ce droit primordial qui exclut l'idée même d'universalité, et donc de reconnaissance réciproque. C'est l'*avoir* qui détermine l'*être*. Les droits de l'homme sont pensés en termes d'avoir, non d'être : selon la formule célèbre, « je suis ce que j'ai ». Dans la logique libéraliste du marché, il est strictement impossible que tous les hommes soient égaux face au droit de propriété, qui est primordial. L'exercice de ce droit est l'apanage de la minorité qui l'emporte dans la jungle plus ou moins réglementée du marché. Dans une interview donnée au *Figaro Magazine*, la pensée de David Rockefeller était résumée en une formule particulièrement éloquente : « Les droits de l'homme, d'accord ; mais d'abord le commerce » ⁽⁷⁾. *Ainsi l'éthique doit-elle se soumettre à la pratique économique* – comme elle doit se soumettre, ailleurs, à la pratique médicale.

En somme, en raison de son idéologie caractéristique, la démocratie libéraliste ne diffère pas vraiment, dans son essence, de la démocratie antique. Celle-ci cherchait une « justification » des inégalités entre les hommes dans les différences d'âmes, de fonctions, de statuts, etc. Aux *différences* entre les hommes « doivent » correspondre des *inégalités* politiques, que la société politique doit prendre en compte et respecter. La démocratie libérale reprend le même principe inégalitaire mais l'appuie sur les différences de force économique et technologique ⁽⁸⁾.

(7) Cf. le *Figaro Magazine*, 2 novembre 1985, pp. 96-99.

(8) Voir Robert REICH, *L'économie mondialisée*, Paris, Éd. Dunod, 1993.

L'homme lui-même, dans son existence, est réduit à une chose, il est objectivé. Les relations entre les hommes ne sont plus des relations entre des sujets, entre des personnes. Ce ne sont plus seulement les choses qui sont objet d'appropriation et d'instrumentalisation; ce sont aussi des hommes. Ceux-ci sont *chosifiés*. La valeur de l'homme est mesurée d'après son utilité dans le marché: l'avoir, à nouveau, apparaît comme la mesure de l'être.

Dans la tradition libérale originelle, cette utilité se mesurait, et se mesure encore, en fonction de critères liés à l'activité humaine: que produit-il? que consomme-t-il? que rapporte-t-il?, etc. Aujourd'hui, un pas est franchi: *c'est au cœur de son existence même que l'homme est mis en balance avec d'autres biens*. On choisit entre l'enfant et la consommation; des études de marché sont entreprises pour savoir s'il est rentable ou non de prolonger la vie des vieillards, des déviants, des handicapés. Leur existence est-elle rentable pour la société? Procure-t-elle de l'emploi? L'homme n'a droit à l'existence que s'il est utile dans la mécanique du marché. Est-il, par exemple, utile que le monde médical maintienne en vie des malades incurables⁽⁹⁾?

Naguère, un président d'assemblée représentative envisageait une mesure d'économie sociale fort hardie. Il suggérait que toutes les femmes enceintes soient soumises à l'examen du liquide amniotique. En cas de découverte d'une malformation de l'enfant qu'elles portent, elles seraient confrontées à un dilemme: ou bien elles se feraient avorter, ou bien elles garderaient leur enfant. Mais dans ce second cas, les caisses publiques n'interviendraient point pour aider les parents à soigner et à élever leur enfant.

On voit par là que surgissent de nouveaux problèmes qui émarginent à la recherche opérationnelle, où l'existence humaine est réduite à un paramètre parmi d'autres.

On remarque aussi *une mutation du rapport de l'homme à son propre corps*. Celui-ci est lui-même traité comme une chose, et ce de deux façons.

(9) On se reportera à ce propos à l'ouvrage de Jacques ATTALI, *L'ordre cannibale. Vie et mort de la médecine*, Paris, Éd. Grasset, 1979; voir aussi, de J. ATTALI, l'interview citée ci-dessus, p. 36, n. 16.

D'une part, s'il en a le pouvoir, l'individu instrumentalise son corps. Tant mieux pour cet individu s'il peut exercer sans réserve son droit de propriété privée sur cette chose corporelle qui lui est utile. L'individu traitera donc son corps, et demandera à la médecine et à la société de traiter son corps, en fonction du maximum de plaisir individuel qu'il peut en tirer. Le médecin, en particulier, devra « faire plaisir » à ses clients. On reconnaît ici un des thèmes centraux développés dans la tradition hédoniste, en particulier par le courant néo-malthusien, qui envisage le rapport au corps *du point de vue du maître*.

D'autre part, celui qui est le plus fort induit les plus faibles à envisager le rapport à leur corps *du point de vue de l'esclave*. Il peut même le faire de deux façons.

Il peut d'abord procéder dans une optique *hédoniste*. On songe ici non seulement à toutes les expressions de la permissivité actuelle, mais aussi à l'*érotourisme*, avec ses réseaux mondiaux de charters et de clubs. Il est notoire, par exemple, qu'en Orient des enfants et des adultes des deux sexes sont offerts en pâture à des clients lubriques venus de pays riches. Ceux-ci peuvent y satisfaire leurs passions les plus sordides dans la prostitution souvent assortie de violence⁽¹⁰⁾.

Mais le plus fort pourra aussi traiter le corps des autres dans une optique *utilitaire*, qui nous intéresse plus directement. S'il n'est pas assez fort pour s'imposer dans la compétition vitale, l'individu disposera de moins en moins de son corps, après et même avant sa mort. Le corps est exposé à la *cannibalisation*⁽¹¹⁾. « Cannibaliser » est un terme transcrit de l'anglais, qui signifie démonter un vieil appareil, une vieille machine pour en récupérer des pièces

(10) Sur la condition de la femme en Asie, on pourra se reporter à Marianne KAROPPO, *Compassionate and Free. An Asian Woman's Theology*, Genève, Éd. World Council of Churches, 1981 ; Yayori MATSUI, *Women's Asia*, Londres, Zed Books ; 1989. Voir aussi *infra*, p. 159, n. 3

(11) En ce sens, ce mot a été acclimaté en français par Jacques ATTALI. Voir ci-dessus, p. 123, n. 9. Dans ce domaine, l'escalade aux pratiques monstrueuses est peut-être sérieusement engagée, si toutefois devaient se confirmer des informations avancées par la grande presse. Celle-ci a annoncé naguère l'existence d'associations organisant l'adoption d'enfants pauvres et même d'enfants handicapés ; le bruit a couru avec insistance que ces enfants seraient parfois volés à leur mère.

détachées encore utilisables. Ainsi quelques vieilles voitures contiennent-elles des pièces qui serviront à la réparation d'une autre et à garder celle-ci en état de marche.

Or le terme a été appliqué au corps humain, parfois dans un contexte d'horreur. La presse relate de temps en temps qu'en pays musulman des femmes sont condamnées à être lapidées « pour adultère ». Ce qu'on sait moins, c'est que pendant la guerre entre l'Iran et l'Irak le sang de certaines suppliciées était largement pompé avant la lapidation pour être ensuite transfusé aux blessés...

D'une façon générale, le corps humain tend à être envisagé comme un réservoir de pièces de rechange dont la « société », ou les « plus forts », peuvent disposer. Le sens du corps, comme partie intégrante de la personne, est émoussé. D'une part, dans beaucoup de pays d'Occident, des lois récentes *présument* que, sitôt la mort survenue ou déclarée telle, le corps est à la disposition de la société. Entendons-nous bien : il n'est évidemment pas question de mettre ici en cause le principe des greffes ni l'existence de réseaux informatisés guettant les accidentés « bons donateurs ». Mais l'absence désormais presque totale de protection légale du corps du défunt et les conditions parfois douteuses et risquées où sont prélevés les greffons justifient de réelles inquiétudes. Par ailleurs, des pauvres du Tiers-Monde vendent leur sang ou leurs reins à des circuits internationaux qui en font commerce.

En outre selon une rumeur tenace, certains de ces enfants seraient destinés à être dépecés afin de fournir des organes frais à des firmes spécialisées. Très curieusement, cette rumeur est parvenue, presque en même temps, du Paraguay, du Brésil, du Honduras, du Guatemala, de Haïti, du Bangladesh, du Pakistan, de l'Inde, de la Chine, de Cuba, de Colombie. Cette rumeur a même été jugée assez consistante pour justifier une enquête de la Commission des droits de l'homme de l'ONU. Cf. la conférence de presse donnée à Genève par M. Asbjørn Eide, expert de l'ONU, relatée dans *La Libre Belgique* (Bruxelles) du 10 août 1988. Même émoi en Italie, selon *El Pais*, (Madrid) du 24 septembre 1994. Sur le Paraguay, cf. *Le Monde* du 11 août 1988 ; sur le Guatemala, cf. *Le Monde* du 21 août 1988 ; sur le Honduras, cf. *New Exchange* (cité ci-dessus, p. 28, n. 26), n° 94 de février 1987, p. 20. *Le Monde* est revenu à diverses reprises sur ce dossier qui appelle plus de clarté ; voir par exemple les 6 août, 23 octobre et 24 novembre 1988 ; 8 mai 1992 ; 3 septembre 1994 (Chine) ; 17 août 1995 (Colombie) ; etc. Il y a lieu d'être attentif aux frontières séparant l'adoption, l'esclavage, la prostitution, le dépeçage, etc. Voir aussi le dossier « Ils font des enfants pour en tirer des "pièces de rechange" », dans *Europe today* (Bruxelles), n° 78, 1 juillet 1991, pp. 12 s.

Ainsi, dans l'esprit de l'idéologie libérale, il ne faut pas avoir d'égards pour le corps du pauvre. Qu'il fasse commerce de son corps dans la prostitution, ou qu'il vende certains de ses organes, le pauvre s'incline devant l'interprétation que donnent les libéraux de la loi du marché, et il atteste qu'il envisage le rapport à son corps du point de vue de l'esclave. Dans l'un et l'autre cas, seul le spectre du sida parvient à faire réfléchir⁽¹²⁾.

En résumé, la cannibalisation a commencé au niveau des individus : en un premier stade, ceux-ci sont interchangeables dans la mesure où ils répondent aux mêmes normes dans l'appareil de production. Il est logique que la cannibalisation s'étende des individus à leurs organes.

Au niveau des pays en voie de développement

Parmi les conséquences qu'entraîne le culte libéraliste du marché dans les pays du Tiers-Monde, plusieurs points méritent d'être relevés ; ils sont tous liés au fonctionnement des multinationales⁽¹³⁾.

On doit d'abord parler de la *récupération* d'une minorité bourgeoise autochtone par les métropoles. Le processus est connu, mais il est assez ingénieux pour qu'on s'y attarde⁽¹⁴⁾.

Il arrive que cette minorité ne représente que quelque 5% de la population alors qu'elle détient près de la moitié des revenus. Cette « élite », comme elle se désigne souvent, cède aux effets d'imitation ; elle s'adonne à la consommation ostentatoire. On consommera des « signes », expression souvent insolente d'un sta-

(12) Voir par exemple le dossier constitué par Anne JEANBLANC sous le titre : « Sang : un commerce qui fait peur », dans *Le Point*, n° 799 (11 janvier 1988), pp. 54-60.

(13) La cause des multinationales comme expression du capitalisme libéral est plaidée notamment par Robert HESSEN, *In Defense of the Corporation*, Stanford, Hoover Institution, 1979, ainsi que par George GILDER, *Wealth and Power*, New York, Basic Books, 1981.

(14) Sur le comportement des « élites » du Tiers-Monde, voir Ahmed Baba MISKÉ, *Lettre ouverte aux élites du Tiers-Monde*, Paris, Éd. du Sycomore, 1981. Cf. *supra*, pp. 20 et 57.

tut social très élevé ; ces signes révèlent pourtant des inégalités appelant des correctifs. La classe moyenne ne se forme pas ou est inexpressive. L'épargne nationale ne se fait pas, ou plutôt se fait mal : les capitaux disponibles sont exportés vers les métropoles ou les paradis fiscaux.

Il y a plus grave : sur le plan interne, cette minorité contrôle les *décisions* relatives à la production et dirige l'économie *en fonction de ses intérêts particuliers*. Or cette minorité ne trouvera pas son profit dans une économie qui viserait à satisfaire les besoins essentiels d'une population, dont, par définition, la majorité est pauvre. Elle voudra augmenter sa richesse à elle, les signes extérieurs de sa réussite et de sa puissance. Elle détourne ainsi la vie économique de son but naturel principal, la production de biens répondant aux nécessités de base de la vie de *tous* les hommes.

On assiste donc à un double processus : l'accaparement de la production et le détournement de la dynamique économique, qui, normalement, présente pourtant une double constante : répondre aux besoins primaires, adoucir les conditions de travail.

C'est pour ces raisons que cette minorité kleptocratique organise la production nationale en fonction des bénéfices qu'elle trouve avant tout à l'extérieur. Elle vendra donc à l'étranger des ressources naturelles que du reste trop peu de travailleurs locaux sont aptes à valoriser. (Au passage, rappelons qu'à l'exception des ressources énergétiques ces ressources naturelles tendent à se déprécier.) Elle organisera aussi la production de biens manufacturés et même de biens d'équipements en fonction de l'exportation : « Il faut faire rentrer les devises à tout prix. »

Évidemment, le développement des exportations, quand elles sont diversifiées, est une excellente chose pour un pays. Le développement de ces exportations peut entraîner une rationalisation des entreprises, une diminution des coûts unitaires, une augmentation des salaires, une réduction de la main-d'œuvre parasitaire, etc. Comme une partie de la production est consommée sur place, il s'ensuit un prix plus abordable pour les consommateurs locaux, une amélioration du niveau de vie, une plus grande capacité d'importation. C'est exactement ce qui se passe dans des pays comme la Belgique ou la Suisse. Malheureusement, ce n'est pas ce qui se

passer dans le Tiers-Monde. Les produits offerts à l'exportation sont peu et/ou mal distribués sur place, et les avantages découlant de cette production sont accaparés par une minorité kleptocratique, droguée par la manie de concentrer les revenus.

Au niveau des grandes exploitations, l'agriculture sera organisée en fonction des mêmes objectifs. Cet exemple est particulièrement instructif. Deux cas de figure extrêmes, apparemment contradictoires, pourront se présenter. D'un côté, on décrètera qu'« il faut 1 hectare de terre par tête de bétail ». On n'envisagera pas qu'il puisse y avoir un devoir moral d'améliorer la productivité. On s'opposera donc à toute réforme agraire, et on expulsera des latifundia les péons devenus surnuméraires en conséquence d'une décision d'exploitation dans laquelle ils n'entrent pas en ligne de compte⁽¹⁵⁾. D'un autre côté, toujours dans le Tiers-Monde, on mécanisera à outrance. Mais ce sera pour les mêmes raisons et avec les mêmes conséquences désastreuses pour les paysans vivant dans la pauvreté. Dans les deux cas évoqués ici, les décisions de production sont dictées par les besoins de la clientèle solvable, nationale ou extérieure, par l'appât du gain, par l'habitude de concentrer les revenus, et par l'indifférence face au droit des pauvres à la terre et à la subsistance.

Il est donc vain de proclamer que tel pays du Tiers-Monde figure parmi les dix premières puissances industrielles mondiales. Ces performances sont avant tout atteintes grâce à l'exportation. Or il arrive que l'exportation atteste la précarité du marché intérieur, elle-même due à la rareté intérieure de la clientèle solvable ; il n'est pas rare qu'elle manifeste que la production nationale est plus fonction de la demande *solvable* venant de l'extérieur que de la volonté de répondre à de larges besoins intérieurs.

Il y a donc un rapport direct entre la marginalisation des pauvres et la dépendance extérieure. Mais ce rapport est encore plus subtil qu'on ne l'imagine habituellement. Ce rapport se présente comme suit : faute d'intégrer les pauvres à la société nationale, les « élites » locales doivent inévitablement incliner à vendre

(15) On trouvera une analyse de la situation des péons brésiliens dans Olivier COLOMBANI, *Paysans du Brésil*, Paris, Éd. La Découverte, 1987.

les matières premières et les produits manufacturés à l'extérieur. Les pauvres sont privés des avantages normaux qu'entraîne le commerce extérieur. De cette façon se consolide un processus *structurel* d'aliénation de l'économie, fondé sur l'aliénation des pauvres dans la société nationale.

Ainsi l'« élite » n'est-elle guère intéressée par l'expansion du marché intérieur. Si l'on adopte son point de vue, on comprend qu'elle se plaigne des impôts « élevés » retenus sur les revenus de la frange solvable de la population. Les membres de cette élite sont mécontents parce qu'ils ont le sentiment que l'imposition qu'ils supportent sert à aider des êtres économiquement improductifs. Mais ce sentiment n'est que très partiellement fondé, parce que les pauvres n'ont effectivement qu'un accès fort réduit aux services publics. En outre, d'une façon générale, dans les pays en développement, cette ponction fiscale s'opère surtout par l'impôt indirect, qui frappe les pauvres beaucoup plus que les riches.

Le problème que nous examinons ici comporte, certes, une dimension économique capitale; mais il est surtout un *drame moral*.

Nous nous trouvions naguère dans une région en développement et nous visitions une ville dont chacun sait qu'elle comporte quelque deux millions d'habitants. Nous demandâmes à un ami, analyste attentif de nos problèmes: « Combien y a-t-il d'habitants dans votre ville? » Il nous donna alors cette réponse désarçonnante: « Environ 150 000. » Cet ami avait raison: par cette façon ironique de parler, il voulait mettre en relief le fait que, dans sa ville, seule une minorité importe vraiment; les « autres » sont quantité négligeable.

Et c'est bien là le drame, moral plus encore qu'économique, des pays en développement: une proportion considérable d'hommes ne comptent pas. Nous retrouvons notre problème d'« universalité ». N'ayant rien, ces hommes ne sont rien; ils appartiennent à la catégorie de l'*Unmensch* ⁽¹⁶⁾. Ne faisant rien de com-

(16) Cette catégorie a été mise au point par le nazisme. Parmi les théoriciens qui l'ont élaborée se détachent Karl BINDING (juriste) et Alfred HOCHÉ (médecin), auteurs d'un ouvrage – trop souvent passé sous silence aujourd'hui – consacré à *Die Frei-*

mercialisable, cette majorité n'a pas vraiment d'existence, de statut. Marginalisée des circuits économiques, pourquoi serait-elle rémunérée ? Tout au plus fait-on de temps en temps un geste : il arrive qu'on l'aide. Marginalisée des institutions, cette catégorie d'hommes ne participe pas à la vie politique. Certains, n'étant pas repris à l'état civil, n'ont même pas d'existence aux yeux de l'administration. Les droits prévus par la Constitution ne les concernent, dans le meilleur des cas, que de façon purement formelle. Quant à la minorité dominante, elle vit à l'époque coloniale : les yeux tournés vers les cours princières du passé, ou vers ce qu'il y a de moins digne d'être imité dans les grands centres métropolitains des pays riches. Elle coopte parmi ses pairs des dirigeants qui apportent la couverture officielle à ceux qui rançonnent sans scrupule une population sans défense.

C'est le moment de rappeler que dans certains pays la fortune de cette minorité tire son origine des *domaines*, des « commanderies », c'est-à-dire de ces « bénéfices » octroyés par les rois à des capitaines ou à de hauts fonctionnaires, à l'époque coloniale. Ces *encomiendas* ou *repartimientos* ont certes évolué, mais ils prolongent aujourd'hui, dans les structures, une des injustices majeures de la conquête coloniale ⁽¹⁷⁾.

gabe der Vernichtung lebensunwerten Leben, publié à Leipzig en 1920. Une traduction anglaise de cet ouvrage rare a été publiée dans *Issues in Law & Medicine* (P.O. Box 1586, Terre Haute, IN 47808-1586), vol. VIII, n° 2, Fall 1992, pp. 231-255 (texte de Binding) et 255-265 (texte de Hoche). Voir à ce sujet l'ouvrage de Stephen TROMBLEY, *The Right to Reproduce. A History of Coercive Sterilization*, Londres, Éd. Weidenfield & Nicolson, 1988 ; sur Binding et Hoche, cf. pp. 145 et ss. Sur ces mêmes auteurs, voir Fredric WERTHAM, *A Sign for Cain. An Exploration of Human Violence*, New York, Warner Paperback Library, 1973 ; voir pp. 157 ss. ; Robert J. LIFTON, *Les médecins nazis*, Paris, Éd. R. Laffont, pp. 65-67 ; 79 ; 130.

(17) Sur les *encomiendas*, voir I. WALLERSTEIN, *The Modern World system. Capitalist Agriculture...* (cité *supra*, p. 97, n. 7), pp. 90-94 et *passim*. Sur l'attitude de l'Église concernant un aspect du problème que nous touchons ici, voir Jean DUMONT, *L'Église au risque de l'histoire*, Limoges, Éd. Criterion, 1982 ; voir le chapitre consacré à « L'Église, oppresseur des Indiens d'Amérique ? », pp. 111-167.

Les partenaires silencieux

Héritière et bénéficiaire de cette injustice anachronique, la bourgeoisie d'aujourd'hui consent volontiers à *relayer* les forces de domination établies dans les pays riches. Ces derniers, qui ont déjà de grandes possibilités d'intervention directe dans la vie politique ou économique des pays en voie de développement, y interviennent également en mettant en place des régimes dictatoriaux ou en cautionnant ceux-ci.

Directes ou indirectes, manifestes ou discrètes, ces interventions ont des buts différents mais convergents : protéger les intérêts du club transnational des puissants. En corollaire, on s'assurera la connivence des bourgeoisies locales pour conforter le contrôle du club transnational des nantis sur les populations pauvres, réputées inutiles et même nuisibles, et sur le marché du travail. Des pauvres, pourquoi s'en occuperait-on ?

Rappelons ici que l'idée d'*organiser* ces clubs n'est pas nouvelle. Elle remonte à un conseiller fort discret du président Woodrow Wilson, le « colonel » Edward Mandell House (1858-1938), qui fut le « partenaire silencieux » de Wilson, et acclimata une nouvelle pratique dans les relations internationales. Il entretenait des rapports directs entre autres avec Balfour, Paderewski, Clemenceau... L'action de cette « éminence grise » allait bientôt inspirer l'action d'éminences grises désormais institutionnalisées.

Dès 1919, House avait réussi à provoquer, à Paris, une réunion de personnalités influentes venues des États-Unis, de Grande-Bretagne et d'autres pays d'Europe occidentale. C'est de ce noyau qu'est issu le Council of Foreign Relations, avec siège à New York. L'influence de ce Conseil, théoriquement privé, a été et est considérable sur la politique extérieure des États-Unis. À la présidence de ce Conseil s'est trouvé David Rockefeller.

C'est dans le cadre de ce Conseil qu'ont été élaborés, pendant la guerre de 1939-1945, les projets qui devaient conduire à l'Organisation des Nations-Unies, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international. C'est de ce Conseil qu'est issu le Cercle Bilderberg, dont la fondation, en 1954, correspondait au dessein de s'associer des Européens influents. Parmi les premiers théori-

ciens de ce groupe, on trouve Charles D. Jackson, et aussi David Rockefeller ainsi que Zbigniew Brzezinski.

Ce dernier devait tracer, en 1969, les bases et les objectifs de la Commission trilatérale⁽¹⁸⁾. La création de celle-ci fut proposée en 1972 par David Rockefeller lors d'une réunion du Cercle Bilderberg. La fondation proprement dite remonte à 1973. La Trilatérale réunit quelques centaines de personnes, discrètes et influentes. Le livre-programme du groupe et son dessein « globaliste » ou « mondialiste » avaient été exposés dès 1969 par Brzezinski⁽¹⁹⁾. Il se résume en ceci : les pays développés – États-Unis, Europe occidentale, Japon – doivent s'organiser en trilatérale pour s'assurer le gouvernement des affaires mondiales. C'est pour eux une question de sécurité face à l'essor des populations pauvres.

C'est dans ces milieux qu'a été posée très gravement la question des limites de la croissance économique et des limites de la démocratie. Le problème a été parfaitement résumé par Samuel P. Huntington : « Nous devons en arriver à reconnaître qu'il y a des limites potentiellement désirables à la croissance économique. Il y a aussi des limites potentiellement désirables à l'extension indéfinie de la démocratie⁽²⁰⁾. »

Il apparaît de plus en plus clairement que ces groupes « informels » – dont nous ne mentionnons ici que deux cas exemplaires – exercent une influence discrète mais déterminante sur les orientations fondamentales et les décisions majeures des grandes organisations nationales et internationales, tant publiques

(18) Sur la Trilatérale, voir le dossier établi par Hugo ASSMANN (éd.), *A Trilateral. Nova fase do capitalismo mundial*, Petrópolis, Éd. Vozes, 1979. Voir également les ouvrages de J. PESLOFF et de W. JASPER cités *supra*, p. 89, n. 30.

(19) Voir Zbigniew BRZENZINSKI, *Between Two Ages. America's Role in the Technetronic Era*, Harmondsworth, Penguin Books Ltd., 1970 ; la rédaction est datée de 1969. Cf. aussi George VALANCE, *Les maîtres du monde. Allemagne, États-Unis, Japon*, Paris, Flammarion, 1992.

(20) Voir l'étonnant ouvrage de Michel CROZIER, Samuel P. HUNTINGTON et Joji WATANUKI, *The Crisis of Democracy. Report on the Governability of Democracies to the Trilateral Commission*, New York, University Press, 1975.

que privées. L'action de ces groupes est même potentialisée par des organisations élitistes et parfois même secrètes. Au premier rang de celles-ci, il convient de citer la franc-maçonnerie, dont – soit dit au passage – M. George Bush serait membre⁽²¹⁾. Dans la mesure où ces sociétés sont secrètes, elles faussent la loyauté du jeu démocratique et ruinent l'idée d'une solidarité *universelle*. Ce qui fait problème, c'est que les membres de ces groupes dissimulent systématiquement un aspect essentiel de leur personnalité, les motivations irrévélables qui les animent, les solidarités clandestines qui les lient. Il y a volonté permanente de tromper l'interlocuteur sur l'identité réelle de celui qui parle, de mentir par omission.

Vers l'alternative libérale

On s'est fréquemment employé à « légitimer » ces interventions connues ou occultes en invoquant la nécessité de « contenir » l'influence du bloc antagoniste, entendez communiste, dans l'hémisphère occidental. Le lecteur vient évidemment de reconnaître l'allusion à la doctrine de la sécurité nationale. Celle-ci vise à protéger l'État-Nation et ceux-là seuls qui sont admis à bénéficier de ses services.

Sous des formes variées, cette idéologie est toujours très répandue dans le Tiers Monde. Malgré la perestroïka, elle survit et souvent prospère là même où elle n'est apparemment plus « sponsorisée » par des militaires. De militaire qu'il était, un régime peut en effet devenir civil. Mais il n'est pas rare que, dans ce cas, les militaires continuent à tenir, dans les coulisses, les rênes du pouvoir, en laissant aux civils le soin d'assumer les responsabilités qu'en comporte l'exercice. Ce stratagème astucieux permet aux militaires de rester en position de *stand by*, de vigilance, en vue de parer à toute éventualité.

Ainsi est assurée la permanence d'une doctrine particulièrement commode pour la minorité nantie, puisqu'elle permet à

(21) Selon l'article d'Antonio Socci, « Loggia-glasnost », dans *Il Sabato* (Milan), 14 avril 1990, pp. 46-48.

celle-ci de taxer de « communistes » les appels les mieux fondés à plus de justice et de participation.

Ce processus de relais va de pair avec une corruption en cascade, dont il n'est pas nécessaire de reprendre ici la description⁽²²⁾.

Concluons donc que l'idéologie libéraliste du marché n'est pas seulement la cause de la domination des plus forts, tant en métropole qu'en périphérie; elle en est aussi la « légitimation » mensongère. Cette idéologie appelle l'idée de sécurité: il faut garantir les conditions politiques qui permettront aux lois du marché de déployer toute leur efficacité, c'est-à-dire de fonctionner à l'abri de tout frein. Aussi bien, n'est-ce pas par hasard que Hobbes se trouve être à la source commune de l'idéologie libérale et de l'idéologie de la sécurité nationale.

Ainsi l'idéologie du marché débouche-t-elle inévitablement sur un dilemme: ou bien le libéralisme se démocratise, mais son essence finit par en être altérée; ou bien, en l'absence de frein et abandonné à sa dynamique, il suit sa pente naturelle qui le fait dériver vers le totalitarisme.

La bourgeoisie a la fâcheuse tendance d'oublier certaines leçons de sa propre histoire. Celle-ci par exemple: que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 n'a pas empêché la France de sombrer, quatre ans plus tard, dans la Terreur. Elle n'a pas davantage prémuni la France contre le délire napoléonien, qui devait mettre l'Europe à feu et à sang sous prétexte de la placer sous l'empire des Lumières.

(22) Cf. *supra*, pp. 23 et s.

Chapitre IV

Où il est question de Malthus

Historiquement parlant, Malthus (1766-1834) n'était peut-être pas aussi antinataliste qu'on le répète, et les spécialistes de son œuvre ont évidemment raison de vouloir faire la lumière sur ce point. Cependant, comme cela arrive fréquemment, Malthus n'a pas pu maîtriser l'usage qui serait fait de son œuvre. Il n'est donc pas exclu que ceux qui ont utilisé cette œuvre aient sollicité, biaisé ou même déformé la pensée du célèbre démographe. Qu'il soit bien clair ici que nous ne faisons pas œuvre d'historien. Ce qui nous intéresse, c'est la façon dont la pensée de Malthus a été perçue et l'usage – fût-il déformant – qui en a été fait par les libéralistes. Si cette remarque préalable de méthode devait être perdue de vue, on aboutirait bientôt à de graves malentendus

L'homme dans le supermarché planétaire

Dans une société taraboussée par les maux que nous avons évoqués, l'implacable logique libéraliste du marché est *généralisée et étendue à l'ensemble des rapports humains*. La concurrence est poussée à un tel point d'exacerbation que toutes les relations entre les hommes sont investies par le souci dominant, voire exclusif, de la survie. Les individus et les groupes se sentent *menacés de toutes parts* ⁽¹⁾.

(1) Sur les problèmes que nous allons aborder, voir Ester BOSERUP, *Évolution agraire et pression démographique*, Paris, Éd. Flammarion, 1970; IDEM, *Population and*

Affamés et insolubles

Les riches perçoivent les pauvres comme une menace à leur subsistance : ce que l'autre a, j'en suis privé. On reste prisonnier de la perspective malthusienne : les ressources (alimentaires) sont ce qu'elles sont, et l'homme n'a guère la possibilité d'en accroître la quantité. On feint d'ignorer que les découvertes intervenues depuis plus d'un siècle, dans tous les secteurs vitaux de la recherche, ont changé la *nature* même du problème de la pauvreté⁽²⁾.

Cela est particulièrement flagrant dans le domaine de l'alimentation : les agronomes ont changé la *nature* du problème de la faim. Celle-ci n'est plus un problème de pénurie, lié lui-même à la médiocrité de rendements sur lesquels l'homme n'aurait pas prise. Tous ces problèmes techniques sont solubles ou même résolus – et avec quelle maîtrise ! – par les agronomes. On s'en rend compte chaque fois qu'on discute des *surplus* : ce qui manque, face aux excédents, c'est une clientèle *solvable*. Ainsi le problème de la faim apparaît-il à présent essentiellement lié à une volonté politique.

Voilà qui est à la fois *encourageant* (car cela signifie que l'humanité a désormais prise sur ce problème), et *inquiétant* (car il apparaît à l'évidence, bien mieux que du temps de Malthus, que

Technology, Oxford, Éd. Blackwell, 1981 ; Fernand BÉZY, *Démographie et sous-développement*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 1974 ; IDEM, « Démographie : frein ou moteur du développement ? », dans *Bulletin des facultés catholiques de Lyon*, n° 56, (juillet 1979), pp. 19-29. On se reportera aussi aux travaux, déjà cités, de J. L. SIMON (cf. *supra*, p. 51, n. 8), ainsi qu'à Peter BAUER, *The Development Frontier*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1991 ; et à *Population Growth and Economic Development : Policy Questions*, Washington, National Academy Press, 1986. De son côté, Friedrich A. VON HAYEK voyait également dans la croissance de la population un facteur de développement et de prospérité. Voir *The Fatal Conceit. The Errors of Socialism*, Londres, Routledge, 1988, dont existe une traduction espagnole : *La fatal arrogancia. Los errores del socialismo*, Madrid, Unión Editorial, 1990. Mention spéciale doit être faite de la somme élaborée par José Manuel CASAS TORRES, *Población, desarrollo y calidad de vida. Curso de geografía de la población*, I, Madrid, Éd. RIALP, 1982.

(2) La position de l'Église catholique sur les problèmes démographiques a été exposée dans la brochure publiée par le Conseil pontifical pour la famille, *Évolutions démographiques. Dimensions éthiques et pastorales*, Libreria Editrice Vaticana, 1994. Cf. aussi *infra*, pp.296-302.

les êtres humains peuvent refuser de mettre leurs découvertes et leurs technologies au service de l'ensemble de la communauté humaine). À force de monter en épingle la référence aux « lois naturelles du marché », aux lois « scientifiques » de l'économie, à ses « déterminismes » et à ses « nécessités », la tradition libérale a contribué à occulter la nature *politique* des problèmes de développement. Elle a gommé l'importance, pourtant fondamentale, de la délibération, de la décision, de l'intervention constituante de l'homme, bref, de la responsabilité.

Que voit-on en effet dans les pays du Tiers-Monde ? On s'en tient, pour l'essentiel, au diagnostic de Malthus, et on cultive, par le biais de l'idéologie du marché, l'anachronisme de la situation que décrivait le célèbre pasteur anglican. Que fait-on alors ? On applique à cette situation, qui, techniquement parlant, s'est radicalement modifiée, des remèdes visant à contenir impérativement la natalité chez les pauvres, en recourant à des moyens, eux, très sophistiqués. *La technique est mobilisée pour le contrôle – le fameux « check » des pauvres – non pour leur promotion.* Dans le même temps, l'idéologie continue à entretenir une peur qui, sur le point capital de la survie, est désormais privée de tout fondement. Les riches, s'estimant menacés, veillent donc à l'expansion de leur puissance. Par conséquent, ils s'arment, et leur panoplie comporte un éventail qui va de la milice privée à un réseau « sanitaire » organisé à l'échelle mondiale, pour sélectionner, « contracepter », stériliser, « contragester », avorter⁽³⁾. Dans une telle société, ce qui triomphe, c'est la loi du plus fort ; l'*appetitus societatis*, si naturel à l'homme, se trouve gelé : seule vaut la loi de la jungle.

Malheur aux inutiles !

Or, de même que la loi du marché, pour les libéralistes, aboutit dans les pays développés à mettre l'homme en balance avec d'autres biens⁽⁴⁾, ainsi cette même loi aboutit-elle, dans les pays

(3) Sur le rapport inévitable entre les thèses de Malthus et la dérive vers la violence, voir F. WERTHAM, A. *Sign for Cain* (cité *supra*, p. 130, n. 16), pp. 99-113.

(4) Voir *supra*, pp. 59-90.

du Tiers-Monde, à *mettre les hommes en balance avec les convenances des consommateurs nationaux et métropolitains*. On ne raisonne pas à partir des besoins de populations pauvres, ni à partir de leurs aspirations légitimes, ni à partir de leurs droits, et moins encore à partir des devoirs de stricte justice que les riches auraient envers les pauvres. On se demande comment *calibrer* quantitativement et bientôt qualitativement cette population pauvre, de façon qu'elle soit suffisante pour le service des consommateurs sans qu'on lui laisse franchir un seuil où elle risque d'assiéger la table où se trouve dressé le couvert...

Ainsi apparaît sous un autre angle le lien existant entre les chômeurs des pays dits développés et les « importuns » qui peuplent le Tiers-Monde. Ce qui définit les uns et les autres, c'est leur « inutilité » dans l'immense supermarché qu'est devenue la planète. Car les idéologues libéraux confondent société et marché. Du marché comme facteur de régulation, les non-productifs, au sens le plus large du terme, sont forcément exclus. Il ne serait d'ailleurs ni normal ni juste que des parasites soient rémunérés ; ce qui signifie, en clair, que nous devons travailler pour vivre. Mais ce qu'oublient les libéraux dans leur représentation idéologique du marché, c'est que la société a un devoir de soutenir les non-productifs involontaires ou accidentels, ce qui est tout autre chose que d'entretenir des parasites. On peut en effet être insolvable pour des motifs fort divers. En vertu du principe bien connu de subsidiarité, la société doit veiller à ce que ces non-productifs d'aujourd'hui puissent en arriver au plus tôt à assurer eux-mêmes leur subsistance. Elle ne peut généraliser un système de dépendance, a fortiori d'exclusion, qui ferait insulte à la dignité humaine. L'idéologie libérale a tort de réduire la société à un immense marché, lieu d'une avidité sans frein.

Dans la meilleure tradition malthusienne, certains libéraux ne s'embarrassent pas de ces distinctions. Ils identifient non-productifs et parasites. Ils ne tardent pas à affirmer que les non-productifs, *quels qu'ils soient*, doivent être traités de la même façon. Il s'ensuit par exemple que, pour eux, les chômeurs involontaires comme les autres « importuns » n'ont pas droit à être aidés.

La sécurité des riches, admis à la consommation parce que solvables, requiert en effet que l'on contienne la population pauvre

dans les limites définies *en fonction de l'utilité des nantis, non des droits inaliénables des pauvres*. Ces pauvres, il faut même les empêcher d'accéder à la prise de conscience qui les inciterait à projeter leur libération. Aliénés ils sont, aliénés qu'ils restent !

Ainsi, dans l'idéologie du marché, *l'exigence de justice est-elle réduite à la seule justice commutative, qui envahit tout le champ de l'éthique*. L'idée de justice distributive, et, à plus forte raison, celle de justice sociale sont absentes de l'horizon malthusien. Tel est l'héritage empoisonné que les ci-devant colonisateurs, calfeutrés dans leurs métropoles, ont laissé aux bourgeoisies du Tiers-Monde.

L'Apologue du Banquet

L'idéologie libéraliste du marché sous-tendait déjà le fameux *Apologue du Banquet*, que Malthus n'a exposé que dans la deuxième édition (1803) de son *Essai sur le principe de population*⁽⁵⁾. Voici ce texte :

Celui qui naît dans un monde déjà occupé, s'il ne peut obtenir de quoi subsister de ses parents à qui il est en droit d'en demander, et si la société n'a pas besoin de son travail, n'a pas le moindre droit de prétendre à la plus petite portion de nourriture ; et dans le fait il est de trop dans ce monde. Au grand banquet de la nature, il n'y a point de couvert pour lui. La nature lui signifie de s'en aller, et elle ne tardera pas à exécuter son propre commandement, s'il ne parvient pas à intéresser en sa faveur la pitié des convives. S'ils se lèvent et lui font place, bientôt d'autres intrus se présenteront pour demander la même faveur. Des que la nouvelle se répandra qu'on accorde des secours à tout venant, la salle sera bientôt remplie d'une multitude qui en sollicitera. L'ordre et l'harmonie de la fête seront troublés ; l'abondance qui régnait auparavant se changera en disette ; et le bonheur des convives sera détruit par le spectacle de la misère

(5) Ce fameux *Essai* a été publié pour la première fois en 1798 sans nom d'auteur. Il bénéficie de l'excellente traduction d'Éric VILQUIN, parue sous le titre *Essai sur le principe de population*, Paris, Diffusion PUF, 1980. Sur le célèbre ouvrage de Malthus, voir Jacques DUPÂQUIER, « Avez-vous lu Malthus ? », dans *Population* (Paris), n° 2 (1980), pp. 279-290. Voir aussi William PETERSEN, *Malthus. Le premier antimalthusien*, Paris, Éd. Dunod, 1980.

et de l'humiliation qui s'offre de toutes parts dans la salle et par les clameurs importunes de ceux qui enragent avec raison de ne point trouver les secours qu'on leur avait fait espérer. Les convives reconnaissent trop tard leur erreur de s'être opposés à l'exécution des ordres stricts que la grande maîtresse de la fête avait donnés contre l'admission de tout intrus; car, voulant que l'abondance régnât parmi tous ses convives, et connaissant l'impossibilité de traiter un nombre illimité d'individus, elle avait, par humanité, refusé d'admettre de nouveaux venus à sa table déjà pleine⁽⁶⁾.

Dans ce texte apparaissent nettement les a priori anthropologiques et les choix éthiques qui fondent l'idéologie du marché: tous n'ont pas les mêmes droits; seul a des droits celui qui a la force de s'imposer; le fait de la force fonde le droit. Ce qui gouverne les rapports entre les convives et les pauvres qui, à la façon de Lazare, se bousculent autour de la table, qui *concourent* vers la table – c'est la logique du marché. Il y a, dit-on, non seulement rareté mais pénurie d'aliments; la nature n'a prévu d'alimenter qu'un nombre limité d'individus; les plus robustes, les «meilleurs» y ont accès. La nature, précise-t-on dans une perspective malthusienne et bientôt darwinienne généralisée, a voulu opérer une sélection des «meilleurs» par la «lutte pour la vie». Cette nature, qui veut qu'il n'y ait pas assez de nourriture pour tout le monde, veut aussi que les plus forts y aient accès. Par cette référence réductrice à la nature, Malthus met donc entre parenthèses ce que l'homme a en propre: son intelligence et sa volonté libre, par lesquelles il peut se démarquer du fatalisme et agir sur la nature. Au contraire, *on renverse les rôles*: l'action de l'homme doit consister à aider la nature à exercer sa sélection impitoyable!

Malthus était logique avec lui-même lorsqu'il affirmait qu'étaient immorales les lois paroissiales visant à aider les pauvres. Ceux qui prétendent aider les pauvres en maintenant l'économie de marché enfreignent cette logique et accentuent cette immora-

(6) Source: William GODWIN, *Recherches sur la population et sur la faculté d'accroissement de l'espèce humaine*, traduit de l'anglais par F.-S. Constancio, Paris, Librairie Aillaud, 1821. Le texte de Malthus est cité au t. II, pp. 361-363. – Une version abrégée de l'*Apologue du Banquet* apparaît à la p. 10, n. 2, de la traduction d'É. VILQUIN, citée à la note précédente.

lité ; ils ne peuvent que dérégler tout le système. Malthus n'envisage même pas qu'ils puissent récupérer surabondamment leur « aide » même si ce devait être au terme d'un processus tortueux.

Maîtrise de la vie, maîtrise de la mort

Remarquons enfin que, déjà chez Malthus, l'enjeu ultime de la concurrence, ce n'est pas simplement l'alimentation, c'est déjà la *vie* – que l'alimentation conditionne.

La compétition destructrice

La compétition qui, à un premier niveau de lecture, a pour objet l'accès à l'alimentation, se manifeste, en un second niveau de lecture, comme portant sur la vie elle-même. La sélection naturelle, qui s'opère grâce à la lutte pour la vie, révèle que le souci de la sécurité alimentaire n'est que l'expression du souci fondamental ayant pour objet la sécurité vitale ou existentielle. Réciproquement, si, étant le plus fort, j'ai la maîtrise de l'alimentation, j'ai de ce fait même la maîtrise de la vie d'autrui. Ici apparaît la connexion possible entre l'utilisation, à des fins politiques, de l'agronomie d'une part, des sciences biomédicales et démographiques d'autre part.

Allons plus loin encore : si je suis le maître, si l'alimentation est devenue l'objet de mon appropriation privée, je puis en user et en abuser ; je puis la détruire, et de deux façons : en la consommant ou en la gaspillant. Ce qui fait la caractéristique du maître, ce n'est pas le pouvoir de faire, c'est le pouvoir dérisoire de détruire, de détruire arbitrairement, par plaisir, pour s'affirmer : nous sommes tout près de l'univers de Sade. Si ce pouvoir s'étend à autrui, si je perçois autrui comme ma propriété, comme une extension de mon moi, je puis en user et en abuser. Je puis le détruire. Parmi d'autres, le génocide des Indiens, dans plusieurs régions d'Amérique latine, illustre tragiquement notre propos.

Or il est contradictoire que l'aspiration à la maîtrise s'assigne des limites : la maîtrise comporte logiquement l'aspiration à la totalité. Il n'y a de maîtrise que totale ; comme Nietzsche l'avait vu, l'idée même d'une maîtrise partagée ou limitée est

inacceptable. L'aspiration à la maîtrise chasse l'idée même de réciprocité : le maître est mesure de soi et d'autrui.

Il faut donc conclure que la spirale, qui entraîne le maître à accaparer l'alimentation, l'entraîne à exercer son emprise sur la vie d'autrui, soit médiatement, précisément par l'alimentation, soit directement, en s'en prenant à son intégrité physique et psychologique. Maîtrise de la vie ou maîtrise de la mort : deux façons différentes de parler de la même domination des hommes ⁽⁷⁾.

Le dilemme du maître

Cette logique de la compétition à mort a été analysée par un illustre contemporain de Malthus, à savoir Hegel, dans sa célèbre dialectique du maître et de l'esclave. Aujourd'hui, la dérive totalitaire du libéralisme offre une illustration saisissante de la vision césarienne du monde et de l'histoire, développée par Hegel, et dans laquelle seul le seigneur est libre. On sait que le premier moment de la célèbre dialectique expose la lutte à mort entre le maître et l'esclave, et le triomphe du maître. Or, comme cela se produit en ce premier moment, Malthus envisage le rapport du maître à l'esclave du point de vue du maître. Celui-ci a besoin de l'esclave pour consommer, c'est-à-dire pour « néantiser » ou détruire ce que produit l'esclave, et dont l'esclave est dépouillé, « aliéné ». Or la soif consummatrice du maître n'a pas de limite : plus il consomme et détruit, plus cette soif renaît et s'attise. Le maître a donc de plus en plus besoin de l'esclave pour rester maître. Il ne peut pas vouloir que l'esclave ne reste pas esclave : l'esclave est nécessaire au maître. Or plus l'esclave produit, plus il risque d'accéder à la conscience de sa dignité, et plus, par conséquent, il devient dangereux pour le maître. L'esclave ne peut progresser dans la conscience de son être qu'au détriment de l'être du maître ⁽⁸⁾.

(7) Voir notre ouvrage *Maîtrise de la vie*, cité *supra*, p. 39, n. 24 ; voir aussi Jacques ATTALI, *Au propre et au figuré. Une histoire de la propriété*, Paris, Éd. Fayard, 1988, spécialement pp. 490-510.

(8) Voir l'exposé qu'en donne FRANZ GRÉGOIRE, dans *Études hégéliennes. Les points capitaux du système*, Louvain, Nauwelaerts, 1958, pp. 57-61.

Entendu dans cette perspective philosophique, *l'être ne se partage pas*; il n'y a point de place pour la « participation » de l'être, pour son partage. Dès lors, l'esclave ne peut être perçu par le maître que comme menace imposée à l'expansion du moi du maître, comme hostile au maître. Maître et esclave n'ont point d'existence à partager, ni de liberté à reconnaître. De même pour l'avoir : tout ce qu'aurait l'esclave donnerait la mesure de la spoliation du maître⁽⁹⁾.

Pour rester maître, le maître doit *nécessairement* accepter le dilemme : *ou bien* comme maître, exister sur le mode césarien, s'imposer ; *ou bien* courir le danger de mourir. Le maître ne peut percevoir l'esclave que comme condition de son existence libre et/ou comme menace de mort pesant constamment sur cette existence libre elle-même. Tout en pensant à l'État, Hegel a ainsi poussé à son paroxysme la réflexion sur le prototype de l'individu des Temps Modernes : le « bourgeois conquérant », ancêtre direct du surhomme et animé, comme lui, d'une éthique de seigneur⁽¹⁰⁾. Hegel nous assure en outre que la destinée césarienne des États obéirait à la même logique : ce dont l'histoire contemporaine nous apporte la confirmation cruelle. L'idéologie libéraliste a les mêmes racines profondes que les philosophies de la mort. Elle n'a pas d'avenir parce qu'elle exalte le pouvoir de détruire.

(9) La réflexion que nous proposons ici peut évidemment être développée de diverses façons. Il serait en particulier intéressant de recourir à l'analyse du *mimétisme* (du mécanisme de l'imitation et de la rivalité) procurée par René Girard, pour procéder à une lecture interprétative des rapports Nord-Sud. À son tour, cette lecture renverrait à une lecture renouvelée des rapports entre l'homme et Dieu : voulant imiter Dieu, l'homme finit par projeter l'image d'un Dieu jaloux de sa créature. Cette vision « prométhéenne » et « seigneuriale » de l'homme – potentialisée, entre autres, par Hegel et Nietzsche – débouche sur la révolte de l'homme contre sa finitude et conduit à chercher dans le « don de la mort » l'expression suprême de la liberté. De l'œuvre de René GIRARD, bornons-nous à mentionner ici *Le bouc émissaire*, Paris, Éd. Grasset, 1982 ; et *Quand ces choses commenceront... Entretiens avec Michel Treguer*, Paris, Éd. Arléa, 1994. Quelques indications à ce sujet dans notre ouvrage *Bioéthique et Population*, questions 142-144.

(10) Cf. Charles MORAZÉ, *Les bourgeois conquérants*, Paris, PUF, 1957.

Une logique de l'exclusion

La sécurité comme fondement du droit

C'est cette même logique de la compétition à mort, toujours envisagée du point de vue du maître, qui, d'abord appliquée par Malthus au domaine de l'alimentation, est à présent *généralisée à l'ensemble des biens* économiques et sociaux, d'équipement et de consommation, au savoir, au savoir-faire, aux droits de l'homme eux-mêmes – bref, à la vie humaine dans toutes ses dimensions.

Ainsi l'idéologie du marché porte-t-elle aujourd'hui un fruit amer : la hantise de la sécurité démographique. Ce qui est réinterprété, ce sont les deux célèbres thèmes de Hobbes : *Homo homini lupus* et *Bellum omnium contra omnes*. Plus explicitement, le discours central ici sous-jacent est très simple : « Nous les riches, nous sommes en danger de mort. Dès lors tout est permis et donc légitime. Nous nous trouvons en état de guerre avec les pauvres. Par conséquent, face à la nécessité de survivre, il n'y a plus de liberté de choix : nous devons éliminer le droit des autres, de ceux qui nous menacent. Plus précisément, il y a un déterminisme démographique inexorable qui fait que les pauvres se multiplient et que les riches sont assiégés. Dès lors, entre riches et pauvres, il y a nécessairement hostilité. Les pauvres doivent être combattus, au nom de notre droit de vivre (et d'avoir). *Notre sécurité fonde notre droit*⁽¹¹⁾. À plus forte raison serait-il *mal* d'aider mon ennemi. » Au lieu de parler du droit d'autrui à être reconnu, librement et dans la réciprocité, le riche calcule ses intérêts et calibre en conséquence les droits éventuels des autres – ou plutôt leurs non-droits.

Nous assistons à une *régression violente et sécuritaire* qui barre la route à tout appel à la reconnaissance dans la liberté. Attitude éminemment *réactionnaire*, car l'émergence des populations pauvres, avec la force qu'elles manifestent, ne presse-t-elle pas les

(11) C'est une des thèses qui sous-tendent les travaux de S. D. MUMFORD et E. KESSEL cités ci-dessus, p. 55, n. 11. L'argumentation de ces auteurs, prétend montrer qu'en raison de la morale qu'il prône, et spécialement de sa morale sexuelle, « le Vatican » (comme ils disent) constitue une menace majeure pour la sécurité des États-Unis.

classes riches et les nations riches de revoir leur conception particularisant discriminatoire et égoïste de la justice et du droit ?

Souvenons-nous que la *rareté relative* des biens est à l'origine psychologique de l'institution du marché, et plus précisément de l'interprétation qu'en donne la tradition libérale. Le spectre de la rareté relative des biens dont nous avons besoin engendre l'insécurité, et pour conjurer celle-ci, on s'applique à concentrer la richesse (en particulier la richesse patrimoniale), et cette concentration engendre à son tour de la pauvreté. Or, alors qu'en raison des progrès scientifiques et technologiques, les problèmes de *subsistance* et de *survie* peuvent être résolus pour autant qu'on le veuille, on inhibe précisément ce vouloir en entretenant chez les riches la conviction mensongère qu'ils se trouvent dans la situation précaire des convives réunis au banquet malthusien⁽¹²⁾. Le thème malthusien de la faim a été gonflé et à celui de rareté relative on a substitué celui de *pénurie*, à laquelle il est « naturel » qu'échappent les plus forts. Pour corser la dramatisation de cette pénurie, on présente aussi les affaires comme si les hommes voulaient tous les mêmes choses au même moment !

Mais qui dit pénurie dit aussi *in-sécurité*. Il y a, dit-on, inévitablement *disproportion* entre les hommes et les biens, entre les besoins et les possibilités de satisfaire ceux-ci. La conclusion à tirer est claire. Dans le *marché alimentaire* envisagé par Malthus, les riches ont accès à la table garnie, non les pauvres. Dans le *marché généralisé*, la population solvable a accès à un large éventail de biens, produits du reste en fonction de ses besoins, de ses désirs, de sa sécurité, de sa volonté de puissance, de sa symbolique du statut social. À ces biens les pauvres n'ont pas accès. Rien, en effet, n'est *gratuit*, en aucun sens de ce terme ; tout se vend, tout s'achète, tout se paie : l'homme n'atteint sa pleine stature qu'avec la solvabilité. Le citoyen, c'est le bourgeois solvable, dont le rôle politique est pondéré au prorata de la puissance économique et réglementé par le suffrage en fait censitaire. Cette situation signale la ruine de l'idée d'universalité. Longtemps consacrée en Occident par le droit, elle persiste *pratiquement* dans tous les pays du Tiers-Monde.

(12) Voir les indications bibliographiques citées p. 51, n. 8 et p. 235, n. 19.

Une perversion des relations internationales

Pour sceller la dérive que nous venons de décrire, la logique libéraliste du marché entraîne une *perversion du droit et des relations internationales*. Il en va en effet des rapports entre les sociétés comme des rapports entre les individus : l'évolution s'y fait selon une loi de sélection naturelle, dont l'efficacité peut être renforcée par l'intervention volontariste de l'homme.

Herbert Spencer (1820-1903) s'appliquera à montrer que certaines sociétés, certains *organismes* sociaux, s'adaptent et réussissent là où d'autres échouent, cessent d'être utiles, s'atrophient et disparaissent. Ainsi étaient posées les « justifications » biologiques du libéralisme non seulement à l'intérieur des nations, mais *entre* les nations. C'est ici que nous allons retrouver le marché dans toute sa splendeur. Nous nous bornerons à quelques remarques très brèves, qui permettront d'entrevoir certains mécanismes de l'*impérialisme contemporain* ⁽¹³⁾.

La logique libéraliste du marché sanctionne le succès des plus forts, de ceux qui, d'une façon ou de l'autre, peuvent *mettre le prix*. Les *contrats* conclus dans le cadre de cette logique refléteront inévitablement les intérêts du plus fort ; on pourra souvent parler de contrats léonins. Est « juste » le prix versé pour tel bien dans un marché de libre concurrence portant d'abord sur des biens vitaux. Cela signifie que *l'idée même de justice est référée à un rapport de forces inégales* et que la définition de la justice résultera de la détermination volontaire du plus fort. C'est de là que découlera aussi la définition de la liberté et de ses contenus : la liberté par excellence, ce sera celle du commerce et de la concu-

(13) Nous avons analysé plus en détail certaines formes contemporaines d'impérialisme dans *Destin du Brésil. La technocratie militaire et son idéologie*, Gcmbloux, Éd. Duculot, 1973 ; voir spécialement le ch. 6, pp. 104-123. – Voir surtout notre ouvrage *L'avortement*, pp. 157-176. – Sur l'impérialisme, on pourra se reporter aux ouvrages d'ensemble d'Albert SZYMANSKI, *The Logic of Imperialism*, New York-Londres, Praeger Special Studies, 1981 ; A. P. THORNTON, *Doctrines of Imperialism*, Londres, Éd. John Wiley & Sons, 1965 ; Harry MAGDOFF, *The Age of Imperialism. The Economics of U.S. Foreign Policy*, New York, Éd. Monthly Review Press, 1969.

rence, avec leur corollaire, le droit de libre circulation des biens. Or, dans son exercice, cette liberté de concurrence est toujours l'expression de la volonté de la seule partie pouvant dire *oui* ou *non*. La phraséologie sur les droits de l'homme et sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes n'interviendra ici que comme une «feuille de vigne» dissimulant la réalité des rapports de forces inégaux. Cette phraséologie est du reste contradictoire: dans le cadre de l'idéologie libérale, on ne peut proclamer en même temps son attachement à l'économie libéraliste du marché et à l'extension universelle des droits de l'homme. Les présupposés sont incompatibles.

Dans les relations entre les peuples, l'attention ne se portera pas d'abord sur les droits de tous les hommes et leurs besoins les plus élémentaires. En effet, au niveau international aussi, il faudra veiller à garantir le bon fonctionnement du marché. Les rapports internationaux inégaux prolongent donc les rapports inégaux à l'intérieur des nations, que les faits consacrent et que la loi positive sanctionne.

Célébrer le Veau d'or

Il faut conclure que d'une façon générale l'idéologie libérale du marché pousse à l'exclusion du circuit économique et de la vie publique ceux qui ne produisent pas, qui ne sont pas solvables, et qui coûtent. Sous la bannière de l'idéologie libérale, nous fonçons vers une société d'où les pauvres et les faibles seront exclus.

En pratique, comment cela se traduit-il? Dans les pays industrialisés, on recourt surtout à l'avortement et progressivement à l'euthanasie. L'idée de *détresse*, si souvent évoquée dans ce contexte, camoufle la volonté de faire prévaloir l'utilité et l'intérêt d'un individu sur l'existence d'un autre individu. Dans les pays en voie de développement, on ne se contente plus – si l'on peut ainsi s'exprimer! – de laisser agir «naturellement» les mécanismes maintenant la faim à l'état chronique. On procède à des campagnes de moins en moins discrètes, souvent assorties de chantage et parfois de coercition, pour l'avortement et la stérilisation. Dans telle usine d'Amérique latine, des femmes doivent produire un

certificat médical de stérilisation au moment où elles sollicitent un emploi⁽¹⁴⁾.

Car le bon fonctionnement du marché libéraliste exige des moyens d'une efficacité sans faille. C'est pourquoi il ne faut plus faire confiance à la sélection naturelle, opérée par les freins positifs et négatifs, qui avait la faveur de Malthus⁽¹⁵⁾. Il faut, dans l'esprit de Galton, instaurer, voire imposer, la sélection artificielle. Celle-ci sera appliquée à tel ou tel segment de la population, que des études démographiques poussées auront désignée comme cible en raison de leur pauvreté ; elle recourra à des techniques modernes offrant une efficacité exempte de tout aléa.

Somme toute, c'est la même idéologie libéraliste du marché qui, tant dans les pays développés que dans les pays en voie de développement, pousse à planifier impérativement la production des hommes. Dès avant leur naissance, les enfants sont déjà des marchandises. *On produit les hommes selon une arithmétique de l'utilité ou des plaisirs, sans prendre en compte les besoins, moins encore les droits de tous, à commencer par le droit à la vie. Dans cette optique, la notion même de parasite est retournée : les parasites, ce ne sont pas les nantis plus ou moins oisifs, ce sont les pauvres.*

Bref, avec sa *conception impitoyable du marché, l'idéologie libérale conduit à subordonner l'homme aux choses, à sacrifier les choses, et donc à leur sacrifier la dignité de l'homme. Ceux qui vivent selon cette logique font de leur existence une célébration du Veau d'or, et, selon des rituels différents, c'est à cette même idole que sont sacrifiés les plus faibles – à commencer par les femmes – dans le Tiers-Monde et dans les pays industrialisés.*

(14) Dans le *Jornal do Brasil* (Rio de Janeiro) du 29 octobre 1989, Márcia TURCATO mentionne diverses entreprises qui, selon le Syndicat des Employés, exigent des attestations de stérilisation. Marie-France CROS a également évoqué les « Stérilisations forcées au Brésil », dans *La Libre Belgique* (Bruxelles) des 2-3 septembre 1989.

(15) Selon Malthus, les freins positifs sont ceux qui diminuent la population une fois que celle-ci est devenue trop élevée (malnutrition, maladies, insalubrité, etc.) ; les freins négatifs sont ceux qui empêchent la population d'augmenter (mariage tardif, célibat, etc.). Voir MALTHUS, *Essai...* (traduction d'É. Vilquin, citée *supra*, p. 139, n. 5) : cf. les ch. IV et V (pp. 41-56) et la note 2, p. 44.

Chapitre V

Être esclave aujourd'hui

Une tâche prophétique s'impose aujourd'hui. Elle consiste à *dénoncer la fantastique mystification* que constitue l'idéologie libérale du marché, où aucun frein n'intervient pour modérer le caractère impitoyable de celui-ci.

Une spirale étourdissante

Le fatalisme matérialiste

Il faut d'abord dénoncer le *'fatalisme matérialiste* qui constitue le pivot de l'idéologie de marché. Cette idéologie postule une conception de l'homme qui veut que chaque individu recherche inévitablement son profit le plus haut, le maximum d'avoir. Sous ce rapport, fondamental, l'idéologie libérale du marché *nie la liberté* de l'homme.

Cette dénonciation appelle, positivement, une revalorisation de la primauté des valeurs de l'être par rapport à celles de l'avoir. Ainsi serait-il intéressant de prendre davantage conscience de la perception différente de la pauvreté selon que l'on a affaire à des sociétés de tradition catholique ou à des sociétés de tradition protestante⁽¹⁾. Quelles que puissent être les conclusions auxquelles

(1) On se reportera ici à l'ouvrage classique de Max WEBER, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Éd. Plon, 1964. On complétera par l'ouvrage d'Élise MARIENSTRAS, *Les mythes fondateurs de la nation américaine*, Paris, Éd. Maspéro, 1977.

aboutirait ce dernier type d'enquête, il faut au moins se rendre compte que la valeur d'*avoir* alimente la division. Déjà saint Thomas faisait remarquer que les biens matériels ne peuvent être possédés par plusieurs à la fois, et que c'est pour cette raison qu'ils sont sources de disputes. Et il ajoutait que les biens spirituels, eux, ne diminuent pas, au contraire, s'ils sont partagés par plusieurs. C'est ici qu'apparaît l'urgence de dépasser le matérialisme qui crispe sur elles-mêmes les sociétés occidentales pour les rendre aptes à instaurer des structures plus fraternelles.

Dans la même ligne, on comprend mieux pourquoi et comment, sous couvert d'exalter la liberté et l'initiative, l'idéologie libéraliste mène à *la mort de la liberté humaine* – à la mort de l'homme. Hegel, dans sa fameuse dialectique du maître et de l'esclave, a montré que l'homme consommateur devient esclave des choses qu'il consomme⁽²⁾. Il ajoutait que, par ce biais, l'esclave, producteur de biens offerts à la consommation du maître, finit par devenir maître du maître. Lorsqu'il réinterprète cette dialectique, Marx passe de la considération de l'esclave antique à celle du prolétaire moderne. Le prolétaire, c'est celui qui n'a que sa force de travail et sa progéniture. Le pauvre de l'époque contemporaine, c'est celui qui, outre sa progéniture, n'a que sa force de travail, exploitée ou non. Par là, le pauvre contemporain est préfiguré dans la société antique selon les deux modalités – symbiotique ou parasitaire – qu'y a prises l'institution de l'esclavage⁽³⁾.

Un texte célèbre de Proudhon mérite d'être rappelé à ce propos :

Si j'avais à répondre à la question suivante : *Qu'est-ce que l'esclavage*, et que d'un seul mot je répondais : *c'est l'assassinat*, ma pensée serait d'abord comprise, je n'aurais pas besoin d'un long

(2) Voir ci-dessus, p. 142 s.

(3) En bref, l'esclave *symbiotique* est traité un peu comme un mineur mais partage la vie du maître ; l'esclave *parasitaire* est celui qui est affecté à des besognes dégradantes et est traité comme une chose. Cf. ci-dessous, pp. 175 et s., et la référence à la n. 2.

discours pour montrer que le pouvoir d'ôter à l'homme la pensée, la volonté, la personnalité, est un pouvoir de vie et de mort, et que faire un homme esclave, *c'est l'assassiner*. Pourquoi donc à cette autre demande: *Qu'est-ce que la propriété?*, ne puis-je répondre de même: *c'est le vol*, sans avoir la certitude de n'être pas entendu, bien que cette seconde proposition ne soit que la première transformée⁽⁴⁾.

Cependant, à partir des analyses de Hegel, la réflexion sur l'esclavage a été poussée plus avant. Dans la société contemporaine comme dans les sociétés passées, le maître est esclave; il est aliéné. À mesure qu'il consomme, c'est-à-dire qu'il détruit, le maître est de plus en plus esclave de ses besoins et de ses désirs. Le maître est entraîné dans une spirale étourdissante qui excite son avidité. Les «fronts» sur lesquels il se sent menacé par le pauvre se diversifient⁽⁵⁾.

L'endettement

Dans le carcan idéologique où, par hypothèse, il est entendu que chacun veut fatalement avoir toujours plus, où les riches veulent avoir et où les pauvres risquent d'introjecter le comportement des riches, ces riches ne peuvent évidemment être perçus *que* comme des oppresseurs par les pauvres, et les pauvres ne peuvent être perçus *que* comme une menace par les riches. Les riches comme les pauvres sont enfermés dans le même cercle vicieux.

(4) Pierre-Joseph PROUDHON, *Qu'est-ce que la propriété?*, repris dans Maxime LEROY, *Les précurseurs français du socialisme de Condorcet à Proudhon*, Paris, Éd. du Temps présent, 1948, pp. 413 et ss.

(5) Parmi les ouvrages historiques consacrés à l'esclavage, on relèvera I. et J.-L. VISSIÈRE, *La traite des Noirs au Siècle des Lumières (Témoignages de négriers)*, Paris, Éd. A. M. Métailié, 1982; Louis SALA-MOLINS, *Le Code noir ou le calvaire de Canaan*, Paris, PUF, 1987. On se reportera également à Sydney MINTZ (éd.), *Esclave = facteur de production. L'économie politique de l'esclavage*, Paris, Éd. Dunod-Bordas, 1981. Saluons aussi la réédition de l'ouvrage de référence publié en 1847 par Henri WALLON, *Histoire de l'esclavage dans l'Antiquité*, Paris, Éd. Laffont, 1988. On complètera par Hugh HONOUR, *L'image du Noir dans l'art occidental*, Paris, Éd. Gallimard, 1989. La revue *Vivant Univers* (Namur) a consacré son n° 381, de mai-juin 1989, à *L'esclavage aujourd'hui*.

Dans ce processus d'expansion égolâtrique du maître, le pauvre – individu ou peuple – est admis à intervenir *pour autant* qu'il produise pour le maître et qu'il reste aliéné par rapport à ce qu'il produit. Il ne peut donc pas bénéficier du processus d'expansion dont il est pourtant l'agent principal.

C'est donc trop peu de dire que la possibilité technique de résoudre des problèmes généraux de base, comme la faim, n'intéresse pas le maître; celui-ci a *intérêt à empêcher* que ces problèmes soient résolus à échelle *universelle*. C'est là encore une exigence de la logique du marché, qui incline aussi le maître à limiter strictement l'*aide à la portion congrue*. C'est en effet cette logique, et non l'exigence de justice, qui incite le maître à n'appliquer l'aide que là où elle lui est *utile*, et où elle est assortie de l'assurance que, sous une forme ou l'autre, cette même aide retournera, intérêts à la clé, à ceux qui l'auront fournie.

Plus précisément, qu'elle soit envisagée sur le plan intérieur ou sur le plan international, cette aide-là a des effets pervers redoutables. Ainsi, examinées de près, les mesures « sociales » se révèlent souvent « antisociales ». Que ce soit dans le domaine du logement ou de l'alimentation, de la médecine ou de l'école, l'aide *occulte* une partie appréciable des rémunérations dues aux pauvres en stricte justice. On *concède* sous forme d'aide ce que l'on devrait payer au titre d'un *droit* de vivre dans la dignité. Pour ceux qui la pratiquent, cette façon de procéder présente des avantages considérables: elle permet d'exercer une pression constante sur les salaires; elle réduit les impôts, car l'aide assure des dégrèvements fiscaux chez ceux qui l'octroient; elle assure la soumission d'une main-d'œuvre apathique; elle garantit la stabilité d'une clientèle électorale particulièrement docile.

L'absurdité des situations ainsi créées apparaît de façon particulièrement flagrante, sur le plan international, dans les discussions sur l'*endettement* du Tiers-Monde⁽⁶⁾. À un premier niveau de réflexion, on peut se demander quel sens cela peut avoir de

(6) Cf. *Au service de la Communauté humaine. Une approche éthique de l'endettement international*, (cité p. 48, n. 2); Jean-Claude BERTHÉLEMY *L'endettement du Tiers-Monde*, Paris, PUF, 1990.

réclamer des pauvres, que l'on proclame vouloir aider, le remboursement de sommes qui ne leur parviennent pas et qu'ils sont par définition incapables de réunir. Quand on prête de l'argent aux pays du Tiers-Monde, c'est les riches de ces pays qui en profitent, mais la dette contractée doit être remboursée par tout le monde. Ainsi, ce problème de la dette ne concerne pas les pauvres; il concerne uniquement la fraction de la population du Tiers-Monde qui tire profit des prêts extérieurs.

Il faut donc remarquer que les discussions sur l'endettement masquent trop souvent le fait que beaucoup de problèmes pourraient et devraient être résolus par les dirigeants du Tiers-Monde, et par ceux qui profitent de la situation paléo-coloniale de ces régions. Du point de vue du Tiers-Monde, c'est à ce niveau d'abord que se posent les problèmes moraux de l'endettement. S'il y avait un peu plus de moralité parmi les nantis du Tiers-Monde, on pourrait envisager sans grande difficulté que ces pays soient déclarés libérés de leur devoir de remboursement.

Bien plus, il faut s'interroger sur l'utilisation des prêts. Sont-ils générateurs d'emplois? Favorisent-ils la production de biens de première nécessité? Quelle relation y a-t-il entre les prêts et l'évasion des capitaux vers des paradis fiscaux? On finit par penser qu'à force d'«aider» les pays pauvres les riches nations créancières sont de connivence avec les riches des pays pauvres pour y entretenir la situation intérieure, et en particulier le statu quo sociopolitique concernant la puissance des «élites» locales.

L'impérialisme monétaire

La falsification des rapports d'échange

L'endettement n'est cependant qu'une des expressions les plus éclatantes d'un phénomène autrement profond, qu'on peut appeler l'impérialisme monétaire. En fait, on accuse avec une bonne conscience suspecte les pays du Tiers-Monde de dilapider leurs biens et de s'endetter, alors qu'en même temps, par le biais d'un système monétaire pervers, les gens riches ne se privent pas

de vivre à crédit. À l'heure actuelle, le montant des dettes accumulées par un seul pays, les États-Unis, dépasse de très loin la totalité des dettes des pays du Tiers-Monde. Comment cela a-t-il pu se produire ? La réponse est simple : *en falsifiant les rapports d'échange exprimés en monnaie*. Du moment où l'on remplaçait le métal fétiche, l'or, par un système arbitraire où le dollar était déclaré inconvertible (décision de Nixon, août 1971) et équivalent à l'or, on offrait à la plus grande puissance économique de la planète l'occasion rêvée d'intervenir dans le monde sans inconvénients, et de s'endetter sans souffrances. C'est l'impérialisme dans une de ses formes les plus dissimulées.

Les États-Unis, en effet, jouissaient d'un avantage énorme et, avec eux, leurs comparses (le Japon, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne) : celui de pouvoir échafauder des budgets déficitaires en empruntant. Comme ces emprunts étaient libellés en dollars, il suffisait (et il suffit toujours) de faire marcher la planche à billets, sans contrepartie efficace (or, effets de commerce, etc.) et le tour était joué. Pendant ce temps, les pays pauvres devaient emprunter, mais à des conditions différentes. Ces pays, en raison souvent d'une mauvaise gestion, et surtout d'une incitation à la consommation et à la défense provoquée par les pays riches (les États aussi bien que les grandes entreprises), durent s'endetter au détriment de leurs biens, de leurs richesses naturelles et surtout de leur population ainsi que nous l'exposons en détail dans cet ouvrage. Ils n'avaient pas le choix, eux, de payer en escudos, en cruzeiros ou en zaïres. Car l'impérialisme a ceci de contradictoire et de foncièrement néfaste qu'il exige des autres ce qu'il ne peut garantir lui-même. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les pays du Tiers-Monde refusent aujourd'hui de rembourser leur dette, alors qu'ils ont sous les yeux les mauvais exemples donnés par leurs créanciers, eux-mêmes débiteurs insolvables !

Dès lors, on comprendra tout aussi facilement que la situation monétaire internationale soit dans une impasse et que l'impérialisme qui l'a engendrée vacille. Le dieu dollar, prodigieusement multiplié, devient un signe instable auquel on ne confère plus une valeur magique mais une probabilité incertaine. Sans un retour à l'équité, sans la suppression des castes de débiteurs, pas de solution possible.

Le fléau de l'inflation

Après ce qui vient d'être exposé sur l'impérialisme monétaire, on comprendra sans peine que l'inflation, qui lui est liée, doit être considérée comme un des pires fléaux du siècle. L'idéologie libéraliste s'en accommode jusqu'à un certain point et même la courtise. L'inflation est pourtant à l'origine d'injustices profondes qui rejaillissent à leur tour directement sur les politiques de population. *La conjonction entre l'impérialisme monétaire, l'inflation et les politiques antinatalistes constitue la bombe à retardement la plus redoutable de notre temps.* Si rien n'est fait rapidement pour remédier à ce désordre mondial, nous pouvons être assurés d'un collapsus dont la véhémence sera sans précédent dans l'histoire. Les politiques de population sont généralement mises au point sans que soient prises en compte les conséquences démographiques provoquées par l'impérialisme monétaire et son corollaire, l'inflation.

En effet, dans une économie saine, fondée sur la justice, le signe monétaire ne peut jamais être laissé à la discrétion du prince, car celui-ci a toujours tendance à en abuser. Dès l'Antiquité grecque, il a été fait appel aux dévaluations pour financer les guerres, et, dans le même but, les rois de France ont usé et abusé de la recette.

Or l'inflation, c'est la fuite en avant. Alors que la prospective agit sur le présent en fonction de la volonté de faire éclore un avenir meilleur, on est ici en face d'une attitude inverse : on sacrifie l'avenir au présent *et l'ailleurs à l'ici*. Les hommes d'aujourd'hui chargent la génération à venir d'arranger le présent, en falsifiant les signes qui servent à rendre compte de la réalité et en trafiquant les mécanismes qui servent à régler les échanges.

Dans le langage courant, on a tendance à identifier inflation et hausse des prix. Cette façon de parler est à la fois inefficace et perverse. Inefficace, parce qu'elle rend impossible l'analyse du phénomène inflatoire et plus encore les remèdes que celui-ci appelle. Perverse, parce que cette façon de parler insinue qu'en vertu d'un pouvoir magique qui lui serait inhérent l'inflation engendrerait automatiquement sa propre correction !

Or l'inflation n'est pas la hausse de prix ; elle est le moteur de cette hausse. C'est parce que les gouvernements et les particuliers veulent payer leurs créanciers avec des signes monétaires truqués qu'ils rendent l'inflation possible. En réalité, ainsi que nous l'avons vu, le marché est constitué par la rencontre de l'offre et de la demande. Encore faut-il que l'offre et la demande puissent exister à l'état réel. Or l'offre et la demande ne sont jamais que l'addition de toutes les offres et de toutes les demandes individuelles exprimées en monnaie. La condition sine qua non pour qu'il y ait justice, c'est que les chiffres servant à exprimer les décisions de production et de consommation soient justes. Or, si le signe conventionnel sur lequel s'appuie toute évaluation des besoins varie continuellement, il est impossible de jamais savoir où l'on va. Dans une telle situation, le travailleur, nouveau Sisyphe, est définitivement *insolvable*. L'inflation représente pour lui un impôt perpétuel totalement injuste. En effet, au moment où il reçoit la rémunération du labeur qu'il a déjà fourni, le signe monétaire qu'il perçoit au titre de son salaire, et qui devrait exprimer la juste valeur de son travail, est lui-même déjà dévalorisé. Le mensonge court ici au secours de l'injustice.

Cette pratique de l'inflation donne au créateur du signe l'avantage d'être toujours en avance d'un temps sur celui qui fera usage de cet instrument. Et le créateur de signe agira d'autant plus facilement que le signe lui-même, débarrassé (aliéné !) à la fois de son support métallique (or, argent, etc., qui en rend la reproduction malaisée) et surtout de sa contrepartie réelle (les actifs auxquels il est supposé correspondre), est multiplié au gré du débiteur !

Dès lors, on instaure une injustice permanente, *structurelle*, telle qu'il peut s'en voir dans des économies saines, mais où le signe monétaire est en pleine déroute. Le Brésil et l'Argentine sont des exemples éloquents en la matière : globalement parlant, leurs économies sont relativement saines, mais leurs signes monétaires sont falsifiés. Ainsi le Brésil, qui se vante à juste titre d'être une des plus grandes puissances industrielles mondiales, a une économie qui lui permettrait d'assainir sa monnaie. Mais, sur ce point socialement décisif, il est victime d'une carence chronique de volonté politique. Qu'arrive-t-il alors à ces deux pays – et à

quelques autres ? Ils sont obligés d'utiliser l'argent des monnaies étrangères, plus « loyales », pour faire leurs transactions. Ils se trouvent par là à la merci des autres nations, et restent prisonniers du piège de l'impérialisme monétaire.

Dès lors, en effet, qu'un langage change de nature, qu'un discours en occulte un autre, qu'un même signe est subrepticement utilisé pour viser des concepts différents, qu'un même mot est pipé et masque la différence entre les réalités auxquelles il renvoie ; dès lors qu'on ne peut plus se fier aux signes parce que des escrocs les trafiquent et ruinent les conventions, tout l'équilibre social est ébranlé. C'est le triomphe des tricheurs, de la langue de bois et du langage frelaté, qui prépare les conditions de la dictature.

Ainsi apparaît un nouvel aspect ravageur du scientisme libéraliste. Celui-ci ne se borne pas à introniser un positivisme *juridique*, consacrant la volonté discrétionnaire des plus forts. Il ne se borne pas à instaurer un positivisme *économiste*, « justifiant » que le marché soit le lieu par excellence de la sélection impitoyable. Il intronise aussi un positivisme *monétaire*. Voici qu'apparaissent à nouveau les racines nominalistes de ce scientisme libéraliste. La valeur de la monnaie, décrochée de la réalité, est définie par le prince, au gré de son utilité et de son intérêt... *Signa sunt ad placita* : les signes varient selon le bon plaisir du prince – ils sont faits pour plaire.

« Introjecter l'image de l'opresseur »

Cependant, à un second niveau de réflexion, apparaît le lien entre l'endettement du Tiers-Monde et les politiques démographiques auxquelles celui-ci est convié. Certains pauvres, en effet, sont utiles, et l'endettement est une excellente occasion de peser sur eux – alors que d'autres pauvres sont carrément inutiles et donc nuisibles.

Épée de Damoclès perpétuelle, le spectre de l'endettement vient renforcer la nécessité de *contingenter* les pauvres. Il faudra que ceux qui sont *utiles* soient gardés à la *lisière* de la consommation car s'ils étaient admis à consommer au-delà d'un certain seuil, ces pauvres progresseraient rapidement dans la conscience

de leur dignité. Il faudra aussi que le quota tolérable des pauvres *inutiles* soit réduit au minimum. Lorsqu'ils éliminent mendiants et clochards, les escadrons de la mort attestent la permanence de structures violentes ; aujourd'hui cependant, celles-ci s'accommodent mieux de l'efficacité de méthodes modernes que les techniques biomédicales mettent à leur disposition. Dans leurs versions les plus sophistiquées, les escadrons de la mort sont souvent composés d'hommes en blanc.

De toute façon, il faudra peser sur les pauvres et entretenir chez eux un climat d'insécurité vitale. Il faudra les amener à consentir à leur propre servitude. Cette servitude sera scellée par la violence médicale, qui les privera de la *seule* possibilité qu'ils auraient de progresser dans la conscience de leur dignité : celle d'engendrer, celle de devenir pro-créateurs d'autres êtres humains dont ils seraient responsables.

En somme, pour les pauvres du Tiers-Monde, consentir à leur propre servitude, c'est les amener, selon l'expression de Paulo Freire, à « introjecter l'image de leur oppresseur⁽¹⁾ ». En clair, il faudra qu'ils entérinent la logique « libéraliste » et matérialiste des métropoles occidentales. Cette logique, c'est celle du non-partage de l'avoir, et dès lors de l'être. Dans les sociétés développées, la stérilité consentie procède souvent d'un refus de partage. L'enfant *délibérément* unique est fréquemment tel parce que le critère qui prévaut sur tous les autres, c'est le refus de partager l'avoir. On oublie que ce qui manque à bien des enfants, c'est un frère, une sœur avec lesquels ils pourraient vivre en communion fraternelle.

Le pauvre du Tiers-Monde est, lui, mis en demeure de ne pas transmettre la vie. « Pour son bien », lui fait-on croire ; en fait, surtout pour ne pas « troubler la fête » – celle des riches. Ce pauvre est ainsi amené à se regarder avec le regard que ses maîtres portent sur lui ; à identifier *leur* utilité et *son* bien ; à se laisser envoûter par leur idéologie. Le pauvre est *administré*, jusque dans son corps, jusque dans sa sexualité.

(1) Cf. Paulo FREIRE, *L'éducation : pratique de la liberté*, Paris, Éd. du Cerf, 1971 ; *Pédagogie des opprimés*, suivi de *Conscientisation et révolution*, Paris, Ed. Maspero, 1974.

Chapitre VI

Médicaliser les problèmes sociaux ? Le cas du Brésil

Il est utile d'évoquer ici un exemple concret. Nous pourrions prendre celui de la Chine, qui commence à être mieux connu⁽¹⁾. Toujours dans le monde communiste, nous pourrions nous reporter au cas du Vietnam, où la politique de contrôle de la fécondité est particulièrement implacable⁽²⁾. Nous pourrions également analyser le cas de l'Inde⁽³⁾.

La stérilisation en masse

Nous préférons cependant nous arrêter au cas du Brésil car ce pays semble détenir, à l'échelle mondiale, le lugubre privilège

(1) Voir à ce sujet I-Chuan WU-BEYENS, *Socioeconomic Discrepancies...* cité *supra*, p. 28, n. 26, et surtout *Politics in the People's Republic of China. The Case of Fertility Control. 1949-1986*, Dissertation doctorale en Sciences politiques, de 764 pages, présentée à l'Université catholique de Louvain, Département des Affaires publiques et internationales, Louvain-la-Neuve, mars 1987. Parmi les abondantes publications concernant la population en Chine, on retiendra d'abord les travaux de John S. AIRD, cités *supra*, p. 28, n. 26.

(2) Cette politique et ses conséquences ont été analysées par LAM-THAMH-LIEM, dans son article «La planification familiale au Viet-Nam», paru dans *Population*, t. 42, n° 2 (1987), pp 321-335.

(3) Sur le cas de l'Inde, voir Élisabeth BUMILLER, *May You Be the Mother of a Hundred Sons ? A Journey among the Women of India*, New Delhi, Penguin Books, 1991 ; spécialement les chapitres v et xi.

d'être actuellement double champion du monde : dans le nombre d'avortements et dans la lutte contre la fécondité⁽⁴⁾.

Les avortements : 10 % du total mondial ?

Commençons par un flash sur l'avortement. Selon les données récentes de l'Organisation mondiale de la santé, sur 40 millions d'avortement pratiqués dans le monde, 4 millions seraient pratiqués au Brésil, soit 10 % du total mondial⁽⁵⁾. Quoi qu'il en soit de la fiabilité de ces chiffres, les spécialistes de l'OMS ne manquent pas de souligner que ces avortements se passent « dans de mauvaises conditions ». Ils en tirent argument pour réclamer une légalisation de cette intervention ainsi que pour préconiser la prévention de l'avortement, grâce à des campagnes pour la contraception et la stérilisation. Nous constaterons du reste bientôt que à en juger par le nombre d'avortements, les campagnes – qui battent déjà leur plein – ne sont que d'une efficacité modeste.

La lutte contre la fécondité

Nous allons maintenant examiner de plus près ce qui se passe au niveau de la lutte contre la fécondité⁽⁶⁾. Par taux de fécondité totale, on entend ici « une estimation du nombre moyen d'enfants

(4) Mentionnons ici l'ouvrage de Délcio DA FONSECA SOBRINHO, *Estado e População : Uma História do Planejamento Familiar no Brasil*, Rio de Janeiro, Éd. Rosa dos Tempos et United Nations Population Fund., 1993 ; Maria Lucila MILANESI, *O aborto provocado*, São Paulo, Livraria Pioneira Editora, 1970. – Le sénateur Odacir SOARES attire courageusement l'attention sur ces questions dans sa brochure *População e Soberania Nacional*, Brasília, Sénat fédéral, juin 1995.

(5) Voir par exemple les dossiers consacrés à ce problème dans la *Folha de São Paulo* du 9 novembre 1990 et dans le *Diário do Nordeste* (Fortaleza) du 25 novembre 1990.

(6) C'est ce qui ressort d'une étude de 66 pages, publiée avec le concours de l'UNICEF et de l'Organisation panaméricaine de santé. Elle a pour titre *Perfil estatístico de crianças e mães no Brasil. A situação da fecundidade ; determinantes gerais e características da transição recente*. Elle a été préparée par Celso CARDOSO DA SILVA SIMÕES et Luiz Antônio PINTO DE OLIVEIRA et éditée par la Fundação Instituto brasileiro de geografia e estatística, Rio de Janeiro, 1988. On se reportera

nés vivants par femme entre 15 et 49 ans d'âge, dans une cohorte hypothétique de femmes ayant eu leurs enfants selon un ensemble de taux de fécondité par âge⁽⁷⁾ ».

Publiée en juillet 1988 par le prestigieux et officiel Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE), l'étude à laquelle nous nous référons révèle qu'en 1960 ce taux était de 6,28 ; en 1970, de 5,76 ; en 1980, de 4,35 ; en 1984, de 3,53⁽⁸⁾. De là il ressort qu'en vingt-quatre ans (de 1960 à 1984) le taux de fécondité est tombé de 43,8 % ; rien que pendant la période de 1970 à 1980, il est tombé de 24,5 %⁽⁹⁾.

Les démographes de l'IBGE n'hésitent pas à considérer cette chute comme d'autant plus préoccupante que la baisse du taux de fécondité observée depuis 1980 dans la tranche pauvre de la population n'est pas la conséquence d'une planification familiale consciente, mais le résultat de stérilisations à large échelle⁽¹⁰⁾.

Les résultats publiés par l'IBGE, concernant ici les femmes mariées de 15 à 44 ans, sont d'ailleurs stupéfiants. Dans le tableau

aussi à Maria Irene SZMRECSANYI, *Educação e fecundidade*, São Paulo, Éd. Hucitec et Éd. Universidade de São Paulo, 1988. Voir également de José Maria ARRUDA, Naonni RUTENBERG, Leo MORRIS et Elisabeth FERRAZ, *Pesquisa nacional sobre saúde materno-infantil e planejamento familiar. Brasil 1986*, Rio de Janeiro, publié par la « Sociedade Civil Bem-Estar Familiar no Brasil » (BEMFAM) et l'« Instituto para desenvolvimento de recursos » (IDR), décembre 1987. Un bon dossier d'ensemble sur le Brésil a été publié par J. DOMINGO et A. GAUTHIER sous le titre *Le Brésil. Puissance et faiblesse d'un géant du Tiers-Monde*, Montreuil, Éd. Bréal, 1988.

(7) Cf. *Perfil estatístico*, p. 25

(8) *Ibid.*, pp. 25 et 32.

(9) *Ibid.*, pp. 29 et 31. Voir aussi le dossier où ce problème est abordé dans la *Folha de São Paulo* du 8 mars 1990, cahier C-1.

(10) Selon le bulletin hebdomadaire *Câmara informa* (Brasília), n° 644 des 20-24 août 1990, « le député Ervin Bonkoski a informé qu'au cours des dernières années plus de vingt millions de Brésiliennes ont été stérilisées ». – Sur cette question, voir le *Relatório final da Comissão Parlamentar Mista de Inquérito*, Brasília, 1992. Ce rapport était consacré à « l'incidence de la stérilisation en masse de femmes au Brésil ». La Commission était présidée par Benedita da Silva, député ; son rapporteur était Carlos Patrocínio, sénateur. On lit notamment dans ce rapport : « Si

qui va suivre apparaît la proportion des femmes mariées, entre 15 et 44 ans, utilisatrices de méthodes anticonceptionnelles, selon quelques États et régions. On y ajoute la proportion de femmes stérilisées sur l'ensemble des femmes mariées ⁽¹¹⁾. Voici ce tableau :

TABLEAU 8
Méthodes anticonceptionnelles et stérilisations

ÉTATS ET RÉGIONS	proportion de femmes actuellement mariées				
	utilisant une méthode anticonceptionnelle	méthode utilisée			stérilisées
		pilule	autre	stérilisation	
BRÉSIL	64,5	38,8	19,0	42,2	27,2
Rio de Janeiro	70,4	35,8	16,5	47,7	33,6
São Paulo	70,7	34,9	20,5	44,6	31,5
Sud	72,7	54,9	19,7	25,4	18,3
Nordeste	52,8	33,0	19,1	47,9	25,3
Nord et Centre-Ouest	61,9	21,8	10,3	67,9	42,0
UNITÉS DE LA FÉDÉRATION					
Pernambouc	56,5	26,9	12,9	60,2	34,0
Goiás	66,4	23,2	6,2	70,6	46,9

nous prenons en considération les méthodes utilisées par les femmes au Brésil en âge de fécondité, nous voyons que la stérilisation représente 44 % ; c'est la méthode la plus utilisée ; elle est suivie de la pilule, qui représente 41 % » (p. 7). – La stérilisation est souvent traitée comme un tabou et les médias font souvent le black-out à son sujet. Il convient cependant d'attirer l'attention sur l'ouvrage de référence consacré à ce dossier par S. TROMBLEY, *The Right to Reproduce*, cité ci-dessus, p. 130, n. 16 ; cet ouvrage comporte une importante bibliographie sur la question (pp. 261-271). – Voir aussi R. PALMER (éd.), *La stérilisation volontaire en France et à travers le monde*, Paris, Éd. Masson, 1981. Voir aussi l'article de J. Y. NAU cité *supra* p. 27, n. 25.

⁽¹¹⁾ Source : *Perfil estatístico*, cité ci-dessus à la note 6, tableau 12, p. 50 et tableau 13, p. 52.

En tout état de cause, les stérilisations relèvent du Code pénal. C'est précisément pour cette raison qu'une partie de ces interventions sont réalisées « moyennant une rémunération élevée, non tarifée et illégale, payée par le patient » (p. 53). En revanche, une autre partie de ces interventions sont réalisées avec l'aide de l'État. La preuve en est que 43,4 % des stérilisations opérées dans l'ensemble du Brésil ont été gratuites et effectuées dans les hôpitaux publics de l'Institut national d'aide médicale et de prévoyance sociale (INAMPS)⁽¹²⁾. Dans l'État du Maranhão, 58 % des stérilisations ont été gratuites ; cette proportion s'élève à 72 % dans le Piauí et atteint 75 % dans le Rio Grande de Norte⁽¹³⁾.

Selon des données dont le traitement n'est pas encore achevé, les hôpitaux publics, dépendant du très officiel INAMPS, sont intervenus pour 37 % des stérilisations dans l'État du Piauí ; 41 % dans l'État de Pernambuco ; 57 % dans l'État de Rio Grande de Norte. Ces trois États figurent parmi les plus pauvres de la Fédération⁽¹⁴⁾.

Ce panorama particulièrement alarmant a été confirmé par Márcia Turcato : « Près de la moitié de la population féminine sexuellement active résidant dans le District fédéral (c'est-à-dire à Brasília), et dont le pouvoir acquisitif va de moyen à bas, a été stérilisée au cours des deux dernières années. L'indice atteint 48,4 % des femmes utilisant des méthodes contraceptives et il est le plus élevé du pays. L'indicateur de stérilisation féminine dans le District fédéral, dont la population totale est de 1,8 million d'habitants, dépasse celui de l'État de São Paulo (38,4 %) et celui de

(12) *Ibid.*, p. 54.

(13) Cf. l'hebdomadaire *Isto é Senhor* (São Paulo et Rio de Janeiro), n° 984 du 25 juillet 1988, p. 36.

(14) Cf. le quotidien *Folha de São Paulo* du 21 juillet 1988, pp. 1-17 ; cf. aussi Oswaldo REIS, « Saúde investigará esterilização em massa », dans le *Jornal de Brasília* du 15 juillet 1990, p. 13. Il est vrai que les plus pauvres parmi les pauvres échappent en partie à ces campagnes. C'est ce qui explique partiellement la croissance relative de la population noire, dont les représentants les plus pauvres, étrangers à tous les canaux d'action, ne sont jusqu'à présent guère atteints par les campagnes de contention de la natalité.

Rio de Janeiro (41,4 %), où se trouve concentrée la majeure partie de la population féminine⁽¹⁵⁾. »

Il y a plus étonnant encore. Dans une brochure de très grande divulgation patronnée et divulguée par les services de santé du gouvernement de l'État de São Paulo, la stérilisation, féminine et masculine, est présentée avec une complaisance mal dissimulée. « Il est bon de rappeler que la vasectomie et la ligature des trompes ne sont pas encore clairement normalisées dans notre pays. Jusqu'à présent, les normes concernant la stérilisation se situent dans les limites du Code pénal et du Code d'éthique médicale, mais elles doivent être révisées dès que ces codes seront modifiés⁽¹⁶⁾. » Constatons que, comme cela s'est fait ailleurs, on provoque le changement des mœurs avant de provoquer le changement des lois. Ici, les pouvoirs publics poussent eux-mêmes au changement des mœurs, et, dans leur esprit, celui-ci doit précéder le changement des lois. De temps en temps – question d'appriivoiser l'opinion –, des propositions visant à rendre la stérilisation licite sont déposées au Congrès national. L'une d'elles a été déposée par le député Nelson Seixas⁽¹⁷⁾.

Ainsi, comme méthode anticonceptionnelle (!), la stérilisation est-elle officiellement interdite au Brésil. Cependant, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle est couverte par les pouvoirs publics, et qu'elle est même pratiquée à grande échelle dans les hôpitaux publics, fréquentés presque exclusivement par les pauvres.

D'autres données nous apprennent que l'âge moyen des Brésiliennes stérilisées est de 30 ans. Dans 23,6 % des cas, l'opération est pratiquée après la naissance du deuxième enfant ; dans

(15) Márcia TURCATO, « Esterilização atinge 48,4 % das mulheres em Brasília », dans le *Jornal do Brasil* (Rio de Janeiro) du 29 octobre 1989.

(16) Voir la brochure de grande divulgation *Como planejar a família*, éditée par la Fundação Victor Civita et publiée par le Sistema unificado e descentralizado de Saúde do Estado de São Paulo, sous le patronage du Governo Quéricia, São Paulo, 1988. Pour le texte que nous citons, voir p. 28.

(17) Cf. M. TURCATO, *Esterilização...*, cité ci-dessus à la note 15.

47,6 % après la naissance du troisième. La même source affirme que 72 % des ligatures des trompes sont faites lors d'accouchements par césarienne⁽¹⁸⁾ : un malheur ne vient jamais seul – pour les patientes du moins.

Il est vain d'évoquer le consentement libre et éclairé des pauvres. La plupart du temps, ceux-ci ne savent même pas ce qui leur arrive et/ou on leur extorque un simulacre de consentement. Pour ce faire, on profite du fait qu'ils se trouvent dans un état de choc où ils ne sont pas en condition de prendre une décision vraiment libre et personnelle⁽¹⁹⁾. Tel est évidemment le cas des femmes qu'on stérilise à l'occasion d'un accouchement. En outre, l'agression physique se corse d'une agression mentale, qui voit s'unir la violence et le mensonge : alors que la mutilation massive des pauvres répond aux intérêts des riches, les riches font croire aux pauvres qu'ils doivent se faire stériliser « pour leur bien »⁽²⁰⁾.

Un projet global : endiguer les hommes

Ces campagnes de stérilisation s'inscrivent dans un cadre plus large : celui de la planification démographique. Le moins qu'on puisse dire c'est que, face aux projets en la matière, le gouvernement actuel ne fait pas preuve des mêmes réserves que celles qu'émettaient officiellement les gouvernements précédents. Les autorités brésiliennes sont parfaitement au courant des nombreux projets, dirigés surtout à partir des États-Unis, ayant pour objectif la contention démographique au Brésil. Les dirigeants de nombreux États ou municipes de la Fédération, de même que de nombreuses institutions privées, reçoivent dans ce but des subventions considérables, provenant d'organisations publiques

(18) Cf. l'hebdomadaire *Veja* (São Paulo et Rio de Janeiro), n° 1001 (11 novembre 1987), p. 79.

(19) Sur cette forme de coercition, voir S. TROMBLEY, *The Right to Reproduce* (cité *supra*, p. 130, n. 16), pp. 175-213.

(20) Voir par exemple l'article « Mulheres lutam por uma saúde melhor », dans le *Jornal do Comércio* (Recife) du 27 août 1989.

ou privées. Ces subventions sont surtout affectées au contrôle des populations pauvres. Elles sont affectées aussi à la divulgation de la contraception de masse, par toutes les méthodes (chimiques, mécaniques, chirurgicales), ainsi qu'à la formation d'agents ou de chercheurs en matière de planification démographique.

D'après une étude de l'Association pour la vie, de Brasília, les ressources venant de l'extérieur (surtout des États-Unis) s'élèveraient à « approximativement 7 000 000 de US\$ par an, uniquement pour la planification familiale liée à l'usage de contraceptifs, à la stérilisation et à la formation du personnel. Dans cette somme n'est pas inclu le total que l'USAID (Agence gouvernementale nord-américaine pour l'aide au développement) destine à la planification familiale ». Pour cette contribution de l'USAID, la même étude avance l'estimation de 8 000 000 US\$ par an. Toujours selon la même source, « dans le même temps, le total de l'aide du Programme des Nations unies pour le développement acheminé via l'OMS, l'OIT, la FAO, l'UNICEF, l'UNIDO, etc., – aide accordée à plus de cinquante projets de tous les secteurs, au Brésil – a été de 6 357 800 US\$ en 1986⁽²¹⁾ ».

Les médecins : la honte et le courage

Des médecins complices

Certains médecins élèvent la voix et s'organisent afin de constituer un front commun en vue de défendre les valeurs liées

(21) Cf. Associação Pró-Vida de Brasília, *Levantamento dos projetos de agências internacionais para planejamento familiar no Brasil. 1985-1988*, Brasília, 1989. Dirigée par le Dr Humberto VIEIRA, la même association est revenue sur la question du financement de ces campagnes dans une étude intitulée *Projetos de população. 1988-1990 (Financiados por organismos internacionais e instituições não governamentais)*, Brasília, 1991. Voir aussi l'*Inventory of Population Projects* (cité p. 70, n. 6), spécialement les pp. 59-67 consacrées au Brésil.

à la vie humaine, et plus spécialement de protéger les plus pauvres ⁽²²⁾.

Mais, à côté d'eux, ne manquent pas les médecins qui réalisent les stérilisations. Ces médecins obéissent à deux types de motivations, qui parfois se combinent ⁽²³⁾. Les uns sont sensibles à l'appât du gain ; les autres sont salariés et sont plus attentifs aux intérêts de leur employeur qu'à ceux des patients. Il n'est d'ailleurs pas rare qu'on mette gratuitement à la disposition du corps médical des laparoscopes très coûteux, alors que d'autres équipements médicaux élémentaires font cruellement défaut. Les médecins sont même invités à faire des stages dans des centres spécialisés afin de s'y initier aux techniques nouvelles de stérilisation et de se familiariser avec le maniement des appareils ad hoc.

Une bonne proportion de ces médecins participe à ces campagnes de stérilisations avec une mauvaise conscience certaine. Ils disent, par exemple : « Si je refuse d'y participer, je perdrai mon gagne-pain et celui de ma famille. » Ou encore : « Je n'ai pas le choix. » Ou encore : « J'agis en exécutant des directives qui me sont données. » En somme, ils plaident l'irresponsabilité. C'est précisément ce qu'on a reproché aux accusés du procès de Nuremberg :

(22) Le Dr Talmir RODRIGUES est l'un de ceux qui tirent le signal d'alarme ; voir par exemple « Aumenta o número de esterilização ; onde vamos parar ? », dans *O São Paulo* (São Paulo), 24-29 novembre 1989. Voir aussi l'interview du sénateur Darcy RIBEIRO dans *Veja* (São Paulo) du 10 avril 1991.

(23) L'utilisation, à large échelle, des ressources et du personnel biomédicaux à des fins politiques est une caractéristique de notre siècle. Pour l'Allemagne nazie, l'ouvrage de référence est dû à Alexander MITSCHERLICH et Fred MIELKE, *Medizin ohne Menschlichkeit. Dokumente des Nürnberger Ärztenprozesses*, Francfort (M.), Fischer Bücherei, 1962. Pour le Japon, cf. Peter WILLIAMS et Daniel WALLACE, *La guerre bactériologique*, Paris, Éd. Albin Michel, 1991. Voir en outre S. TROMBLEY, cité *supra*, p. 130, n. 16 ; Robert Jay LIFTON, *Les médecins nazis* (cité *supra*, p. 130, n. 16 ; Benno MUELLER-HILL, *Elimination by Scientific Selection of Jews, Gypsies and Others. Germany 1933-1945*, Oxford, Oxford University Press, 1988 ; Robert N. PROCTOR, *Medicine under the Nazis*, Boston, Harvard University Press, 1988. Voir aussi les divers travaux de Yves TERNON et Socrate HELMAN, et notamment *Les médecins allemands et le national-socialisme*, Tournai, Éd. Casterman, 1973. Signalons en particulier, d'Yves TERNON, *L'État criminel. Les génocides au XX^e siècle*, Paris, Éd. du Seuil, 1995.

d'avoir obéi à des ordres aussi injustes qu'immoraux. Lorsqu'on est dûment formé et informé, invoquer l'irresponsabilité constitue plutôt une circonstance aggravante : l'argument est *ad hominem*. C'est toujours ce grief majeur qui est fait aux criminels de guerre contre lesquels est instruit un procès tardif pour crimes imprescriptibles contre l'humanité.

Au XVI^e siècle déjà, La Boétie expliquait qu'il n'y avait de servitude que volontaire. Son analyse a trouvé une confirmation saisissante dans les expériences de Stanley Milgram⁽²⁴⁾. Toute la question est donc de savoir si le médecin consent à se faire sous-oppresseur : *au service de qui* pratique-t-il la médecine ?

C'est le moment de rappeler que l'opinion internationale a été soigneusement préparée depuis des années au lancement d'un produit abortif appelé RU 486. En raison des dangers que présente son utilisation pour la femme, on assure que l'usage de ce produit est très strictement réglementé. Toutefois, ainsi que le remarquait perspicacement le Dr Jean-Yves Nau, « reste à savoir si l'utilisation de cette association abortive sera la même dans les pays industrialisés et dans les pays en développement, à forte progression démographique. Ou si, en d'autres termes, l'autorisation de mise sur le marché français n'était pas un préalable indispensable à la commercialisation du RU 486 dans les pays du Tiers-Monde⁽²⁵⁾ ».

(24) Cf. LA BOËTIE, *Le discours de la servitude volontaire*, Paris, Éd. Payot, 1976. – Stanley MILLGRAM a relaté ses expériences dans *Soumission à l'autorité. Un point de vue expérimental*, Paris, Éd. Calmann-Lévy, 1984. Ces expériences ont inspiré la célèbre séquence centrale du film *I comme Icare*. – La réflexion que nous proposons ici pourrait être creusée en faisant appel au thème du « sous-oppresseur » développé par Paulo Freire; voir les références ci-dessus, p. 158, n. 7. Cf. aussi notre ouvrage *Démocratie et libération chrétienne*, Paris, Lethielleux, 1986, pp. 238 et ss.

(25) Article du Dr Jean-Yves NAU, paru dans *Le Monde* des 25 et 26 septembre 1988, p. 6. Pour la suite de la polémique, voir notamment *Le Monde* des 27, 28, 29, 30-31 octobre, 12 novembre 1988, 15 mars 1989, etc. Le même Dr Nau est revenu sur ce dossier dans « Avorter à domicile », in *Le Monde* du 21 juin 1989. – Un débat mémorable a eu lieu à propos du RU 486 sur TV5. Il a vu s'affronter les professeurs Jérôme LEJEUNE et Étienne BAULIEU. Le texte de ce débat a été publié dans *L'Homme nouveau*, n° 956 (16 octobre 1988), pp. 10 et ss. Présenté comme l'inventeur du RU 486, Étienne-Émile BAULIEU a expliqué l'histoire, les motivations et les buts de sa découverte dans *Génération pilule*, Paris, Éd. Odile Jacob, 1990. – Voir aussi le texte de B. HARRADINE, cité p. 231, n. 11.

Des précédents célèbres – dont le fameux « Depo-Provera » – montrent que des sociétés à haute capacité scientifique et technologique peuvent mettre au point des produits dont l'usage est pratiquement interdit en métropole, mais répandu à la « périphérie »⁽²⁶⁾.

Le « nanisme nutritionnel »

Il est surprenant de constater que pendant la période où chutait le taux de fécondité au Brésil, en particulier dans le Nord-Est, se développait dans la même région un autre phénomène mis en évidence par le Dr Meraldo Zisman⁽²⁷⁾. Dans une étude datant de 1987, ce médecin de Recife a mis en évidence le *nanisme nutritionnel*, c'est-à-dire « l'atrophie qui découle de la déficience alimentaire⁽²⁸⁾ ». Faute d'alimentation, les enfants n'ont ni la taille ni le poids normaux. Ainsi ce chercheur constate-t-il que, « depuis trois générations au moins, la taille moyenne des Brésiliens vivant

(26) Sur ces questions et sur l'utilisation de la recherche biomédicale dans le cadre d'une politique globale, voir *supra*, pp. 76-80 et les références. Sur les rapports entre biologie et politique voir *Biology as a Social Weapon*, Ann Arbor (Michigan), Burgess Publishing Company, 1977. Sur la « biopolitique » des États-Unis, c'est-à-dire l'utilisation des ressources biomédicales et démographiques à des fins politiques et économiques, voir H. GUTMAN, *Work, Culture and Society in Industrializing America*, New York, Éd. Vintage, 1977 ; et surtout D. NOBLE, *America by Design. Science, Technology and the Rise of Corporate Capitalism*, New York, Oxford University Press, 1979.

(27) Voir Meraldo ZISMAN, *Nordeste pigmeu. Uma geração ameaçada*, Recife, Éd. J. Luiz Vasconcelos, 1987 ; l'ouvrage comporte une importante bibliographie. – Quelques données plus récentes ont été publiées à ce sujet par la *Folha de São Paulo* du 7 mars 1990, cahier C-3. Ces données sont extraites d'une étude de l'UNICEF. On lit notamment dans cet article : « La dénutrition atteint au Brésil 5,024 millions d'enfants de moins de cinq ans. Cela correspond à 31 % de la population de cette tranche d'âge. Le Nord-Est est responsable de plus de la moitié du contingent des enfants sous-alimentés : 2,63 millions. [...] Dans la région du Nord-Est, l'indice de mortalité infantile est de 136‰ dans la tranche d'âge des enfants de moins de cinq ans. [...] La dénutrition, associée à des maladies diarrhéiques, est responsable d'un tiers de ces morts. » On apprend aussi dans ce texte, que la dénutrition, prise isolément, n'est responsable que (!) de 8,4 % des décès pour l'ensemble du pays. Faut-il dire que cette situation est *évitable* ?

(28) M. ZISMAN, *Nordeste pigmeu*, p. 13.

dans la région de la canne à sucre n'a cessé de diminuer. La moyenne est aujourd'hui de 1,61 m pour les hommes et de 1,51 m pour les femmes⁽²⁹⁾ ».

Le Dr Zisman relève aussi que, dans la population pauvre, le poids moyen du nouveau-né diminue, alors qu'il reste constant dans la population riche. En 1966-1967, le poids moyen de l'enfant né dans les hôpitaux dépendant de la prévoyance sociale était de 3,145 kg. En 1976-1977, ce poids avait augmenté. En 1983-1984, il était descendu à 3,050 kg. Pour 1990, les projections annoncent qu'il devra être de 2,950 kg environ, c'est-à-dire le poids maximal d'un nouveau-né de race pygmée⁽³⁰⁾.

Il est difficile de ne pas rapprocher ces données de celles relatives à la stérilisation. Ainsi qu'on le sait, des raisons d'ordre social sont invoquées pour « justifier » la stérilisation comme méthode de contraception. On stérilise par exemple après deux enfants « pour pouvoir, dit-on, donner à ceux-ci de meilleures conditions de vie ». Or, pour la même période et pour la même région, on aboutit à deux constatations parallèles. D'une part, on observe une chute de la fécondité due d'abord au taux élevé de stérilisations. D'autre part, on observe une chute du poids moyen des nouveau-nés. Le moins qu'on puisse affirmer, c'est qu'il n'y a nulle raison d'avancer l'hypothèse selon laquelle la chute de la fécondité aurait *peut-être* un effet bénéfique sur le poids moyen des nouveau-nés...

On conclura que c'est une erreur doublée d'une injustice de *médicaliser* les problèmes économiques, sociaux et politiques. Ce n'est pas aux médecins qu'il revient de résoudre le problème de l'analphabétisme, de la faim, du logement, de l'emploi. En lâchant la bride aux médecins, en les immunisant contre toute sanction – voire en utilisant une partie du corps médical pour mettre en œuvre de tels programmes –, les pouvoirs publics et les « élites » nationales échapperont difficilement à la suspicion de mauvaise foi. Car à la dégradation que constitue en soi la mutilation que

⁽²⁹⁾ *Ibid.*, p. 15.

⁽³⁰⁾ Cf. *Ibid.*, pp. 169 ss. et les graphiques 1 et 2 de la p. 197, et 5 de la p. 201.

l'on sait vient s'ajouter le déni pratique des droits les plus élémentaires à des conditions de vie décente. C'est faire insulte aux pauvres de présenter leur stérilisation comme le prologue obligé de leur développement, de leur libération et de leur bonheur.

Perspicacité et détermination

Le nanisme nutritionnel analysé par le Dr Zisman apparaît ici comme l'un des phénomènes multiples dans lesquels s'exprime la violence des structures⁽³¹⁾. Cette violence ne peut être qu'*accentuée* par les campagnes visant à contenir les pauvres plutôt qu'à les faire sortir de leur pauvreté. La complicité de médecins dans ces campagnes fait honte au corps médical. Mais c'est aussi pour ce corps médical, et pour tous ceux qui ont quelque pouvoir, un « motif de honte » de devoir reconnaître, comme ce fut le cas lors du XXVI^e Congrès brésilien de pédiatrie, qui s'est tenu à Belo Horizonte (Minas Gerais) en octobre 1989, que « plus de la moitié des enfants de moins de 15 ans habitent dans des maisons sans eau canalisée, et qu'un tiers d'entre eux vivent dans des domiciles sans installations sanitaires ; que la moitié des enfants inscrits en première primaire ne parviennent pas à passer en deuxième, et que 78 % de ces enfants abandonnent l'école après la troisième année ; que de 80 000 à 100 000 enfants brésiliens de moins de cinq ans meurent annuellement de gastroentérite ou de diarrhée ; que 650 petits enfants meurent chaque jour à cause de maladies découlant de la dénutrition et de mauvaises conditions de vie ; que 80 000 enfants ont des maladies qu'on peut prévenir par des vaccins, et que les plus courantes sont la poliomyélite et la rougeole ; que 13 % des nouveaux-nés brésiliens pèsent moins de 2,5 kg à leur naissance ; que

(31) Nous faisons ici allusion à Johann GALTUNG ; la « tension » entre l'état *actuel* d'une société et l'état *potentiel* de cette société donne la mesure de la violence structurelle. Quand un nouveau-né a une espérance de vie de 35 ans dans telles conditions et un autre de 70 ans dans d'autres conditions, cette différence d'espérance de vie tient aux *différences de conditions* : l'environnement social, politique, économique exerce une violence appelée précisément structurelle. Nous revenons sur ce problème *infra*, p. 233.

sur 1 000 naissances vivantes, 68 meurent avant d'atteindre un an et que 1 enfant sur cent meurt avant d'atteindre un mois⁽³²⁾ ».

En dénonçant avec perspicacité et détermination cette situation, le Dr José Maria da Silveira, président de la Sociedade Mineira de pediatria, contribuait à mettre dans leur juste perspective la gravité de la violence exercée par les structures. Ses propos n'en éclairent que mieux la cruauté des programmes visant à utiliser la médecine pour contenir la population pauvre.

Le constat du célèbre pédiatre est encore renforcé par des données fournies par l'Instituto brasileiro de geografia e estatística (IBGE) à la même époque. Selon ces données, en 1975, 67 % de la population brésilienne souffrait de sous-alimentation. La faim atteint surtout les enfants et les salariés vivant en zone rurale. Même à São Paulo, la ville la plus riche du pays, 25,9 % des enfants sont sous-alimentés, et 35,6 % d'entre eux souffrent d'anémie, parfois sévère (14,7 %)⁽³³⁾.

Le caractère dérisoire de ces programmes apparaît encore lorsqu'on considère des données récentes sur les inégalités de revenus. En effet, toujours selon des chiffres fournis en octobre 1989 par l'Instituto brasileiro de geografia et estatística, la population économique active du Brésil est forte de 59,5 millions de travailleurs. Or 46 % de cette population, c'est-à-dire 27,9 millions de travailleurs, gagnent seulement deux « salaires minimum » par mois (c'est-à-dire une centaine de dollars); 24 % de cette même population, c'est-à-dire 14,8 millions de travailleurs, ne gagnent qu'un salaire minimum par mois (c'est-à-dire une cinquantaine de dollars)⁽³⁴⁾.

(32) Cf. le dossier « Mortalidade infantil no Brasil envergonha médico », dans *Estado de Minas* (Belo Horizonte), 13 octobre 1989.

(33) Voir, dans la « Série debate e crise do Estado », le dossier « Produção de alimento cresce menos que população », dans la *Folha de São Paulo* (São Paulo), 18 octobre 1989.

(34) Données reprises par *O Povo* (Fortaleza) du 27 octobre 1989. Sur les inégalités dans la répartition des revenus, voir *supra*, le tableau 1, p. 21.

Planning naturel et conscience critique

L'attitude des « élites » du Tiers-Monde vis-à-vis des méthodes de planning familial *naturel* est tout à fait révélatrice de leur état d'esprit. Ce n'est pas le lieu d'entrer dans une discussion détaillée à ce sujet, mais quelques observations s'imposent néanmoins⁽³⁵⁾.

On sait que, malgré l'efficacité qu'on s'accorde à leur reconnaître lorsqu'elles sont correctement appliquées, ces méthodes sont presque unanimement dénigrées ou ignorées par les dirigeants du Tiers-Monde et/ou ceux qui peuvent les influencer. Ce décalage entre l'efficacité établie de ces méthodes et la fin de non-recevoir qu'on oppose à tout projet visant à les généraliser s'explique évidemment par divers facteurs. Les laboratoires pharmaceutiques et une bonne partie du corps médical persiflent ces méthodes, moins pour les taux d'échecs qu'on prétend pouvoir leur imputer qu'en raison de l'énorme manque à gagner qu'entraînerait leur utilisation.

Mais il y a une raison plus profonde, que nous fera comprendre un bref parallélisme entre l'alphabétisation des adultes et le contrôle naturel de la fécondité.

Paulo Freire a bien montré qu'alphabétiser un adulte, c'était l'éduquer « pour la liberté⁽³⁶⁾ », L'alphabétisation d'un adulte ne saurait être réduite à la transmission d'une technique de lecture et d'écriture. Elle est passage de la conscience naïve à la conscience critique ; elle est découverte, par chacun, de sa capacité de jugement personnel, de volonté libre, de responsabilité. L'adulte ainsi

⁽³⁵⁾ Dans l'abondante littérature sur la question, nous citerons Anthony ZIMMERMAN (éd.), *Natural Family Planning*, Milwaukee, Wisconsin, Éd. De Rance, 1980 ; Gabriele BONOMI, « I metodi naturali per un amore e una procreazione responsabili », numéro spécial de la revue *La Coppia*, t. XIV, n° 82-83-84, 1982, publié par le Centro studi pavese di sessuologia, Via Def. Sacchi, 13, Pavie. L'ouvrage le plus pratique sur la question est dû à Mercedes ARZU WILSON, *Amour et fécondité*, Turin, BBE, 1986 ; Mme Wilson dirige le mouvement Family of the America, P.O. Box 1170, Dunkirk MD 20754-1170. Voir aussi Anna CAPELLA, *Selon la nature. La méthode Billings*, Turin, BBE, 1988. Adresse de Billings Family Life Center : 27 Alexandra Parade, North Fitzroy, Victoria 3068, Australie.

⁽³⁶⁾ Nous avons examiné de près cet apport de Paulo FREIRE dans *Démocratie et libération chrétienne*, Paris, 1986, pp. 209-249.

alphabétisé se prend lui-même en charge et est mûr pour prendre, après délibération, des décisions d'action avec ses semblables. Un tel adulte est par définition capable de mettre en question la société où il vit et de la transformer ; il est dès lors « dangereux » pour les tenants du statu quo, car il a appris à réfléchir. Un adulte soumis à une alphabétisation purement mécanique est, au contraire, du fait de son alphabétisation elle-même, plus exposé aux conditionnements asservissants et aux clips à haute teneur idéologique que lui inculquent les médias.

Le parallèle avec le planning familial naturel saute aux yeux. Une femme (ou un homme) qui vit sa sexualité de façon *naïve* est exposée à tous les conditionnements aliénants. Inversement, une femme (ou un homme) qui vit sa sexualité de façon réfléchie apprend tout naturellement à exercer sa faculté de juger et sa responsabilité *dans toutes les sphères* de son existence. Un couple qui apprend à maîtriser naturellement sa fécondité passe nécessairement d'une pratique « naïve » de sa sexualité à une pratique réfléchie et responsable. C'est un couple où les conjoints discutent, délibèrent, décident, projettent. Mais attention ! En s'autoéduquant, en s'interéduquant dans le domaine particulier de leur sexualité, les conjoints s'éduquent à la conscience *critique* et à la responsabilité *dans toutes* les autres dimensions de leur existence. Comme l'alphabétisation bien comprise, la maîtrise naturelle de la fécondité est « éducation pour la liberté ». Au contraire, une contraception se réduisant à une technique, pour efficace qu'elle soit, rend ceux qui y recourent plus exposés aux conditionnements asservissants et notamment aux flashes idéologiques que leur injectent les moyens de communication de masse.

La conclusion qui résulte de tout cela est fort simple : la raison profonde pour laquelle le planning familial naturel est dénigré et rejeté par les « élites » du Tiers-Monde et des métropoles n'est pas d'abord d'ordre médical. Elle est essentiellement d'ordre politique. Un pauvre, qu'il apprenne à lire ou qu'il apprenne à maîtriser sa fécondité, est inévitablement appelé à s'interroger sur sa condition. Si dans ces deux domaines il accède à une éducation respectueuse de la personne, à terme, il sera perçu comme dangereux par l'establishment...

Chapitre VII

Une ségrégation « scientifique » généralisée

D'un esclavage à l'autre

L'esclave : symbiotique et parasitaire

Nous sommes fondés à constater aujourd'hui la survivance de deux formes d'esclavage qui rappellent la situation de la société antique⁽¹⁾. Comme l'a montré M. Lengellé, dans la société antique coexistaient deux types d'esclavages : l'un « symbiotique » ; l'autre « parasitaire »⁽²⁾. L'esclave *symbiotique* « conviviait » avec ses maîtres ; il faisait partie du cadre « domestique » ; il avait un rôle économique (dans tous les sens du terme), ainsi qu'un rôle pédagogique maintes fois relevé. L'esclave *parasitaire*, lui, était vraiment un sous-homme. Il était l'objet d'une exploitation sans scrupule ; c'était pour ainsi dire une bête de somme ; il était sans aucune instruction et était confiné dans les travaux lourds et vils.

Cette situation s'est prolongée jusqu'à l'époque moderne et même contemporaine. Ainsi, par exemple, le conflit entre esclavagistes et abolitionnistes est-il à l'origine principale et directe de la guerre de Sécession aux États-Unis (1861-1865). Comment, sans esclaves, cultiver coton et tabac ? Les États-Unis n'ont jamais résorbé cette plaie de leur histoire. Le clivage maîtres-esclaves

(1) Cf. ci-dessus, chapitre V.

(2) Voir Maurice LENGELLÉ, *L'esclavage*, Paris, PUF (coll. « Que sais-je ? »), 1962. Rappelons aussi les ouvrages cités ci-dessus, p. 151, n. 5.

retentit jusqu'à aujourd'hui, même si les considérations racistes ont pris une importance relativement plus grande que les considérations économiques jadis montées en épingle. Toutefois, au terme d'un répit passager, il faut s'attendre à ce que le clivage maîtres-esclaves connaisse une nouvelle phase d'exaspération lorsque les immigrés d'origine latino-américaine seront devenus très nombreux, et qu'avec les Noirs ils seront perçus comme une menace par les fameux « WASP »⁽³⁾.

L'Amérique latine n'a pas eu son Lincoln, président abolitionniste (assassiné en 1865), et force est de constater que l'esclavage s'y prolonge dans les faits, même si c'est sous une forme adoucie. Bien sûr, il faut relever que l'esclavage des Noirs n'a pas abouti – jusqu'à présent – au racisme que l'on déplore sous d'autres cieux ; il a abouti au métissage. Mais le descendant de l'esclave latino-américain est pauvre et illettré. Dans ses formes historiques et contemporaines, l'esclavage est une des causes directes du sous-développement qu'on observe encore en Amérique latine.

À nouveau le cas du Brésil est particulièrement intéressant. Toute l'économie traditionnelle, essentiellement rurale, reposait sur l'esclavage. Dès lors, les grands propriétaires ne purent admettre l'abolition, proclamée par la princesse Isabelle en 1888 ; ils préférèrent renverser la monarchie et instaurer la République. Bien que cette proclamation se fût faite au nom de l'Ordre et du Progrès, force est de reconnaître que les vrais progressistes n'étaient pas forcément ceux qui se croyaient tels.

Si telle est aujourd'hui la situation en Amérique latine, on ne risque guère de se tromper en affirmant que la situation doit être bien plus grave encore dans plusieurs pays d'Asie et surtout d'Afrique.

En dépit de proclamations solennelles, aujourd'hui encore, on continue à refuser l'émancipation des pauvres pour les mêmes motifs fondamentaux que ceux qui ont été invoqués historiquement

(3) WASP : « White, anglo-saxon, protestant ». C'est la portion de la population qui se targue d'être l'« élite » des États-Unis. Cf. É. MARIENSTRAS, *Les mythes fondateurs* (cité *supra*, p. 149, n. 1), pp. 283-291. On complétera par Jean BÉRANGER et Robert ROUGÉ, *Histoire des idées aux USA du XVII^e siècle à nos jours*, Paris, PUF, 1981.

contre l'abolition de l'esclavage. Base de la société économique dans l'Antiquité, l'esclavage se prolonge sous des formes nouvelles dans les pauvres d'aujourd'hui. De même que dans l'Antiquité le maître avait affaire à deux catégories d'esclaves, de même aujourd'hui le maître a affaire à deux catégories de pauvres. Mais, ainsi qu'on va le voir, la condition de ces deux types de pauvres est à certains égards moins enviable que ne l'était la situation des deux catégories d'esclaves dans l'Antiquité.

Quel optimum de production ?

Que le sous-développement du Tiers-Monde et le maldéveloppement des pays occidentaux étaient deux avatars d'une conception perverse de l'idéologie libéraliste du marché, nous le savons déjà. Cette conception du marché inspire toute une idéologie qui, dans ses deux versions homologues – maldéveloppement, sous-développement –, constitue le *point de blocage* de toute la conception occidentale du développement. Elle conduit à une confusion, soigneusement entretenue par les organismes internationaux les plus prestigieux, entre croissance et développement.

Le cinquième de l'humanité dispose de presque tout : des hommes compétents, des moyens financiers, du savoir et du savoir-faire, de l'organisation, de la culture, de la capacité créatrice, des biens d'équipements et de consommation, de la capacité de décision. Cette fraction minoritaire mais dominante de l'humanité est imprégnée de l'idéologie libéraliste. Cette minorité s'enorgueillit de ses réussites : elles sont spectaculaires en effet. Mais il est devenu extrêmement urgent, pour cette minorité elle-même, de s'interroger sur le *reste* de l'humanité

Pendant un certain temps, on a affirmé que la prospérité de la minorité avait sa « cause » dans l'exploitation du reste pauvre. Cette vision des choses n'est certes pas dénuée de fondement. Il faut toutefois remarquer que, dans les modalités traditionnelles d'exploitation des pauvres, subsiste généralement une forme rudimentaire de relation interpersonnelle. Cette relation subsiste même dans les situations très fréquentes de *racisme social*. Celui-ci se caractérise, dans le Tiers-Monde, par une disproportion inadmissible entre

les rémunérations servies aux coopérants venant des métropoles – c'est-à-dire, concrètement, les Blancs – et celles servies à leurs collègues locaux de même formation et de même responsabilité. Cette disproportion excessive ne se justifie ni par le droit incontestable à certaines compensations, ni par la différence de compétence – à supposer que cette différence soit reconnue⁽⁴⁾.

Or la société mondiale que nous voyons émerger est une société où même la relation interpersonnelle d'exploitation devient d'une certaine façon caduque. Nous sommes en train d'assister à l'instauration d'une société fondée sur la *ségrégation généralisée*. Cette ségrégation s'appuie sur un double fondement « scientifique » : l'un, *économique* ; l'autre, *biomédical* ; l'interface entre ces deux fondements étant procuré par la *démographie*. Les techniques biomédicales sont mises au service de la production quantitative et qualitative des hommes. Cette production doit obéir à un *optimum* qui sera défini à la lumière des « lois » du marché. Or les pauvres peuvent être un obstacle au bon fonctionnement de ce marché. Par leur seule existence, ils manifestent les limites et même l'échec partiel des réalisations s'inspirant de l'idéologie correspondante. Puisqu'il n'est pas possible de les exploiter tous, il faut du moins les endiguer, les contingenter : c'est la condition a priori de la tranquillité, de la sécurité et de la paix...

Il est donc faux de dire que, sur le plan mondial, l'Afrique du Sud a été le dernier bastion de l'apartheid. Sans doute faut-il se réjouir de la contestation dont la ségrégation institutionnalisée fait l'objet dans ce pays. Mais on se méprendrait si l'on tirait argument de l'évolution de l'Afrique du Sud pour estimer que, dans le monde d'aujourd'hui, l'apartheid est moribond. La réalité est, hélas, plus nuancée. D'un certain point de vue, l'apartheid d'Afrique du Sud est un phénomène *archaïque* en voie de liquidation ; *mais*, d'un autre point de vue, c'est un phénomène *prémonitoire* dont il serait fatal de ne pas tirer des enseignements. À

(4) Il est vrai que les hommes politiques de la « périphérie » ont parfois des revenus sensiblement supérieurs à ceux de leurs collègues du « centre ». Mais cela nous renvoie au problème de la violence structurelle, voire à celui de la corruption...

l'échelle internationale en effet, de *nouvelles* modalités de ségrégation émergent et sont même en franche expansion⁽⁵⁾.

Plus précisément, deux nouvelles modalités de ségrégation s'affirment, et elles coïncident avec les deux modalités de l'esclavage : symbiotique et/ou parasitaire. D'une part, en effet, l'Amérique latine, mais aussi l'Afrique et l'Asie connaissent l'esclavage *symbiotique*, qui rappelle la situation des Noirs en Afrique du Sud, où ceux-ci étaient indispensables à la prospérité économique dont bénéficient surtout les Blancs. Mais, d'autre part, on y connaît aussi un esclavage *parasitaire*, qui rappelle d'autres régions africaines tristement célèbres. Il est vrai que la « déontologie » imposée par les nantis à leurs organes de presse s'accommode d'un black-out à peu près total sur les informations à ce sujet...

Il n'a certes pas fallu attendre quelques théologiens – juifs, chrétiens ou musulmans – pour « justifier » l'esclavage ancien⁽⁶⁾, comme aujourd'hui l'avortement et l'euthanasie. Des philosophes,

(5) Nous reviendrons sur ce problème pp. 269 et s.

(6) Voir à ce sujet L. SALA-MOLINS, *Le code noir*, cité ci-dessus, p. 151, n. 5. – Si les théologiens, qui aujourd'hui défendent l'avortement, veulent avoir une idée de ce que diront d'eux les générations futures, il leur suffira de lire *Le code noir*, et plus encore l'ouvrage d'Alberto PLACUCCI : *Chiese bianche, schiavi neri*, Turin, Éd. P. Gribaudi, 1990. Beaucoup de chrétiens riches, y compris de prêtres et même d'évêques catholiques, considéraient que l'esclavage était un « fait social » qu'on ne pouvait mettre en question, même si certains concédaient que le maître devait veiller à ce que l'esclave vive « dans de bonnes conditions ». Une acrobatie sémantique était alors mise en œuvre, qui annonçait celle à laquelle recourent aujourd'hui les partisans de l'avortement. Le parallèle entre les deux langages est saisissant. Qu'on en juge : 1) Le Noir n'est pas une personne ; l'enfant non né n'est pas (encore) une personne. 2) L'esclave est propriété de son maître ; l'enfant non né est propriété de sa mère. 3) Le maître peut acheter, vendre, tuer l'esclave ; la mère peut garder ou tuer son enfant non né. 4) Les abolitionnistes ne doivent pas imposer leur morale aux maîtres d'esclaves ; les défenseurs de la vie ne doivent pas imposer leur morale aux mères désireuses d'avorter. 5) L'esclavage est légal ; l'avortement est légal. Ce parallèle pourrait être poursuivi en comparant la décision de la Cour suprême des États-Unis *Dred Scott v. Standford* (1857), consolidant l'esclavage, et les décisions de la même Cour *Roe v. Wade* et *Doe v. Bolton* (1973) légalisant l'avortement. Rappelons qu'après la guerre civile le 13^e amendement (1865) à la Constitution fédérale devait libérer les esclaves ; et le 14^e (1868)

parmi les plus illustres, s'y sont employés ; des hommes politiques, des juristes, des capitaines et des marchands ont fait le reste. Il convient, hélas, d'encore évoquer ces « justifications » anciennes si l'on veut comprendre les agissements de certaines sociétés closes⁽⁷⁾. Mais de nouvelles « justifications » sont nées et donnent lieu, sous nos yeux, à des concrétisations autrement ingénieuses que celles inspirant les Osmin et autres Bajazet. Non que nous assistions à une *restauration* consolidée de l'esclavage ; pis, nous sommes témoins de l'*instauration* d'un esclavage d'une nature nouvelle. À l'échelle mondiale, nous voyons s'accroître un clivage, prétendument scientifique mais en réalité scientiste, entre deux types d'hommes dont on voudrait faire croire qu'ils sont ontologiquement différents – l'affirmation de cette différence déchargeant les plus forts de tout devoir vis-à-vis des plus faibles, refoulés au limbe de la société humaine. Ainsi, face à une humanité nantie, voyons-nous s'enfler une société exploitée et, chose nouvelle, une société séparée, « ségréguée ».

L'illusion coloniale

Conscientiser les riches, éduquer les pauvres

De là se dégagent avec netteté des tâches pressantes pour tous ceux qui cherchent à instaurer une société plus juste et plus humaine.

Il faut tout d'abord sortir les « élites » minoritaires du Tiers-Monde de l'aveuglement dont elles sont prisonnières ; elles aussi ont besoin de « conscientisation ». Pour leur ouvrir les yeux, il sera utile de faire remarquer à ces élites qu'il suffirait de quelques

devait reconnaître en eux des citoyens. Voir l'article s. v. *Dred Scott* dans l'*Encyclopedia Britannica*, vol. VII, pp. 671 s., Chicago 1968 ; et le *Book of the Year 1974*, publié *ibid.*, p. 729.

(7) Traducteur de Malthus, Éric VILQUIN a consacré un important article à « La doctrine démographique de Platon » ; cet article a paru dans *European Demographic Information Bulletin* (La Haye), t. XIII, n° I (1982), pp. 1-19.

démagogues, soutenus par des organisations expérimentées, pour mobiliser et soulever les pauvres. Il faut provoquer ce choc décapant mais libérateur, par lequel il faut bien transiter pour être disponible à l'idée de justice dans toutes ses dimensions.

Les pauvres constituent présentement une marée humaine sans chef et sans voix. Or que constate-t-on çà et là ? Incapables de déchiffrer les signes des temps, les élites se barricadent ou plutôt s'emprisonnent dans des résidences somptueuses, transformées en bunkers ; elles s'installent en quelque sorte à l'étranger tout en étant chez elles. Elles se dotent de milices privées, contrôlent les polices, se compromettent avec l'armée. Elles méprisent les humbles.

À la périphérie de telle grande ville du Tiers-Monde vivent des maraîchers, possesseurs de terres mais sans titre de propriété. Eux qui fournissent la ville en légumes ont récemment manifesté pour que leur soit reconnu un titre de propriété. Manifestation très digne de travailleurs honnêtes, dont la cause est on ne peut plus juste. Ils furent accueillis comme des malfaiteurs par une cohorte de soldats en tenue de combat. Cela ne peut évidemment durer indéfiniment, pas plus que ne peut durer l'élimination physique de ceux dont la présence et l'action, dans l'hinterland, gênent les entrepreneurs sans scrupule, hallucinés par l'appât de gains fabuleux. À défaut d'arguments plus fondamentaux, comme par exemple la crainte du jugement de Dieu, il faudrait au moins que ces satrapes égarés au seuil du XXI^e siècle se souviennent de 1789 et se rendent compte que des situations pareilles ne peuvent se prolonger éternellement.

Ensuite, il serait utile que les dirigeants métropolitains se rendent compte qu'en appuyant les minorités nanties du Tiers-Monde ils prolongent, à contre-courant de l'histoire, le jeu d'un communisme languissant. Nous concédons volontiers qu'ici encore l'argument est fort « tactique », mais c'est pour cela qu'en un premier temps il a des chances d'être mieux entendu que les autres, fondamentaux...

Enfin et surtout, il est urgent que les hommes de bonne volonté reviennent à l'une des traditions les plus vivaces du temps de la chrétienté : s'occuper des pauvres et presser la société de s'en occuper. Comme les problèmes sociaux ont été négligés, le nombre

et souvent la proportion de pauvres n'ont cessé d'augmenter. L'élite minoritaire en conclut qu'il faut généraliser le contrôle de la natalité chez les parvres⁽⁸⁾. On ignore un fait historique maintes fois constaté et rappelé par F. Bézy, à savoir que «la réduction des naissances a toujours été la conséquence, jamais la cause du développement». On continue également à ignorer que les famines n'ont pas épargné les régions sous-peuplées. Les institutions les plus prestigieuses du monde continuent à négliger de tels faits. Dès qu'il est question de rapport entre sous-développement et population, on verse dans la monocausalité la plus sommaire : celle qui assure, par exemple, que «deux fois moins de Rwandais = des Rwandais deux fois mieux nourris». Tout ce déploiement pour aboutir *forcément* à la conclusion : il faut contenir la croissance démographique par tous les moyens⁽⁹⁾.

Le thermomètre et la température

On pense qu'en agissant sur la population pour l'endiguer on agira sur les structures politiques, économiques et sociales pour les améliorer et les rendre plus justes. On oublie que la croissance démographique des pays pauvres est un *révélateur* et non la cause de problèmes sociaux très profonds. Aussi bien, n'est-ce pas par hasard qu'au lieu de parler de croissance démographique on parle parfois d'«inflation» démographique. Entre l'«inflation» comme

(⁸) Voir F. BÉZY, *Rwanda* (cité *supra* p. 117, n. 1), pp. 47 et 54. Voir aussi les données reprises ci-dessus, tableaux 6, p. 52 et 7, p. 53.

(⁹) Depuis la publication de son ouvrage retentissant (cité p. 51, n. 8), Julian L. SIMON est souvent revenu sur ces problèmes. On se reportera en particulier à son étude, qui fait autorité, sur *Population and Development in Poor Countries*, Princeton University Press, 1992. Voir aussi «Life on earth is getting better, not worse», in *The Futurist*, août 1983, pp. 7-14; «The war on people», dans *The Futurist*, mars-avril 1985, pp. 50-53; «Why do we still think babies create poverty?», dans *The Washington Post*, dimanche 13 octobre 1985. – Sur la monocausalité, cf. *infra*, pp. 234 et s. En français, on ne manquera pas de se reporter à Sylvie BRUNEL (éd.), *Tiers-Monde. Controverses et réalités*, Paris, Éd. Economica, 1987; voir en particulier la contribution de Jean-Claude CHESNAIS : «La croissance démographique, frein... ou moteur du développement», pp. 119-176.

phénomène démographique et l'inflation comme phénomène monétaire, il y a effectivement un rapport d'analogie : l'une et l'autre sont des *symptômes* alarmants de problèmes de société très profonds mais remédiables. Cependant, l'idéologie libéraliste a réussi à inculquer dans l'opinion publique et dans les classes dirigeantes un paralogisme prodigieux selon lequel tant la croissance démographique que l'inflation monétaire étaient des *causes* de sous-développement. Il est alors loisible à cette idéologie d'entretenir l'illusion que si l'on agit sur ce qui, en réalité, est un effet (c'est-à-dire les deux phénomènes analogues) il s'ensuivra une rétroaction sur ce qui en est la cause *réelle* (c'est-à-dire une gestion désastreuse des hommes et des ressources). On préfère s'en prendre au thermomètre plutôt que de s'interroger sur l'origine de la température qu'il indique. C'est le prototype même de l'« image renversée », de l'antiphrase et peut-être de la conduite de mauvaise foi. C'est d'autant plus grave que toute action faisant fond sur cette « image renversée » de la réalité est vouée à l'échec. Bien plus : l'erreur originaire de diagnostic (involontaire ou délibérée) laisse les causes réelles multiplier leurs effets désastreux.

Ainsi en arrive-t-on à généraliser, banaliser, induire, voire même imposer des pratiques totalement irrespectueuses des personnes. Moralement inadmissibles, ces mesures, prises à grand renfort d'arguments spécieux et divulguées à grand renfort de subventions, sont aussi socialement inefficaces. Quoi d'étonnant, puisqu'elles reposent sur des diagnostics d'un simplisme navrant ? En fait, ces mesures sont le point d'aboutissement d'une incurie chronique, dont les pauvres ne sont nullement responsables. Dans le monde de tradition libérale, trop peu de pays en développement se sont attaqués avec détermination à l'éducation des pauvres et à celle des femmes. On procède à coup d'expédients. Or il est solidement établi que les instituteurs ont joué un rôle clé dans l'histoire récente de l'Occident. Là où on s'attaque résolument à l'éducation de base à grande échelle, les hommes progressent rapidement dans leur qualité de vie, leur compétence au travail, la maîtrise de la fécondité. L'éducation élémentaire des femmes, en particulier, est fort efficace à ces trois niveaux. La plupart des élites du Tiers-Monde se sont bercées d'illusions à propos de leurs

ressources naturelles, dont le cours, globalement, tend à baisser. Les matériaux composites déclassent pas mal de ressources minérales. L'ingénierie génétique rend obsolètes les vieilles méthodes de culture et d'élevage. C'est pour ces raisons que les pays riches en matière grise dépendent relativement moins du Tiers-Monde qu'il y a deux ou trois décennies.

Cette illusion coloniale a cependant la vie dure. Mais justement, parce que l'éducation des pauvres y a été négligée, ces pays ont manqué de citoyens capables de valoriser ces ressources, et de consommateurs capables d'en profiter. Que l'on considère les exemples extrêmes de la Suisse et du Zaïre. On sait ce qui s'ensuit : les pays du Tiers-Monde n'interviennent que très partiellement dans l'exploitation de leurs richesses naturelles et, la plupart du temps, ils les exploitent par procuration au bénéfice des autres, ou ils les exportent vers des pays où d'autres sont capables d'y apporter une valeur ajoutée.

Un naturalisme réducteur

Là ne s'arrête pas la tâche de celui qui veut promouvoir un projet de société fondée sur autre chose que la pure puissance. Si, pour l'essentiel, on souscrit aux propos un tant soit peu déconcertants que nous venons de tenir, on perçoit aussitôt de nouvelles tâches indispensables. Commençons par signaler quelques pistes qui pourraient être explorées.

Il y a lieu de signaler tout d'abord que l'idéologie libéraliste du marché procède d'une anthropologie désespérément *pessimiste* ⁽¹⁰⁾ : l'homme serait irrémédiablement mauvais et prisonnier de ses passions. L'exercice du pouvoir politique et les interventions du prince dans la vie économique et sociale sont confinés dans les limites de leur utilité. Il s'agit avant tout d'endiguer la méchanceté naturelle et radicale des hommes. Dans la jungle qu'est

(10) Voir *infra*, pp. 212-214. On se reportera à ce sujet à l'ouvrage classique de Richard H. TAWNEY, *Religion and the Rise of Capitalism*, Penguin Books, New York, 1947. – Sous ce rapport, l'idéologie libéraliste est proche de la conception pessimiste de l'homme qu'on trouve chez Luther et chez Calvin.

la société humaine, il appartient au prince de contenir les effets de la perversion radicale de ses sujets. On voit ici que l'idéologie libérale intronise une conception bien réductrice du pouvoir politique et du souci qui échoit à celui-ci de veiller au bien commun et d'instaurer la justice !

Il serait intéressant d'envisager ensuite l'idéologie du marché comme un *nouveau naturalisme* s'inscrivant dans la tradition stoïcienne de l'*ordre du monde*. Le monde aurait ses forces, et ces forces leurs lois. Il faut accepter les unes et les autres, et y conformer sa conduite. La justice consiste pour chacun à jouer le rôle que lui a attribué le destin. L'intervention du législateur consiste à rétablir l'ordre cosmique perturbé par les hommes. Il serait d'ailleurs aisé de montrer que cette vision du monde et de la place de l'homme dans l'univers est profondément *matérialiste*, et que ce paganisme la rend incompatible avec le christianisme. Notons dès à présent que l'idéologie de l'État, telle qu'elle s'est développée dans la communauté soviétique, s'enracine paradoxalement dans la même cosmovision⁽¹¹⁾.

Cette vision du monde, de l'homme et de leurs rapports est hautement criticable du point de vue philosophique, car elle fait du sujet humain l'esclave des choses : elle inverse les rapports du sujet et de l'objet. Par là, elle anéantit toute idée de liberté, ou du moins de liberté réelle : l'homme est, comme les bêtes, soumis sans rémission à ses instincts. Sa seule supériorité est de choisir comment il les assouvit.

Très schématiquement, la logique qui sous-tend cette conception de la liberté pourrait s'exprimer ainsi : « Puisque j'ai de l'argent, je puis choisir entre acheter une voiture maintenant ou une maison plus tard. Mais je n'ai pas le choix entre consommer et ne pas consommer. » L'idéologie libérale exaspère en effet l'instinct de possession : la production est au service de cet instinct. Cette idéologie a donc besoin de la *publicité*, car sans publicité point de consommation et sans consommation destructrice – c'est-à-dire gaspilleuse – point de production *d'un certain type*. L'idéologie du

(11) Cf. *infra*, le chapitre VIII.

marché requiert donc une excitation permanente de cette forme de concupiscence qu'est le désir d'avoir des choses qui ne sont pas forcément indispensables à la vie. Il s'ensuit que cet état d'excitation perpétuelle étouffe l'attention aux besoins fondamentaux des autres, et aux droits stricts qu'ont les autres à voir satisfaits ces besoins élémentaires. Cette idéologie subordonne les droits de l'homme, universels, à la production de biens matériels *pour certains*. Elle repose sur un fatalisme réduisant l'homme à être le jouet d'une destinée dont il est objet.

Face à ces thèses inacceptables, il faut réaffirmer le droit de tout homme à la vie et à l'intégrité physique; le droit de tout homme à la vie dans la dignité et la liberté; la nécessité, pour la loi positive, de promouvoir les droits inaliénables de *chaque homme*, c'est-à-dire l'idée d'*universalité*; la nécessité, pour le pouvoir politique, de s'appliquer à la promotion du bien commun.

D'un point de vue chrétien, il faut reprendre et réaffirmer, face à cette conception *néo-paienne* du monde, l'enseignement de l'Église sur la création, dans laquelle la position de l'homme est centrale. L'homme s'enracine dans la création et en émerge; il y est hôte et acteur. En tant que personne douée d'intelligence et de volonté libre, il est image d'un Dieu provident et aimant, qui appelle chacun à une destinée éternelle. Avec cela, il convient de réaffirmer la liberté relative de l'homme face à son inclination au mal, et en particulier face au désir insatiable de possession. Tout homme a la liberté d'assigner une limite à l'exercice de sa puissance: le Christ, au désert d'abord (cf. Mt 4, 1-11), puis au jardin des Oliviers, en a donné lui-même l'exemple (cf. Mt 26, 53).

En résumé, il est urgent de reprendre l'analyse critique de l'idée de marché et des constructions juridiques et politiques que cette idée inspire.

Chapitre VIII

Le marxisme-léninisme et le pseudo-développement

Dans le présent chapitre, nous examinerons les principes qui ont inspiré la conception marxiste-léniniste du développement. Pour différentes raisons, ce chapitre sera plus bref que les précédents. Tout d'abord, nous reviendrons largement sur l'évolution récente de la situation dans les pays de l'Est, pour en tirer d'importants enseignements⁽¹⁾. En outre, la brièveté relative de ce chapitre se justifie par le fait que l'opinion publique du monde occidental a été plus éveillée aux difficultés posées par le marxisme-léninisme, et qu'elle ne l'est guère aux difficultés inhérentes à l'idéologie libéraliste.

Toutefois, en dépit des changements observés dans les pays de l'Est et des bouleversements survenus depuis août 1991 en URSS elle-même, il importe de garder à l'esprit les axes fondamentaux qui ont inspiré l'idéologie soviétique. Si l'on devait perdre ceux-ci de vue, on ne comprendrait guère l'évolution récente du monde communiste, ni les enjeux des changements qu'on y observe. Une autre raison, et non la moindre, justifie cet examen : dans bien des régions du Tiers-Monde, l'idéologie communiste pourrait encore être « très précieuse » pour les intérêts des puissances libérales dominantes, si promptes à invoquer quelque doctrine de la sécurité nationale.

(1) Sur *L'histoire du marxisme*, voir l'ouvrage en deux volumes de Leszek KOLKOWSKI, t. I : *Les fondateurs, Marx, Engels et leurs prédécesseurs* ; t. II : *L'âge d'or de Kautsky à Lénine*, Paris, Éd. Fayard, 1987. Voir aussi *infra*, chapitre X, pp. 197-220.

L'objet du présent chapitre sera donc limité. Nous y aurons essentiellement en vue l'idéologie léniniste où se croisent la tradition proprement marxiste et un faisceau de traditions russes⁽²⁾. Ce courant complexe appelle des critiques sévères, maintes fois développées. On sait que ces critiques portent sur les fondements *théoriques* du léninisme, le « matérialisme scientifique, historique et dialectique », ou sur ses réalisations pratiques – le goulag, la tutelle exercée sur les pays de l'Est, les visées expansionnistes, etc.⁽³⁾. À la lumière de soixante-quinze ans d'histoire, les réserves qu'appelle ce courant sont aisément perceptibles à la conscience occidentale, ce qui est moins évidemment le cas pour l'idéologie libérale.

D'une idéologie à l'autre

La réflexion sur l'une de ces deux idéologies est du reste de nature à jeter une vive lumière sur l'autre. L'examen de l'idéologie marxiste-léniniste dans sa teneur classique nous préparera donc à mieux saisir, en une étape ultérieure, les points de rapprochement entre cette idéologie et l'idéologie libérale.

Des références communes

Tout d'abord, dans la conception marxiste de la lutte des classes, nous retrouvons deux thèmes déjà rencontrés à propos de la logique du marché : les rapports de forces et le matérialisme. Marx reste attaché à ces deux piliers de l'idéologie libérale, que pourtant il fustige. Lénine confirme et illustre cet « attachement »

(2) Cf. Tibor SZAMUELY, *La tradition russe*, Paris, Éd. Stock, 1974 ; Alain BESANÇON, *Les origines intellectuelles du léninisme*, Paris, Éd. Calmann-Lévy, 1977 ; Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE, *Le malheur russe*, Paris, Éd. Fayard, 1988 ; Claudio Sergio INGERFLOM, *Le citoyen impossible. Les racines russes du léninisme*, Paris, Éd. Payot, 1988 ; André SINIAVSKI, *La civilisation soviétique*, Paris, Éd. Albin Michel, 1989.

(3) À ce sujet, voir les études d'Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE, et en particulier *Ni paix, ni guerre*, cité *infra*. p. 209, n. 13.

lorsque, loin de se débarrasser de l'idéologie de l'État, il donne au contraire à celle-ci une formulation incomparablement plus volontariste que celle que développait la tradition libérale, fustigée par Marx. Chez les libéraux, l'État doit protéger le bon fonctionnement du marché. Avec Lénine, l'État est au service de la lutte des classes. De part et d'autre, ce qui compte, ce sont les rapports de force et le matérialisme.

Les deux thèmes rappelés à l'instant constituent les fondements *communs* à l'idéologie du marché et à l'idéologie marxiste-léniniste de l'État. Pour Marx, la force, c'est le capital : c'est l'avoir. Et la force, c'est finalement la seule valeur. Les bourgeois de 1789 avaient raison, parce qu'ils étaient les plus forts ; les prolétaires auront raison *parce qu'en vertu d'une nécessité de l'histoire, gouvernée par les lois scientifiques du matérialisme dialectique, ils deviendront les plus forts.*

Cette considération de la force est en effet le pivot sur lequel repose le socialisme « scientifique » de Marx. C'est par là que ce socialisme se démarque des socialismes *utopiques* et *sentimentaux*. Naturellement, pour populariser cette argumentation « scientifique », les marxistes ont dû la transcoder en la formulant en termes de « droits » ou d'« exigence de justice ». Mais cette formulation purement tactique ne doit pas faire oublier que, pour Marx, *la justice de la cause* – bourgeoise, puis prolétarienne – *se fonde dans la force.*

Pour faire triompher leur cause, les prolétaires doivent prendre conscience de leur appartenance à une classe, conscience à laquelle ils accéderont grâce à l'action d'un parti éclairé par la doctrine « scientifique » du marxisme-léninisme. Éclairés, organisés et unis, ces prolétaires pourront s'engager dans la lutte, nécessairement victorieuse, contre le capitalisme bourgeois.

Ce projet révolutionnaire aurait dû comporter l'élimination de l'État. L'histoire, à laquelle a été obligée de s'adapter la doctrine « scientifique » marxiste-léniniste, a montré, au contraire, que pour s'imposer et durer le communisme a dû nécessairement compter sur un *État fort*. Sous ce rapport, le marxisme-léninisme s'est inspiré de l'idée hégélienne selon laquelle la société politique, dans sa genèse comme dans son « à-venir », a ses lois nécessaires, qui sont celles de la Raison.

Lénine et la rationalité « scientifique »

Chez Lénine, l'idéologie marxiste est l'expression par excellence de la rationalité « scientifique ». La sagesse recommande à l'homme de consentir librement à cette nécessité, à défaut de quoi la coercition par la violence sera légitime. La conscience et le volontarisme de ceux qui sont éclairés suppléent au défaut de sagesse dont font preuve ceux qui ne comprennent pas spontanément les nécessités de l'histoire. On retrouve donc l'idée antique, en particulier stoïcienne, de la nécessaire soumission à l'Ordre du monde.

Lénine introduit ici un changement décisif dans la conception marxiste de l'idéologie. Pour Marx, l'idéologie constitue toujours une superstructure : elle connote l'idée de renversement de la réalité, d'occultation délibérée, d'aliénation, de mauvaise conscience, de mauvaise foi, de duperie, d'erreur, de mensonge, de fausse représentation, etc. Bref, Marx est extrêmement sévère pour *toutes* les idéologies et nulle d'entre elles n'échappe à la critique qu'il instaure à leur endroit.

Lénine reprend cette critique de Marx en tous points : il fulmine donc les anathèmes d'usage contre les idéologies pernicieuses, au nombre desquelles il pointe le réformisme, le trade-unionisme, le catholicisme, etc.⁽⁴⁾. Cependant, sur un point capital, sa conception de l'idéologie se distingue fondamentalement de celle de Marx. Pour Lénine en effet, parmi toutes les idéologies, il en est une, et *une seule*, qui échappe aux critiques méritées sous lesquelles succombent les autres. Cette idéologie-là, c'est précisément l'idéologie marxiste. Celle-ci s'impose par son caractère scientifique total, indiscutable⁽⁵⁾. Cette idéologie s'impose,

(4) Cf. LÉNINE, *Que faire ?* (1902), in *Œuvres choisies en deux volumes*, Moscou, Éd. en Langues étrangères, 1954, t.I, 1, pp. 236-240 et *passim*. – Nous étudions de plus près ces divers problèmes dans *Démocratie et libération chrétienne*, spécialement pp. 84-108.

(5) Cf. A. BESANÇON, *Les origines...*, pp. 7-26. Voir aussi l'ouvrage de Georges LABICA, *Le marxisme-léninisme*, Paris, Éd. Bruno Huisman, 1984. Nous examinons ce problème de façon plus détaillée dans *Démocratie et libération chrétienne* (cité *supra*, p. 12, n. 1), pp. 84-108.

non comme une clé, mais comme la *seule* clé possible rendant compte, sans résidu problématique, de l'histoire du monde, de sa situation présente, de son avenir. Si le monde est le lieu de l'exploitation de l'homme par l'homme, c'est parce que les hommes ont méconnu cette grille de lecture qui, d'un même mouvement, permet de comprendre le seul réel, le réel matériel, de connaître les lois qui le gouvernent, d'agir en fonction de l'avenir dont il est porteur.

Pour remédier à cet aveuglement séculaire, qui est à la fois conséquence et manifestation d'une funeste aliénation, il faut qu'une minorité éclairée révèle aux masses, tentées par de fausses idéologies, quelle est leur condition, ce qu'elles doivent vouloir, ce qu'elles doivent faire. Cette minorité, ce sera évidemment le parti, encore que celui-ci ne puisse être ce qu'il doit être sans le noyau éclairé, sans cette minorité collégiale qui, munie de l'idéologie scientifique marxiste, sait ce que doit être le sens de l'histoire. Sous ce rapport, l'appareil du parti est en quelque sorte le levier qui répercutera dans toutes les institutions les décisions «scientifiquement» fondées de la minorité. En définitive, c'est celle-ci et celle-ci seule qui compte vraiment. C'est elle qui est la vraie «pédagogue»: c'est elle qui engendre la *nomenklatura* profiteur du système. À la limite, cette minorité pourrait créer un leurre en consentant à la disparition du parti en tant qu'appareil. Cela ne pourrait toutefois se faire que dans des conditions très strictes. Il faudrait, d'une part, que la minorité garde le privilège du pouvoir, lui-même attaché à son «savoir scientifique», et, d'autre part, que l'appareil défaillant du parti soit pris en relais par un appareil organisationnel plus efficace et plus adapté aux nécessités de l'heure.

Ainsi l'URSS d'avant le putsch, forte de l'idéologie scientifique, a-t-elle pu varier de tactique sans perdre le cap que lui assignait une stratégie «scientifiquement» définie. Elle estimait pouvoir devenir, sous la houlette de ceux qui savent, un État puissant, qui, *par sa force même*, consacrerait la défaite des ennemis internes et constituerait un tremplin solide pour la victoire de l'idéologie scientifique marxiste-léniniste à l'échelle mondiale.

De l'État à l'Internationale

Folie et aliénation

En face, l'idéologie du marché apparaissait comme une tentative visant à légitimer la pratique de la libre concurrence totale : dans ce cas, la « légitimation » idéologique intervenait en quelque sorte a posteriori. Jusqu'à tout récemment, l'idéologie soviétique a procédé, elle, de façon pour ainsi dire inverse : elle a procédé a priori. On invoquait une construction parée, assurait-on, de tous les prestiges de la rationalité scientifique. Et de cet a priori, *on déduisait* ce que devrait être la société de demain en vertu d'une « nécessité scientifique ». Il appartenait aux individus de coopérer à l'avènement inéluctable de cette société radieuse ; collaborer à ce dessein grandiose était même l'expression souveraine de la liberté.

On remarquera que, dans le cas que nous examinons ici, l'idéologie « justificatrice » *investit les intelligences et les volontés*. C'est l'idéologie spartiate du pseudo-développement, du développement mensonger. Le Parti, dépositaire d'une idéologie scientifique, dit ce que les hommes doivent penser, ce que les hommes doivent vouloir. Les hommes sont dispensés de tout effort de jugement personnel et de tout projet dont ils assumeraient la responsabilité. Le non-consentement à ce schéma idéologique est signe d'aliénation mentale, et mérite donc d'être traité comme un cas de *folie ordinaire*. Le droit sera un appendice de l'idéologie, et n'aura qu'un rapport épiphénoménal avec le souci de justice et de promotion des droits de l'homme. La loi ne sera pas au service des personnes : elle sera au service de l'État et de son administration – et ces derniers au service du Parti.

La guerre et la politique

Lénine réinterprète non seulement la conception marxiste de l'idéologie, mais aussi la conception marxiste du socialisme.

Chez Marx, en effet, on retrouvait encore l'idée feuerbachienne de l'humanité générique, dont les individus ne sont finalement que des manifestations partielles et éphémères. Héritier de

cette idée, Marx trouve dans ce monisme-là un des fondements de sa conception de la solidarité internationale unissant tous les travailleurs.

Lénine réinterprète cette thématique. Le projet révolutionnaire mondial, qui doit rassembler tous les hommes, passe par un projet révolutionnaire national. Il faut frapper le capitalisme en son maillon le plus faible, la Russie, qui deviendra le tremplin de la révolution mondiale. Or, pour consolider cette plate-forme, il faut que le Parti – à vocation, certes, internationaliste – dote l'URSS d'un appareil d'État très structuré, efficace, qui soit l'agent d'exécution des volontés de ce même Parti.

Pour Lénine, le projet internationaliste marxiste est donc ramené, pour des raisons tant stratégiques que tactiques, aux dimensions d'un État particulier. Rien n'empêche que ce projet survive à des changements organisationnels internes, même profonds. La permanence du dessein peut même requérir ces changements, pourvu que soit sauvegardée la médiation de cet État-là, particulier, car cette médiation est une nécessité historique pour que puisse se faire, le moment venu, la révolution mondiale. Une fois consolidée la victoire du socialisme en ce pays, il faudra que ce même pays consolide sa puissance afin qu'il puisse, à terme, exécuter sa mission révolutionnaire internationale. Dans l'affrontement inévitable qui oppose le capitalisme libéral au « socialisme scientifique », interviendront les facteurs de puissance les plus divers : militaires, économiques, politiques, et surtout idéologiques. La guerre sera totale⁽⁶⁾.

Comme le notait Clausewitz, « la guerre est la continuation de la politique mais par d'autres moyens ». Inversement, la politique est la continuation de la guerre. C'est ce que relevait le maréchal Chapochnikov : « La paix est la continuation de la lutte mais par d'autres moyens. » La synthèse entre vocation nationale et vocation internationale s'opère sous forme d'un projet impérial, greffé du reste sur la tradition russe. C'est en étant fidèle à sa vocation nationale que l'URSS, conduite par une minorité éclairée, portera à son accomplissement la vocation messianique russe,

(6) Voir notre ouvrage *Destin du Brésil*, pp. 50-71 et *passim*.

enfin fondée scientifiquement, et donc nécessaire de nécessité historique. Cette nécessité, à la fois scientifique et historique, est procurée par l'idéologie, qu'il importe de protéger de toute déviation, de tout gauchisme, de tout réformisme, de tout subjectivisme, de tout opportunisme, de tout hystérisme, etc.

Le Parti est indissociable d'un magistère idéologique. Il utilisera tous les moyens qu'il jugera nécessaires, y compris la coercition ou la violence, pour faire triompher l'orthodoxie idéologique et l'orthopraxie qui en est inséparable. Les hommes, déjà réduits à la condition d'individus dans la machine de l'État, seront amenés à se méfier d'eux-mêmes : c'est en eux que réside la menace la plus grave qui pèse sur la nécessité révolutionnaire. L'ennemi, devait préciser Mao, c'est d'abord en nous que nous le portons : il faut donc cultiver la méfiance vis-à-vis de nous-mêmes. Le dissentiment, la déviance, la pluralité idéologique : voilà le mal primordial qu'il faut combattre antérieurement même à l'incarnation de ces formes de mal dans des sociétés concrètes. Les individus doivent se libérer de leur faculté subjective et personnelle de jugement : ils doivent désapprendre à penser, car le Parti, sachant ce qui est vrai, sait aussi ce qui est bon pour l'État : il sait donc ce que doivent vouloir ses membres.

Ainsi, dans ce projet grandiose, les individus sont-ils évidemment engloutis, et même, si l'on ose dire, doublement engloutis. Ils sont engloutis et par l'État et par l'*Internationale*. Les individus sont au service de la puissance de cet organisme qu'est l'État, dont le Parti a besoin pour mener la révolution à l'échelle du monde.

Une fraternité imposée

Entre les individus que regroupe l'État, il n'y aura donc qu'une solidarité purement organiciste. Dans l'État, l'individu vaut ce qu'il vaut lorsqu'il exerce la fonction qui lui échoit dans la mécanique sociale. Lénine lui-même a comparé la société à une usine, à un orchestre, à une machine. Une machine ne marche bien que si toutes les pièces sont solidaires : en agissant sur telle commande, je dois obtenir à coup sûr tel résultat. De même dans une

usine. De même dans l'État. Les individus sont des pièces dépersonnalisées dans la grande mécanique étatique. La solidarité organicienne telle qu'elle apparaît ici est purement *utilitaire* : l'utilité d'un individu pour l'État est définie et décidée par la minorité éclairée. Le drame de l'État soviétique, ce fut que, rejetant la réalité de la nation et de la personne, il se condamnait à inventer un ersatz de fraternité : une fraternité sans père (voire même sans pères). Cet ersatz est nécessairement issu du volontarisme des chefs du Parti, non de la libre reconnaissance des citoyens.

Dans l'appréciation de la situation présente de l'Union soviétique, ou plutôt des résidus qui en subsistent, on ne saurait donc se limiter à l'examen du phénomène et de l'actualité. Il n'est en effet pas impensable que le Parti soit relayé par une caste de technocrates pétris des mêmes références idéologiques. L'arbre du mal a peut-être été coupé, mais ses racines sont toujours là. En tout état de cause, qu'il s'agisse de M. Gorbatchev, de M. Eltsine ou d'autres dirigeants, on ne saurait oublier que tous, pratiquement, ont été formés à la même école. De toute façon, il faut se demander sur quoi repose la « légitimité » de l'autorité qu'ils exercent⁽⁷⁾. On ne gomme pas en quelques années un totalitarisme solidement enraciné dans une longue tradition sécularisée de despotisme.

(7) De nombreuses études ont été publiées sur M. Gorbatchev. Mentionnons, entre autres : Michel TATU, *Gorbatchev. L'URSS va-t-elle changer ?*, Paris, Éd. Le Centurion, 1987 ; Lilly MARCOU, *Les défis de Gorbatchev*, Paris, Éd. Plon, 1988 ; Michel HELLER, *Le septième secrétaire. Splendeur et misère de Gorbatchev*, Paris, Éd. Olivier Orban, 1990. Voir aussi V. COULLONDON, *Génération Gorbatchev*, cité *supra*, p. 43, n. 3 ; J. BAYNAC, *La révolution gorbatchévienne*, cité p. 42, n. 1.

Chapitre IX

Un enjeu identique : la destruction de l'homme

Les indications des chapitres précédents sont assez suggestives pour que nous puissions percevoir le problème fondamental *commun* que posent les deux idéologies dominantes que nous avons considérées, et par le fait même l'*impasse* où elles nous conduisent l'une comme l'autre.

Le scientisme et la désagrégation de la personne

De part et d'autre, nous avons affaire à un *matérialisme organicien* qui n'hésite pas à recourir au mensonge pour se « légitimer ». Les deux idéologies représentent des formes modernisées de *scientisme* : toutes les questions relatives à l'homme, au sens de son existence, à la société humaine, etc., sont appelées à être résolues à la lumière des seules lois « scientifiques » qui commandent l'économie libéraliste du marché ou qui sont procurées par le marxisme-léninisme.

Or ces deux formes de scientisme, et dès lors ces deux *idéologies*, laissent entier le problème de la valeur de la personne. Cette valeur doit-elle être fondée sur ce que la personne rapporte matériellement à la société ou sur sa dignité intrinsèque ? Le problème, c'est celui du respect de la personne, considérée tant du point de vue statique que du point de vue dynamique. Plus précisément, la question est de savoir si la personne est envisagée, d'une part, dans son *intégrité* (est-elle complète ? aucune partie ne lui manque-t-

elle ?), d'autre part, dans son *intégration* (les actions de toutes ces parties sont-elles coordonnées ?).

L'homme, dans son intégrité

L'idéologie libérale « justifie » que des hommes soient tenus à l'écart des bienfaits de la croissance. Faisant un usage pervers de la rationalité économique, l'idéologie libéraliste du marché « justifie », c'est-à-dire *montre qu'il est fatal et juste* que des catégories entières d'hommes n'aient pas accès, et ne puissent même pas désirer avoir accès, à des biens pourtant indispensables à la satisfaction des besoins humains élémentaires. Ce fatalisme nous renvoie tout droit à la conception cosmologique de la justice qui a prédominé durant l'Antiquité.

Ce qui est *directement* en cause ici, c'est l'intégrité *physique* des hommes : qu'on songe à la faim, à la maladie, à la mortalité, etc.

Or, après cette référence au *matérialisme*, apparaît la référence au *mensonge*. En effet, ce qui est également en cause, *médiatement*, c'est l'intégrité *psychique*, dans la mesure où, sollicitant à leur détriment les lois de l'économie marchande, on amène les pauvres à consentir à leur servitude : celle-ci est « fatale ». On *subordonnera* donc à la promotion des droits de l'homme une certaine « nécessité » économique, alors que, précisément, on devrait mettre cette « nécessité » en question au nom des droits de l'homme et d'une saine conception du marché. Plus précisément, il faudrait un meilleur usage de ces lois pour instaurer plus de justice dans les échanges.

L'idéologie communiste « justifie » que des hommes soient tenus à l'écart de toute délibération et de toute décision. Au nom de prétendues lois scientifiques, dans lesquelles est censée s'exprimer la rationalité socio-politique, cette idéologie « justifie », c'est-à-dire *montre qu'il est fatal et juste* que des catégories entières d'hommes n'aient rien d'original, rien de personnel à apporter à la société, dès lors que celle-ci est « scientifiquement » guidée par des chefs éclairés, et investis, pour cette seule raison, d'un *rôle messianique séculier*.

Ce qui est *directement* mis en cause ici, c'est l'intégrité *psychologique* des hommes, dont on gèle la capacité personnelle de jugement et la volonté libre.

Or, après cette référence au *mensonge idéologique* ; apparaît la référence au *matérialisme*. En effet, ce qui est également en cause, *médiatement*, c'est l'intégrité *physique*, dans la mesure où faisant état, devant eux, des prétendues lois qui font de la révolution un impératif de l'histoire, on amène les subordonnés à mettre leur vie à la disposition de l'État, ou à consentir à leur dénuement pour préparer la révolution, laquelle, assure-t-on, apportera le bien-être matériel à tous.

L'homme, dans son intégration

Ce qui est en cause, non seulement, c'est l'intégrité physique et psychologique de la personne, c'est aussi son *intégration*.

Ces deux idéologies font éclater l'unité substantielle de l'homme en occultant sa dimension personnelle. L'homme est réduit à la condition d'un individu qui n'a plus rien de spirituel : il n'est plus qu'un corps et un psychisme, disjoints l'un de l'autre parce que privés d'esprit. En outre, unidimensionnalisés par cette privation même, les individus sont interchangeables dans la société. Nous retrouvons donc ici la régression cannibale expliquée plus haut⁽¹⁾. On voudra mettre la main sur l'homme par le biais de chacune des deux composantes qu'on lui reconnaît encore.

Dans le cas du libéralisme, le premier objet de mainmise et de mépris, c'est l'homme dans son corps, et c'est par là que l'on atteint son psychisme. Dans le cas du communisme, le premier objet de mainmise et de mépris est le psychisme, et c'est par là que l'on atteint son corps. Dans les deux cas, on vise la neutralisation de l'homme tout entier, sa dépersonnalisation. Seuls échappent à la cannibalisation généralisée des individus et de l'espèce ceux qui sont sujets producteurs des idéologies « légitimatrices », et qui pour cette raison même constituent la

(1) Cf. *supra*, pp. 124 et s.

nouvelle caste des seigneurs. Dans le premier cas, les nantis posent comme allant de soi que d'innombrables êtres humains soient privés de toute participation dans l'ordre de l'avoir et, partant, de l'être. Dans le deuxième cas, les chefs « éclairés » posent qu'il va de soi que d'innombrables êtres humains soient privés de toute participation dans l'ordre de la pensée et, partant, de l'avoir.

En outre, l'oubli de la dimension proprement spirituelle de l'homme, de ce centre irréductible de sa personnalité, qui ne se réduit ni à son corps, ni à son psychisme, ni même à l'ensemble des deux, induit la résurgence, aujourd'hui, de deux dérives historiques célèbres : le catharisme et la gnose⁽²⁾.

En effet, le corps, déconnecté de la personne, devient le lieu de l'amoralité : et nous voilà renvoyés à la tradition cathare. Quant au psychisme, déconnecté lui aussi de la personne, il devient le siège d'une « illumination » mensongère : et nous voilà renvoyés à la tradition gnostique. Faut-il rappeler que cette double décon-

(2) *Gnose* signifie connaissance. Les gnostiques hétérodoxes, qui se sont manifestés dès le début du christianisme (II^e-III^e siècle), prétendaient être illuminés et avoir accès à des connaissances d'ordre ésotérique, supérieures à celles auxquelles avaient accès les simples fidèles ou les hommes d'Église. Ces connaissances, qui se rattachaient aux religions anciennes et au christianisme, étaient censées conduire au salut. Les gnostiques affirmaient l'existence de deux principes antagoniques : Dieu, principe de bien ; la matière, principe de mal. Ce dualisme sera encore renforcé par l'influence des *manichéens* (III^e siècle), pour qui existent deux mondes irrémédiablement opposés, celui de la lumière et celui des ténèbres. La morale des gnostiques, extrêmement rigoureuse au début, s'enlisa ultérieurement dans la licence. *Cathare* signifie pur. Les cathares se sont surtout répandus dans le midi de la France et en Italie, aux XI^e et XII^e siècles. Ils doivent beaucoup aux traditions gnostique et manichéenne, et en particulier à leur dualisme. On ne se sauve que par le *consolamentum* ou baptême spirituel. Les *parfaits* reçoivent celui-ci durant leur vie et sont tenus à une morale rigoureuse ; les simples fidèles le reçoivent au moment de leur mort. Quant à ceux qui se savent sauvés, c'est-à-dire les *élus*, ils ne sont soumis à aucune morale. Voir l'article « Manicheism » de Julien RIES, dans *New Catholic Encyclopedia*, t. IX, New York, 1967, col. 153-160. Voir aussi Igor CHAFARÉVITCH, *Le phénomène socialiste*, Paris, Éd. du Seuil, 1977, spécialement la 1^{re} partie consacrée au socialisme chiliastique (pp. 15-96).

nexion permet l'instauration d'une nouvelle alliance entre violence et mensonge⁽³⁾ ?

L'agent de cette disjonction, c'est précisément l'idéologie, dont la fonction est d'instaurer le mensonge *dans le but* de masquer la violence. Aux esclaves les maîtres offrent la *potion idéologique*. L'idéologie offrira des *joies imaginaires* censées éclipser les *misères réelles* de la vie. Grâce aux vertus de l'opium idéologique, les esclaves finiront par ne plus être conscients de leur servitude. À plus forte raison, ne feront-ils aucun effort pour lutter contre l'oppression dont ils sont victimes⁽⁴⁾.

Ainsi, l'idéologie de l'État fait miroiter l'illusion de l'égalité, mais elle n'offre que de la pacotille : l'uniformisation. Ainsi l'idéologie libéraliste fait miroiter l'illusion de la liberté, mais elle n'offre que de la pacotille : la licence.

Des monismes organicistes

Ces deux idéologies sont des cas exemplaires de *monismes organicistes* : pour l'idéologie libérale comme pour l'idéologie communiste, la réalité primordiale, c'est la société envisagée comme un champ de force composé d'individus qui ne peuvent survivre qu'en se mesurant aux autres individus. À forces égales, les individus sont interchangeables et l'endoctrinement idéologique les confirme dans cette conviction.

Plus précisément, l'être humain n'a de dignité qu'en raison de sa force, laquelle lui assigne une place dans l'échelle hiérarchique des êtres humains. La dignité de l'individu est ainsi conditionnée par l'utilité et la fonction qui lui échoient dans la société en vertu d'un décret de la nature. Et tant pis si la nature n'a pas prévu de place pour lui...

(3) Sur cette alliance, voir Hannah ARENDT, *Du mensonge à la violence. Essais de politique contemporaine*, Paris, Éd. Calmann-Lévy, 1972 ; I. CHAFARÉVITCH, *Le phénomène socialiste*, cité à la note précédente. Nous touchons ce problème dans *Maîtrise de la vie* (cité *supra*, p. 39, n. 24), pp. 105-110.

(4) Cf. George H. SABINE, *A History of Political Theory*, Londres, Éd. George G. Harrap, 1971, p. 764.

On peut dès lors se demander si la dérive totalitaire du libéralisme n'était pas déjà présente – sinon comme promesse, du moins comme possibilité – dans l'article premier de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Cet article porte en effet: «Les hommes naissent et demeurent libres et égaux. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que *sur l'utilité commune* (5).» Cette dérive risque d'être précipitée et «légitimée» par des morales d'État concoctées par des comités nationaux d'éthique intégrés aux nouvelles démocraties (6).

Ainsi, le monisme naturaliste – qui considère que la société humaine *est vraiment* un organisme dont les membres sont non seulement différents mais inégaux – appelle une conception «cannibale» des individus et de leurs rapports. Réciproquement, une conception voyant en l'homme un simple individu, et non pas une personne, conduit tout droit à une conception organiciste de la société, dans laquelle aux différences doivent correspondre des inégalités de dignité et de droits.

En résumé, les deux idéologies que nous étudions débouchent nécessairement sur des sociétés manichéennes, où il y a des bourgeois et des prolétaires, une *nomenklatura* et des fourmis ouvrières, une oligarchie et des opprimés, une métropole et une périphérie, un centre et des satellites, etc.

La plus-value et les nouveaux esclaves

L'aliénation : l'ordre de l'être et celui de l'avoir

Faut-il s'étonner si, sur l'aliénation primordiale dans l'ordre de l'*être*, vient se greffer l'aliénation dans l'ordre de l'*avoir*? Il faut se souvenir à ce propos de l'analyse opérée par Marx touchant la plus-value dans la société libérale de son temps (7).

(5) Nous soulignons. Voir aussi les articles 6 et 17.

(6) Voir à ce sujet Christine BOUTIN, *Une éthique sans citoyen*, Paris, Éditions universitaires, 1991.

(7) Il est banal de rappeler que, dans son analyse économique de la plus-value, Marx s'est inspiré directement de Ricardo.

Selon Marx, la plus-value est la différence entre le prix que l'on paye pour entretenir la force de travail (c'est-à-dire le travailleur dans sa capacité de production) et la valeur que celui-ci produit pendant une unité de temps qui correspond à ce prix payé. Selon l'auteur du *Capital*, la valeur produite est *toujours* supérieure au prix payé ; cette différence est la plus-value. Selon Marx, le capitalisme tend à payer la force de travail, c'est-à-dire le travailleur selon qu'il est générateur de valeur, au niveau du coût de reproduction de cette même force de travail. La plus-value est donc en définitive la différence entre le salaire payé et la valeur produite par le travailleur. Le profit est la plus-value dont on a déduit la valeur d'investissement, c'est la plus-value nette. Le taux de profit est donc le rapport entre la plus-value par travailleur et l'investissement nécessaire par travailleur. Ce taux de profit est tendanciellement à la baisse, car le capitaliste, pour Marx, a de plus en plus besoin d'investir pour faire face à la concurrence. Et comme les investissements sont de plus en plus onéreux, la concentration capitaliste des moyens de production est de plus en plus nécessaire.

Bien qu'elle soit attrayante, cette conception marxiste de la plus-value n'en est pas moins hautement contestable. Cette conception part en effet du présupposé que la valeur d'un bien dépend exclusivement de l'individu qui la produit, compte tenu bien sûr des moyens techniques dont il dispose. Or la valeur d'échange, la valeur monétaire (qui n'est que la valeur d'échange stipulée en monnaie), ne dépend pas seulement de l'énergie dépensée par un travailleur ; elle dépend de la valeur d'usage associée au temps moyen nécessaire à produire ce bien. La valeur d'échange est donc composée de trois éléments : la valeur d'usage du bien produit, la quantité de travail moyen nécessaire à cette opération, le niveau technique et les conditions dans lesquelles sont réalisés ces biens. Ce dernier élément, c'est en fait la valeur ajoutée par l'*entreprise*. En effet, dans la notion même du temps de travail, il faut inclure le temps nécessaire pour organiser ce temps et le travail intellectuel qui sert à en assurer le fruit.

Il est donc faux – et en outre désespérant – de soutenir l'affirmation selon laquelle l'enrichissement moyen du travailleur est

impossible. Il n'est pas vrai de dire que le travailleur produit toujours plus qu'il ne reçoit (en moyenne), comme le prétend l'analyse marxiste. En revanche, il est toujours vrai de dire qu'il reçoit parfois *plus* qu'il ne produit. S'il n'en était pas ainsi, l'enrichissement collectif tel qu'on l'a connu depuis un siècle, y compris en dehors des régions « développées », serait inexplicable. Même s'il faut admettre que certains pays « développés » ont bénéficié et bénéficient de l'exploitation du Tiers-Monde, il n'en faut pas moins souligner que l'enrichissement collectif provient aussi d'une autre source.

Historiquement parlant, la population paysanne et ouvrière des pays aujourd'hui riches a été victime d'une injustice criante qui se retrouve à l'heure actuelle dans les pays du Tiers-Monde. Cette injustice repose sur deux facteurs : le manque d'instruction et la situation d'illégalité structurelle du travailleur par rapport à la valeur du produit. Hier, dans les pays « développés », l'organisation industrielle donnait au bien produit par le travailleur une *survalue* disproportionnée à sa valeur constitutive. C'est pourquoi il faut relever l'inégalité structurelle qui permettait au capitaliste de s'emparer d'une part inégale du produit social de l'entreprise. Les exigences de la justice commutative n'étaient même pas honorées. Cependant, dès que le travailleur devient plus instruit et davantage qualifié, cette part originellement inégale tend à se réduire et l'injustice structurelle tend à se réduire.

Aujourd'hui, dans les pays développés, l'injustice à corriger se situe beaucoup plus au niveau de la répartition sociale du produit collectif qu'au niveau proprement salarial. Le drame du Tiers-Monde, soigneusement occulté par les analyses libéralistes, c'est qu'il cumule ces deux facteurs d'injustice : celle qui se situe au niveau de l'instruction et celle qui, affectant le salaire, se situe au niveau de la répartition sociale du produit collectif.

À ces deux facteurs, qui du reste potentialisent leurs effets désastreux, il convient encore d'en ajouter un troisième : l'effet désastreux des *guerres* qui, visant par essence à la destruction, freinent l'enrichissement collectif. Elles empêchent l'augmentation des biens destinés à l'universalité des hommes. Ainsi, à côté de leur *violence*, se révèle un autre aspect de leur « malice », que les mora-

listes soulignent trop peu : elles sont aussi un *vol* qui lèse la communauté humaine dans son ensemble, et il est évident que ce vol affecte relativement plus les pauvres que les riches. Les guerres et leur préparation ne sont pas seulement l'expression de la violence directe ; elles accroissent aussi la *violence structurelle*. Elles lèsent frontalement la communauté humaine ; il n'y a plus moyen d'honorer la requête d'une plus juste répartition sociale du produit collectif, dans la mesure où les guerres précipitent l'*appauvrissement* général. Elles *détournent* à des fins de destruction des ressources que la volonté des hommes pourrait ordonner à l'instauration d'une plus grande justice sociale et donc au bien commun. La militarisation de l'économie en URSS suffirait – a contrario – à illustrer ce propos. Cependant, la remarque que nous faisons ici vaut non seulement pour les guerres menées ou à mener par les militaires. Elle vaut également pour les guerres d'un nouveau type que nous analysons plus spécialement dans cet ouvrage, et qui mettent en œuvre de nouvelles armes, entre autres biomédicales et démographiques.

Esclave et prolétaire

Cette grille est toujours très suggestive pour comprendre l'actualité de l'esclavage, tel qu'en particulier il existe dans le Tiers-Monde. Inflexible expression de l'idéologie libérale impitoyable, parfois héritier, de surcroît, du système des commanderies, le patron a intérêt à laisser venir à l'existence le nombre d'esclaves symbiotiques qui lui sont utiles pour maximiser son profit. Mais pour que la loi d'airain puisse jouer à fond en sa faveur, il doit, dans le même temps, tolérer l'existence d'une certaine proportion d'esclaves parasites. Par leur seule existence misérable, par la peur de la mort qui les hante, ces esclaves parasites exerceront une pression salariale, constante et négative, sur les esclaves symbiotiques. Le résultat de cette situation, c'est que l'esclave, même symbiotique, n'a aucune liberté réelle face à son patron. Il lui est lié par la nécessité de survivre et d'assurer la survivance à sa famille. Il est *prolétaire* au sens strict, c'est-à-dire qu'il n'a que sa progéniture. Il ne peut ni choisir son patron, ni choisir son travail.

La situation du citoyen dans la société marxiste-léniniste n'est pas foncièrement différente. L'esclavage y est même inscrit dans la structure de la société. Celle-ci transcende les citoyens. L'État et l'administration sont au service d'un parti, ou plus précisément d'une nomenklatura d'un type particulier⁽⁸⁾. Relayant cette minorité, l'État régente tout et se pose, en ultime recours, comme le seul patron, comme le seul employeur. Du coup, le citoyen est esclave à vie. Il n'est pas attaché à une glèbe, ni à un latifonds, mais à l'État. Au moment de sa naissance, il est happé par l'État, non pour une durée déterminée ou indéterminée, mais *pour toute son existence*. Le contrat de travail qui relie le citoyen à l'État est un contrat à vie : quoi que fasse le citoyen, il le fait au titre de membre de l'État. En outre, le mensonge idéologique qui « légitime » cet assujettissement du citoyen présente l'avantage, pour la nomenklatura, d'accaparer, par État-patron interposé, la plus-value dont sont aliénés les citoyens. Nous voilà au rouet...

Les deux visages de la kleptocratie

Ainsi, correspondant aux deux idéologies, nous avons, dans l'un et l'autre cas, une kleptocratie au sens fort, c'est-à-dire un gouvernement des voleurs. L'une – la libérale – tire profit de sa richesse pour exercer le pouvoir ; l'autre – la marxiste-léniniste – tire profit de son pouvoir pour faire main basse sur la richesse de l'État. Dans l'un et l'autre cas, une minorité vole à la majorité ce à quoi cette majorité a droit en stricte justice. Ces oligarchies ont mis sur pied des structures de domination désespérantes pour les opprimés et inclinant ceux-ci à ne voir de libération que par les sentiers aléatoires de la révolution.

C'est sous cette double forme qu'est étendue à échelle mondiale, en se raffinant, l'antique institution de l'esclavage. Il y a d'une part les maîtres, d'autre part les esclaves. Et, comme dans l'Antiquité, ceux-ci sont de deux sortes, correspondant à deux types d'utilité : les « symbiotiques », définitivement infantilisés mais se partageant les miettes tombées de la table des maîtres, et les « para-

(8) Voir Michael VOSLENSKY, *La nomenklatura. Les privilégiés en URSS*, Paris, Éd. Pierre Belfond, 1980.

sitaires», sans vraie humanité, dont l'existence même est laissée à la discrétion du maître.

Il faut en effet remarquer qu'en raison même de la lecture à laquelle il soumet la conception *marxiste* de l'idéologie Lénine s'écarte de la lecture *marxiste* de la dialectique hégélienne du maître et de l'esclave. Ainsi qu'on l'a souvent remarqué, Marx relit cette célèbre dialectique à partir du point de vue de l'esclave et, grâce à cette relecture, il renverse la perspective seigneuriale de Hegel. En dépit des apparences, avec Lénine, c'est à la perspective hégélienne originaire que l'on revient. De même que, dans l'idéologie libérale, il faut un maître pour dire les lois « scientifiques » du marché, de la concurrence, etc. , ainsi, dans l'idéologie léniniste faut-il un maître, en l'occurrence un « pédagogue » – un parti – pour dire les lois « scientifiques » qui président aux rapports de production et à l'évolution de l'histoire, et pour traduire dans l'organisation de l'État les exigences pratiques requises par ces lois.

Mondialisme et internationalisme

Si l'on envisage leurs répercussions au niveau des relations internationales, on constate que, nos deux idéologies offrent, chacune à leur manière, une pseudo-cohésion aux sociétés qui s'en réclament. À l'intérieur de ces sociétés, l'idéologie libéraliste du marché d'une part, celle de l'État d'autre part, sont censées assurer la cohésion du groupe. Contester l'idéologie libérale ici, contester là l'idéologie de l'État, ce sont deux expressions inquiétantes de non-conformisme, probablement de déviance, peut-être d'« aliénation ». Les deux idéologies inspirent deux modèles différents de sociétés empiriques, mais ce sont deux sociétés *closes*. Closes en quel sens ? En ce sens que la société A se différencie et se démarque de la société B, justement par la référence à une idéologie dominante, à laquelle on impute le bénéfice d'un consensus ! Mais précisément la société A ne peut envisager la société B que comme une menace potentielle ou actuelle pesant sur sa sécurité à elle, c'est-à-dire la société A. Chacune des deux sociétés correspondant à nos deux idéologies doit forcément se considérer comme l'unique modèle possible.

L'expansionnisme protectionniste

La « scientificité » dont se réclame chacune de ces deux idéologies appelle la volonté d'étendre chacun des deux modèles à l'échelle du monde et de l'humanité. Cette extension sera donc nécessairement conflictuelle, mais elle sera présentée en termes d'intérêt et d'utilité.

C'est ainsi que l'idéologie libéraliste envisagera le monde comme le lieu par excellence du libre-échange, et comme le lieu idéal de la communication inconditionnellement libre, nécessaire au marché. Les rédacteurs du *Rapport* de la Banque mondiale *sur le développement dans le monde en 1984* envisagent tranquillement l'économie mondiale du point de vue des plus forts⁽⁹⁾. Ils envisagent le marché dans une perspective globaliste, mondialiste. Ils n'hésitent même pas à tirer de cette vision particulière les conséquences qui s'imposent, selon eux, sur le plan de la contention démographique du Tiers-Monde⁽¹⁰⁾.

De fait, l'idéologie libéraliste, en même temps qu'elle consolide le particularisme ombrageux des peuples nantis, incite ceux-ci à mener – par institutions internationales interposées – des politiques impériales que « justifie » leur intérêt particulier. Ainsi le critère dominant en politique internationale sera-t-il la volonté de puissance. La libre concurrence devra pouvoir s'exercer, affirme-t-on; mais elle ne s'exercera qu'en faveur du plus fort. Cette logique de la puissance et de la force impose donc au plus fort qu'il accepte non seulement le principe même d'une dynamique expansionniste impitoyable au détriment des plus faibles, mais aussi qu'il n'hésite pas à mettre corollairement en œuvre un protectionnisme que les circonstances viendraient à « justifier ». Tel serait le cas si d'aventure, tirant lui-même argument des lois du marché, un faible émergeait, menaçant par le fait même la sécurité et le profit du plus fort.

(9) Ce *Rapport* a été publié par la Banque mondiale elle-même, Washington, 1984.

(10) La deuxième partie du *Rapport* est intitulée *Évolution démographique et développement*, pp. 58 à 237. Voir par exemple les pp. 58-64; 135-142; 147-149; 188; 205; 211-213.

Cette logique libérale est poussée jusqu'à ses ultimes conséquences par quelques internationalistes occidentaux. Aux États-Unis, par exemple, elle trouve une de ses expressions les plus claires dans le *mondialisme* ou le *globalisme* de M. Brzezinski⁽¹¹⁾. Depuis la fin des hostilités dans le Golfe, ces deux thèmes se retrouvent régulièrement dans le discours de M. Bush concernant le « nouvel ordre mondial ». Réinterprétant le vieux messianisme nord-américain et théoricien de la Trilatérale, M. Brzezinski a élaboré un projet *corporatiste* mondial. Ce projet vise à garantir, sous la houlette des États-Unis, l'oligopole de la puissance parmi les nations les plus développées, tout en intégrant, dans la dépendance, celles qui ne le sont pas et dont la souveraineté *doit être limitée*. D'une certaine façon, ce projet impérial comporte une justification des deux formes d'esclavage *étendu aux nations*. Le *symbiotique* : tous les producteurs du monde sont invités à consentir au leadership de la métropole ; le *parasitaire* : un contrôle démographique est prévu pour les populations encombrantes, inutiles et perçues comme potentiellement dangereuses⁽¹²⁾.

Quant à l'idéologie léniniste, qui prévalut longtemps, elle permit aussi à l'ancienne Russie de redéfinir, en l'actualisant, son vieux projet impérial. À la lumière de cette idéologie, le monde apparaissait comme le lieu où devait s'implanter l'idéologie socialiste. Face à un monde abîmé dans les ténèbres capitalistes et à un prolétariat abusé par des idéologies perverses, le Parti communiste d'Union soviétique, après avoir fait triompher l'idéologie marxiste-léniniste en Russie, devait poursuivre sa mission pédagogique et magistérielle à l'échelle du monde entier⁽¹³⁾.

Le tremplin de cette entreprise n'était autre que l'URSS elle-même : il fallait y consolider la victoire du marxisme-léninisme

(11) Voir ci-dessus, pp. 207 et s.

(12) Voir *supra*, pp. 175-177.

(13) Sur le mouvement communiste international, cf. Lilly MARCOU, *Les pieds d'argile. Le communisme mondial au présent. 1970-1986*, Paris, Éd. Ramsay, 1986. Sur les rapports entre l'URSS et le Tiers-Monde, voir Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE, *Ni paix ni guerre*, Paris, Éd. Flammarion, 1986.

avant de pouvoir déployer la dimension internationaliste essentielle à cette idéologie elle-même. Il fallait une Union soviétique puissante, un État soviétique fort, comme base de la mission mondiale.

Ainsi l'internationalisme marxiste a-t-il été transcodé par Lénine, qui l'a réinterprété en termes d'*intérêt* : celui d'un parti et d'une nomenklatura ; et en termes d'*utilité* : celle d'une nation particulière. Le critère dominant en politique internationale est à nouveau la volonté de puissance, requérant, à l'intérieur, le « centralisme démocratique ».

Ce parti, cette nomenklatura, ou quelque technocratie nouvelle, ont donc fait état de l'idéologie « scientifique » marxiste-léniniste pour rallier le monde extérieur. Consentie ou imposée, l'adhésion à cette idéologie devait comporter la soumission aux ukazes du Grand Frère, pour que puisse se poursuivre la marche radieuse vers la société sans classes, sinon sans État. La « solidarité prolétarienne » reliant les « pays frères » était-elle battue en brèche ? Qu'à cela ne tienne : on pouvait les traiter comme on traite les « pays à régimes différents » et les entraîner dans l'orbite de l'« internationalisme prolétarien ».

À nouveau, la logique de la puissance et de la force, qui joue ici en faveur d'une minorité collégiale confisquant le pouvoir, imposait à cette même minorité, supérieure en force, le principe d'une dynamique expansionniste et corollairement protectionniste. Face à ceux qui résistaient à l'idéologie « scientifique », il fallait pratiquer le protectionnisme idéologique, préventif ou répressif. Le cas échéant, les impératifs de l'orthodoxie idéologique étaient invoqués pour justifier la violence. Car la déviance par rapport aux « lois scientifiques » signale l'émergence d'une menace planant sur la sécurité des plus forts. La même exigence protectionniste se traduisait par la nécessité de limiter la souveraineté des nations, et toute concession apparente sur ce point méritait d'être considérée comme suspecte.

Enfin, telle que l'interprétaient les gardiens de l'orthodoxie idéologique, l'exigence internationale était tellement impérative qu'elle justifiait aussi bien le recours à la ruse que le recours à la force dès qu'il s'agissait de faire triompher la Cause.

Vers un nouveau directoire mondial ?

Ainsi les deux idéologies alimentent deux projets *impériaux* présentant des caractéristiques semblables. Ce qui triomphe ici, ce qui *doit* triompher, c'est le positivisme politique exprimant la volonté du plus fort. L'exigence de justice est chassée de l'horizon international. Au-delà des variations de tactiques et des divergences stratégiques, seule subsiste la *Realpolitik*.

Finalement se profile une perspective terrifiante *pour tous les autres* : celle d'un *directoire* où les sociétés, s'inspirant d'idéologies rivales, s'accorderaient, au-delà de ce qui les fait diverger, sur ce qui leur est essentiellement commun : *l'utilité et l'intérêt*. S'inspirant, peut-être de Kireïevsky et de Tocqueville, M. Brzezinski a ébauché cette perspective. Bien plus, en l'absence, désormais, de tout contrepoids, des indices paraissent en signaler l'émergence.

Car entre les deux blocs, entre les deux types de société, on n'hésiterait pas à recourir à la guerre, mais on n'y recourrait que si elle était *utile* ; la guerre par procuration, c'est-à-dire par nations interposées, fait souvent l'affaire. De même pour la paix. On s'y emploie s'il y a *intérêt*, sans qu'elle est « indésirable », car la coexistence pacifique doit elle-même être utile. Les deux sociétés dominantes ne peuvent cesser d'être antagoniques qu'en constituant un front uni contre des ennemis communs.

Ainsi chassé des relations entre les hommes et entre les groupes intermédiaires, le souci de moralité est-il chassé des relations entre les États et entre les nations. Quoi d'étonnant à ce que la paix intérieure et extérieure soit précaire ? Elle repose sur la crainte, non sur un projet de coexistence de libertés plurielles. Malgré les efforts déployés par tant d'hommes politiques, par tant de philosophes et de moralistes, malgré une kyrielle d'expériences amères, malgré l'immense clameur des pauvres que l'on exploite et des captifs que l'on humilie, malgré le cri silencieux de ceux qu'on avorte, les gémissements de ceux qu'on mutilé et les râles de ceux qu'on euthanasie, les hommes s'accrochent à l'impitoyable société de nature si souvent décrite par les anciens.

Le totalitarisme : créer des hommes nouveaux

Le déterminisme manichéen

Les présupposés de l'idéologie socialiste de l'État et ceux de l'idéologie libérale du marché sont finalement les mêmes, dans le sens suivant :

1. L'homme n'est pas libre vis-à-vis de son instinct de possession : l'avoir est synonyme de bonheur.

2. Mais en même temps, l'accaparement des biens est vécu comme entaché de culpabilité et s'accompagne de mauvaise conscience, d'autant que les pauvres et les exclus *sont là*, reproches vivants.

L'*idéologie libéraliste* opère la conjonction de ces deux présupposés inconciliables, en niant le caractère pécheur de l'accaparement : « C'est Dieu (ou la nature) qui donne plus de biens aux uns qu'aux autres ». D'où, en corollaire, la négation de l'égalité des hommes. Le péché originel apparaît comme un point de départ radical qui détermine toutes les conditions de l'existence actuelle, mais qui tombe *radicalement* hors de nos prises et donc finit par être oublié. La doctrine protestante de la prédestination, qui s'appuie sur celle du péché originel (et d'un péché originel ayant *radicalement* corrompu la nature humaine), est étendue à la vie terrestre⁽¹⁴⁾. La prospérité matérielle, la propriété, devient le signe de l'élection. Toute entrave à la liberté de concurrence fait échec à la prédestination ou enrayer le processus naturel de sélection. Une telle entrave apparaît comme le péché actuel par excellence. Le même schéma est conservé lorsque, dans une perspective de sécularisation, « Dieu » est remplacé par la « nature », et l'idée de « prédestination » par celle de « sélection ».

L'*idéologie communiste*, quant à elle, souligne à l'extrême la culpabilité de l'accaparement, assimilé implicitement au péché originel. Cette insistance va tellement loin que l'idée même de pro-

(14) Cette doctrine de la prédestination, analysée par Max Weber, a surtout été développée dans la tradition calviniste. Elle est sensiblement moins soulignée dans les traditions luthérienne et anglicane.

priété privée est rejetée. «La propriété, c'est le vol», assurait Proudhon⁽¹⁵⁾. Or cette idéologie considère également que le bonheur est dans l'avoir, dans la possession. Cette idéologie pense triompher du péché originel et rétablir le paradis terrestre par une redistribution forcée des biens, donc en niant la liberté de l'homme.

De part et d'autre, c'est le naufrage de la liberté de l'homme. Le naufrage de sa liberté face à lui-même et à son instinct de possession dans le libéralisme, le naufrage de sa liberté face à la société et à l'État dans le communisme. En outre, il n'y a plus place pour une fraternité autre qu'imposée, c'est-à-dire mort-née. Plus précisément, l'enjeu de ces deux idéologies est fondamentalement le même : c'est *la destruction de l'homme dans ce qui fait son originalité, sa spécificité*.

C'est en ce sens que ces deux idéologies doivent être dénoncées comme totalitaires, même si nous sommes spontanément moins sensibles et surtout moins attentifs à la dérive *totalitaire* que comporte l'idéologie libéraliste. Nous prenons ici ce terme totalitaire au sens qu'on lui donne dans les études récentes sur ce problème : *ce que vise le totalitarisme et ce qui le caractérise, c'est la destruction du moi, c'est-à-dire de la personnalité*⁽¹⁶⁾. Bien plus, ces mêmes études montrent que, si ces idéologies ont tant d'audience aujourd'hui, c'est parce qu'elles peuvent faire fond sur l'instinct de mort que nous portons en nous, et qui nous pousse à nous mépriser jusqu'à l'acceptation de notre propre destruction. Ce n'est pas sans raison que les femmes commencent à réagir vigoureusement contre la mainmise des hommes de science sur la sexualité féminine⁽¹⁷⁾.

On est cependant fondé à approfondir encore ce diagnostic. Le totalitarisme contemporain ne se borne pas à vouloir détruire le moi. Après avoir cannibalisé l'homme, il ambitionne sa *recons-*

(15) Cf. *supra*, pp. 150 et s.

(16) Voir Jean-Jacques WALTER. *Les machines totalitaires*, cité p. 22, n. 15.

(17) Voir par exemple A.-M. DE VILAINE, L. GAVARINI, M. LE COADIC (éds.), *Maternité en mouvement. Les femmes, la reproduction et les hommes de science*, Montréal, Éd. Saint-Martin, 1986.

truction subséquente avec l'aide des disciplines biomédicales et psychiatriques⁽¹⁸⁾.

Ainsi voit-on immédiatement en quoi l'homme politique et le moraliste sont interpellés. Les deux idéologies dominantes présentent ce trait commun de s'attaquer à la personnalité, à la personne dans son intégrité et dans son intégration. Ceux qui prennent au sérieux la liberté, l'originalité constitutive, la dimension spirituelle de l'homme, ne peuvent manquer de faire peur à ceux qui établissent leur domination sur le mépris et la destruction de cette dimension spirituelle.

Actuellement, nous sommes surtout sensibles aux problèmes soulevés par l'idéologie marxiste-léniniste, et, malgré l'effondrement du système, notre vigilance doit rester intacte. Notre vigilance doit toutefois s'exercer également face à la dérive totalitaire dont est grosse l'idéologie libérale. Nous pensons que c'est en approfondissant la *critique conjointe* de ces deux idéologies dominantes que nous pourrons faire progresser la réflexion sur les mécanismes et les structures d'oppression – et sur le dépassement des uns et des autres.

Les deux idéologies que nous avons examinées ont en commun que, conduisant à la destruction de la personne, elles débouchent sur la destruction du corps social. Les deux idéologies sont des expressions inversées d'un même déterminisme manichéen. L'une et l'autre engendrent nécessairement des relations polémiques entre les hommes. Ce déterminisme d'agressivité apparaît *au principe* de l'idéologie libéraliste : c'est le thème de la concurrence-sélection ; *au terme* de l'idéologie marxiste-léniniste : c'est le thème de la lutte des classes.

Les deux idéologies expriment, de façon inverse, le rapport entre violence et mensonge. On va de la violence au mensonge dans le premier cas ; du mensonge à la violence dans le second. Le pouvoir vient de l'argent dans le premier cas ; le pouvoir va à l'argent dans l'autre.

(18) Aux ouvrages de J.-J. Walter (cf. p. 22, n. 15) et de S. Milgram (cf. ci-dessus, p. 168, n. 24), on ajoutera : Christian DELACAMPAGNE, *Figures de l'oppression*, Paris, PUF, 1977 (voir en particulier les chapitres consacrés au « Discours psychiatrique », pp. 9-26, et au « Pouvoir médical », pp. 27-47) ; et Olivier REBOUL, *L'endoctrinement*, Paris, PUF, 1977.

Les deux idéologies veulent ainsi créer *deux types d'hommes nouveaux* : l'un est plutôt envisagé comme *consommateur* ; l'autre, plutôt comme *producteur*. Dans le premier cas, les relations entre les hommes sont dominées par la peur que l'homme éprouve face à ses semblables ; dans le second cas, les relations entre les hommes sont dominées par le discrédit et la méfiance qu'ils éprouvent vis-à-vis d'eux-mêmes. Cette destruction de la relation de l'homme à ses semblables et de l'homme à lui-même est destructrice de tout le tissu social et livre les hommes à l'emprise des plus forts.

Déprogrammation-reprogrammation

Enfin – et ce n'est pas le moindre sujet de préoccupation – une chose frappe aujourd'hui plus que naguère : *l'homme est menacé non seulement dans son existence mais dans sa nature*. De nouvelles poussées totalitaires surgissent là où on ne croyait point pouvoir les attendre.

On a fini par percer l'aloï pervers de l'idéologie léniniste et des fruits qu'elle *devait* engendrer. On a fini par reconnaître, en particulier, que la terreur, sous Staline, n'était point un accident de parcours, mais qu'elle était déjà inscrite, en théorie autant qu'en pratique, dans le système léniniste⁽¹⁹⁾. L'expérience maoïste, dont les retentissements nous parviennent encore, atteste la permanence redoutable de la variante chinoise du léninisme⁽²⁰⁾. Tout cela est aujourd'hui relativement bien connu de l'opinion publique occidentale ; celle-ci, devenue plus critique face aux effets pervers de la propagande, ne se fait plus guère d'illusion sur la nature intime des rares régimes communistes qui subsistent.

Ce qui est plus étonnant, c'est l'inattention et l'insouciance presque générales face aux fruits que peut porter et que porte en fait l'idéologie libérale du marché. Sans doute, les *sociétés concrètes* se

(19) Voir à ce sujet Jacques BAYNAC, Alexandre SKIRDA et Charles URJEWICZ, *La terreur sous Lénine (1917-1924)*, Paris, Éd. Le Sagittaire, 1975.

(20) Sur Mao, voir ROSS TERRIL, *Mao. A Biography*, New York, Éd. Harper & Row, 1980 ; STUART SCHRAM, *The Thought of Mao Tse-tung*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

réclamant de cette tradition ont-elles maintes fois montré qu'elles étaient capables de mettre au point des instruments juridiques et institutionnels dont la fonction est précisément de conjurer les dérives tyranniques de ces sociétés. Comme nous l'avons souligné dès le départ, la tradition libérale ne dérive donc pas nécessairement vers le totalitarisme, et par là elle se distingue sensiblement de la tradition marxiste-léniniste. Toutefois – Tocqueville s'empressait déjà de le faire remarquer il y a cent cinquante ans – nulle société libérale n'est immunisée contre ces dérives.

Aujourd'hui apparaît mieux que jamais le bien-fondé de ces dénonciations prophétiques. Il faut même – hélas ! – accentuer ces dénonciations, car il est présentement insuffisant de dire que l'idéologie libérale est grosse d'une menace despotique, de despotisme *ordinaire* ; il faut constater qu'elle peut engendrer un *totalitarisme* dont la tradition léniniste n'a plus le funeste monopole.

Notre siècle est confronté à deux idéologies totalitaires et homologues. Ces deux idéologies sont les instruments par excellence de la «déprogrammation» physique *et* psychique de l'homme. Elles s'emploient à disjoindre le mental et le corporel, le psychique et le physique de l'esprit ; à aliéner ces deux composantes par rapport à la personnalité. Deux manières de désarticuler l'homme : deux formes contemporaines de matérialisme.

Nous voilà ainsi confrontés à deux voies permettant de «reprogrammer», l'homme, et même de façonner un «homme nouveau», adapté, aussi parfaitement que possible, à la société que l'on veut instaurer, normalisé comme un produit parfaitement usiné.

Dans la société communiste, cet «homme nouveau» est mentalement investi, colonisé, déstructuré, et enfin remodelé par le mensonge idéologique, qui l'expose, désarmé, à toutes les violences. Lénine n'en faisait pas mystère : «Nous devons, disait-il, être des ingénieurs des âmes.»

Dans la société où domine l'idéologie libéraliste, cet «homme nouveau» apparaît de plus en plus comme le fruit de la «bio-ingénierie». L'homme doit être un produit de qualité répondant à des «normes» fixées de manière volontariste, sans quoi il sera rejeté. Plus explicitement encore : l'homme est non seulement

produit, il est *un produit parmi d'autres*. Les lois économiques du marché seront prises en compte pour déterminer si ce produit biologique vaut la peine d'être fabriqué ou conservé dans l'existence. Les méthodes de fabrication varieront aussi suivant des normes strictes d'efficacité répondant à des critères rigoureusement scientifiques. La marge de volonté libre qui subsistera s'exténuera elle-même en un volontarisme mis au service d'un culte aberrant des lois économiques. Le bien commun lui-même sera ramené à un faisceau de paramètres économiques et matériels, au mépris de toute considération humaniste, culturelle, religieuse.

Ni hasard, ni nécessité

Nous sommes ainsi conduits à une conclusion simple, qui résume tout ce que nous avons vu.

Si tout est laissé au hasard ou si tout est laissé à la nécessité, l'homme n'a *rien à faire*, puisque sa liberté créatrice n'a plus prise sur rien. L'idée même de conscience est menacée de naufrage. Nous tenons au contraire que l'homme est doté de raison et de volonté, et que celles-ci sont appelées à s'exercer dans le champ de la justice. Il appartient aux hommes d'imaginer, de construire, d'instaurer de la justice.

À cet égard, il est normal que s'élargisse l'intervention des pouvoirs publics, tant au niveau de l'État qu'à celui des institutions internationales. L'efficacité des interventions des «employeurs indirects» est de plus en plus importante dans l'instauration de la justice⁽²¹⁾. Il ne faut cependant point oublier que cette instauration ne se fait pas spontanément. Le «prince», lui aussi, peut perdre de vue le bien commun et gérer la chose publique en fonction de ses intérêts particuliers.

Aussi bien est-il également impensable d'attendre que la justice sociale s'instaure grâce à la magie d'une main invisible harmonisant les intérêts particuliers que d'attendre que cette même

(21) Voir ci-dessus, pp. 96 s. L'«employeur indirect» est celui qui intervient pour définir les conditions dans lesquelles pourront être passés les contrats entre employeurs et employés. Cf. JEAN-PAUL II, *Laborem exercens* n° 17.

justice sociale s'instaure en vertu d'une prétendue nécessité imminente à l'histoire.

Vers une synthèse des idéologies dominantes ?

Le fait que, pour la première fois, une réunion de la Trilatérale se soit tenue à Moscou, en janvier 1989, mérite d'être considéré avec la plus grande attention. Il atteste l'intérêt que porte actuellement Moscou aux idées formulées dans les milieux particulièrement représentatifs de l'idéologie libéraliste sous ses formes les plus récentes⁽²²⁾. Puisque l'idéologie soviétique ne rend plus les services « *légitimateurs* » et *dissimulateurs* qu'on attend d'une idéologie, les dirigeants de Moscou, touchés par une crise de conscience, inclinent à s'intéresser à d'autres idéologies pouvant assurer les mêmes services.

Des groupes occidentaux informels, voire même secrets, se disposent à pallier cette vacance idéologique de Moscou. Dès ses origines, la Trilatérale, par exemple, a inclus le monde communiste dans sa visée. La franc-maçonnerie devait installer un centre européen dans un château historique situé à Ciazan, près de Poznam, et devait y tenir une grande rencontre internationale en 1993. Dès à présent, les loges se réorganisent dans les pays de l'Est. D'autres « clubs » plus ou moins fermés se multiplient, et la curiosité va croissant pour les idées qu'ils divulguent⁽²³⁾. À n'en pas douter, ces groupes s'appliquent à faire passer un message selon

(22) Nous devons revenir sur l'évolution récente observée en URSS. En effet, contrairement à la présentation qu'on en fait habituellement, cette évolution est davantage due à la base qu'aux gouvernants. Cf. *infra*, pp. 248-251

(23) Voir l'article de A. SOCCI, cité *infra*, p. 130, n. 20 ; sur les « clubs », cf. *supra*, p. 129 et « Gorbatchov. Nouvelles à l'Est », in *30 jours* (Paris), 4^e année, n° 7 (juillet 1990), p. 19 ; sur la franc-maçonnerie, Alain ROLLAT, « La franc-maçonnerie ressuscitée à l'Est », dans *le Monde* du 10 juillet 1990 ; Gianni CARDINALE, « Du communisme à la franc-maçonnerie », dossier in *30 jours* (Paris), 4^e année, n° 8 (août-septembre 1990), pp. 34-37. Voir aussi l'ouvrage énigmatique de É. CHEVARNADZÉ, *L'avenir s'écrit liberté*, Paris, Éd. Odile Jacob, 1991. Aux États-Unis, la franc-maçonnerie est, plus qu'en Europe, soucieuse de respecter les religions, et en particulier l'Église catholique. La religion peut en effet être utile pour le gouvernement de la Cité, et on ne se prive pas d'essayer de l'utiliser à cette fin.

lequel les idées qu'ils mettent au point et propagent dans les médias pourraient prendre le relais de l'idéologie soviétique défailante.

Or, outre la parenté profonde qui existe entre l'idéologie libérale et l'idéologie soviétique, un fait mérite d'être relevé. Ni la nomenklatura communiste ni l'« élite » internationale néo-libérale ne croient vraiment aux idéologies qu'elles proposent. À la limite, les deux idéologies pourraient même continuer à se présenter comme adverses, *pour autant que cet antagonisme se cantonne au niveau du discours idéologique*. Car une des fonctions essentielles de l'idéologie, c'est d'occulter les subjectivités qui bénéficient de ses services.

C'est précisément ici que le problème se corse. En effet, les intérêts de la nomenklatura et ceux de l'« élite » libérale ne sont plus aussi antagoniques qu'ils l'ont été. Certes, ces deux minorités ont chacune des intérêts particuliers à défendre. Mais le moment arrive, pour elles deux, de se demander si la convergence de leurs intérêts *communs* ne relègue pas au second plan les divergences fondées sur leurs intérêts *particuliers*. Or à partir du moment où la balance penche en faveur de la communauté d'intérêts, il va de soi qu'une alliance nouvelle se forme, qui tend à réunir en une sorte de front commun les *nomenklaturistes* et l'« élite » néo-libérale.

Il n'est guère difficile de prévoir quel type de minorité pourra naître de cette alliance et quelle idéologie elle se donnera. Il s'agira d'une minorité organisée en véritable mafia ambitionnant de régenter la vie politique, la vie économique, les médias, la recherche scientifique, la technologie et finalement la morale et la religion. On peut même prévoir qu'à tous les moyens d'action actuellement disponibles, cette mafia pourrait adjoindre l'utilisation massive de la *drogue synthétique*, une fois qu'aura été éradiquée ou contrôlée la production des drogues naturelles.

Quant à l'idéologie que se donnera cette mafia, il est tout aussi aisé d'en décrire les grands axes⁽²⁴⁾. Cette idéologie aura

(24) Voir à ce sujet, dans notre ouvrage *L'avortement : enjeux politiques*, le chapitre XVI, intitulé « La sécurité démographique, stade totalitaire de l'impérialisme », pp. 157-176.

forcément pour fonction d'occulter les intérêts de la mafia en question, ainsi que les subjectivités qui constituent celle-ci. *Le noyau dur de cette idéologie sera constitué par l'alliance d'un scientisme biomédical et démographique avec un positivisme juridique tenant lieu de morale.*

Ce scientisme surplombera le scientisme économiciste qui est le noyau dur de l'idéologie libéraliste, ainsi que l'idéologie marxiste-léniniste officielle. La synthèse entre ces deux idéologies ci-devant rivales pourra ainsi s'opérer. Le comble du raffinement – si l'on ose dire – sera atteint lorsque, ayant intériorisé cette idéologie, les hommes étrangers à la mafia pratiqueront une sorte d'autoviolence physique ou psychique. La violence qu'ils se feront, ou qu'ils se feront faire, sera acceptée parce qu'elle sera « légitimée » par un discours idéologique de type « scientiste » aux résonances à la fois économiques, biomédicales et démographiques.

Faut-il ajouter que ce discours idéologique totalement païen dans ses *fondements*, donnera lieu à une pratique elle aussi totalement païenne dans ses *moyens* et dans ses *buts*. Il s'ensuit que tout ce qui démystifiera le mensonge de cette idéologie et dénoncera la violence de cette mafia sera déclaré ennemi et traité comme tel.

En résumé et pour conclure, une nouvelle nomenclature, libéraliste, est en train d'investir les institutions internationales et nationales. Alors qu'en principe elle répugne à l'idée de l'intervention planificatrice de l'État, elle ne se prive pas d'utiliser les institutions publiques pour imposer sa planification à elle. Cette planification porte sur la production des hommes selon de stricts critères de solvabilité et de « sécurité ». Elle vise, à long terme, à instaurer un marché *libéraliste* coïncidant avec les dimensions du monde.

TROISIÈME PARTIE

Que faire ?

Nous avons abordé la question du développement en apportant une attention particulière au dossier démographique, parce que c'est au niveau de celui-ci que se révèle spécialement la dérive totalitaire du libéralisme. Certes, nous n'ignorons pas la complexité des questions de population. Mais nous critiquons les présupposés à partir desquels ils sont abordés et en conséquence les méthodes selon lesquelles ils sont résolus.

Or c'est trop peu de dire que les justifications « scientifiques » du conservatisme d'inspiration libérale ne résistent pas à la critique. Cette critique elle-même suggère pourquoi et comment il est possible de conjurer et de *dépasser* les dérives totalitaires actuelles. *Ce dépassement est possible si l'on restitue à l'homme sa capacité d'intervention constituante dans le monde, la société et l'histoire.*

Pour mettre en lumière cette capacité prodigieuse, nous avons besoin de faire appel, dans cette troisième partie, aux ressources que nous offrent la philosophie, la science politique et la théologie.

Chapitre I

Naître à la liberté

Malgré des difficultés réelles et des périodes de crise, le monde occidental dit développé connaît depuis des décennies une prospérité croissante, et il est toujours en expansion. La société occidentale, c'est la fraction de la société mondiale qui est riche, qui a réussi, et qui continue à faire preuve d'un dynamisme que rien de fondamental ne permet de mettre en doute. En un sens, c'est cette société qui est « marginale » par rapport aux sociétés « moins développées » ! Certes il faut saluer les mouvements de générosité sincère et désintéressée dont est capable l'Occident. Mais nul ne peut nier la logique qui prévaut dans le « premier » monde, ni les tendances délétères qu'induit cette logique. Les dérives que nous dénonçons peuvent sembler schématiques. Nous ne faisons cependant que mettre à nu, dans toute leur dureté, les conséquences des choix induits par ce que nous avons appelé l'idéologie libéraliste du marché. Les principes qui inspirent presque toujours la conduite de l'Occident sur le plan mondial s'inscrivent dans la pure tradition libérale sous son aspect le plus négatif⁽¹⁾.

(1) À partir d'ici, nous incorporerons à notre texte quelques références à l'encyclique *Centesimus annus* (1991) de JEAN-PAUL II. Annoncés par l'abréviation CA, ces renvois mentionnent le numéro de paragraphe accompagné d'une lettre minuscule qui correspond à la séquence des alinéas. Le texte se trouve dans la *Documentation catholique*, n° 2029, du 2 juin 1991, pp. 518-550. De même EV renvoie à l'encyclique *Evangelium Vitae*, paru dans le n° 2114, du 16 avril 1995, pp. 351-405.

Refuser une conception organiciste de la société

L'homme : un produit

Telle que l'envisage l'Occident développé, l'humanité est un vaste *organisme* dont font partie des membres de force, de compétence, de dignité inégales. Entre ces membres, il y a forcément compétition, sélection, lutte pour la vie. Cette conception organiciste de la société donne lieu à une conception correspondante du *marché* et de son corollaire, le *profit*. La société humaine est un marché où la compétition porte le nom de concurrence. Or, puisque la société humaine est confrontée à la pénurie, l'enjeu ultime de la concurrence est la survie. Et est destinée à survivre la fraction de l'humanité dont la réussite même atteste la supériorité et la force. Cette supériorité se traduit par la *solvabilité*. Ainsi, l'avenir de l'espèce humaine exige-t-il qu'on veille prioritairement à la sécurité des plus forts. Cette vision organiciste de la société mondiale, que nous résumons dans ce paragraphe avant de poursuivre notre réflexion, a été inspirée par plusieurs auteurs⁽²⁾.

La revendication essentielle des partisans de cet organicisme mercantile, c'est le *libéralisme économique*. On sait que cette requête se trouvait déjà dans les sociétés *nationales* d'inspiration libérale. Cette même requête est aujourd'hui élargie *aux dimensions du monde* : laissons circuler librement les capitaux, les matières premières, les marchandises. Cette façon de voir présuppose curieusement que les choses sont plus à même d'organiser la société que les hommes ! À l'instar de ce qui, dit-on, se passe entre les hommes dans les sociétés particulières, de cette libre circulation naîtront des rapports plus justes entre les nations.

Cependant, pour l'idéologie libéraliste, tant sur le plan international que national, les lois qui gouvernent le *marché* sont en fin de compte envisagées comme des lois de nature *biologique*, à l'instar de celles qui régissent la vie des organismes. Il y aura jus-

(2) Parmi les auteurs qui ont développé une conception organiciste de la société, on peut rappeler Savigny, Spencer, Espinas, Darwin, etc. Voir ci-dessus, pp. 144-146.

tice entre les nations si on laisse agir entre elles les *lois naturelles* du marché – celles-là même qui, dit-on, assurent spontanément la justice au sein des nations particulières.

À la base de cette démarche, on n'a aucune peine à découvrir une actualisation, une radicalisation et une généralisation de la pensée libérale dans laquelle est ancrée la tradition *malthusienne* : aujourd'hui, une loi impitoyable – plus impitoyable encore que la loi d'airain des salaires – fait qu'il y a trop d'hommes et pas assez de ressources non seulement alimentaires mais *de tout genre*. On est allé encore plus loin : nous avons vu que dans le marché mondial actuel, l'homme était souvent considéré et utilisé lui-même comme *un* élément qui non seulement a pour fonction de produire et de consommer (CA 36b, 39e, 49c), mais *qui est produit* et dont l'existence même est subordonnée aux impératifs du marché.

Dans ses formes les plus radicales, le néo-libéralisme contemporain opère donc une synthèse pratique entre les considérations économiques développées par Malthus et les considérations biologiques mises en œuvre par ce même auteur. L'impact de ces dernières considérations devait du reste être potentialisé dès le XIX^e siècle par l'apport de Darwin et de Galton. Bien plus, le déterminisme génétique invoqué par Galton se combine au déterminisme structurel analysé par Galtung : nous sommes fatalement soumis et à celui-ci et à celui-là⁽³⁾.

La synthèse qui se dégage alors est une expression exemplaire du *naturalisme illuministe* : pour l'idéologie libéraliste, le marché est régi par des lois *naturelles* de l'économie, qui sont réductibles aux lois *naturelles* de la biologie. Le *transfert* se fait donc sans difficulté du déterminisme économique au déterminisme biologique, et réciproquement. Ce transfert est fatal et nécessaire de nécessité naturelle. La plupart, en Occident, n'ont pas conscience de ce processus ; tout en cherchant à pallier certains de ses effets mortifères par des actions ponctuelles parfois admirables, ils contribuent à le faire fonctionner.

(³) Fredric WERTHAM, *A Sign for Cain*, cité *supra*, p. 130, n. 17. Sur Galtung, cf. *infra*, p. 234, n. 17.

Un discours dédoublé et perfide

Il va de soi qu'on se garde bien d'adresser aux pauvres un discours aussi évidemment abrupt que celui que nous venons de résumer. Ce discours-ci est doublé d'un autre discours de nature typiquement idéologique, dont la fonction essentielle est d'occulter les vraies motivations⁽⁴⁾. Ce second discours est de type *néo-malthusien*. Il vise à faire intérioriser par les pauvres l'éthique matérialiste et hédoniste des riches. Les esclaves se regardent du regard de leurs maîtres. L'argument typique est alors celui-ci : *de même* que l'excès de naissances appauvrit (voyez ce qui se passe chez les esclaves), *ainsi* la contention des naissances conduit-elle à la richesse (voyez ce qui se passe chez les maîtres). La contention des naissances et la stérilité ouvrent la voie de la richesse ; si donc vous voulez la richesse, il faut en accepter la condition : la stérilité. Cette stérilité, il vaut mieux s'arranger pour ne point l'imposer ; il faut plutôt la faire accueillir et même en susciter le désir. Le discours sur le droit de tous est censé susciter l'adhésion libre du pauvre ; mais il dissimule les motivations et les intentions de ceux qui *produisent* ce discours lui-même. Il n'est pas rare que des mouvements féministes participent activement, mais peut-être inconsciemment, à ce processus d'occultation, et qu'ils se rendent par là objectivement complices d'une oppression qu'ils prétendent vouloir combattre. Tout, ou presque, a été dit à ce sujet dans le célèbre film de George Roy Hill, *L'Arnaque*. Ceux qui sont arnaqués ne doivent surtout pas se rendre compte qu'ils sont victimes des escrocs qui les trompent.

Le sens et la portée du discours sur la stérilité variera donc profondément selon le milieu qui le produit et le milieu qui est

(4) Que ce soit dans la « guerre totale » Est-Ouest ou dans l'affrontement Nord-Sud, la désinformation joue un rôle de premier plan. Voir par exemple Alexandre DOROZYNSKI (éd.), *La manipulation des esprits... et comment s'en protéger*, Paris, Éd. G. Le Prat, 1981 ; R. JACQUARD, *La guerre du mensonge. Histoire secrète de la désinformation*, Paris, Éd. Plon, 1986 ; Vladimir VOLKOFF, *La désinformation, arme de guerre*, Paris, Éd. L'Âge d'homme-Julliard, 1986. Voir aussi les travaux de R. Bel (*infra*, p. 230, n. 8).

invité à le consommer. Le discours idéologique *hédoniste*, qui prétend ouvrir aux esclaves la porte du plaisir, dissimule la *violence* à laquelle ces mêmes esclaves sont invités à consentir (CA 23c, 25c). Bien plus, l'hédonisme qu'on fait miroiter à leurs yeux leur est présenté comme le portique de la richesse. Pour faire bonne mesure, on fera même observer lourdement que les riches se gardent bien d'avoir beaucoup d'enfants. On imputera donc leur richesse à la contention des naissances qu'ils pratiquent, alors que, dans le chef de ces riches, la relation causale est plutôt *inverse* : c'est parce qu'ils sont riches qu'ils refusent le risque du partage.

Ainsi, dans les deux cas, tant chez les pauvres que chez les riches, *la même morale hédoniste produit des effets pervers*. Ces effets sont pourtant *tout différents* chez les riches et chez les pauvres – lesquels sont toujours grugés.

Deux types de *discours idéologiques* se chevauchent donc et se conjuguent, mais ils ont la *même visée* : leurrer les pauvres et les subjuguier, les aliéner dans leur capacité de jugement et de décision personnelle, les mutiler dans leur corps. D'une part, on est en présence d'un discours hédoniste, séduisant, qui émeut la sensibilité et même la sensualité. D'autre part, on a affaire à un discours prétendument « scientifique » : des considérations biologiques d'une parfaite objectivité apparente sont avancées pour expliquer définitivement la richesse comme la misère, *pour dire que l'une et l'autre sont justes*, correspondant à la nature des choses et des hommes.

De nouveaux technocrates

De ce discours « scientifique » découle, avance-t-on, la nécessité de faire appel à des hommes de science pour résoudre les problèmes économiques et sociaux. On intronisera donc de *nouveaux technocrates*. Le *démographe* aura ici un rôle de première importance, car c'est lui qui devra énoncer *le rapport admissible* entre une population donnée et les ressources dont elle dispose. Et comme, selon la doctrine, il y a toujours disproportion entre ces deux facteurs, le médecin mettra en œuvre les techniques disponibles pour contenir la population pauvre dans les proportions

« scientifiquement » admissibles (CA 39c). Il est flagrant que sur le point précis de l'avortement, le discours et la pratique du scientisme libéraliste rejoignent le discours et la pratique du scientisme soviétique. Dans les pays de l'Est, en effet, le droit à l'avortement n'était nullement un « droit » qui aurait été « reconnu » à la femme ; c'était avant tout un moyen particulièrement efficace de mettre en œuvre une politique démographique impérative⁽⁵⁾.

En dehors de la sélection naturelle qu'opère déjà la nature, et de la sélection artificielle que pratique le *médecin* pour aider la nature à exécuter plus efficacement son ouvrage, *il n'y a, répète-t-on, rien à faire* ou presque ; nous sommes quasi impuissants devant le phénomène du sous-développement. La pauvreté comme la richesse sont des phénomènes naturels, fatals. Le médecin, qui *sait* cela, ne peut évidemment intervenir dans les mécanismes du marché : cela lui serait impossible, inopportun et de toute façon inutile. En revanche, s'il ne peut agir au niveau de la pauvreté, il peut agir au niveau des pauvres. Il peut, par sa technique, *endiguer* les pauvres, les *contenir* dans les limites définies comme admissibles ; il peut aider la nature à sélectionner les meilleurs, définis selon des critères « scientifiques ».

« Il peut », disions-nous. Mais cette *capacité* est vite présentée ou perçue comme un *devoir*. Le médecin acquis à ces thèses ultralibérales se mettra même bientôt en devoir de soigner cet organisme qu'est la société⁽⁶⁾. On n'hésite pas à piéger l'expression « sécurité sociale », qui, plutôt que de signifier

(5) À propos de la mainmise de l'État sur la sexualité en URSS, voir Mikhaël STERN, *La vie sexuelle en URSS*, Paris, Éd. Albin Michel, 1979.

(6) Sur les médecins et la thérapeutique du corps social, voir Y. TERNON et S. HELMAN, *Les médecins allemands...* (cité p. 167, n. 23) ; cf. aussi R. J. LIFTON, *The Nazi Doctors*, spécialement pp. 30-35 ; S. TROMBLEY, *The Right to Reproduce* (cité p. 130, n. 6), voir en particulier, sur « Socialisme et eugénisme », les pp. 30-44, où on relèvera ce qui est dit à propos de Karl Pearson ; sur le cas des États-Unis, voir entre autres les pp. 59-62, 116 et ss. ; sur l'Angleterre, pp. 70-77. On n'omettra pas de se reporter à l'ouvrage de A. MITSCHERLICH et F. MIELKE, cité *supra*, p. 167, n. 23. La façon dont le III^e Reich s'y est pris pour faire main basse sur la sexualité féminine est expliquée par R. THALMANN dans *Être femme sous le III^e Reich*, Paris, Éd. Laffont, 1982. – Le Dr Pierre SIMON touche ce problème dans

la protection que la société offre aux individus, signifie que la société doit se protéger des individus. On procède à un détournement de sens tout à fait analogue à propos des «lois de défense sociale». La bonne santé de la société ou de l'espèce est présentée comme la garantie du rendement optimal du peuple tout entier. En soignant le corps social, le médecin fera œuvre de *salubrité publique*. La médecine sera au service de la «sécurité démographique». Comme les intrus auront été contenus, ils ne viendront pas «squatter» le marché, et c'est en toute sécurité que les membres solvables du corps social pourront continuer à festoyer. L'aide à des «parasites», assure-t-on, est de toute façon immorale; elle ne se «justifie» que si ceux qui pourraient la donner la recyclent à leur avantage: ce qu'ils font en effet en la récupérant sous forme de profit.

La médecine contemporaine est gangrenée par l'influence qu'exerce sur elle un kantisme des plus sommaires et des plus pernicieux. «Fais ton devoir», prescrit l'impératif catégorique. Mais en fin de compte, il y a toujours un sujet *autonome* qui dit quel est ce devoir, c'est-à-dire le devoir du médecin. Face à ce sujet autonome – le médecin lui-même ou le mandant du médecin – l'être humain en difficulté, la femme, l'enfant non né, le malade, le pauvre sont toujours plus faibles. Ils sont donc exposés à être *victimes du devoir d'un autre*, des autres. Dans la foulée, les héritiers de Nietzsche seront plus explicites: autrui est sacrificable à mes intérêts. La conception de la «norme fondamentale» développée par Kelsen contribuera bientôt à gangrener le droit. Attendons encore un peu: le devoir d'état deviendra devoir d'État⁽¹⁾!

De la vie avant toute chose, Paris, Éd. Mazarine, 1979 (voir en particulier pp. 16, 35, 53, 63, 84, 185, 222, 234, 256). Pour mieux comprendre la pensée de Pierre Simon, il est utile de l'interpréter à la lumière de l'œuvre de Konrad LORENZ, père de l'éthologie animale. De ce dernier auteur, voir surtout, *L'agression. Histoire naturelle du mal*, Paris, Éd. Flammarion, 1969. Sur la pensée de Lorenz, voir Édouard HERR, *La violence. Nécessité ou liberté?*, Namur, Éd. Culture et Vérité, 1990, spécialement pp. 15-39.

(1) Kelsen lui-même dut d'ailleurs fuir l'Europe nazie pour ne pas être victime des applications pratiques que le régime hitlérien avait tirées de sa propre théorie.

Bien entendu, la divulgation et la mise en œuvre de cette idéologie, dont nous ne faisons ici que mettre à nu le cynisme 'sous-jacent, requiert des complicités qu'il faut chercher en dehors du monde des sciences biomédicales et démographiques. Nous nous limiterons ici à suggérer quelques types de complicités.

Celle des *médias* d'abord. Par tous les moyens, y compris, s'il le faut, le truquage des statistiques, il convient de matraquer inlassablement l'opinion publique⁽⁸⁾. Il faut dire et faire dire que les pauvres sont pauvres *parce* qu'ils sont trop nombreux et ont trop d'enfants. Il faut utiliser un vocabulaire à forte charge émotionnelle et saisir toutes les occasions pour inculquer cette « évidence » dans tous les milieux.

Celle des *juristes* ensuite. Il faut en effet savoir qu'une modification bien amenée des législations peut être perçue comme une légitimation des comportements les plus aberrants. Une certaine manipulation du droit peut anesthésier la conscience morale. Binding était passé maître dans l'art de faire percevoir comme « légitimes » des pratiques monstrueuses mais couvertes par le droit⁽⁹⁾. Sa postérité intellectuelle dépasse de loin le cercle de ceux qui ont conscience d'être ses héritiers.

Cette perversion du droit rejaillit sur l'*éducation* et est encore renforcée par l'influence diffuse mais profonde exercée par Rousseau. La liberté individuelle totale que le philosophe de Genève revendiquait dans l'*Émile* requérait un élément modérateur qu'il allait définir dans le *Contrat*. Or, en chassant Dieu de l'horizon du

(8) Voir par exemple René BEL, *Un rapport mal fait ! Recherches critiques sur le Rapport*, 56 pages ronéotypées, (Paris, 1976) ; cette étude porte sur le « Rapport de l'Institut national d'études démographiques à Monsieur le ministre des Affaires sociales sur la régulation des naissances en France », paru dans *Population*, n°4 (juillet-août 1966). On complétera par Émérentienne DE LA GRANGE, Marguerite-Marie DE LA GRANGE et René BEL, *Un complot contre la vie. L'avortement*, Paris, Éd. Société de production littéraire, 1979 ; il y a lieu de tenir compte de la *Mise à jour* de décembre 1980. Sur la désinformation en médecine, voir Dr Patricia SANDERS, *Information médicale continue du grand public en matière de reproduction humaine*, thèse polycopiée défendue le 3 novembre 1985 à la faculté de médecine de Tours. Voir aussi *supra*, p. 226, n. 4.

(9) Sur Binding, cf. *supra*, pp. 127 ss.

politique, Rousseau ramenait la transcendance sur terre ; il sécularisait la théocratie calviniste. En instaurant la religion civile, il contractait le politique en le confinant dans la sphère de la pure immanence (CA 25c). Dans la loi, le législateur ne fait que consigner les choix fixés souverainement par la majorité (CA 44b, 46b ; EV 68 ; 70 s.). Aussitôt surgit l'obligation, *civilement religieuse*, d'obéir à la loi, au seul motif que celle-ci ne fait qu'exprimer la volonté générale, réputée infaillible. Bref, tant le pacte de soumission de Hobbes que le pacte d'association de Rousseau conduisent à la resacralisation de la société préalablement laïcisée...⁽¹⁰⁾. Aussi bien, Rousseau devait-il donner lui-même une saisissante illustration de sa double théorie, concernant la liberté individuelle et la religion civile : après avoir engendré ses enfants, il devait s'empresse de les confier à l'assistance publique.

Celle des *hommes politiques* enfin. Eux aussi, il faut les endoctriner, moyennant, si nécessaire, des rapports déployant un appareil scientifique impressionnant. Par le biais de ces hommes politiques, on aura accès aux organismes nationaux et internationaux, et donc aux centres de décision ainsi qu'aux sources de financement⁽¹¹⁾. Par là, on pourra peser sur des organisations privées, et infléchir, notamment, des décisions de recherche et de production (CA 36bd, 47b). Le cas du RU 486 fournit une belle illustration de notre propos. Il montre qu'à la honte de certaines nations, dont la France et l'Allemagne, les pouvoirs publics autorisent et financent des programmes dont le but unique est d'industrialiser la mort d'innocents (CA 39c)⁽¹²⁾.

⁽¹⁰⁾ Sur Rousseau, voir spécialement le *Contrat social*, IV, 8 ; sur Hobbes, voir *supra*, pp. 113 et s. et *infra*, p. 253.

⁽¹¹⁾ Un des ouvrages les plus explicites sur ce point est dû à C. DJERASSI, *The Politics of Contraception*, New York, Éd. Norton & Co., 1979. Nous devons au sénateur australien Brian HARRADINE une série d'interviews particulièrement bien documentées sur le cas troublant de l'Organisation mondiale de la santé. Voir *Ethics and Public Policy. The Ethics of International Bureaucracies. Abortion and the Human Reproduction Programme*, Canberra, 1990. Cf. aussi *supra*, pp. 76-80.

⁽¹²⁾ Voir p. 168, n. 25.

La prédestination réinterprétée

Au terme de notre analyse, l'idéologie néo-libérale apparaît comme une construction d'une perversité d'autant plus sournoise qu'elle reste souvent inconsciente, et dont tous les ravages sont loin d'être mesurés. Ni les riches, ni les pauvres n'ont la moindre raison « scientifique » de vouloir changer quoi que ce soit à leur condition respective : ils la reçoivent de la nature. Si le destin de ceux-ci diverge du destin de ceux-là, c'est en vertu d'un décret de la nature. On retrouve donc ici une réinterprétation totalement naturaliste de la doctrine de la *prédestination*.

Cette idéologie apporte au conservatisme le plus réactionnaire des *justifications* qui se prétendent scientifiques. Elle confirme les maîtres dans la conviction que leur cause est *juste*, puisque c'est la nature qui leur confère une supériorité de force et le succès. Il serait donc *injuste* que les maîtres veuillent mettre en question le *statu quo* et s'aventurer sur le chemin hasardeux d'une justice d'avance dénoncée comme *antinaturelle*. Cette idéologie emprisonne les pauvres dans la conviction que leur situation, elle aussi, est *juste*, puisque c'est la nature qui a voulu qu'ils soient inférieurs aux riches⁽¹³⁾. Les pauvres n'ont donc nulle raison de s'étonner de leur pauvreté, ni de vouloir en sortir, moins encore de se révolter contre elle. Ils ont tellement peu d'avenir qu'ils doivent coopérer avec la Nature en refusant de prolonger leur existence inutile dans une progéniture qui ne pourrait que précipiter la *dégénérescence de l'espèce*.

Bien que ce ne soit pas avoué explicitement, il est aisé de relever la parenté frappante entre cette idéologie et la pensée de Nietzsche :

- même crainte de *voir les faibles l'emporter* sur les forts ;
- même crainte de *la contamination* des forts par les races « impures » ;
- même hantise de l'*hygiène raciale*, par le biais de l'eugénisme et/ou l'élimination des handicapés ;
- même volonté d'*éliminer* les faibles : « Périssent les faibles

⁽¹³⁾ Cf. E. WERTHAM, *A Sign for Cain* (cité p 130, n. 17), que nous suivons ici de près.

et les ratés ! Premier principe de notre "philanthropie". Et il faut les y aider ! » ;

– même *haine du christianisme*, parce que, avec sa « morale d'esclave », il exploite – prétend-on – le *ressentiment* des faibles contre tout ce qui est fort, sain et beau ;

– même *haine de Dieu*, parce qu'il a choisi « ce qui est vil et méprisé aux yeux du monde » (cf. 1 Co 1, 27).

Ainsi, l'idée que la Bonne Nouvelle soit annoncée aux pauvres et aux humbles est totalement incompatible avec *l'éthique guerrière* que se donne l'aristocratie du même nom⁽¹⁴⁾.

Au-delà du néo-libéralisme

La faiblesse même de cette idéologie suggère la possibilité de l'amender substantiellement.

Au service de la violence structurelle

En effet, ce que nie cette idéologie, c'est une chose tout à fait essentielle. Cette idéologie nie que *l'environnement social* ait une réelle importance. Cette négation avait déjà été développée par le cousin de Darwin, Francis Galton, théoricien de l'eugénisme et inventeur du mot⁽¹⁵⁾. Il s'ensuit qu'il est au fond inutile de

(14) Voir par exemple Frédéric NIETZSCHE, *Œuvres philosophiques complètes*, (Éd. Gilles DELEUZE et Maurice DE GANDILLAC), Paris, Éd. Gallimard. Cf. par exemple le t. VIII, 1, paru en 1984, pp. 116, 162, 216. Voir aussi Karl JASPERS, *Nietzsche. Introduction à sa philosophie*, Paris, Éd. Gallimard, 1978, p. 284. Tous ces thèmes, et notamment celui du ressentiment, se retrouvent dans l'ouvrage de S.D. MUMFORD, *American Democracy & the Vatican* (cité p. 55, n. 11). – Dans un article intitulé « Est-ce que les hommes sont des personnes ? », paru dans *Catholica* (Paris), n° 24 (février 1991), pp. 49-58, Robert SPAEMANN écrit : « Déjà en 1910, Robert Benson, dans son roman *The Lord of the World* (Londres, Burns Oates & Washbourne), décrivait la mise en place de maisons d'euthanasie comme l'élément essentiel d'une civilisation antichrétienne à venir » (p. 50).

(15) F. GALTON est l'auteur de *Hereditary Genius* et de *Inquiries into Human Faculty and Its Development*. – Un vibrant plaidoyer en faveur de l'eugénisme prénatal (largement pratiqué à Cuba) a été lancé par Jenny JORDAN dans *Avant que de naître*, Éd. ENEA, s. l. n. d. ; cet ouvrage s'honore d'une lettre autographe de Jean ROSTAND et d'un avant-propos du Dr Henri DEROCHE.

vouloir modifier cet environnement. Même si les hommes politiques parvenaient à le transformer, il n'en résulterait aucun bénéfice pour les individus ni pour l'espèce. Ce qui compte, c'est l'inné : Galton nous assure que « le génie est héréditaire ».

Ainsi l'*idéologie néo-libérale* justifie-t-elle, au profit des plus riches, le *statu quo* le plus strict. Elle *justifie* ce que Johann Galtung a appelé la « *violence structurelle* »⁽¹⁶⁾. Plus précisément, la violence physique exercée sur les corps ainsi que la violence exercée sur les esprits (et qui a pour nom le mensonge) – cette double violence est au service de la violence structurelle. Qu'entendre par là ? « Lorsque le potentiel est plus élevé que l'actuel, et que l'actuel est *évitable*, alors on est en présence de violence⁽¹⁷⁾ ». Il y a des situations économiques, politiques, sociales, etc. qui *pourraient être autres* qu'elles sont, à *condition* que les hommes le veuillent et qu'ils s'emploient à les transformer. La mortalité infantile, l'espérance de vie, si variables suivant les sociétés, attestent l'importance de l'environnement ainsi que la possibilité d'y intervenir, mais elles donnent aussi la mesure de la violence exercée par les structures sur les hommes. Cependant, pour changer les choses, il faut faire des choix : il est difficile, par exemple, de concilier la promotion d'une médecine de luxe réservée à la minorité nantie et l'essor de la santé publique dans les pays pauvres⁽¹⁸⁾.

De même dans le domaine alimentaire : avec les ressources agronomiques actuellement disponibles, il est possible de nourrir convenablement le double ou le triple de la population actuelle du globe. Mais il faut le vouloir, se concerter, s'organiser. En sens inverse, l'exemple du Brésil est ici encore tout à fait significatif. On

(16) Voir par exemple « Entretien avec Johann Galtung », dans *Alternatives non violentes. Dossier désobéissance civile*, (Lyon), n° 34, 1980, pp. 66-74. Nous avons déjà touché ce problème *supra*, p. 171.

(17) Cf. le texte de Johann GALTUNG, « Violence, paix et recherche sur la paix », dans le recueil de Philippe BRAILLARD, *Théorie des relations internationales*, Paris PUF, 1977, pp. 297-319. Ce texte est traduit de « Violence, Peace, and Peace Research », paru dans *Journal of Peace Research*, n° 6 (1969), pp. 167-191.

(18) Claire BRISSET a publié un bon dossier sur ce problème *La santé dans le Tiers-Monde*, Paris, Éd. La Découverte, 1984.

procède à une déforestation sauvage de l'Amazonie au profit de quelques magnats ; on détériore la nature. Après quoi on proclame froidement qu'il y a trop d'hommes, en l'occurrence de pauvres, par rapport aux ressources ! Il faut donc prendre, dans les pays riches et dans les pays pauvres, des mesures convergentes, qui ne plairont évidemment pas à tout le monde (CA 37s ; EV 10c) ⁽¹⁹⁾.

D'une façon générale, les chiffres provenant de la Banque mondiale, que nous avons cités plus haut ⁽²⁰⁾, donnent la mesure de ce qu'est aujourd'hui cette violence structurelle. Ces chiffres suffisent à donner une idée de la manière imperceptible dont l'idéologie néo-libérale dérive vers le totalitarisme (CA 42c, 46b, 49c ; EV 72). Cette idéologie est une « feuille de vigne » justifiant la guerre totale des riches contre les pauvres : guerre où les pauvres sont ciblés au nom d'impératifs quantitatifs et qualitatifs.

Nous touchons ici une nouvelle difficulté fondamentale que soulève l'idéologie libérale. Tout se passe comme si les tenants de cette idéologie n'osaient pas s'avouer que la croissance démographique pourrait être cause de richesse, *et que c'est pour cette raison même* qu'elle est perçue comme une menace par les riches actuels. C'est cette thèse, inverse de celle que véhicule la gnose idéologique, qu'il s'agit d'occulter soigneusement et de tuer dans l'œuf.

Il est dès lors aisé de voir comment, dans sa dérive totalitaire, le néo-libéralisme rend vie à quelques caractéristiques majeures du national-socialisme :

– même *organicisme*, induit par les excès mêmes de l'individualisme libertaire. Ce qui compte pour le corps social, ce sont des membres forts et utiles ;

– même *racisme*, qui définit « biologiquement » le maître et l'esclave, et « justifie » le maître quand il subjugué l'esclave ;

⁽¹⁹⁾ C'est ce qu'a montré entre autres, Joseph KLATZMANN dans *Nourrir dix milliards d'hommes ?*, Paris, PUF, 1983 ; voir aussi Colin CLARK, *Les conditions du progrès économique*, Paris, PUF, 1960 ; la première édition de ce classique date de 1940. Du même auteur, voir aussi « Population et niveaux de vie », dans la *Revue internationale du travail*, août 1953, pp. 103-104.

⁽²⁰⁾ Cf. Première partie, *passim*.

– même *culte de la violence* : l'individu est violent comme la société est violente pour la simple raison que la nature est violente ;

– même *corporatisme*, étendu ici à l'échelle mondiale : l'espèce humaine a plus de réalité que les individus, et ceux-ci doivent accepter, dans le corps social, la fonction plus ou moins noble que leur assigne la nature ;

– même *messianisme* : une minorité « éclairée » par les lois « scientifiques » se déclare investie de la mission de régenter l'humanité ;

– mêmes *superstructures idéologiques*, élaborées pour « légitimer » la volonté de puissance des plus forts, tout en dissimulant leur intervention ;

– même *instrumentalisation du droit*, réduit à fournir un déguisement à la volonté de puissance des seigneurs ;

– même *manipulation* des médias, y compris de l'information scientifique, pour inhiber la capacité personnelle de jugement et de décision libre ;

– même *utilisation des ressources biomédicales* pour exercer une violence physique, à laquelle l'idéologie s'efforcera de faire consentir au nom de la salubrité du corps social ;

– même *manichéisme* enfin, qui établit une typologie « naturelle » des amis et des ennemis, et sombre dans une hantise obsessionnelle de la survie et de la sécurité.

L'intervention constituante de l'homme

Il est cependant relativement facile de démystifier cette idéologie ainsi que le suggère déjà le « démontage » auquel nous venons de la soumettre. C'est cette tâche de démystification que nous allons suggérer ici.

Tout d'abord, il faut remarquer que malgré sa sophistication apparente, l'idéologie néo-libérale que nous avons analysée à propos du cas typique des politiques de population reste profondément malthusienne. Elle atteste une fidélité persistante à l'axiome fondamental qui a assuré à Malthus gloire et postérité. Or cet axiome offre un bel exemple de *monocausalité*. On affirme que c'est en vertu

d'une *loi générale et absolue* qu'il y a toujours et partout excès d'hommes par rapport aux ressources alimentaires ou aux ressources tout court. Comme on l'a souvent fait remarquer, et comme F. Wertham en particulier l'a souligné, il s'agit là d'un énoncé abstrait planant hors du temps et de l'espace⁽²¹⁾. Tous les autres paramètres du développement paraissent soudainement évaporés. Ayant posé en principe que la seule cause possible du manque de nourriture et de ressources est l'excès de population pauvre, il faut nécessairement conclure que cette seule cause possible est aussi la seule cause réelle. Bel exemple de pétition de principe !

D'où notre deuxième remarque : il faut remettre en lumière les multiples *modalités d'intervention constituantes* de l'homme, si souvent soulignées par la phénoménologie existentielle contemporaine.

L'homme a en effet prise sur *la nature*. Il n'y est pas inséré à la façon d'un animal régi par une conduite programmée. Il en émerge ; il doit constamment réinventer son rapport au monde, selon les circonstances de lieu et de temps. Par leur évolution constante, les sciences et les techniques attestent cette créativité toujours en éveil de l'homme (CA 32, 38a). Geler cette créativité, c'est faire de la paresse une vertu. Stimuler en l'homme l'exercice de cette inventivité, notamment par l'éducation, c'est le mettre en état de se libérer des déterminismes montés en épingle par la tradition libérale.

L'homme a aussi prise sur *les structures politiques de la société*. Selon certains, la violence des structures serait la conséquence de la violence de la nature elle-même. Sur ce point, l'idéologie néo-libérale est, rappelons-le, sœur jumelle de l'idéologie marxiste.

C'est ici que nous allons percevoir certaines limites des analyses de Galtung, mais aussi leur « fécondité ». Dans son analyse de la violence structurelle, le célèbre irénologue s'inspire de la tradition marxiste et du déterminisme inhérent à la conception marxiste de l'histoire et des rapports de production. Le déterminisme marxiste

(21) Cf. F. WERTHAM, *A Sign for Cain* (cité p. 130, n. 17), pp. 106-113.

n'est en quelque sorte que la lecture renversée du déterminisme libéral, contre lequel Marx veut réagir, et qui est censé s'exprimer dans les « lois naturelles » du marché.

Or, depuis plus d'un siècle, les idéologues libéraux s'emploient à fustiger ce déterminisme qui se trouve en effet chez Marx, et qui doit bel et bien être dénoncé au nom de la capacité constituante de l'homme. Ces idéologues présentent la pensée de Marx comme paralysante pour la liberté humaine, la liberté étant, selon la formule célèbre d'Engels, « la connaissance de la nécessité ». Mais en dépit des apparences, la critique qu'adressent à Marx les idéologues libéraux procède elle aussi d'un déterminisme qui est inverse de celui développé par Marx. Il faut respecter, disent-ils, les lois de la nature, qui veulent que les meilleurs l'emportent. C'est à ce déterminisme-là que Marx, de son côté, s'en prend à juste titre, mais sa critique est malheureuse. Son argumentation, qu'il voudrait *ad hominem*, est finalement inopérante. Cette critique ne peut procéder parce que l'auteur du *Capital* a tort d'opposer son déterminisme à celui des idéologues de la bourgeoisie libérale. Cependant, le déterminisme de ceux-ci est antérieur au déterminisme de celui-là, et il faut rendre à Marx cette justice d'avoir – maladroitement – touché du doigt, à défaut de l'avoir dénoncé explicitement, le déterminisme naturaliste de l'idéologie libérale et le point de blocage inhérent à celle-ci.

Somme toute, ces déterminismes, marxiste et libéral, sont homologues. Ici ils s'expriment en termes concurrentiels, là en termes polémiques ; ici, en termes de « maîtrise », là en termes d'esclavage. En fait, c'est d'un seul et même déterminisme qu'il s'agit, mais il est envisagé sous des angles différents : l'erreur est *anthropologique* dans les deux cas.

L'analyse que propose Galtung de la violence structurelle se révèle ainsi porteuse d'une fécondité insoupçonnée. Non seulement elle permet de mieux comprendre pourquoi l'idéologie libérale conduit à la « violence structurelle » ; elle permet aussi de comprendre pourquoi l'idéologie marxiste conduit à la même issue. Et surtout, cette analyse permet de mieux comprendre la fatalité qui grève ces deux idéologies et qui les voue, toutes deux, à engendrer des structures de violence, c'est-à-dire à enfanter des monstres.

Faire du temps un allié

Parler de l'intervention constituante de l'homme, c'est aussi parler du temps. En effet, les différentes initiatives que l'on peut prendre pour modifier l'environnement ne produisent pas *simultanément* leurs effets. Pour l'expliquer, recourons à quelques exemples simples. Si l'on améliore la qualité de l'eau, cette mesure aura, ultérieurement, une incidence bénéfique sur la mortalité infantile. Mais à son tour, la baisse de celle-ci n'affectera que plus tard la fécondité. En termes fort différents, cela revient à dire que le désir d'enfants n'est pas perçu de la même façon selon que la mortalité infantile est élevée ou basse. Si cette mortalité est élevée, les couples auront tendance à avoir beaucoup d'enfants, en particulier pour la sécurité de leur vieillesse; ils auront beaucoup d'enfants pour qu'au moins quelques-uns survivent et puissent les aider. Si la mortalité est basse, ces mécanismes joueront beaucoup moins, puisque, tout en engendrant moins d'enfants, les couples, une fois arrivés à la vieillesse, auront, pour être soutenus, autant d'enfants que ceux qu'ils auraient pu avoir s'ils avaient vécu dans un contexte où la mortalité infantile est élevée.

Il apparaît donc qu'une amélioration de la politique sanitaire, de la fiscalité, de la sécurité sociale, du régime des pensions, etc., contribue à faire baisser la fécondité. Mais cette baisse n'est évidemment pas concomitante à l'application de ces diverses mesures.

L'idéologie néo-libérale semble donc méconnaître la réalité de l'histoire. Face au déterminisme et à l'atemporalité de cette idéologie, il faut faire valoir la complexité et le rôle du facteur temps. Si l'on veut infléchir la fécondité en respectant les exigences de la justice, les actions à entreprendre doivent être menées suivant un certain ordre et compte tenu d'un certain rythme. La lenteur même des phénomènes démographiques offre heureusement d'étonnantes possibilités d'action.

Agir sur l'environnement, c'est donc aussi faire du temps un allié. C'est faire de la *prospective* au sens strict: c'est agir sur l'état actuel du monde et de la société en vue de faire éclore, à

terme, un état de cette société qui fasse davantage honneur à la dignité de tout homme ⁽²²⁾.

Un verrou à faire sauter

Depuis plus d'un siècle, la société humaine est ensorcelée par ces jeux de miroirs, dont les hommes ne se libéreront qu'en les brisant. Ce qu'il faut, c'est dénoncer ce point de blocage, cette impasse, qui hypothèque, en l'homme, la prise d'initiative et de responsabilité. C'est le verrou de ces faux déterminismes – à la fois complices, ennemis et de toute manière paralysants – qu'il faut faire sauter (CA 13a, 42c).

Faire sauter ce *verrou*, c'est, au premier chef restituer à l'homme sa responsabilité politique (CA 46abv; EV 90b). Nous avons vu que les organisations politiques et sociales pouvaient détruire les facteurs et les conditions favorables au développement. Mais il n'en va pas *fatalement* ainsi. Si l'homme est, par nature, appelé à vivre en société, les structures politiques, elles, ne sont pas « naturelles » ; elles sont historiques, artificielles en un sens ⁽²³⁾. La *solidarité* se construit (CA 10c, 15e, 41bc, 43c, 51a; EV 20c; 66b). Depuis Solon, on sait qu'elles ont pour but, entre autres, de contenir la démesure des plus forts, de protéger les plus faibles, et aussi de résoudre les problèmes auxquels la communauté a à faire face dans ses rapports à la nature. Ainsi le rapport de l'homme à ses semblables fait-il l'objet, lui aussi, d'une réinvention incessante qui se concrétise notamment dans la médiation politique.

Les discussions actuelles au sujet des *droits de l'homme*, inspirées surtout par l'expérience du nazisme et du fascisme, peuvent aussi alimenter une critique radicale de l'idéologie libéraliste. Prendre au sérieux la proclamation de l'égalité de dignité de tous les hommes, refuser que les droits d'une société impersonnelle, obéissant aveuglément à des lois « naturelles » impitoyables, surplom-

⁽²²⁾ Gaston BERGER, *Phénoménologie du temps et prospective*, Paris, PUF, 1964

⁽²³⁾ Cf. Henri BERGSON, *Les deux sources de la morale et de la religion*, Paris, PUF, 1959, p. 1214.

bent ceux des individus, c'est mettre en question les assises mêmes du libéralisme autoritaire contemporain (EV 18).

Une tâche particulière s'impose cependant de façon urgente au point de rencontre entre l'économique et le politique. Le néolibéralisme actuel non seulement permet mais pratique systématiquement la libre circulation du capital, alors qu'il réglemente strictement la circulation des personnes. À ce niveau-ci, la ségrégation et le protectionnisme sont de règle. Si le *droit de communication*, si cher à Vitoria⁽²⁴⁾, était vraiment reconnu, la société occidentale s'en trouverait rapidement transformée et elle serait pressée de reconsidérer l'ensemble de ses rapports au Tiers-Monde, en particulier à propos de l'immigration et du partage des ressources.

En tout état de cause, la promotion des droits de l'homme ainsi que la lutte contre la dérive totalitaire du libéralisme requièrent une « autorité mondiale efficace » – l'expression est de Paul VI – qui ne soit pas la simple émanation d'États souverains. Ce pouvoir devra être doté de moyens efficaces le mettant en mesure de contrer les visées impériales de directoires transnationaux, qui n'agissent pas forcément à visage découvert.

Dans cette perspective, le rôle positif des *médias* peut être considérable. Ils peuvent contribuer efficacement à susciter et à alimenter, à échelle mondiale, la volonté de vivre ensemble dans la paix et la fraternité (CA 21a, 52b, 58 ; EV 93).

Aussi bien, de meilleures organisations politiques nationales et internationales pourront-elles favoriser la mise sur pied de structures économiques plus justes. Il est en effet impossible, ainsi qu'on l'a vu, que plus de justice surgisse spontanément d'un marché obéissant à des lois naturelles. Or, non sans quelque mauvaise foi, certains idéologues néo-libéraux contemporains invoquent parfois, explicitement ou implicitement, en faveur de leur cause, des modèles occidentaux contemporains. Ils n'hésitent cependant pas à gommer le fait que, dans le contexte occidental européen, le libéralisme pur et dur a été profondément amendé par l'apport de la tradition sociale-

⁽²⁴⁾ Cf. FRANCISCO DE VITORIA (1492-1546), *Leçons sur les Indiens et sur le droit de guerre*, Genève, Librairie Droz, 1966. En bref, le « droit de communication » autorise chaque homme à s'établir où il veut, à condition de respecter la société qui l'accueille.

chrétienne et/ou socialiste, celle-ci insistant sur le rôle indispensable des pouvoirs publics dans la promotion des droits de l'homme.

Cette récupération, par le néo-libéralisme, des modèles *mixtes* occidentaux, spécialement européens, est perfide et mensongère. Ce qu'ambitionne le néo-libéralisme, c'est le retour au libéralisme absolu du laissez-faire. Les « justifications » qu'il invoque ne peuvent du reste pas conduire à autre chose.

C'est ici que l'on discerne qu'il est impossible de séparer la promotion de la justice sur le plan politique et sur le plan économique. Prendre au sérieux la promotion de la *dignité de tous les hommes* sans discrimination aucune ne peut se faire en marge de la doctrine soulignant la *destination universelle des biens* matériels, intellectuels et spirituels (CA 52c, 61a; EV 91b)⁽²⁵⁾. Or cette doctrine de la destination universelle des biens requiert à son tour le droit de communication, et des organes de gouvernement à la mesure de cette tâche complexe.

Ainsi, de même qu'il a prise sur les structures politiques, l'homme a-t-il aussi prise sur les structures économiques. Il peut transformer les conditions de la production économique et l'organisation de la distribution. C'est *par rapport* à ces conditions et à cette organisation qu'il y a gaspillage ou pénurie, et c'est *relativement* à ces conditions et à cette organisation qu'il faut parler de population. Il faut le faire pour dénoncer avec vigueur la paresse de ceux qui préfèrent mutiler les hommes, voire consentir à les laisser périr, plutôt que de rendre ces conditions et cette organisation plus efficaces en vue du bien-être de *tous*.

Dans cet ensemble, le rôle de la *médecine* n'est pas de se laisser vassaliser par les riches⁽²⁶⁾. Le médecin se fait complice de

(25) Voir à ce sujet l'intervention de S. Exc. Mgr Jorge MEJÍA à la 2^e conférence de l'ONU sur les pays les moins avancés (Paris, 3-14 septembre 1990). Intitulé « Les biens de la création sont destinés à tous les habitants de la terre », ce texte a paru dans la *Documentation catholique*, n° 2014 (21 octobre 1990), pp. 917-919.

(26) Sur les coûts et les enjeux des recherches relatives à la vie, voir R. GÉRARD et C. MERGER, *Procréatique et société. De l'ovule à l'étoile*, Paris, Éd. Medsi-McGraw Hill, 1989; voir aussi *supra*, pp. 76-80. Nous avons touché ce problème dans *Droits de l'homme et technocratie*, pp. 55-58, et dans *L'enjeu politique de l'avortement*, pp. 37-43.

la violence structurelle lorsqu'il met son savoir et son savoir-faire au service des riches. Il doit refuser de souscrire à « l'évidence » que veulent lui inculquer les maîtres, et que « justifie » l'idéologie, à savoir que le domaine privilégié, pour ne pas dire unique, de son intervention sur l'homme aurait pour objet la maîtrise totale de la fécondité et de la vie. Traditionnellement, au contraire, les médecins se sont employés à déjouer l'aveuglement d'une nature parfois impitoyable. C'est pourquoi ils ont réservé préférentiellement leurs soins à ceux qui étaient les plus malades et les plus faibles, afin de les rendre à la santé.

Finalement apparaît le rôle de l'éducation. Contrairement à l'animal, l'homme apprend, doit apprendre à inventer son existence. Éduquer, c'est conduire quelqu'un à émerger d'une existence naïve et l'initier à une existence prise en mains par une personne conscientisée, libre et responsable. C'est à partir de ce seuil que l'homme naît à la liberté qui lui est essentielle. C'est uniquement à partir de ce seuil qu'il devient capable d'inventer personnellement des rapports *humains* à autrui et au monde, dans la solidarité. Le néo-libéralisme maintient les pauvres à la lisière de cette possibilité : ceux-ci font pour ainsi dire partie du « domaine » des riches. Or les pauvres sont certes appelés à être les artisans de leur libération, mais il faut que, de l'extérieur, soit brisé le cercle qui les opprime. Si en effet je ne puis, sans manquer à la justice, priver quelqu'un de son autonomie, c'est d'autre part un devoir de justice de l'aider à exercer celle-ci dans la plénitude de sa personnalité. Cela requiert une redistribution de la propriété (CA 43c), du savoir et du savoir-faire (CA 32d; EV 98). Cela implique des remises en question radicales dans les sociétés libérales dites développées.

Droit à l'éducation et devoir d'ingérence

Cette réflexion sur l'éducation mérite d'être encore précisée et approfondie, car c'est à partir d'elle que les pauvres de tous les pays peuvent, avec réalisme, entrevoir une nette affirmation de leur dignité et une amélioration de leurs conditions de vie.

En effet, le projet globaliste libéraliste que nous analysons dans cet ouvrage a ceci de particulier qu'il appelle une division du travail, une répartition des tâches suivant le rang occupé par les agents dans l'organisation de la production. En ce sens, ce projet globaliste postule que soient respectés des clivages étanches entre les diverses catégories d'intervenants dans un processus intégré. Certaines tâches sont répétitives, parcellisées et peuvent être programmées. Cependant, cette programmation et le pouvoir de décision qui l'accompagne échappent aux simples exécutants; tous deux vont – presque toujours – de pair avec la propriété du capital. Dans cette conception surannée de l'entreprise, il est clair que les décideurs ont intérêt à occulter leur savoir, car si les simples exécutants y avaient accès, les hiérarchies sclérosées seraient ébranlées et il y aurait possibilité de mobilité sociale.

Cette occultation du savoir est caractéristique des sociétés coloniales classiques et de tous les pays sous-développés; elle caractérise aussi le projet «néo-colonial» qui apparaît dans le *globalisme*. La faille majeure de ce projet, que John K. Galbraith a touchée du doigt et que l'analyse d'Alvin Toffler permet de mieux comprendre, c'est qu'il s'en tient à une conception anachronique du rôle du savoir dans l'entreprise contemporaine⁽²⁷⁾. Considéré comme l'apanage de décideurs, le savoir fonde la hiérarchie et «légitime» la bureaucratie. Mais dans la mesure où l'on s'en tient à cette conception fixiste de l'entreprise, celle-ci est vouée à ne pas évoluer, tout en étant vulnérable à l'extrême.

L'entreprise pleinement moderne fait en revanche une place de premier plan au savoir à *tous les niveaux* du système de production. La généralisation de l'informatique, en particulier, peut contribuer rapidement à faire exploser les stratifications fondées sur l'occultation du savoir ainsi que les discriminations correspondantes.

⁽²⁷⁾ Cf. Alvin TOFFLER, *Les nouveaux pouvoirs*, Paris, Éd. Fayard, 1991. Sur cet ouvrage, voir Jacques ZEEGERS, «Les entreprises dominées par le savoir», dans *La Libre Belgique* du 27 avril 1991. Sur le même problème, voir: J.K. GALBRAITH, *Le nouvel État industriel*, Paris, Éd. Gallimard, 1967, spécialement pp.57-107.

NAÎTRE À LA LIBERTÉ

C'est ici que l'éducation apparaît, aujourd'hui plus que naguère, comme une chance exceptionnelle pour les pauvres du monde entier. En effet, pendant longtemps, la grande revendication a porté sur l'accès à la propriété de la terre ou des moyens matériels de production. Cette revendication a été tonifiée par les socialismes et n'a rien perdu de sa pertinence. Cependant, par son attachement entêté à ces grandes revendications classiques, le communisme soviétique a contribué à retarder la perception d'un phénomène nouveau. Peu à peu, il devenait relativement plus urgent de revendiquer le partage du savoir. De fait, en raison même de la sophistication des systèmes modernes de production, la revendication doit porter préférentiellement, aujourd'hui, sur l'accès au savoir. Par sa nature même, celui-ci s'offre au partage, alors que, par sa nature à elle, la propriété matérielle fait obstacle à ce partage. À terme, le savoir est appelé à constituer, pour ces raisons, l'équipement décisif dont les pauvres ont besoin. Grâce au savoir, les pauvres pourront procéder à une double contestation : celle des structures archaïques dans lesquelles ils sont confinés et celle des propriétés matérielles abusivement concentrées. Qu'on se souvienne du rôle qu'a joué l'instruction obligatoire dans le développement des sociétés occidentales...

En fin de compte, le savoir fait partie du patrimoine commun de l'humanité ; mettre ce bien commun à la disposition de l'universalité des hommes est une question de justice. Offrir à tous les hommes l'accès à ce patrimoine, c'est honorer un droit inhérent à la dignité de tout homme. Un droit tel que, dans ce domaine précis, la nécessité extrême fait pour ainsi dire de l'ingérence un devoir.

Chapitre II

Les chrétiens et le devoir d'inventer

Les événements dont nous avons été témoins depuis une dizaine d'années, et qui se sont précipités depuis 1989 (CA 22-29), suggèrent que, si les hommes de bonne volonté le veulent, le miroir ensorcelant que nous évoquions ci-dessus pourrait être brisé⁽¹⁾.

C'est à cette tâche salutaire et libératrice que se sont livrés des intellectuels. L'évolution que l'on observe dans les pays de l'Est doit évidemment beaucoup à leur influence et à celle de *refuzniks*. Si ténue qu'ait pu paraître, de loin, la flamme de l'esprit, celle-ci ne s'est jamais éteinte. On le verra probablement mieux encore lorsque, dans les prochaines années, on connaîtra davantage la production artistique non officielle de ces pays. On le voit depuis des années déjà grâce à l'œuvre de Pasternak, de Mandelstam, de Tsvetaieva, de Soljenitsyne, dont les ouvrages sont maintenant publiés à Moscou. Le régime n'a pu réduire une pléiade de contestataires aussi pacifiques qu'efficaces. Tous ont été confrontés à la répression et certains sont allés peupler la « seizième république » décrite avec minutie par Avraham Sifrin⁽²⁾.

Ailleurs on constate également que des intellectuels ont contribué de façon décisive à la mise en question du *statu quo*. À titre d'exemples, rappelons le rôle de Kolkowski en Pologne, celui

(1) Cf. *supra*, p. 20.

(2) Voir Avraham SIFRIN, *L'URSS: sa 16^e république. Premier guide des camps de concentration et des prisons en Union soviétique*, 1980, Seewis, Stephanus Édition.

de Mircea Dinescu en Roumanie, de Christoph Hein en ex-RDA, de Vaclav Havel en Tchécoslovaquie.

Au cours des prochaines années, des études montreront à coup sûr que, face au communisme soviétique, s'il y a eu « trahison des clercs », cette trahison est peut-être moins imputable – toute proportion gardée – à des intellectuels d'Europe orientale qu'à leurs collègues occidentaux. Les bontés qu'ont eues des intellectuels occidentaux – y compris des théologiens – pour le totalitarisme soviétique ont même certainement *freiné* le processus d'ouverture⁽³⁾.

Briser le miroir ensorcelant n'est cependant pas le seul fait des intellectuels, dont nous nous limitons ici à évoquer le rôle. Nous voudrions confirmer la possibilité de faire échec à ces reflets trompeurs en exposant deux thèses qui s'entrelacent. La première se résume en quelques mots : *la contestation, interne et externe, du totalitarisme soviétique offre une occasion unique de conjurer la dérive totalitaire du libéralisme*. La deuxième peut se résumer tout aussi brièvement : *cette occasion suggère aux chrétiens le rôle spécifique qu'ils peuvent jouer dans l'invention de l'avenir*.

Malgré le caractère périlleux de toute entreprise de ce genre, nous allons tenter de scruter les signes du temps pour en tirer ultérieurement des enseignements sur le rôle prophétique des chrétiens et de l'Église comme institution. Face à la situation totalement neuve que nous analysons ici, les chrétiens sont pressés de collaborer à l'invention de l'avenir.

Les pays de l'Est

De Yalta au putsch

Dès le seuil de nos réflexions, il convient d'aller au-delà des conclusions auxquelles nous ont conduits les analyses critiques exposées dans les chapitres précédents⁽⁴⁾. Sans doute les change-

(3) Voir l'ouvrage de David CAUTE, *Les compagnons de route. 1917-1968*, Paris, Éd. Laffont, 1979.

(4) Cf. *supra*, II^e Partie, chapitre VIII, pp. 187-192 et chapitre IX, pp. 197-212.

ments en URSS et en Europe orientale sont-ils indiscutablement réels, profonds et irréversibles. Un malentendu fondamental, et pourtant largement entretenu, doit cependant être dissipé. Ce malentendu porte sur le rôle effectif des dirigeants communistes dans ces changements survenus à l'Est.

La lecture couramment divulguée de ces changements rappelle un procédé qui a été utilisé avec succès par les Soviétiques à propos de la conférence de Yalta (CA 23c). On sait que, dès 1947, notamment sous l'impulsion de Jdanov, a commencé à être divulguée la thèse selon laquelle le partage du monde, et en particulier de l'Europe, en « deux sphères d'influence », avait été décidé à Yalta par les grandes puissances. Il est établi à présent, comme les spécialistes le savent depuis longtemps, que cette thèse est historiquement insoutenable⁽⁵⁾. Il n'en reste pas moins que cette thèse a été reçue dans l'opinion publique internationale et répandue à souhait par les médias.

S'il est inutile d'exposer ici le détail de ce dossier, il ne l'est en revanche nullement de rappeler qu'en imputant – faussement – à Yalta la décision de partager le monde, cette thèse servait les intérêts de l'Union soviétique et donnait à penser que les grandes puissances occidentales avaient marqué leur accord à l'annexion des pays de l'Est par l'URSS. Un « accord » qui ne sanctionnait évidemment pas le fait accompli, puisque – ainsi qu'on l'insinuait – cet « accord » aurait été *antérieur* à l'annexion des pays de l'Est par la ruse et par la force.

Si nous évoquons ce précédent, c'est parce qu'un processus analogue se déroule sous nos yeux. Les changements survenus à l'Est nous sont habituellement présentés comme provenant des décisions des gouvernants, c'est-à-dire d'hommes d'appareil. Face

(5) Cf. Daniel YERGIN, *La paix saccagée. Les origines de la guerre froide et la division de l'Europe*, Paris, Éd. Balland, 1980; Jacques LEVESQUE, *L'URSS et sa politique internationale de 1917 à nos jours*, Éd. Armand Colin, 1980; Jean LALOY, *Yalta, hier, aujourd'hui et demain*, Paris, Éd. Robert Laffont, 1988. Un cas plus récent de désinformation a été étudié par Mihnea BERINDEI, Ariadna COMBES et Anne PLANCHE dans *Roumanie. Le livre blanc. La réalité du pouvoir néo-communiste*, Paris, Éd. La Découverte, 1990. Voir aussi *supra*, p. 229, n. 7.

aux problèmes laissés sans solution par leurs prédécesseurs, ces gouvernants auraient – souligne-t-on – fait preuve de réalisme et de clairvoyance. En somme, on leur a attribué le beau rôle dans la *perestroïka* ⁽⁶⁾.

Il n'est naturellement pas question de mettre en doute l'intervention « volontariste » des dirigeants communistes dans les changements intervenus. On ne saurait non plus sous-estimer l'impact produit sur les dirigeants soviétiques par l'« initiative de défense stratégique » du président Reagan* ce « parapluie nucléaire » a sans doute fait ployer les dirigeants du Kremlin. Mais quelques nuances méritent d'être apportées. Ainsi est-il à la fois faux et injuste de monter en épingle le « beau rôle » d'hommes d'appareil au point d'en occulter le rôle fondamental et déterminant de la base. Par base, nous entendons, dans l'esprit de Dostoïewski, la masse du peuple simple dont le régime n'a pas réussi à entamer l'intégrité. Sauf à accrédi-ter une distorsion des faits analogue à celle qui a permis aux Soviétiques d'abuser d'une lecture perfide de Yalta, il faut proclamer, de crainte qu'elle soit escamotée, une vérité à laquelle il n'est pas suffisamment fait droit. La réalité, en effet, c'est que le changement, dans tous les pays de l'Est, est surtout venu de la base (c'est-à-dire des nationalités et des citoyens), même si les gouvernants le « récupèrent » pour des raisons tactiques ou le supportent par nécessité pratique. Bien plus, il existe probablement un malentendu grave entre les dirigeants et la base à ce sujet : il est douteux en effet que les dirigeants aient pris la vraie mesure des transformations qui se sont opérées au niveau de la masse des citoyens ordinaires.

Dès lors, si l'on est fondé à parler d'une rencontre entre les changements qui se sont produits à la base et le nouveau style de gouvernement, voire même le nouveau régime, il faut se rendre compte que cette rencontre n'est pas exempte d'ambiguïté. Le rôle de la base est sensiblement plus important que celui du nouvel appareil ; l'une des inconnues qui grèvent l'avenir porte sur la

(6) Sur *Les origines de la perestroïka*, voir l'ouvrage de Marc FERRO, Paris, Éd. Ramsay, 1990. Voir aussi Pierre KENDE et Aleksander SMOLAR (éds.), *La grande secousse. Europe de l'Est 1989-1990*, Paris, Presses du CNRS, 1991 ; William ECHIKSON, *Entre Dieu et Marx. Les sociétés de l'Est*, Paris, Éd. First, 1991.

façon dont s'articuleront leurs rôles respectifs, d'autant que l'action de la base n'a pas le même sens que l'action de l'appareil.

Or parler du rôle de la base, c'est non seulement parler du rôle des nationalités et des intellectuels. C'est surtout, en l'occurrence, parler du rôle de la religion.

Le rôle de la religion

Dans la mise en question du système soviétique, le rôle des religions a été de tout premier plan, et il s'est très souvent mêlé au rôle contestataire des intellectuels.

Les *juifs* d'URSS ont trouvé dans leur religion la force de résister aux pogroms d'hier et d'aujourd'hui.

Les *musulmans*, notamment dans les Républiques du Caucase, trouvent dans leurs traditions religieuses des raisons impératives de résistance politique et même armée.

Les Églises *orthodoxes* s'interrogent, elles aussi, sur leurs relations traditionnelles et parfois ambiguës avec un régime dans lequel elles voient à juste titre la survivance d'un césaropapisme athée. Sans doute, parmi les dignitaires religieux, n'y a-t-il pas unanimité face à ce régime. Mais la volonté de s'affranchir d'une tutelle théologiquement inacceptable s'affirme de plus en plus et, avec elle, le désir d'en découdre avec des compromissions séculaires.

Du côté *protestant* également, et spécialement dans les Églises luthériennes, la référence libératrice à l'Évangile a réactivé, en particulier dans la jeunesse, le sens de l'appartenance à une communauté de foi qui ne se limite pas aux frontières héritées d'un passé récent. Les événements de Roumanie sont frappants à cet égard. Militant des droits de l'homme, le pasteur Lazlo Tökes a été déplacé par les autorités communistes roumaines. Mal leur en prit, puisque c'est à Timisoara qu'ont commencé les événements ayant conduit à la fin du « conducator ».

Le *catholicisme* est un cas tout à fait spécial. Il faut rappeler ici un événement retentissant : la visite de Jean-Paul II en Pologne en 1979. Moins d'un an après cette visite, le monde, stupéfait et incrédule, apprenait la naissance du syndicat « Solidar-

nosc » (CA 23a). C'était en août 1980. On a d'emblée été frappé par la figure de Lech Walesa, sa détermination aussi sereine qu'inébranlable, sa foi aussi intense qu'agissante. Mais, quoi qu'il en soit de son charisme personnel, Walesa n'a pu déclencher le mouvement que l'on sait que parce qu'il était lui-même, en quelque sorte, l'expression d'un peuple unanime dans sa foi.

L'exemple polonais a enhardi d'autres communautés catholiques. En URSS, les catholiques latins ainsi que les uniates ont été confortés par l'exemple de leurs voisins polonais, dont l'expérience a irradié et magnétisé les communautés chrétiennes, catholiques et autres, en Allemagne orientale, en Tchécoslovaquie, en Hongrie, dans les pays baltes et dans tous les autres pays, y compris l'Albanie (7).

La liberté religieuse

Face à un régime qui les opprimait, ces chrétiens de l'Est n'ont pas choisi la voie de la contestation directe, moins encore celle de l'affrontement révolutionnaire violent. Leur revendication primordiale a porté sur la *liberté religieuse* (CA 9b, 13c, 47a). Même le droit d'association syndicale tel que le revendiquait Walesa se réclamait de fondements religieux. La lutte syndicale, de sectorielle qu'elle était en son début, a provoqué rapidement dans le monde catholique la prise de conscience du sens profond et de la portée ultime de cette lutte. Il s'agissait de manifester au grand jour la rupture entre le totalitarisme athée dont se réclamait le régime, et la foi vécue que proclamait le peuple. Il s'agissait de rendre patente l'*aliénation* du régime par rapport au peuple, de l'État par rapport à la Nation.

En sa racine, la contestation polonaise présente donc une nouveauté totale par rapport aux contestations antérieures. Il ne s'agit pas de contester *d'abord* le goulag, la corruption, l'inefficacité, etc. *Il s'agit de faire valoir, dans son principe et dans ses conséquences, le droit à la liberté religieuse.* La contestation des

(7) Voir René LAURENTIN, *Les chrétiens détonateurs des libérations de l'Est*, Paris, Éd. de L'OEIL, 1991.

catholiques polonais a fait tache d'huile en Europe de l'Est et chez les chrétiens d'URSS pour ce motif précis ; tous les chrétiens ont perçu que la liberté religieuse était la liberté essentielle.

Ceci est du reste confirmé par la réflexion contemporaine sur les totalitarismes. Dans la relation interpersonnelle avec Dieu, l'homme se personnalise. C'est dans cette relation de foi que l'homme accueille librement le Dieu fait homme qui s'approche de lui, et c'est par son adhésion personnelle de foi à Jésus que le croyant a accès au Père. C'est parce que, par la foi, chaque croyant entre en relation personnelle avec son Père qu'il peut reconnaître en tout homme son frère. Parce que l'acte de foi est un acte éminemment raisonnable et libre, l'Évangile exalte la singularité de chaque homme, sa personnalité. Chacun est invité à exercer sa raison pour juger les situations, à dialoguer pour échanger les points de vue, délibérer, décider, réaliser. Chacun est invité à reconnaître librement l'autre comme son égal. Parce que le croyant est ouvert à Dieu, il doit être ouvert aux autres, à tous les autres. Bien plus, nous ne devenons nous-mêmes que parce que les autres nous aident à éclore à nous-mêmes.

Tous les totalitarismes ont voulu et veulent *contracter* l'être humain aux dimensions d'un être purement intramondain, sans capacité d'ouverture au transcendant ou à l'altérité, ni à Dieu ni aux autres hommes. Ils veulent emprisonner l'homme dans son individualité. De cet homme unidimensionnalisé, aliéné, il ne reste plus que ce qui est utile, ou jugé tel, aux yeux de certains.

L'Aigle à deux têtes

L'efficacité temporelle de la foi

Les chrétiens de l'Est ont donné au monde entier le témoignage exemplaire de l'efficacité temporelle de la foi, de *leur* foi. Ils ont refusé toute forme de religion civile (CA 25c). Ils ont refusé que se perpétue la conjonction, et même la confusion entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, telle qu'elle a été théorisée par Hobbes. À la façon des premiers chrétiens, ils se sont comportés en

« athées civils » : ils ont refusé d'adorer César. Nous voulons dire par là qu'ils ont déclaré haut et clair qu'ils refusaient de rendre un culte aux dieux mortels de la Cité séculière et de souscrire aux articles du credo idéologique. Certains sont même morts *martyrs* pour porter témoignage de leur foi en Dieu, Seigneur de tous les hommes (CA 24b). Par leur seul comportement, ces croyants ont révélé et manifesté ce que le régime soviétique avait d'inacceptable au regard de la dignité humaine (CA 23c).

Ce que n'ont pas mesuré d'emblée les idéologues du régime, c'est que lorsque les chrétiens réclamaient le droit de vivre leur religion, de l'exprimer et de la pratiquer, ils frappaient en son cœur l'Aigle aux deux têtes, en mettant à nu que, par son idéologie mensongère et violente, il usurpait le trône de Dieu⁽⁸⁾. Ces chrétiens ont ainsi pris le communisme soviétique à son propre piège : ils ont dévoilé que son seul fondement est une idéologie, une *pure idéologie*, qui plonge les hommes dans un désespoir kafkaïen, désactive leur créativité et leur responsabilité, les rend prisonniers de la violence.

De la dénonciation à l'« annonce »

Ces chrétiens ont non seulement *dénoncé* ce que le communisme soviétique avait de « lugubre » (selon le mot de De Gaulle) ;

⁽⁸⁾ Voir *supra*, p. 23, n. 17. – L'image de l'Aigle à deux têtes remonte au-delà de Théodose (347-395) et de l'Empire byzantin. Elle signifie que sont réunis, au gouvernement d'un même corps, le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel. Dans le contexte de la chrétienté, cette réunion s'est produite tantôt au profit du pouvoir religieux : un régime *théocratique* est celui où le pouvoir spirituel étend son autorité aux affaires temporelles ; tantôt au profit du pouvoir temporel : un régime *césaropapiste* est celui où le pouvoir temporel étend son autorité aux affaires ecclésiastiques. À partir de la Renaissance, dans le contexte de la sécularisation du pouvoir politique, l'image de l'Aigle à deux têtes a été reprise et réinterprétée pour symboliser la réunion, sous un même chef « laïc », du pouvoir spirituel et temporel. Cette réunion donne lieu à une *religion civile*, c'est-à-dire une religion qui a pour objet le culte de la Cité. Les lois sont dès lors présentées comme « sacrées ». C'est au profit de l'État qu'il n'y a plus de séparation entre l'Église et l'État, ni de place pour l'autonomie du pouvoir spirituel. La Cité ou l'État requièrent une obéissance « religieuse » des citoyens. Dans le *Contrat social*, IV, 8, Rousseau félicite Hobbes d'avoir eu l'audace de réunir les deux têtes de l'Aigle.

ils ont surtout *annoncé* la grandeur de la vocation humaine. Après une prise de conscience aussi formidable, il eût été dérisoire, pour ces chrétiens, de s'employer – comme certains, en Occident ou au Sud, s'obstinent à le faire – à « réformer » le communisme soviétique ou même à lui donner un « visage humain » (CA 26e). Ces chrétiens ont montré que le communisme soviétique est un chemin qui ne mène nulle part.

C'est précisément parce que la critique du modèle soviétique *partait de l'expérience de la foi chrétienne*, que les chrétiens de l'Est ont commencé à émettre leurs revendications au niveau des *libertés civiles*. Ils ont refait, en l'espace de deux générations, un itinéraire qui rappelle celui des chrétiens pendant les grandes persécutions de la Rome impériale. Comme leurs aînés dans la foi, ces chrétiens ont, d'un même mouvement, *attesté, protesté, contesté*. Aujourd'hui comme hier, en vertu d'une solidarité mystérieuse, la mise à mort des innocents, comme celle, primordiale, de l'Innocent, *atteste* la perversion d'un pouvoir usurpé (cf. Mt 2, 16-18). Au nom de Dieu, ces chrétiens ont *protesté* de la dignité de l'homme; leur témoignage, leur martyre physique et/ou psychologique, devait avoir tous les effets d'une *contestation*. C'est pourquoi le croyant fait trembler tous les dieux mortels, tous les colosses aux pieds d'argile. Or la force de cette contestation ne serait pas vraiment redoutable si elle se fondait sur une autre idéologie, rivale. Aux yeux de la foi, en effet, *toute* idéologie pure est en sursis de démasquage; le caractère mystificateur de *toute* idéologie empêche que l'une d'elles puisse être invoquée pour en démystifier une autre. La force de la contestation chrétienne est redoutable parce qu'elle s'enracine dans l'expérience de la foi vécue et dans la proclamation de la vérité révélée par Dieu concernant l'homme (CA 46c, 53s; EV 42s.).

Ainsi, il ne s'agit pas de contester une idéologie par une idéologie, mais de contester *toute* idéologie au nom d'une référence existentielle au Dieu de la Révélation. C'est cette référence qui potentialise la contestation des intellectuels et qui explique que cette contestation se soit étendue dans toutes les nations d'Europe de l'Est. Sans doute celles-ci se trouvaient-elles sous la coupe de l'URSS, mais des décennies de communisme n'avaient pu altérer

leur terreau chrétien. Le témoignage de ces croyants a montré que le mensonge et la force échouaient définitivement à contrecarrer la fraternité entre les hommes ou entre les peuples. Au nom de la vérité, ces chrétiens ont refusé le mensonge ; au nom de la paix ils ont rejeté la violence ; au nom de l'égalité, ils ont contesté les privilèges ; au nom de la liberté, ils ont combattu l'oppression ; au nom de la justice, ils ont fait obstacle à l'arbitraire ; au nom de la créativité, ils ont enrayé l'immobilisme.

Le mouvement qui a démarré en Europe de l'Est est donc en un sens plus profond que ceux qu'on observe aujourd'hui dans diverses républiques soviétiques d'Asie. Dans ces dernières, il est fréquent que la contestation s'exprime surtout sous la forme d'une volonté d'indépendance nationale. Cependant, bien que ces nations expriment avec force leur aspiration à disposer d'elles-mêmes, il n'est pas sûr qu'elles s'engageront sur la voie de la démocratisation une fois l'indépendance conquise – à supposer qu'elles l'acquiescent.

Bien sûr, dans ces justes aspirations nationalistes, le sentiment religieux, parfois à dominante musulmane, intervient-il beaucoup. Mais les différentes traditions religieuses, si elles sous-tendent la contestation que l'on sait, produisent des effets politiques variés. Ainsi peut-on envisager que, fortement influencées par l'islam, les populations d'Asie centrale inclinent à restaurer, dans la région, une configuration assez proche de celle qu'on y observait avant l'ascension du communisme soviétique.

Le mouvement observé en Europe de l'Est a été autrement profond : il s'est agi non seulement de quitter la mouvance de l'URSS (en particulier de la Russie) et de liquider tout ce qui en prolongerait la tutelle, mais surtout de se libérer en vue de construire résolument l'avenir. Dans le même temps, les différents pays de l'Est ont aspiré, eux aussi, à réaffirmer leur nationalité. C'est pourquoi, sans pour autant rêver de restaurer leur passé, ils aspirent surtout aujourd'hui à retrouver leurs racines. Ils ont peine à envisager qu'ils puissent s'intégrer à l'Europe si devait être abolie la référence au patrimoine religieux commun à celle-ci (CA 50s.).

Incertitudes en ex-URSS

Le cas de l'ex-URSS mérite évidemment d'être considéré à part. Moyennant les très importantes réserves que nous avons formulées ci-dessus, la perestroïka d'abord, et l'échec du putsch ensuite justifient de réels espoirs. Des dirigeants aussi différents que MM. Gorbatchev, Eltsine et Chevardnadzé se sont référés à plusieurs reprises aux valeurs universelles qui font partie du patrimoine commun de l'Europe. Des signes encourageants sont aussi apparus dans le domaine de la liberté religieuse.

Les difficultés que connaissent les nouveaux dirigeants sont cependant considérables. L'histoire, tout d'abord, nous apprend qu'il est parfois moins difficile de constituer un empire que de le démanteler. Or le monde russe est toujours un empire militairement puissant et économiquement très pauvre. Les gouvernants actuels ont hérité d'un système de production archaïque, d'un réseau de distribution désordonné, d'une bureaucratie inefficace. Il leur arrive d'être confrontés à des grèves sévères. Ils voient s'aggraver les conflits entre nations et entre ethnies ; le péril de guerres civiles n'est pas illusoire. Le front commun international que constituaient les démocraties populaires s'est démantelé.

Après soixante-quinze ans de régime, les dirigeants soviétiques n'ont toujours pas réussi à résoudre des problèmes élémentaires d'approvisionnement en biens de consommation courante. La perestroïka a fait naître des espoirs que les dirigeants ont bien de la peine à satisfaire et que le putsch attise encore. Or c'est d'abord sur cela que les chefs sont jugés : en très peu de temps, le travailleur et la mère de famille doivent voir une amélioration, sans quoi la nouvelle équipe sera discréditée. Elle sera alors tentée d'en revenir à des méthodes très autoritaires. À moins qu'elle ne soit évincée à son tour...

On le voit, les motifs de perplexité se bousculent, même si l'impulsion venue de la base confère au changement un caractère irréversible. Ceux qui, intellectuels et croyants, ont procédé au décapage en règle de l'idéologie officielle auront tout lieu de rester vigilants, notamment vis-à-vis des nombreux survivants de la nomenklatura. Depuis longtemps en effet, cette classe de profiteurs

a renoncé à croire en l'orthodoxie idéologique. Ce qui compte pour ces rescapés, c'est le sauvetage des privilèges de caste. Cette situation particulière peut certes accentuer la tendance au cynisme ; elle peut provoquer des règlements de comptes. Elle peut aussi favoriser les interrogations concernant le *vide de sens* consécutif à la désactivation de la référence idéologique.

Il reste un point dont on prend de mieux en mieux la mesure et qui est d'importance capitale : c'est la foi du peuple russe. Des indices multiples autorisent à penser qu'en dépit de campagnes anti-religieuses et de persécutions la foi s'est maintenue intense dans le peuple russe. Dostoïevski remarquait déjà, au XIX^e siècle, que le peuple russe n'avait pas été altéré par les influences délétères venues d'Occident, auxquelles des intellectuels russes avaient fait un accueil trop empressé⁽⁹⁾. Sans doute l'observation du célèbre écrivain a-t-elle gardé tout son à-propos : le peuple russe et tous les peuples slaves ont sans doute conservé au plus intime de leur cœur la pureté de la foi. S'il en est toujours ainsi, il y a là un grand espoir pour la Russie et pour le monde.

Les pays en développement

Colère ou résignation ?

L'évolution des pays de l'Est pourrait constituer en soi un stimulant pour l'ensemble des pays du Tiers-Monde. Que des dictatures populaires aient été liquidées en Pologne, en Hongrie, en Tchécoslovaquie, en ex-RDA, en Bulgarie, en Roumanie, voilà qui fait honte, par ricochet, aux régimes dictatoriaux qui s'accrochent au pouvoir à Cuba, en Afghanistan, en Angola, au Cambodge, en Corée du Nord, en Chine, en Éthiopie, au Laos, en Mongolie, au Mozambique, au Vietnam : toutes dictatures communistes – à côté desquelles il faudrait mentionner Haïti et quelques autres cas, où des despotes d'un autre âge continuent à servir la cause du communisme en se faisant un devoir, disent-ils, de lutter contre lui.

(9) Voir par exemple *Les frères Karamazov*, II, VI, 3, Paris, Éd. Fernand Hazan, 1948, spécialement pp. 408 et ss.

D'une façon générale, il faut constater, pour s'en réjouir, que plusieurs pays où un régime autoritaire et parfois dictatorial semblait installé à demeure se sont résolument engagés sur la voie de la démocratisation institutionnelle sinon réelle. Tel est le cas du Brésil, du Chili, du Paraguay, du Panamá, du Nicaragua, de Taiwan, de la Corée du Sud.

Cependant, dans le Tiers-Monde, la survivance, voire même la vitalité d'une société coloniale sont attestées par de nombreux indices. Plusieurs d'entre eux, qui ont trait à la santé et à la qualité de la vie, ont été évoqués au début de cet ouvrage.

Il suffira de rappeler ici que, par leur égoïsme, les *bourgeoisies locales* – qui pourraient et devraient être les moteurs du développement – font trop souvent obstacle à celui-ci. Cédant à leurs intérêts particuliers, ces bourgeoisies imposent à la société globale un joug dont les effets pervers sont avant tout supportés par la majorité des plus faibles. Pour faire bonne mesure, ces bourgeoisies accèdent, avec quelque simplisme, l'idée selon laquelle «c'est la faute à la dette extérieure» si les nations stagnent dans le sous-développement.

D'autres leaders du Tiers-Monde ont une perception différente des choses. Cette perception est à la base des événements dont l'Irak a été le centre. Ayant le sentiment d'être acculés au désespoir, ils recommandent à leurs concitoyens de s'engager sur la voie funeste de la militarisation. Ils préconisent, pour leur pays, la construction d'armes atomiques, biologiques, chimiques, et la construction de missiles pour en découdre une fois pour toutes avec les pays développés : perspective induite par le comportement, perçu comme agressif, des pays développés eux-mêmes.

Or, si dans les sociétés occidentales, l'évolution des pays de l'Est est suivie avec intérêt, cette même évolution est suivie avec appréhension par les pays du Tiers-Monde. Cette évolution est cependant pleine d'enseignements pour les pays en développement. En effet, l'échec économique et technologique du modèle soviétique s'est produit dans les pays est-européens, c'est-à-dire dans des contextes où les conditions *humaines* étaient particulièrement favorables à sa réussite. Dans ces pays, le modèle communiste avait à sa disposition des travailleurs qualifiés et une élite intellectuelle bien

formée. Ces travailleurs et cette élite étaient, pour ce modèle, des atouts évidents. À partir de là, on peut imaginer que le même modèle communiste était voué à un échec bien plus cuisant encore dans le Tiers-Monde, en raison de la carence de travailleurs qualifiés et du manque de cadres bien formés dans ces régions. Si dans un contexte a priori favorable, le modèle soviétique débouche sur un échec retentissant, alors qu'il a disposé de soixante-quinze ans pour démontrer son efficacité, comment pourrait-il encore être pris au sérieux par les dirigeants lucides du Tiers-Monde ?

Si donc la tentation de partir en guerre contre les pays « riches » n'est le fait que de quelques pays en développement, ceux-ci inclinent fréquemment à sombrer dans un fatalisme paralysant ou dans la résignation. Les pratiques coloniales ont laissé des marques tenaces, et elles sont même parfois renforcées par des traditions culturelles solidement implantées qui poussent à accréditer l'idée d'un ordre prédéterminé ou d'une harmonie préétablie.

Un exemple. Le système des castes, tel qu'il est interprété par la haute société hindoue, est un obstacle objectif à la mobilité sociale, au développement, à l'idée de l'égalité de dignité entre tous les hommes. Si je suis misérable dans ma condition présente, je serai peut-être heureux dans la prochaine incarnation. L'existence personnelle, vécue dans la condition spatio-temporelle, n'est pas valorisée. Est-il besoin de rappeler qu'en milieu chrétien une certaine théologie « coloniale », et parfois intégriste, a cru trouver dans « la tradition », une « légitimation » *idéologique* au statu quo ?

Il existe donc un péril commun aux pays du Tiers-Monde et aux pays de l'Est : c'est la peur de l'exercice de la liberté, la peur de la responsabilité, la peur du risque, la peur de l'imagination créatrice.

Des réserves spirituelles insoupçonnées

Cependant, il existe aussi, à l'Est et dans le Tiers-Monde, des ressources analogues et lourdes de promesses généreuses. En effet, tant à l'Est que dans le Sud (pour faire bref), existent des réserves spirituelles prodigieuses qui n'attendent qu'une rosée pour éclore. Force est de reconnaître que dans ces réserves spirituelles

l'influence de l'Évangile est solidement attestée. Dans l'une de ses ultimes interviews, Sakharov faisait profession de foi en apparaissant à l'ombre du crucifix dominant son appartement : il dévoilait sans doute par là la clé de tout son engagement. Or ces réserves spirituelles, pour différentes qu'elles soient, n'en sont pas moins présentes dans tous les pays en développement. Là, comme dans les pays de l'Est, existe une minorité intellectuelle qui atteste, proteste, conteste au nom de l'Évangile. Et surtout existe la masse anonyme d'un peuple qui, dans l'oppression et parfois à la lisière de l'humanité, a réussi à garder intacte la relation de religion, la relation personnelle à Dieu, dont les pays de l'Est, la Russie, l'Ukraine, les pays baltes viennent de démontrer qu'elle n'était pas forcément opium, mais plutôt source d'impulsion libératrice.

La Chine, de son côté, semble partagée entre la nécessité de se moderniser et la crainte de réformes qui mettraient définitivement à nu l'inconsistance de l'idéologie maoïste et des institutions qui en sont issues. Mais quelque brutales que soient les réactions face aux mouvements de protestation des jeunes, quelque impitoyables que soient les persécutions contre les chrétiens et spécialement les catholiques, les jours du communisme chinois sont comptés.

On peut certes compter sur la Russie pour presser la Chine de s'engager sur la voie de la modernisation, que Sun Yat Sen du reste appelait déjà de ses vœux. En tout état de cause, l'aide internationale devra être massive dans ce pays où une minorité sénile et cruelle fait supporter par toute la population les conséquences de son incompétence et de ses erreurs.

Les pays dits développés

Quel modèle de développement ?

Dans le monde occidental « développé », l'évolution qui s'est produite en Europe de l'Est a donné lieu à d'innombrables analyses. De celles-ci se dégagent deux traits dominants.

Tout d'abord, on affirme que, comparé au modèle soviétique,

le modèle libéral occidental est meilleur, non parce qu'il serait plus juste, mais parce qu'il est plus efficace. On dissèque alors les défauts du modèle soviétique : il est centralisateur à l'extrême ; étant économiquement inefficace, il se condamne à promouvoir l'égalité sur la base de la pauvreté généralisée, à l'exception toutefois des privilégiés du régime ; il est incapable d'élever le niveau de vie de l'ensemble de la population et de répondre aux besoins les plus élémentaires des gens. Quel contraste conclut-on avec les pays occidentaux, où, en plus de l'abondance, règne la liberté !

Liberté ? Comme le veut l'usage, les dirigeants occidentaux se félicitent de la promouvoir et de promouvoir les droits de l'homme. Ils s'avouent même émus en constatant les progrès de la liberté et des droits de l'homme en terres euro-orientales. Toutefois, en plus de ce motif de satisfaction, ils reconnaissent sans peine que les bouleversements à l'Est ouvrent des perspectives inouïes pour l'élargissement des marchés.

Ensuite, on croit pouvoir faire valoir que la perestroïka signifie la disparition et l'enterrement définitif du totalitarisme issu du courant socialiste et incarné dans le régime communiste soviétique. Cette seconde constatation est invoquée pour renforcer les conséquences tirées de la première, à savoir que les pays occidentaux doivent aider la Russie à réussir sur le plan économique. La Russie ne sera plus tentée, alors, de contourner le monde « développé » en contrôlant, dans le Tiers-Monde, les sources d'approvisionnement en matières premières dont ont besoin les pays capitalistes développés. Il n'y aura en conséquence plus de raison sérieuse pour poursuivre l'escalade en matière d'armements.

Il est vrai qu'à *l'intérieur même du monde développé* se posent des problèmes de fond, qui affleurent de plus en plus clairement, par exemple, lors des réunions de l'OCM⁽¹⁰⁾. Au sein

⁽¹⁰⁾ Sur les difficultés rencontrées par le GATT (devenu OCM), voir les chroniques de Jacques ZEEGERS, « Faut-il encore aider l'agriculture ? » dans *La libre Belgique* du 8 décembre 1990, et « Échec du GATT, guerre commerciale ? », *ibid.*, 15 décembre 1990. Sur les questions que nous touchons ici, voir les articles de Maurice ALLAIS, Prix Nobel d'économie, « Les perversions du libre-échange mondial », dans le *Figaro* (Paris) du 24 novembre 1992 ; « L'intolérable diktat américain », *ibid.*, 25 novembre 1992 ; « Le libre-échange, réalités et mythologies », *ibid.*, 5 mars 1993.

même de ce monde, les relations entre l'Europe, les États-Unis et le Japon sont fort mouvantes. Certains se demandent, par exemple, si le Japon ne serait pas en train de reformuler, à son profit, la doctrine Brzezinski concernant la Trilatérale. L'« élite » de la société nippone ne rêverait-elle pas d'émerger et de s'imposer au plan mondial ? De prendre la tête d'un nouveau directoire, solidement ancré en Extrême-Orient et dans le Pacifique ? D'autres se demandent si le rapprochement entre les États-Unis et l'URSS ne signifierait pas un renversement d'alliance face aux prétentions hégémoniques affichées par le Japon. Renversement qui, du reste, concerne également l'Europe...

En tout état de cause, il est certain que le modèle japonais donne lieu, en terres occidentales, à un débat de fond où se confrontent deux modèles d'entreprises et deux conceptions de l'expansion. Le premier de ces modèles se situerait dans la tradition « humaniste » des entrepreneurs européens, où, avec l'aide des pouvoirs publics, on essaie d'harmoniser le double souci d'efficacité et de justice. Le second de ces modèles, qui tend imperceptiblement à éclipser le premier, s'inspirerait de l'expérience japonaise. Ce qui compte, dans ce second cas, c'est l'entreprise, conçue comme un tout organique, qui est la vie même des individus. Seule compte la firme, entité objective, où la responsabilité individuelle ne subsiste qu'à l'état résiduel, chacun devant être un membre efficace dans l'ensemble du corps. L'entreprise pourvoit à tous les besoins de ses membres. Voilà qui suffirait déjà – toujours dans la perspective nippone – à « justifier » que l'entreprise ne serve que des salaires relativement bas eu égard au coût de la vie. Mais en plus, par cette politique des bas salaires, l'entreprise ferait supporter par ses salariés une proportion élevée des charges que comportent les recherches en vue de l'expansion. Ce n'est pas sans raison qu'on a parlé de « tricherie » à propos de ces pratiques, formes sophistiquées de dumping. Celles-ci faussent en effet la concurrence internationale. En un sens, la conjonction entre la qualité élevée des produits japonais et leurs prix relativement bas n'est possible que moyennant le maintien d'un système de production

et d'un réseau de recherche confinant les membres de l'entreprise dans l'étau d'un esclavage doré⁽¹¹⁾.

Un modèle de ce genre ne pouvait guère se développer qu'en milieu « insulaire » et il s'harmonise difficilement avec les traditions culturelles, politiques et économiques de l'Europe occidentale. Il est cependant assez fascinant pour que certains auteurs nord-américains – dont M. Brzezinski lui-même – aient cherché à définir le profil d'un futur « amérripçon » et les conditions d'un partenariat avec les États-Unis : la sécurité nationale recommande d'envisager simultanément divers scénarios.

Il va de soi que, si ce dernier modèle économique devait devenir dominant, il entraînerait des retombées politiques extrêmement graves. Tel serait le poids des entreprises-mammouth que celles-ci écraseraient le pouvoir politique, qu'elles imposeraient aux savants les champs de recherche à explorer, qu'elles dicteraient leur loi dans les relations internationales et à plus forte raison nationales.

Face à ces évolutions possibles, la Communauté européenne se doit de rester extrêmement vigilante. Car la mise en question du totalitarisme soviétique va laisser le champ libre au totalitarisme nouveau, d'inspiration libérale, dont nous avons analysé l'émergence (CA 17c). Le monde est-il en train de se transformer en une vaste *corporation* dirigée par un *mandarinat technocratique* nouveau ? Le monde occidental a peut-être mieux à faire que de s'embarquer dans cette aventure. Il est en mesure de faire définitivement échec au double blocus qui traverse le monde : d'est en ouest et du nord au sud. Il est clair en effet que c'est par un réflexe conservateur solidement enraciné dans l'archéologie de l'esprit humain que les hommes s'obstinent à produire en succombant de façon irréfléchie au mirage de l'expansion indéfinie⁽¹²⁾.

(11) Frédéric F. CLAIRMONTE explique que « La politique industrielle japonaise » n'a jamais cédé aux pratiques libérales : voir le *Monde diplomatique*, n° 432 de mars 1990, pp. 18 et ss. Le même auteur a publié aussi un dossier sur ce sujet intitulé « Le fondement de la "Pax nipponica". La machine financière japonaise, phénoménale... et fragile », dans le *Monde diplomatique*, n° 429 de décembre 1990, pp. 18 et ss.

(12) Sur les problèmes que nous allons toucher ici, nous avons bénéficié de deux ouvrages particulièrement suggestifs : Alain MINC, *L'argent fou*, Paris, Éd. Grasset, 1990 ; Fabio R. FIALLO, *Labeur et rareté*, Genève, Éd. du Tricorne, 1989.

Même dans les pays considérés comme les plus développés du monde, des problèmes simples de justice distributive n'ont pas été résolus, par exemple en matière d'éducation, de santé, d'alimentation. Le chômage et la pauvreté continuent à y être des réalités ; le seuil de la *solvabilité* est en hausse constante. Ces constatations banales devraient stimuler les citoyens des pays développés à se rendre compte que l'on court à l'abîme si l'on ne cesse pas d'être obnubilé par l'impératif absolu de l'expansion, et si celui-ci n'est pas surplombé par la hantise de la justice pour tous (CA 36 d). Tout est question de but, de finalité : la puissance ou la liberté ? La discrimination ou l'égalité en dignité ? C'est en s'engageant dans la *redéfinition de ces finalités* qu'il sera possible, entre autres, de reprendre les problèmes démographiques, tels qu'ils se posent au nord (chute de la natalité, vieillissement, avortement, euthanasie) ou au sud (croissance ralentie de la population).

Une question de force morale

À condition qu'elle ait la *force morale* d'imaginer un projet de société vraiment *généreux*, l'Europe occidentale peut donner une impulsion décisive et originale aux sociétés de l'Europe de l'Est. Mais cette contribution n'est pas dissociable de celle que l'Europe occidentale doit donner au Tiers-Monde : face à celui-ci, où le problème est de survivre ou de vivre, l'inanité d'objectifs tels que l'enrichissement et l'expansion apparaît au grand jour.

Il faut donc conjurer, sur le plan mondial, des déséquilibres plus violents encore que ceux qui existent sur les plans régionaux ou nationaux. *L'Europe est provoquée à sortir de son matérialisme pratique et de son hédonisme. Mais l'interpellation qui lui est adressée est différente selon qu'elle vient de l'Est ou du Sud.* En tout état de cause, elle doit refuser de s'aventurer dans des modèles hybrides.

Toute la question est donc d'amener le monde occidental à avoir la force morale de créer une réponse qui soit à la mesure des défis qui se posent à lui. Cette réponse, l'Occident, talonné par le Japon, se révèle dangereusement enclin à la chercher dans une exacerbation périlleuse des travers du libéralisme (CA 4 e, 17a).

Ainsi qu'il ressort de nos analyses antérieures, l'Occident a entrepris une course à l'abîme qui conduit à une restauration de l'Aigle à deux têtes, à une nouvelle confusion du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, à une nouvelle absorption de celui-ci par celui-là⁽¹³⁾. Nous avons vu que le modèle soviétique avait proposé une version totalement sécularisée de cet absolutisme bicéphale, où les enfants révoltés du tsar, devenus radicalement athées, instauraient une religion civile, « légitimée » par une idéologie scientifique et irrémédiablement murée dans l'immanence. Cette restauration avait du reste été préparée par Feuerbach et par Marx, à qui, il est vrai, Hegel avait ouvert impérialement la voie.

Alors que ce monstre bicéphale décline, un autre a déjà pris son essor. Hobbes, l'un des premiers, en a signalé l'émergence et l'a nommé. Il l'a appelé Léviathan ; ce dernier a pour fonction de protéger les conditions indispensables à la libre circulation des biens. Il doit intervenir pour permettre le « bon » fonctionnement du marché, pour éviter que la société n'en reste à l'état de nature. Il doit aussi intervenir pour mettre un terme aux différentes interprétations de la Bible, causes directes des guerres de religion. Chaque homme passe donc avec chacun de ses semblables un contrat au terme duquel il renonce à se faire justice. S'étant tous dessaisis de ce droit qu'ils ont dans la société de nature, les hommes s'accordent pour transférer ce droit dans les mains du Léviathan. Telle est l'origine de ce dieu mortel, qui définira le bien et le mal, le juste et l'injuste, sanctionnera le non-respect des pactes, fera de la société – devenue civile – le lieu où les rapports de libre concurrence pourront se déployer. La volonté de ce dieu mortel est la seule source du droit. Ce dieu n'a donc aucun compte à rendre à ses sujets. Il tire sa légitimité de sa seule utilité : endiguer sur terre la méchanceté naturelle des hommes, afin que puissent se réaliser librement les échanges⁽¹⁴⁾.

Transcodant en termes totalement sécularisés l'expérience *calviniste* genevoise, Rousseau, renouant avec la thématique de

⁽¹³⁾ Voir ci-dessus, p. 254, n. 8.

⁽¹⁴⁾ Nous suivons de près les expressions de Hobbes (1588-1679) lui-même. Voir *Léviathan* (traduction de F. Tricaud), Paris, Éd. Sirey, 1971.

l'Aigle, avait déjà félicité Hobbes d'avoir réuni les deux têtes⁽¹⁵⁾. Désormais, l'Aigle concentre en ses griffes la totalité du pouvoir : Léviathan est dieu et il est César – jusqu'à ce qu'il bute sur l'horizon de sa propre mort. Aucune instance transcendante ne le surplombe. Il est souverain ; il est *le* Souverain. Il est *absolu* : coupé d'un Dieu qui viendrait modérer sa démesure, coupé aussi de ses sujets qui, par souci de *sécurité*, se sont aliénés et ont consenti volontairement, individuellement et en corps, à leur servitude. Il n'y a plus, ici, de religion que civile, dont la liturgie séculière, célébrée dans le marché, est totalement surveillée par le Léviathan (CA 40c, 42c).

Le péril de l'«ultranazisme»

Le politique subordonné à l'économique

Il était indispensable de rappeler ici sommairement la genèse de ce monstre. Il faut en effet remonter à Hobbes, qui a sécularisé l'*anglicanisme*, si l'on veut comprendre pourquoi et comment la tradition libérale a pu porter dans ses flancs une dérive totalitaire. La perversion contemporaine du libéralisme consiste, comme c'est déjà le cas chez Hobbes, à *tabler sur la crainte*. Mes semblables constituant une menace pour mes biens et pour ma vie, je transfère à un dieu mortel ce souci multiforme de ma sécurité. L'entreprise, ou plutôt aujourd'hui la technostucture dans ses formes les plus achevées, me dépossédera du souci que je dois prendre de moi-même ; je serai intégré dans un ensemble dont je ne connaîtrai plus les dimensions et où le pouvoir sera sans aucun visage personnalisé. Je verrai même s'amenuiser le rôle de l'État et des institutions politiques face à la mondialisation des grands complexes économiques contemporains. Le pouvoir politique, qui devrait tempérer les excès de la puissance économique et technique, sera lui-même récupéré par les tenants de cette puissance.

⁽¹⁵⁾ Voir le *Contrat social*, IV, 8 ; cf. ci-dessus, pp. 230 et s.

C'est par ce biais que sont hypothéqués tous les apports positifs de la tradition socialiste : les plus faibles ne peuvent plus compter sur le rempart de l'État, moins encore sur celui des organisations internationales.

Mais, aliéné du souci de mes biens, je le serai aussi du souci de ma vie. La sécurité de celle-ci – en qualité et en durée – sera prise en charge par une technocratie sans visage, qui définira ce qui convient, en fonction de la sécurité supérieure de l'organisme économique auquel je suis désormais redevable de l'avoir et de l'être : *le politique se subordonne et s'asservit à l'économique.*

Le droit vient consacrer cette perversion, et cela aussi a déjà été annoncé par Hobbes. Le droit n'est plus qu'une superstructure traduisant, en même temps qu'elle la dissimule, la volonté des puissants. Il n'y a plus de place que pour un positivisme juridique, sans référence à autre chose qu'à la volonté qui en est la source. Soljénitsyne, qui sait ce qu'est une société où le droit est bafoué, est donc fondé à affirmer que la société occidentale est malade de son droit⁽¹⁶⁾. Celui-ci justifie tout parce que tout est en effet justifiable, négociable, légitimable là où le droit chasse la morale de la vie sociale. Là où sont exclues les références aux valeurs objectives de vérité, de bien, de justice, tout et n'importe quoi peut être matière d'un consensus, et tout consensus est ponctuel, éphémère, variant au gré des utilités successives. Le régime soviétique avait mis le droit au service de l'idéologie étatique ; les sociétés occidentales le domestiquent en le mettant au service de l'idéologie libéraliste du marché.

Quel appel ? Quel devoir ?

La rémanence de la perversion du socialisme que fut le national-socialisme peut même potentialiser les effets pervers du libé-

(16) Voir Alexandre SOLJÉNITSYNE, *Le déclin du courage*, Paris, Éd. du Seuil, 1978, spécialement pp. 19-22. Ce texte majeur donne une idée de la contribution que les croyants d'Europe orientale sont en mesure d'apporter au monde occidental. Encore faut-il que cette contribution soit accueillie...

ralisme⁽¹⁷⁾. Eichmann, dit-on, aimait ses enfants ; on assure même qu'il prétendait avoir de l'admiration pour les juifs. Il a eu le malheur de travailler dans le bureau chargé de préparer la solution finale, et il y a « bien fait son devoir ». Il était l'exécutant anonyme, impersonnel, d'un régime divinisant la puissance de la race et institutionnalisant la violence structurelle au nom de la sécurité des aryens⁽¹⁸⁾. Or, même dans la tradition libérale, la vigilance et la responsabilité du moi risquent d'être inhibées au profit du marché et de ceux qui en interprètent les intérêts prétendument souverains. Tous ceux qui, sollicitant Kant, ont démobilisé le moi empirique ; tous ceux qui, depuis Descartes, ont méconnu que l'homme était par essence un être de relation ; tous ceux qui, à la suite de Freud, se sont employés à ruiner l'image du père ; tous ceux qui, avec Heidegger, ont désigné la mort comme horizon à la vie : tous ceux-là ont creusé les sapes qui mènent à un totalitarisme dévoreur d'hommes.

Conduit par une minorité démente, le peuple allemand a particulièrement bien fait le « devoir » qui, *croyait-il*, s'imposait à lui. La psychologie du peuple allemand n'est toutefois pas essentiellement différente de la psychologie humaine en général. Les sociétés de tradition libérale se leurrent si, elles s'estiment à tout jamais immunisées contre l'« appel » – le *Beruf* – qui transformait chaque individu en exécutant irresponsable d'un « programme grandiose », tombeau de l'esprit humain.

Aussi bien, dans sa dérive totalitaire, le néo-libéralisme tend à s'identifier avec le néo-nazisme, qui lui a d'ailleurs fourni certains théoriciens. À vrai dire, les médias désignent souvent à la vindicte populaire des personnages dont le « néo-nazisme » est

(17) Voir *supra*, pp. 232-236. On pourrait en dire autant du fascisme. Voir par exemple Daniel GUÉRIN, *Fascisme et grand capital*, Paris, Éd. Maspero, 1965.

(18) Cf. Henry V. DICKS, *Les meurtres collectifs. Une analyse psychologique des criminels SS*, Paris, Calmann-Lévy, 1973 ; François BAYLE, *Psychologie et éthique du national-socialisme. Étude anthropologique des dirigeants SS*, Paris, PUF, 1953. Voir aussi les travaux de H. ARENDT et de R. J. LIFTON. Sur Eichmann, voir Hannah ARENDT, *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*, Paris, Éd. Gallimard, 1966.

QUE FAIRE ?

dénoncé avec une insistance si appuyée qu'elle en est parfois suspecte. Sans doute de telles dénonciations ne sont-elles pas inopportunes, ni souvent dénuées de fondement. Mais beaucoup de ces néo-nazis ou réputés tels sont utilisés – précisément par les médias – comme des leurres pour détourner l'attention des vrais périls. Car ceux-ci ne peuvent être circonscrits aux limites de personnages plus ou moins farfelus ou de groupes d'activistes plus ou moins nostalgiques. *Les périls majeurs sont ailleurs.* En effet, ce qui est tragique, et qu'on ne dénoncera jamais avec assez de force, c'est qu'*un nouveau nazisme – pis : un ultranazisme –, d'une virulence inouïe, est en train d'être inscrit dans les lois, les institutions, les pratiques, et même l'éthique.* Et quelques-uns des pays qui se targuent d'être les phares de la démocratie sont occupés à se transformer imperceptiblement en chefs de file de cet *ultranazisme* international.

Chapitre III

Un grand dessein pour l'Église

Les deux chapitres précédents nous ont permis de désigner des points fondamentaux sur lesquels devait porter l'action. Ces chapitres nous ont préparés à mieux percevoir le rôle central des facteurs moraux et religieux dans la construction du monde de demain. Le présent chapitre sera consacré à l'examen de ce rôle. Plus précisément, nous étudierons la contribution, d'ordre moral et religieux, que les catholiques – et avec eux, tous les chrétiens – pourraient apporter à la construction du monde du XXI^e siècle. Dans la définition de ce dessein, l'enseignement et l'action de Jean-Paul II sont prophétiques.

Deux hypothèses au sujet de Jean-Paul II

L'hypothèse courante

Ici une difficulté considérable surgit immédiatement, et il convient de l'envisager sans détour. Un nombre significatif de catholiques et une proportion appréciable de théologiens estiment que l'Église est victime de blocages qui la mettent dans l'impossibilité de jouer son rôle dans le monde en gestation. Plus précisément, une hypothèse est fréquemment avancée pour expliquer cette situation jugée paralysante. *L'obstacle majeur à l'action de l'Église dans le monde de ce temps, ce serait Jean-Paul II lui-même* ⁽¹⁾. Bien sûr, il

(1) Un catalogue – sans doute non exhaustif – des griefs faits à Jean-Paul II a été entrepris par René LUNEAU et Paul LADRIÈRE (éds.) dans *Le rêve de Compostelle*.

y aurait, dans l'Église, d'innombrables autres freins, mais le pape actuel les résumerait tous et en potentialiserait les effets par sa personnalité même.

Cette hypothèse est étayée par des considérations largement répercutées par les médias. Victime d'« éteignoirs », l'Évangile ne pourrait pas imprégner la société : il ne serait plus « crédible ». Jean-Paul II tournerait le dos à la « modernité » – un mot magique. Au nom du sacerdoce commun des fidèles, au nom d'une mission reçue directement de l'Esprit, « qui souffle où il veut » (Jn 3, 8) et qui aurait déserté l'institution ecclésiale, certains se font un devoir de réprimander le pape, s'emploient à exténuer son autorité, et s'offrent à lui expliquer comment il ferait bien de comprendre sa mission.

Pour consolider davantage cette hypothèse, on accumule des reproches, d'ailleurs tellement connus qu'il suffit de les évoquer ici sous forme de têtes de chapitre. Parmi les papes post-conciliaires, Jean-Paul II serait une parenthèse. Certains lui opposent Jean XXIII, Paul VI et même Vatican II. Pour peu, Jean-Paul II serait un pape de la Contre-Réforme égaré en cette fin du XX^e siècle : c'est de toute façon un antimoderne, héritier de Pie X et de Pie XII. Or, après avoir situé le pape dans le temps, il faut le situer dans l'espace. Ici non plus, « on ne fait pas dans la dentelle ». On lui oppose une fin de non-recevoir : puisqu'il est polonais, comment pourrait-il s'ouvrir à la catholicité ? « Car nous, – l'argument est implicite – nous savons ce qu'est la catholicité. » Mais quand un pape s'appelle Karol Wojtyła, il y a peu à espérer de lui sous le rapport de l'ouverture : polonais il est, polonais il restera. La stature de Pierre est ainsi réduite à celle d'un Polonais, processus déjà appliqué à Jésus : « N'est-il pas le fils du charpentier... »⁽²⁾. On ne voyait pas Jésus pour ce qu'il est :

Vers la restauration d'une Europe chrétienne ?, Paris, Éd. du Centurion, 1989. Divers auteurs ont consacré un dossier à cette contestation dans *Teologi in rivolta*, Rome, 1990 : on retiendra particulièrement la ferme et sereine mise au point de Livio MELINA, *Sentire con la Chiesa*, Rome, pp. 73-83 ; voir également Justo MULLOR, *Dios cree en el hombre*, Madrid, Éd. RIALP, 1990, spécialement le chapitre XXI, « Tu eres Pedro », pp. 256-273 ; Gustave THILS, *Foi chrétienne et unité de l'Europe*, Louvain-la-Neuve, Éd. Peeters, 1990.

⁽²⁾ Cf. Mt 13, 55 ; Jn 6, 42.

le Fils de Dieu ; on ne voit pas Karol Wojtyla pour ce qu'il est : le pape.

Certains vont encore plus loin : ils s'appliquent à retourner le discours pontifical contre lui-même. Le pape a bien tort, disent-ils, de dénoncer le déclin moral de l'Occident. En effet, la fascination qu'exerce la société occidentale sur les sociétés de l'Europe de l'Est, si imprégnées de christianisme, atteste la santé morale de l'Occident. Ici la critique adressée au Pape repose sur un *satisfecit* implicite dont des théologiens gratifient l'Occident. De ce brevet de réussite globale, matérielle et morale, certains croient même trouver le fondement dans *Gaudium et Spes*. Dans ce document conciliaire majeur, l'Église aurait en effet baptisé l'idéologie illuministe du progrès, un peu comme au temps de Constantin, elle aurait baptisé la religion civile⁽³⁾.

Il va de soi que si l'on s'installe dans cette hypothèse, on se ferme à toute perception qui ne viendrait pas corroborer les prémisses d'où l'on est parti.

Une hypothèse alternative

On peut cependant suivre la suggestion de Marrou et considérer que l'attitude préalable à toute interprétation d'une œuvre, c'est la volonté de comprendre, de l'intérieur, celui qui est à l'origine de cette œuvre. Cette attitude, précise Marrou, requiert une sympathie de principe⁽⁴⁾.

De quel droit ne créditerait-on pas Jean-Paul II de cette sympathie, dont on peut espérer qu'elle aiguisera la lucidité de l'analyste ? Une fois accepté le principe de cette attitude d'ouverture, il devient possible d'envisager une *hypothèse alternative*. En raison même de la volonté de compréhension intérieure dont elle procède, on peut s'attendre à ce que cette hypothèse rende mieux compte de l'esprit et de l'œuvre de Jean-Paul II.

(3) Nous étudions ce problème dans *Démocratie et libération chrétienne*, pp. 148-150 et 177-179.

(4) C'est l'un des thèmes centraux de son livre *De la connaissance historique*, Paris, Éd. du Seuil, 1953.

Cette hypothèse alternative, voici comment on peut la formuler brièvement : *peu de papes contemporains ont été aussi loin dans l'exploration des signes des temps*. Le concile Vatican II lui-même est resté en deçà de la vision de Jean-Paul II. C'est parce qu'il a exploré ces signes que Jean-Paul II est prophétique, et *c'est parce qu'il est prophétique qu'il est déroutant*. Par rapport à la plupart de ses détracteurs, Jean-Paul II a plusieurs longueurs d'avance, non de retard. La difficulté à laquelle sont confrontés ses détracteurs est donc double : voir les hommes et les choses d'un regard neuf, et désavouer, sans perdre la face, la vision grâce à laquelle ils s'étaient taillé de beaux succès médiatiques.

Sans doute Jean-Paul II est-il le fruit mûr d'une tradition que les papes précédents ont nourrie ; mais cette tradition, il l'enrichit. Dépassant un discours qui collerait de trop près aux occasions, Jean-Paul II est en train de construire une formulation du message chrétien particulièrement attentive aux questions nouvelles qui se posent à la société humaine. Il en a encore donné la preuve dans les encycliques *Centesimus annus*⁽⁵⁾. Le pape est déroutant, non parce qu'il serait tourné vers le passé, mais parce qu'il fait de la pastorale prospective.

Personne, avant lui, n'a développé avec autant de vigueur le discours sur la *centralité de l'homme dans l'histoire et dans le monde* (CA 53-62 ; EV 42s.). Il a restauré la responsabilité de l'homme face à ses semblables, face à la société, face au monde, face à Dieu. Ce noyau, banal aux yeux de l'observateur distrait, est en réalité décisif. Il explique l'insistance du Pape sur le sens sacré de la *vie humaine* (CA 39c, 47ab ; EV 52-61). D'où la mise en valeur du corps humain, de la sexualité humaine. D'où aussi la mise en valeur de l'éducation et de la culture (CA 50s.). D'où un enseignement neuf sur le travailleur, le citoyen, la nation, l'État. Avant lui, personne n'a mis autant en lumière la *dignité de la femme* (EV 99a)⁽⁶⁾.

Avant lui, personne n'a insisté avec autant de vigueur sur la nécessité de *sauvegarder la création* (CA 37s.). Non que son dis-

⁽⁵⁾ Cf. ci-dessus, p. 223, n. 1.

⁽⁶⁾ Voir la belle Lettre apostolique de Jean-Paul II, *Mulieris dignitatem*, datée du 15 août 1988.

cours cède à une écologie de pacotille : au centre de cette écologie, c'est encore l'homme que l'on retrouve. Il est inadmissible, expose-t-il, qu'une minorité privilégiée dilapide des ressources destinées à tous. D'où les devoirs spéciaux vis-à-vis des pauvres et des générations futures. Il appartient à l'homme de bien gérer le patrimoine que lui a confié le Créateur. D'où, en particulier, le respect du patrimoine génétique de l'humanité.

Sur ces divers terrains, Jean-Paul II a cherché et trouvé des interlocuteurs : des actions communes ont été entreprises. C'est ce qui explique le désir de diversifier les formes du dialogue œcuménique, de développer le dialogue interreligieux, d'élargir le dialogue avec les non-croyants (CA 60 ab; EV 77b). C'est ce qui explique aussi les efforts de Jean-Paul II pour la promotion des droits de l'homme.

Liberté religieuse et aliénation

La foi et la dignité de l'homme

L'hypothèse que nous proposons trouve cependant sa vérification majeure dans l'insistance de Jean-Paul II sur la liberté religieuse (CA 9b, 13c, 47a). *En mettant ce thème, fortement mis en valeur par le concile, au cœur de son enseignement, Jean-Paul II a renouvelé en profondeur la perception chrétienne des signes des temps.*

Il est vrai que beaucoup de malentendus circulent, voire même sont entretenus à ce propos. Cependant, ces malentendus se défont sans grande difficulté à partir du moment où l'on perçoit qu'ils procèdent d'une perception tronquée de l'intention du Pape. Lorsque le pape plaide pour la liberté religieuse, il n'a pas seulement en vue la liberté de culte : on ne saurait réduire celle-là à celle-ci (7). Que les uniates, par exemple, puissent être reconnus en

(7) On dispose d'un excellent dossier sur les aspects juridiques du problème que nous traitons. Il est dû à Luigi BRESSAN, *Libertà religiosa nel diritto internazionale. Dichiarazioni e norme internazionale*, Institut international d'études des droits de l'homme, 6, Padoue, Éd. CEDAM, 1989 ; bibliographie importante.

ex-URSS, ou qu'ils puissent s'exprimer publiquement et se réunir : voilà qui n'est pas encore acquis, même s'il faut espérer que c'est en bonne voie. Cependant le problème de la liberté religieuse a une dimension autrement profonde : *ce qui est en cause, c'est la dignité de l'homme. Jean-Paul II reprend ainsi, de façon vraiment originale, le problème de l'aliénation religieuse (CA 29, 49c).*

Ni au nord, ni au sud, ni à l'est, ni à l'ouest, les requêtes de la liberté religieuse ne sont honorées. L'homme est en butte à des obstacles, différents suivant les contextes, mais qui présentent ce trait commun de le confiner dans une existence *inauthentique*, dans des conditions d'existence qui l'*aliènent* (CA 4e, 17a). C'est ce qui explique des propos particulièrement dérangeants de Jean-Paul II, notamment dans l'encyclique *Sollicitudo rei socialis* (§ 21), où il stigmatise les deux modèles de développement, celui de l'Est et celui de l'Ouest, qui ont tous deux besoin d'être réformés.

L'argumentation du Pape est donc claire. *Dans le monde occidental développé*, ce qui fait obstacle à la liberté religieuse, et donc à l'épanouissement de la dignité de l'homme, c'est le matérialisme pratique, c'est l'appât du gain, c'est l'enrichissement, c'est l'égoïsme, c'est la volonté de puissance, c'est la concentration de l'argent, du pouvoir, du savoir ; c'est la sélection impitoyable dont pâtissent les faibles ; c'est l'utilité, l'efficacité et l'intérêt érigés en références ultimes (CA 41ad). C'est aussi le déferlement d'une pornographie infligée sans la moindre retenue à des foyers sans défense par les parrains du proxénétisme médiatique (CA 36c). Un développement s'inspirant de ces principes *aliène* l'homme, fait injure à sa dignité. *Il est l'expression concrète d'un athéisme qui confine l'existence humaine dans l'horizon clos de la mort (CA 55b).*

Dans le Tiers-Monde, ce qui fait obstacle à la liberté religieuse – et donc à l'épanouissement de la dignité de l'homme – c'est surtout la misère (CA 61a). Saint Thomas, suivant en cela le bon sens, l'a dit depuis longtemps : sans un minimum de bien-être, il est impossible à l'homme de vivre vertueusement⁽⁸⁾. Lorsqu'il

(8) Cf. *De regimine principum*, I, 15.

est *prolétaire* au sens strict, lorsqu'il est *aliéné*, privé de nourriture, de logement, d'éducation, de culture, l'homme risque d'être confiné dans la seule préoccupation de sa survie physique immédiate; il risque de devenir le rival impitoyable de son semblable. Incapable de s'ouvrir à autrui, il risque de se fermer à Dieu.

En régime socialiste, tel que l'a connu le pape, ce qui fait obstacle à l'épanouissement de la dignité de l'homme, c'est que les hommes sont dépossédés – *aliénés* – de leur capacité de jugement et de décision (CA 13a). Ils sont colonisés mentalement par une idéologie dont le dogmatisme intrinsèque, dûment appuyé par un redoutable appareil de propagande, est au surplus renforcé par un dispositif coercitif et répressif des plus perfectionnés. Or, lorsque l'homme est vidé de lui-même, lorsqu'il n'est plus qu'un objet aux mains d'un appareil d'État, il est condamné à vivre son existence dans le cadre d'un organisme qui dicte à ses membres leurs raisons de vivre, et leur impose éventuellement des raisons de mourir.

Tous ces problèmes, que nous avons rencontrés avec quelques détails dans les chapitres précédents, sont au cœur des préoccupations de Jean-Paul II. Ils ont dominé l'ensemble des discours tenus par ce dernier au cours de son voyage au Mexique en mai 1990. La pointe du message pontifical consiste à souligner que *seule la foi en Jésus-Christ peut, en toute vérité, libérer les hommes de ces prisons multiformes qui les aliènent dans leur dignité* (CA 26e). En d'autres termes, la foi en Jésus-Christ est le facteur le plus dynamique de transformation de la société. Et *reciproquement*: la transformation d'une société aliénant l'homme en une société qui fasse honneur à sa dignité ouvre la voie à la pratique intégrale de la liberté religieuse. Cette liberté religieuse a donc un double aspect. Elle a son siège dans l'homme en tant que personne: c'est l'aspect subjectif; elle a besoin d'être reconnue et promue dans la société: c'est l'aspect objectif.

Jean-Paul II ne considère donc pas que la liberté religieuse est *une* liberté parmi d'autres. Elle est *la* liberté qui conditionne toutes les autres, partout dans le monde, au nord comme au sud, à l'est comme à l'ouest (CA 17a, 29).

Catholique enraciné dans sa patrie

Cette découverte est évidemment liée à l'expérience personnelle de Jean-Paul II. Dans le dialogue avec les autorités soviétiques, le pape a situé d'emblée la discussion au niveau de l'extrême hauteur. Il ne s'est pas agi de contester *politiquement* le régime, de façon plus ou moins contournée : par exemple, en appuyant les revendications de minorités brimées, par exemple ukrainiennes ou baltes. Il s'agissait de proclamer haut et clair une vérité évangélique fondamentale, riche de retentissements pratiques, celle qui concerne la dignité de l'homme (CA 53b, EV 31-34).

Ceux qui reprochent à Jean-Paul II de « se mêler de politique » ou de « tenir des discours politiques » ne perçoivent pas que tout le message pontifical est de nature primordialement religieuse, qu'il est appel à la foi et proclamation de la dignité de l'homme selon le dessein de Dieu. *Les incidences politiques sont les retombées « incontournables » de ce message, mais elles n'en sont pas le centre.* Il en va du reste de même dans l'ensemble du message pontifical relatif à la morale sexuelle et familiale : au cœur de cet enseignement, on retrouve l'annonce chrétienne de la dignité de l'homme, et l'appel à la liberté.

Le rôle des chrétiens, c'est donc d'être des témoins de cette vérité fondamentale concernant l'homme, ou plus précisément, selon la très forte expression de Jean-Paul II, de cette vérité *de l'homme*. C'est ainsi que les chrétiens peuvent manifester les exigences de la justice pour tous les hommes. Négativement, ce que dit le pape, c'est que *la foi des chrétiens sert de révélateur aux mensonges idéologiques*, à telle enseigne qu'elle démystifie les *nomenklaturas* de toute provenance, aux yeux même de ceux qui en sont membres.

Ce qui est frappant, c'est que Jean-Paul II est parfaitement conscient du fait que sa « *polonicité* », loin de faire obstacle à sa vision catholique du monde, la commande plutôt. Beaucoup de papes de l'histoire nous ont montré avec bonheur qu'il y avait bien des manières italiennes d'être catholique. Selon notre hypothèse, Jean-Paul II prouve avec non moins de bonheur qu'il y a une manière polonaise d'être catholique. C'est *pour cela* – et non mal-

gré cela – qu'il a été élu par ses pairs. Ceux-ci ont pressenti *qu'un pape de la médiation entre l'Est et l'Ouest serait aussi un pape de la médiation entre le Nord et le Sud.*

Que Jean-Paul II ait eu d'emblée pleinement conscience de l'enracinement polonais de sa mission catholique et universelle, voilà qui apparaît très explicitement, par exemple, dans l'homélie prononcée le 3 juin 1979, pendant la messe célébrée à Gniezno, où se confondent les origines de la Pologne et celles de l'Église de Pologne. Il faut prêter attention aux propos tenus alors – et repris sous différentes formes lors de ce même voyage :

Lorsque, aujourd'hui... nous remontons à ces tout premiers moments [les débuts de la foi en Pologne], nous ne pouvons pas ne pas entendre – à côté de la langue de nos ancêtres – les autres langues slaves et voisines dans lesquelles commença alors à parler le cénacle largement ouvert de l'histoire. Et, surtout, le premier pape slave dans l'histoire de l'Église ne peut pas ne pas entendre ces langues.

Et suit aussitôt une clé décisive pour comprendre Jean-Paul II :

C'est peut-être pour cela que Dieu l'a choisi, c'est peut-être pour cela que Dieu l'a guidé, afin qu'il introduise dans la communion de l'Église la compréhension des paroles et des langues qui semblent encore étrangères aux oreilles habituées aux sons romains, germaniques, anglo-saxons, celtes. Le Christ ne veut-il pas que l'Esprit Saint fasse en sorte que l'Église Mère, à la fin du second millénaire du christianisme, se penche avec un amour compréhensif, avec une sensibilité particulière, vers les sons de ce langage humain qui s'entrelacent dans une racine commune, dans une étymologie commune [...].

Le Christ ne veut-il pas, l'Esprit-Saint ne dispose-t-il pas que ce pape – qui porte profondément imprimée dans son cœur l'histoire de sa nation depuis les origines, et aussi l'histoire des peuples frères et limitrophes – manifeste et confirme d'une façon spéciale, à notre époque, leur présence dans l'Église et leur contribution particulière à l'histoire de la chrétienté [...].

Le Christ ne veut-il pas, l'Esprit-Saint ne dispose-t-il pas que ce pape polonais, ce pape slave, manifeste justement maintenant l'unité spirituelle de l'Europe chrétienne qui, débitrice des deux

grandes traditions de l'Ouest et de l'Est, professe, grâce aux deux, « une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous » (Éph 4,5-6), le Père de Notre Seigneur Jésus-Christ ?⁽⁹⁾.

Le discernement face à la « modernité »

On remarquera qu'en dépit de certaines interprétations allant dans ce sens, le pape se garde bien de faire la moindre concession à une forme particulière de messianisme panslave. Il n'y a, à ce propos, aucune ambiguïté dans son discours. En revanche, ce que fait valoir Jean-Paul II est capital pour l'Église universelle. Pour elle, scruter les signes des temps, cela peut et doit signifier, certes, se mettre à l'écoute des pauvres, comme Jean XXIII et Paul VI l'ont déjà souligné avec éclat. Jean-Paul II ne met pas moins de vigueur à reprendre cette pressante invitation à l'écoute, mais il le fait de façon totalement *originale*, parce que son invitation à lui s'enracine dans la *situation* d'où il est originaire.

Du coup, le discours du Pape est inattendu : il trouble les ronronnements sécurisants du conformisme progressiste, de l'eurocentrisme méprisant, voire du gallicanisme râleur ! Et comme ce discours est dérangeant, on s'évertue à en énerver la force et l'originalité. *On le juge à partir d'autres situations* – « métropolitaine » ou « périphérique » – *que celle, totalement neuve, d'où il a jailli primordialement.*

Or, à tous, ce que dit le pape, c'est qu'en raison même des souffrances qu'elles ont connues et connaissent, les sociétés d'Europe de l'Est et leurs communautés chrétiennes ont engrangé dans l'épreuve des réserves spirituelles étonnantes, offertes aujourd'hui en partage à l'universalité de la communauté croyante (CA 26a). À ces sociétés d'Europe orientale, Jean-Paul II recommande d'accueillir avec discernement les valeurs de ce qu'on appelle la « modernité » (CA 27s.).

Aux yeux d'un certain nombre de catholiques, ce qui est dérangeant, voire « intolérable », chez Jean-Paul II, c'est qu'il a

⁽⁹⁾ *Homélie* prononcée le 3 juin 1979 à Gniezno, dans la *Documentation catholique*, n° 1767 (1^{er} juillet 1979), pp. 611 et ss.

révélé l'existence et la vitalité persistante d'une Europe *autrement* chrétienne à l'Est⁽¹⁰⁾. Un régime d'un athéisme virulent, appuyé par le plus fantastique appareil de pression et de répression qui ait jamais existé, a échoué totalement à détruire la foi et à extirper la religion. En outre et paradoxalement, par cet échec, le régime soviétique a fait plus que ce qu'on osait en espérer : il a fourni *lui-même* la preuve conjointe de son inefficacité et de sa perversion.

Jean-Paul II procède somme toute à une sorte de maïeutique : *il a accouché l'histoire du communisme soviétique du sens dont elle est porteuse ; il proclame que la foi des chrétiens révèle ce sens que l'idéologie s'employait à masquer.* À la façon de Jésus, il ne juge pas : il révèle que le modèle est déjà jugé⁽¹¹⁾.

Du même coup, Jean-Paul II prépare la communauté chrétienne à faire la formidable découverte, qui ne saurait tarder, de la vitalité de l'Église en terre chinoise. Car tous les indices sont convergents : le processus qu'ont déclenché les chrétiens de l'Est est en train de prendre forme en Chine. Quel accueil réserverons-nous à leur témoignage ? Qu'aurons-nous à leur offrir en partage ?

Cependant, la maïeutique de Jean-Paul II a également un autre point d'impact : les sociétés occidentales considérées comme développées. Jean-Paul II invite ces sociétés à s'interroger sur elles-mêmes. La liberté ne s'y réduit-elle pas trop souvent à la licence ? Le confort ne cache-t-il pas le culte de Mammon ? Lorsque dans *Sollicitudo rei socialis* (1987) le pape parle des deux modèles de développement qui ont besoin tous deux d'être corrigés, il a en vue la soif de profit, le culte de l'efficacité, l'utilitarisme, et une certaine conception sécularisante et réductrice de la raison, celle-ci étant tout ordonnée à la seule efficacité. Dans ces conditions, comment chercher un fondement aux droits de l'homme ailleurs que dans un simple contrat ou le consensus ponctuel ?

⁽¹⁰⁾ Sur le rôle capital de Jean-Paul II dans l'implosion du totalitarisme soviétique, voir l'ouvrage remarquable de Bernard LECOMTE, *La vérité l'emportera toujours sur le mensonge*, Paris, Éd. J.C. Lattès, 1991.

⁽¹¹⁾ Cf. Jn 3, 18-21 ; 9, 41 ; 12, 47 et ss. ; 16, 11, 4 ; cf. aussi 8, 15 ; 15, 22.

De là découle le message « incontournable » de Jean-Paul II : l'avenir de l'Europe passe par la réactivation de sa foi (CA 41b, 56b). Si l'on en juge par le succès du quatre-vingt-dixième *Katholikentag* tenu à Berlin du 23 au 27 mai 1990, les catholiques allemands sont très sensibles à ce thème de Jean-Paul II. Ce thème domine par exemple le message de Noël 1989, où le pape explique en substance que l'Europe reste profondément marquée par l'empreinte de l'Évangile et sa conception de la dignité inviolable de l'homme⁽¹²⁾. De là, explique le pape, découle sa conception de la liberté religieuse et des droits de l'homme. Qu'a-t-il à offrir, cet Occident, au reste du monde, à l'Orient ? au Sud ? L'influence bienfaisante que l'Europe pourra exercer dans le monde dépendra de sa capacité à réactiver son patrimoine spirituel⁽¹³⁾. Et voilà où les chrétiens d'Occident ont des raisons pressantes de se mettre à l'écoute de leurs frères d'Europe orientale. C'est ainsi que le cercle est en quelque sorte bouclé.

Ce n'est donc qu'au prix d'une sollicitation déformante qu'on peut imaginer que le pape rêve de restaurer une chrétienté, dont historiquement la responsabilité morale est engagée dans des baptêmes plus ou moins obligatoires, certaines croisades, l'Inquisition, la conquête de l'Amérique et les guerres de religion. Encore conviendrait-il d'ajouter, au nom de la vérité et de la justice la plus élémentaire, qu'il faut porter au crédit de cette même chrétienté des réalisations prodigieuses dans l'ordre temporel autant que dans l'ordre du salut⁽¹⁴⁾. C'est commettre une injustice et – chose en l'occurrence pour ainsi dire plus grave – commettre

(12) Le texte de ce message se trouve dans la *Documentation catholique*, n° 1999 (4 février 1990), pp. 102 et s. ; voir également le *Discours* du cardinal Joseph RATZINGER *aux cardinaux et à la Curie romaine*, du 22 décembre 1989, dont le texte se trouve dans la même livraison, pp. 103-107.

(13) Voir, du cardinal Joseph RATZINGER et de S. E. DAMASKINOS, métropolitain de Suisse, *L'héritage chrétien de l'Europe*, Katerini (Grèce), Éd. « Tertios », 1982.

(14) Voir à ce sujet R. PERNOUD, J. GIMPEL et R. DELATOCHE, *Le Moyen Âge pour quoi faire ?*, Paris, Éd. Stock, 1986 ; R. DELATOCHE, *La chrétienté médiévale. Un modèle de développement*, Paris, Éd. Téqui, 1989.

une bévue que de faire au Pape pareil procès d'intention. La nouvelle évangélisation n'a rien à voir avec une rétropastorale. Il est vrai que pour susciter cette nouvelle évangélisation, il faut une singulière imagination, et du courage. Mais, comme pour *surmotiver* les chrétiens, Jean-Paul II souligne que les retentissements politiques et sociaux dont cette nouvelle évangélisation est promise sont *qualitativement* décisifs pour la communauté humaine (CA 5ef, 54ab).

Ni théocratie, ni Césaropapisme

Jean-Paul II se pose donc d'abord et essentiellement en prophète, en missionnaire et en pasteur. C'est sans doute pourquoi des gens très savants ont quelque difficulté à le comprendre : question de registre. On se met en tout cas dans l'impossibilité de le comprendre si on voit en lui l'image dénigrante et injuste d'un Polonais rêvant de restaurer, aux dimensions de l'Église universelle, une théocratie ou un Césaropapisme, dont il connaît mieux que quiconque les ambiguïtés, les compromissions et surtout la perversité.

Ce qu'il proclame inlassablement, c'est la primauté du spirituel. Fidèle à la tradition augustinienne et pascalienne, Jean-Paul II sait que l'homme est *un être de désir*, un être d'ouverture (CA 17a, 29). Un être qui ne peut trouver son vrai repos et sa joie parfaite dans les seuls biens de la terre, dans ce qui est destiné à mourir. La catéchèse de Jean-Paul II s'articule donc inévitablement autour de *deux axes*. D'une part, il *proclame Jésus-Christ*, vrai Dieu, vrai homme, vérité de l'homme appelé à la divinisation. D'autre part, il *dénonce les gnosés inspiratrices des technocraties contemporaines*. *Ce qui engendre l'avenir, ce ne sont pas les « lois » du lugubre Diamat (matérialisme dialectique), ni les « lois naturelles » du marché que l'idéologie libéraliste manipule de façon impitoyable ; c'est l'ouverture au spirituel et au religieux* (CA 60b). N'en déplaise à certains observateurs murés dans leur nombrilisme occidental, c'est en cela qu'est exemplaire l'expérience polonaise – et celle de tous les chrétiens de l'Est. Avec perspicacité, le cardinal Lustiger le relevait dès 1982 : « L'événement que sont en train de vivre les Polonais est d'ordre spirituel. Ce

peuple polonais est moralement comme les autres. Mais il a assez de force et de convictions intérieures pour être capable de remettre en cause un 'totalitarisme oppressant' (15). »

Sous ce rapport, Jean-Paul II est encore porté par l'expérience spirituelle de son peuple, mais de cette expérience, il déploie toutes les implications pour l'ensemble de la communauté croyante. Si « la force et la conviction intérieures » ont produit de tels fruits à l'Est, *pourquoi les mêmes causes ne produiraient-elles pas des effets semblables* partout où sévissent les idoles de la puissance et de l'argent ? Comment le pape pourrait-il mieux s'y prendre pour rappeler à tous les baptisés les promesses exigeantes de leur baptême : être ferment dans la pâte (Mt 13, 33), être sel de la terre (Mt 5, 13), être lumière du monde (Mt 5, 15) ?

Que les décrypteurs des projets pontificaux se rassurent ! Jean-Paul II rejette toute la symbolique de l'Aigle à deux têtes : cet archétype qui hante certaines imaginations est étranger à ses rêves (16). La réunion du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, chantée par Rousseau, aboutit fatalement à la naissance d'êtres monstrueux. Ceux-ci s'expriment dans les totalitarismes contemporains, qu'ils soient issus du matérialisme athée ou qu'ils s'inscrivent dans la tradition du libéralisme athée. Averti des choses de l'histoire et imprégné de l'esprit de Vatican II, Jean-Paul II entend éviter l'engendrement d'un pouvoir hybride, ce dont certains lui imputent l'intention cachée, par erreur ou par malveillance.

Jean-Paul II est aussi étranger à la théocratie qu'il l'est à toute forme de césaropapisme, laïcisé ou non. *Et, dans les deux cas, il l'est pour les mêmes raisons.* On n'honore pas la juste autonomie du pouvoir temporel si on n'honore pas la juste autonomie du pouvoir spirituel (CA 47c ; EV 96c). Et, réciproquement, on n'honore pas le spirituel si on ne respecte pas la juste autonomie du temporel. La juste autonomie de l'activité temporelle requiert le respect et la promotion de la liberté religieuse. La liberté religieuse est, à son tour, la meilleure garantie pour que l'activité tem-

(15) Dans *le Monde* du 21 décembre 1982 ; voir aussi l'interview du même cardinal Lustiger dans *Paris-Match* du 28 décembre 1989.

(16) Cf. *supra*, pp. 254 et s.

porelle ne devienne pas *hétéronome* – ce qu'elle est en effet si elle tombe sous l'empire des totalitarismes athées. Toujours l'aliénation !...

La conclusion de ces réflexions est donc claire. Si une restauration est à craindre aujourd'hui, ce n'est pas celle de la « chrétienté ». Le péril qui guette actuellement certains secteurs d'Église, c'est qu'ils apportent une caution théologique à la dérive totalitaire du libéralisme ; c'est un transfert de magistère ; c'est une *restauration des Lumières* dans lesquelles les chrétiens chercheraient les principes de discernement en vue d'accueillir les valeurs de la modernité (CA 13d)⁽¹⁷⁾. Si l'on retient l'hypothèse que nous avons envisagée, il faut reconnaître que ceux qui aujourd'hui contrecarrent le dessein de Jean-Paul II risquent de se rendre compte un jour qu'ils s'étaient trompés d'alliés, ou d'adversaire.

(17) Nous avons développé le thème « Il liberalismo filosofico : "causa" remota del dissenso » dans *l'Osservatore romano* du 2 novembre 1990, p. 4.

Chapitre IV

Vitalité missionnaire de la théologie

Si l'on retient l'hypothèse que nous avons proposée, on voit se dégager des tâches nouvelles pour les théologiens et spécialement pour les moralistes. La situation globale du monde ainsi que ses bouleversements prévisibles ne peuvent être jugés à partir des seuls critères d'efficacité.

Des tâches nouvelles pour le théologien

C'est pourtant à ces critères que recourent les ténors du libéralisme lorsqu'ils attribuent l'effondrement du soviétisme à l'efficacité, comparativement bien plus grande, du libéralisme. En fait, ces critiques ont le regard braqué sur le marché : *l'avenir doit être marchand!* De ces prémisses sont aussitôt déduites des dispositions pratiques : pour les pays de l'Est, on trouve en quelques semaines des aides financières considérables, alors que les négociations avec le Tiers-Monde traînent de façon interminable et portent sur des aides quantitativement et qualitativement moins importantes. Et comme les pays dits développés n'ont pas grand-chose d'autre à offrir à l'Est en dehors de la richesse et de l'argent, on s'applique à fasciner l'Est par la richesse et l'argent.

Sortir des catacombes

Compte tenu de la situation des pays du « Sud » et de l'évolution des pays de l'« Est », de nouveaux champs d'exploration

s'offrent donc aux théologiens. Plusieurs de ces problèmes ont déjà été mentionnés précédemment, mais certains méritent d'être encore explicités.

Parmi les tâches prioritaires se détache la nécessité d'étudier de près *le rôle de la religion dans les pays de l'Est*. Ce qui paraît difficilement contestable, c'est que, dans ces pays, la religion a contribué substantiellement à maintenir vivantes les communautés nationales. Dans ces sociétés, la religion s'est révélée être un rempart contre le totalitarisme exercé par le Parti communiste à travers le contrôle de l'appareil d'État. La religion chrétienne a rendu manifeste une *guerre civile* d'un type particulier (CA 17b) : celle qui se traduit par le divorce entre le corps politique et une minorité volontariste prétendant régenter jusqu'aux esprits – entre la Nation et l'État.

Ce que la théologie pourrait montrer, c'est – ainsi que nous l'avons suggéré ci-dessus – que *la même foi vivante pourrait produire des effets analogues dans le Tiers-Monde et en Occident*. La religion s'est en effet révélée être un facteur de *résistance* au totalitarisme, *tant au niveau des nations qu'au niveau des personnes*. Les communistes croyaient avoir exterminé tous ces catholiques, tous ces chrétiens ; à l'étranger, on se demandait parfois ce que tous ces croyants étaient devenus. Les événements ont révélé que ces chrétiens *étaient là*, tout simplement. Il a suffi d'une rosée pour qu'éclate au grand jour le dynamisme pratique de leur foi. Dieu est présent à notre temps, mais il a besoin des hommes pour réaliser aujourd'hui son dessein : il n'y a pas de printemps sans semences⁽¹⁾. Les théologiens pourraient préparer les chrétiens d'Europe occidentale à accueillir avec modestie le message venant de leurs frères des pays de l'Est et de Chine. Comme nous le faisait remarquer un brillant théologien orthodoxe, les chrétiens de l'Est nous invitent à nous demander si l'Église des catacombes, ce n'est pas en Occident qu'elle se trouve. Si nous n'avons pas pri-

(1) Voir le dossier « Chrétiens à l'Est : une foi à renverser les régimes », publié dans l'hebdomadaire *La Vie* (Paris), n° 2326 du 29 mars 1990, pp. 20-52 ; et celui ayant pour titre « Églises et démocratie en Europe de l'Est », dans *le Monde diplomatique*, n° 432 (mars 1990) pp. 12-15. Voir aussi l'ouvrage de B. LECOMTE, cité p. 281, n. 10.

vatisé – *individualisé* – exagérément la religion, si nous ne sommes pas quelque peu pusillanimes face au monde, si ce n'est pas en partie pour tout cela que nos églises se vident... Ce que suggère leur exemple, c'est qu'il est normal que le christianisme soit perçu comme « agressif », en ce sens qu'il doit aller à contre-courant du siècle, aujourd'hui comme il y a deux mille ans.

Dans les contextes latino-américain et africain, pourtant si différents du contexte de l'Europe orientale, la religion chrétienne a aussi marqué la société civile et la culture. Si la foi y reste vivante, on peut s'attendre à ce qu'elle produise des effets sociaux et politiques analogues à ceux qu'on a connus à l'est.

Les théologiens, qui se sont attaqués résolument aux structures de péché (CA 26e, 38b) ⁽²⁾, ont par là ouvert la voie à l'évangélisation de ces structures elles-mêmes. Là où le christianisme a profondément imprégné la Nation, les chrétiens sont appelés à évangéliser les structures, à œuvrer en vue de l'émergence d'un État moderne, soucieux du bien commun et assez fort pour le promouvoir.

Un des drames de l'Église contemporaine, c'est l'érosion de son sens missionnaire, et cette érosion a une incidence directe sur la vitalité de la théologie. Des énergies sont gaspillées en polémiques hargneuses, alors qu'elles serviraient à transporter des montagnes si elles étaient investies dans la mission. Le fait que se soient réduits les « territoires de mission » et que les Églises autochtones aient fleuri un peu partout, a parfois acclimaté l'idée selon laquelle les missions avaient fait leur temps. Mais si *les missions* évoluent dans leurs formes, *la mission* reste ce qu'elle a toujours été : la raison d'être de l'Église. La vitalité de celle-ci s'évalue en partie à l'inventivité dont elle fait preuve en découvrant de nouveaux champs d'action. Aujourd'hui, sans qu'il faille aucunement négliger les missions traditionnelles, de nouveaux territoires de mission apparaissent, même s'ils sont moins facilement cernables que les anciens. L'Esprit envoie aujourd'hui les baptisés en mission auprès de tous les hommes qu'aveuglent les nouveaux paganismes. Aujourd'hui, l'Esprit envoie en mission non seulement

(2) Cf. *Sollicitudo rei socialis*, nos 36, 37, 40, 46.

dans des territoires géographiques, mais dans des territoires institutionnels où doit aussi lever le ferment de l'Évangile.

Une « maïeutique » théologique

Dans la mesure où les idéologies soviétique et libéraliste sont corrélatives, on peut espérer que l'effondrement de l'une entraînera des théologiens à mettre l'autre radicalement en question. Cette mise en question s'impose déjà pour une raison pratique à la fois urgente et évidente. Il ne faudrait pas que la débâcle du communisme laisse le Tiers-Monde sans rempart face à un libéralisme d'autant plus arrogant qu'il se targue d'avoir déclenché la débâcle en question. Prétention au demeurant fort imprudente, car l'effilochement de l'idéologie soviétique offre au théologien une occasion exceptionnelle de dévoiler la malice de l'idéologie libérale, dont on ne saurait oublier qu'elle *a causé* la formation historique de l'idéologie marxiste et soviétique.

Ce qu'ont obtenu les croyants à l'est, à savoir l'effondrement non violent du totalitarisme soviétique, les croyants de l'Occident et du Tiers-Monde pourraient le compléter en dénonçant la dérive totalitaire du libéralisme. On objectera que, contrairement à ce qui se passe à l'est, le problème de la liberté religieuse ne se pose guère en Occident ni dans beaucoup de pays du Tiers-Monde. Il faut cependant être circonspect et se rendre compte que là où les idoles du libéralisme sont honorées, la liberté religieuse est en sursis.

On peut dès à présent se demander si l'Église ne risque pas d'être prise en tenailles à partir du Sud et de l'Est. Dans ces deux grandes régions en effet, les sectes (en Amérique latine, en Afrique) et les loges maçonniques (en Europe orientale, y compris l'ex-URSS) bénéficient d'importants appuis politiques et financiers⁽³⁾. Il est notoire que ces appuis sont accordés à l'intervention de centres métropolitains de décision, ou de clubs très attachés à l'idéologie libéraliste la plus stricte. Ces centres voient dans

(3) Entre le « New age » et le « mondialisme », il y a une parenté frappante. Voir Jean VERNETTE, *Le Nouvel Âge*, Paris, Éd. Targui, 1990. Sur la franc-maçonnerie, voir p. 130, n. 20 et p. 216, n. 23.

l'Église l'obstacle principal à la réalisation de leurs projets. Ils s'ingénient donc à contrer son action et s'emploient même à mettre son existence en péril. De toute façon, il est dans la logique de la dérive matérialiste du libéralisme d'engendrer, à terme, une persécution religieuse, qui pourrait même être plus virulente que celle qu'on a connu sous les régimes communistes. Ces persécutions sont du reste parfaitement prévisibles⁽⁴⁾. Pour y faire face, et pour en sortir, la foi constitue partout la seule vraie digue.

Le théologien soucieux du Tiers-Monde peut en particulier procéder à une « maïeutique » analogue à celle que nous évoquions ci-dessus à propos de Jean-Paul II. À l'est, on savait depuis bien des années, par l'analyse des indicateurs économiques, que le système socialiste était un échec. Mais cet échec était resté caché aux yeux de beaucoup parce que le régime soviétique contrôlait l'information et était très répressif. L'« implosion » du régime a été différée par cette occultation et par des mensonges relatifs à la situation économique : la Roumanie, par exemple, a bluffé tant qu'elle a pu sur sa soi-disant santé économique. Cet échec économique n'a évidemment pas échappé aux chrétiens, mais ceux-ci se sont surtout attaqués aux mensonges qui l'occultaient. Ils ont retrouvé une des allées qui conduisaient à la dénonciation de l'idéologie totalitaire dans son ensemble, en scrutant les rapports entre liberté et vérité (CA 4e, 17a, 29, 41d, 46d ; EV 96b ; cf. *Veritatis Splendor* 84).

Mais il est à la portée des théologiens que le même cheminement se reproduise ailleurs, en régime d'inspiration libérale. On sait, par exemple, que le système libéral tel qu'il est mis en œuvre dans la plupart des pays d'Amérique latine est un échec économique et social. Cet échec – différent, certes, de l'échec des pays socialistes – apparaît déjà, lui aussi, dans certains indicateurs économiques. Mais l'effondrement de ce système libéral-là est postposé parce qu'il est occulté par les médias, les mensonges et la corruption. Des théologiens pourraient accélérer la prise de conscience de l'effondrement de ce libéralisme-là. Ils pourraient remonter, à partir des mensonges qui retardent sa perception, jusqu'au cœur de l'idéologie libérale et en mettre à nu la dérive totalitaire.

(4) Voir ci-dessus, p. 233, n. 14.

Des aliénations en cascade

Dans cette dérive, le libéralisme a produit une formulation nouvelle, et terrible, de l'idéologie scientiste traditionnelle. Cette idéologie fait état de considérations « scientifiques », inspirées des disciplines biomédicales et de la démographie. Qu'ils soient producteurs de cette idéologie ou agents d'exécution de ceux qui produisent cette idéologie, c'est au nom de cette idéologie que des médecins avortent, mutilent ou euthanasient. Les mécanismes de soumission à l'autorité décrits par Milgram⁽⁵⁾ jouent ici à deux niveaux. Des hommes en blanc peuvent eux-mêmes se soumettre à l'autorité de ceux qui produisent l'idéologie ; par ailleurs, c'est par soumission à l'autorité de médecins que des êtres humains « consentent » à se faire mutiler, avorter ou euthanasier. Ici encore, le moraliste se trouve interpellé par ces *aliénations en cascade*.

Il conviendrait donc de *reprenre l'intention profonde de certaines théologies pratiques* en la nourrissant de la théologie augustinienne du désir. Concrètement, cela signifie que l'aspiration à la libération ne peut trouver sa réponse que dans la libération totale, dont la clé de voûte est le Christ. Au théologien de faire valoir que la vraie libération ne consiste pas à rendre les hommes esclaves de leurs passions, moins encore à les disposer à consentir à l'esclavage. Le théologien apporte une contribution spécifique et de premier ordre à la prévention et à la contention du totalitarisme lorsqu'il éclaire et nourrit la foi du peuple de Dieu. Le chemin qui conduit à la libération authentique passe par la conversion et l'édification du bien commun.

De là suit un corollaire : le patrimoine le plus précieux des pauvres, *ce par quoi ils interpellent les autres*, c'est leur foi. Une théologie qui affaiblirait cette foi irait à contre-courant de l'histoire. De cette foi, la pastorale purifie et consolide les fondements, car c'est en elle que les pauvres trouvent la force de *résister* à l'oppression et de prendre en main leur destin. Il faut donc s'interroger franchement sur la pertinence de modèles théologiques sécularisants qui inclinent à imputer à des structures objectives la responsabilité

(5) Cf. Stanley MILGRAM, *Soumission à l'autorité. Un point de vue expérimental*, Paris, Éd. Calmann-Lévy, 1984.

de situations immorales. *Le regard de la foi a plus de pénétration que le regard des sciences humaines* : il dévoile qu'en ultime analyse, c'est dans le cœur de l'homme qu'ont leur siège tout mensonge et toute violence (cf. Mt 15, 18 ; voir Jn 8, 44).

Élargir le dialogue œcuménique

Sur le plan théologique encore, l'étude de la tradition libérale a bénéficié de la contribution célèbre du sociologue Max Weber⁽⁶⁾. Cette contribution a montré, entre autres, en quoi la tradition protestante avait mis en relief l'initiative de l'individu, sa liberté, mais aussi sa responsabilité. Il est clair que par son éthique austère, la tradition calviniste a apporté un élément modérateur important aux excès d'un individualisme sans frein : austérité de vie, partage, sens du travail, création de richesses nouvelles et donc d'emplois, etc. Deux pistes mériteraient d'être explorées.

Tout d'abord, *comment ont évolué les principes de l'éthique capitaliste une fois qu'ils ont été coupés de leurs sources protestantes* ? De fait, on assiste très tôt à une réinterprétation, en termes naturalistes, de l'éthique protestante, et en particulier de l'éthique calviniste. Les différences de condition sociale, par exemple, étaient imputées d'abord à un décret de la volonté divine. La richesse est interprétée comme un signe de l'insondable prédilection divine : on reconnaît sans peine le thème de la prédestination. Ces thèmes, qui vont faire des ravages dans les contextes nord-américain et sud-africain, sont peu à peu transcodés en termes biologiques et/ou économiques. Au lieu de dire que Dieu a voulu que les descendants de Cham fussent « maudits » pour avoir moqué leur père, on dira que leur infériorité est inscrite dans leur patrimoine génétique⁽⁷⁾.

(6) Voir Max WEBER, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Éd. Plon, 1964.

(7) Cf. F. WERTHAM, *A Sign for Cain*, cité *supra*, p. 128, n. 15. Ces thèmes sont développés par la sociobiologie contemporaine. Voir à ce sujet Pierre THULLIER, *Les biologistes vont-ils prendre le pouvoir ? La sociobiologie en question*, Bruxelles, Éd. Complexe, 1981 ; Yvette CONRY (éd.), *De Darwin au darwinisme : science et idéologie*, Paris, Éd. Vrin, 1983 ; *Biology as social Weapon*, cité *supra*, p. 166, n. 24 ; Charles LUMSDEN et Edward WILSON, *Le feu de Prométhée. Réflexion sur l'origine de l'esprit*, Paris, Éd. Mazarine, 1984 ; R. DAWKINS, *The Selfish Gene*, Oxford University Press, 1978.

Dans la perspective d'un dialogue et d'une *collaboration œcuménique*, il serait utile de reprendre cette analyse de l'esprit du capitalisme. La responsabilité des catholiques est en effet, elle aussi, très engagée dans la formation de l'esprit du capitalisme⁽⁸⁾. Il faudrait en particulier libérer la Parole de Dieu de l'usage aliénant qu'en a pu faire l'idéologie libéraliste, soit sous la forme d'un fondamentalisme biblique injustifiable aux yeux de l'exégèse actuelle, soit sous la forme d'un transcodage en termes naturalistes⁽⁹⁾.

En second lieu, dans le même esprit, il faudra s'interroger sur *l'influence exercée par le judaïsme*. Influence incontestablement largement bénéfique, puisque dans leur immense majorité les juifs s'efforcent évidemment de vivre et de penser en esprit et en vérité. Il reste cependant qu'on ne saurait sous-estimer l'influence de la pensée juive tant sur la genèse de l'individualisme protestant que sur la formation du libéralisme contemporain dans ses expressions laïques. Les théologiens pourront utilement s'inspirer des travaux de Wohlmann⁽¹⁰⁾. Dans un parallèle saisissant entre Maïmonide et saint Thomas, cet auteur a montré que la pensée juive est portée à exalter l'individu, sa réussite, et éventuellement le salut qu'il s'assure par l'observance de la Loi. La perspective catholique, en revanche, est beaucoup plus centrée sur l'initiative de Dieu, qui adresse à tous les hommes et à la communauté humaine un appel universel au salut.

On voit à partir de ces simples exemples combien le dialogue œcuménique pourrait s'élargir par une meilleure attention aux interpellations du monde présent.

(8) Pour un parallèle entre, d'une part, la colonisation ibérique et catholique et, d'autre part, la colonisation anglo-saxonne et protestante, on se référera à l'étude célèbre du Brésilien Vianna MOOG, *Défricheurs et pionniers*, Paris, Éd. Gallimard, 1969.

(9) Voir Élise MARIENSTRAS, *Les mythes fondateurs de la nation américaine*, Paris, Éd. Maspéro, 1977.

(10) Cf. Avital WOHLMANN, *Thomas d'Aquin et Maïmonide. Un dialogue exemplaire*, Paris, Éd. du Cerf, 1988.

Rentiers et usuriers d'aujourd'hui

Dans le cadre de ce dialogue, une place de choix devrait être ménagée à la théologie du travail humain. Il y a un siècle, le prototype du travailleur, c'était l'ouvrier. Aujourd'hui cependant, celui qui était, du temps de *Rerum novarum* (1891), le travailleur par excellence, tend à disparaître dans les sociétés « développées ». Il est pris en relais par des techniciens très qualifiés et/ou par des instruments de production hautement automatisés. D'une façon générale, la figure traditionnelle du travailleur se diffracte : conséquence inévitable de l'évolution du travail humain, et des conditions variables dans lesquelles il s'exécute aujourd'hui.

Que le travail soit dévalorisé à l'est, voilà qui est bien connu. Serviteur de l'État, lui-même seul employeur, le travailleur est des-saisi de la responsabilité de son travail. Il n'a pas à répondre de l'usage bon ou mauvais qu'il fait du capital productif collectif ni à supporter les effets positifs ou négatifs de son travail ; il n'est pas personnellement motivé. Ce capital productif et la capacité de l'exploiter, voilà ce qui manque aussi cruellement aux hommes du Tiers-Monde. On voit donc combien une théologie de l'homme au travail mérite d'être reprise dans le contexte de l'Est autant que dans celui du Sud.

Cependant, s'il est dévalorisé à l'est et au sud, le travail humain l'est aussi dans les sociétés libérales développées. Le *faire* y est bien plus lourdement taxé que l'*avoir* ⁽¹¹⁾. Nous avons déjà relevé combien la concentration des revenus était cause de pauvreté. Or cette concentration ne concerne pas les seuls revenus, elle concerne également le capital productif. La concentration de celui-ci engendre aussi la pauvreté et, de plus, accentue les inégalités. En s'exprimant schématiquement, on peut dire que cette concentration se fait diachroniquement et synchroniquement. Diachroniquement, en ce sens que les biens patrimoniaux transitent de génération en génération, et qu'ils sont soumis à une imposition moins lourde que celle qui frappe le travail en général, salarié en

(11) Pour les réflexions que nous exposons ici, nous nous inspirons de A. MINC, *L'argent fou*, cité p. 264, n. 12.

particulier. Synchroniquement, en ce sens que le capital productif est géré par des minorités d'hommes qui, pratiquement, n'ont de compte à rendre qu'à leurs pairs. Ces gestionnaires décident d'après des critères qu'eux seuls, en fait, définissent. Faut-il préciser qu'en affirmant son rôle, la technocratie a accéléré l'émergence de cette nouvelle *nomenklatura* économique ? Ainsi, moyennant une participation minoritaire – voire nulle – à la propriété du capital, une poignée de gestionnaires concentre en ses mains un pouvoir pour ainsi dire discrétionnaire⁽¹²⁾. De plus, comme cette concentration du pouvoir économique donne accès à la richesse, celle-ci, à son tour se concentre, engendrant pauvreté et inégalités : nous revoilà à la case départ !

Il apparaît donc que le théologien est ici invité à réexaminer les rapports entre, d'une part, la propriété patrimoniale et/ou l'entreprise, et, d'autre part, le bien commun (CA 32d, 35c). Dignes d'étonner le moraliste, des indices sérieux portent à croire que la classe des rentiers parasites survit et se modernise.

La mentalité libéraliste a donc rendu possible à la fois la modernisation, l'amplification et l'occultation de l'usure. L'attention de l'État est distraite ; les services fiscaux ont pris l'habitude de se désintéresser du phénomène de la concentration ; leur attention se porte de préférence – en s'y dispersant – vers la multitude sans défense de ceux qui ne vivent que de leur travail.

L'Église et les questions démographiques

Une tâche particulière s'impose d'urgence aux théologiens : faire valoir toutes les dimensions de l'enseignement de l'Église à propos de la sexualité, de la procréation et donc de la démographie. L'enseignement de l'Église à ce sujet s'articule autour de deux axes : l'un concerne la parenté responsable ; l'autre concerne les questions démographiques proprement dites.

(12) Cet abus a été dénoncé en 1931 par Pie XI, dans l'encyclique *Quadragesimo anno*, n° 113.

Contraception et parenté responsable

À propos du premier point, nous nous bornerons à suggérer brièvement la dimension sociale de la morale chrétienne en matière de sexualité conjugale.

Il faut tout d'abord se rendre compte que la morale néo-malthusienne part largement des mêmes principes que la morale malthusienne. Ces deux morales visent l'intérêt, l'utilité et le plaisir. Cet utilitarisme hédoniste est encore renforcé par l'apport de tout un courant philosophique moderne exaltant l'individu comme source unique de sa propre règle de conduite⁽¹³⁾. Ainsi en va-t-il dans le comportement sexuel : comme je suis seul à définir ce qui m'est utile et agréable, il n'y a plus de transgression. Je suis seul à (pouvoir) définir ce qui est mon bien.

Or il importe d'observer que là où domine cette morale radicalement individualiste, la société est en péril de mort. Elle l'est pour deux motifs. D'abord, parce que l'exaltation paroxystique de l'individu détruit le tissu social : autrui ne m'intéresse que s'il m'est utile (voilà pour le malthusianisme), ou s'il assure mon plaisir (voilà pour le néo-malthusianisme). Ensuite, parce que, à terme, une société peuplée d'individus vivant selon une telle morale est condamnée au dépérissement par stérilité délibérée. Le « bien » à rechercher, c'est mon plaisir ; le « mal » à éviter, c'est la procréation. D'où la nécessité de méthodes tout à fait efficaces pour endiguer la natalité. La naissance d'un nouvel être ne peut qu'hypothéquer ma liberté et faire obstacle à son exercice. Une telle morale débouche logiquement sur une civilisation de la mort, et nous en trouvons une dramatique illustration dans l'évolution démographique des sociétés occidentales⁽¹⁴⁾.

Dans le même ordre d'idée, il faut dénoncer l'*identification abusive*, répandue par le courant néo-malthusien, entre, d'une part, *contraception* et, d'autre part, *procréation responsable ou limitation des naissances*. Les théologiens rendraient un service signalé

⁽¹³⁾ Voir l'article cité p. 285, n. 17.

⁽¹⁴⁾ Cf. G.-F. DUMONT (éd.), *La France ridée*, cité p. 34, n. 14.

à la société humaine et à l'Église en dénonçant cette confusion sophistique. Pour l'Église en effet, la procréation responsable s'inscrit dans le droit fil du dessein de Dieu⁽¹⁵⁾. La transmission de la vie humaine associe l'homme et la femme à l'action créatrice de Dieu. Elle est un acte d'amour, parce que, dans le mariage, elle prolonge l'acte créateur primordial d'un Dieu qui est tout Amour et donc totalement libre.

L'Église n'est donc pas nataliste à tout crin. Elle ne demande pas aux chrétiens d'avoir le plus d'enfants possible ; elle leur demande d'avoir autant d'enfants qu'ils peuvent raisonnablement en accueillir et en élever, dans les circonstances mêmes où la vie les a placés.

Pour ces raisons, l'Église ne peut concevoir la parenté *que* comme responsable, c'est-à-dire participant, en son ordre propre – l'ordre créé – à la liberté créatrice de Dieu. Mais pour cette raison même, l'Église enseigne que la contraception artificielle ne s'inscrit pas dans le dessein de Dieu. Elle fait valoir que la contraception, et à bien plus forte raison l'avortement, blesse toujours au moins un partenaire du couple et par là le couple lui-même. Dans la plupart des cas, elle dégrade ou mutile la femme (harmonisation, stérilisation, etc.) ; et parfois dégrade ou mutile l'homme (ex. vasectomie) ; elle introduit la blessure morale d'un mensonge au cœur de la relation humaine la plus interpersonnelle. Ensuite, l'enseignement de l'Église souligne l'éminente valeur morale de la sexualité humaine dans le plan de Dieu. Pour l'Église, la contraception artificielle *réduit* la richesse propre à la sexualité humaine ; elle pèse sur la liberté vraie appelée à s'exercer dans cette sexualité spécifique et irréductible à la sexualité animale. En termes plus classiques : cette contraception exaspère la concupiscence.

Ce que dit l'Église est somme toute très simple : la sexualité humaine est *moins* instinctive que ne le donne à penser la morale hédoniste ; elle est responsable et maîtrisable. La responsabilité ne peut en être abandonnée à des techniques, moins encore déléguée à des techniciens. Et la liberté que l'homme peut conqué-

(15) Voir *Gaudium et Spes*, n° 50 et s., *Donum vitae*, n° 5.

rir, avec la grâce, dans ce domaine, doit normalement entraîner des effets libérateurs dans le domaine de la morale sociale⁽¹⁶⁾.

Le marché pour l'homme ou l'homme pour le marché ?

Il ne suffit cependant pas aux théologiens de mieux mettre en lumière la cohérence de l'enseignement de l'Église à propos de la parenté responsable. Il est urgent qu'ils accordent une attention plus grande aux problèmes moraux nouveaux et réels posés par la population mondiale ainsi que par les politiques démographiques censées les résoudre.

Car, contrairement à ce que beaucoup affirment, parfois avec des intentions inavouables, l'Église ne nie nullement l'existence d'un problème démographique mondial. Au contraire, elle affirme que ce problème est *gravissime*. Elle dit même que si tout continue à se dérouler selon la dynamique actuelle, on va tout droit vers un collapsus. L'observation la plus élémentaire révèle en effet que, *dans sa version libéraliste dominante*, le marché a l'étonnante vertu d'engendrer des légions de pauvres. Mais ce que dit aussi l'Église, c'est que les problèmes posés par la démographie mondiale ne sont pas d'abord d'ordre technique : *ils sont de nature morale*. C'est cette affirmation qui dérange et que beaucoup refusent.

Il y a à ce sujet un grave malentendu, que certains ont intérêt à cultiver. Pour beaucoup, y compris des chrétiens, l'enseignement de l'Église à propos des problèmes démographiques serait à chercher avant tout dans l'enseignement concernant la morale conjugale. Les problèmes éthiques posés par la croissance ou le déclin des populations seraient essentiellement du ressort de la morale *sexuelle*. Or cette façon de voir est insatisfaisante dans la mesure où elle est unilatérale. *L'enseignement de l'Église sur les questions démographiques ressortit avant tout à la morale sociale* qui, en l'occurrence, reçoit de la morale conjugale l'éclairage propre à celle-ci. Ceci mérite quelques explications.

(16) Voir ci-dessus, p. 173, n. 35.

En un sens, l'Église réactive aujourd'hui ce qu'elle enseignait déjà, pour l'essentiel, en 1891, à propos de la « question ouvrière ». Dans *Rerum novarum*, Léon XIII affirmait qu'une des grandes causes de la « misère imméritée » des ouvriers, c'était la mauvaise répartition des richesses et leur concentration aux mains d'un petit nombre. Jean-Paul II a élargi ce même enseignement social aux dimensions du monde dans ses trois grandes encycliques sociales et dans de nombreux autres documents. C'est dans ce contexte élargi que sont posés les problèmes démographiques⁽¹⁷⁾. En somme, s'il y a un problème de cet ordre, c'est parce que prévalent des « structures de péché »⁽¹⁸⁾.

Les tâches qui s'imposent ici au démographe et au moraliste chrétien sont donc complexes mais exaltantes. Il convient d'abord de s'interroger, ainsi que nous l'avons mentionné, sur la fiabilité des informations divulguées par les grandes institutions internationales. Le quasi-monopole dont celles-ci disposent en matière d'étude de la population fait suspecter, aux yeux de certains, une censure exercée sur la vérité démographique. D'où la nécessité de contrôler rigoureusement ces données⁽¹⁹⁾.

Toutefois, ce qui doit encore être mis en question, c'est *le choix et le traitement des paramètres retenus*. On majore l'importance et la signification des seuls paramètres qui sont en consonance avec les intérêts des nantis du monde entier, et, pour assurer la défense de ces derniers, on développe une stratégie de la panique. Le discours tenu sur le développement est alors réduit à un discours sur le marché et la croissance économique : ce n'est pas le marché qui est fait pour l'homme ; c'est l'homme qui est fait pour le marché. On en tire les conclusions que l'on sait sur le plan des politiques démographiques.

(17) Voir *Rerum novarum*, n^{os} 1 et 2.

(18) Voir *Laborem exercens* (1981) ; *Sollicitudo rei socialis* (1987), où les n^{os} 18, 25 et s. abordent les questions démographiques ; *Centesimus annus* (1991), où les mêmes questions sont abordées au n^o 33 ; *Evangelium Vitae*, 16, 91.

(19) Voir ci-dessus I^e partie, chapitre v, pp. 59-89.

Or, dans la recherche du développement, il est erroné et de plus immoral de monter en épingle, comme on le fait, le paramètre démographique et de tirer argument de sa considération prioritaire pour « justifier » un marché mondial essentiellement profitable à une minorité. Le marché mondial est organisé essentiellement en fonction des riches.

Aux yeux de l'Église, les problèmes de développement ne tiennent pas d'abord à des données démographiques, sur lesquelles les institutions internationales se disposent pourtant à agir abusivement. Pour elle, il y a certes de vrais problèmes de développement et de population, mais *ces problèmes résultent de l'égoïsme général* de tous ceux qui refusent de s'engager, de se convertir, et qui ne veulent agir que sur ceux qui sont, précisément, les plus démunis. Il s'ensuit, par exemple, que c'est une aberration en même temps qu'un crime de tuer des enfants dans le sein de leur mère « pour contribuer à diminuer la mortalité infantile ».

Conséquente avec elle-même, l'Église recommande que, dans un large mouvement de solidarité, tout soit mis en œuvre pour élever le niveau de vie des pauvres et qu'en conséquence fléchisse leur fécondité. Il y a en effet assez d'aliments et de ressources pour tous les hommes, assez de savoir et de savoir-faire pour sortir les pauvres de leur pauvreté. Mais – nouvel exemple – la lenteur des discussions de l'OCM (anciennement GATT) donne une idée des montagnes de pesanteur morale qu'il faut déplacer.

On ne *veut* vraiment qu'un seul changement radical : l'universalisation des pratiques contraceptives, antinatalistes, antivie. Le reste, *on veut ne pas y toucher*. On ne met pas sérieusement en question – encore un exemple – les dépenses *excessives* dans le cas des armements, *dérisoires* dans le cas de l'éducation, *insuffisantes* dans le cas de l'agriculture, de l'aménagement du territoire ou de la santé. Pour faire bonne mesure et brouiller les cartes, on globalise même le budget de cette dernière avec le budget de planning familial...

Alors, dit l'Église, si on continue ainsi, on va à la catastrophe, et cela pour deux raisons intimement liées. Tout d'abord parce que à mesure que – malgré tout – les pauvres progressent en savoir, ils se conscientisent et finiront par se révolter. Ensuite, parce que tôt ou tard une technocratie arrogante, qui risque à terme

de parasiter les institutions internationales, risque aussi de provoquer l'implosion de celles-ci. Or, l'implosion que nous envisageons ici aura des conséquences autrement dramatiques que celles résultant de l'implosion du système communiste : elle transformera la société mondiale en un enfer.

Sur tous ces problèmes, le théologien a une parole forte à prononcer. De même qu'en d'autres circonstances l'enseignement social de l'Église a dit une parole forte sur l'emprise abusive de l'État, du Parti, de la Race, de même est-il nécessaire que soit dite aujourd'hui une parole forte sur l'émergence d'une bureaucratie supranationale, chargée, par de nouveaux technocrates, de « monitorer » la population mondiale en vue d'assurer le parfait fonctionnement du marché. Le moraliste est donc ici confronté à un nouveau champ d'application du principe de subsidiarité⁽²⁰⁾. Aujourd'hui, par les institutions internationales qu'il investit, le marché libéraliste a entrepris d'absorber l'État, d'aliéner les couples, de destituer la famille, d'éconduire la Nation.

Face à l'émergence de ce nouveau péril, l'Église dit une parole simple et vigoureuse : le sous-développement et la pauvreté ont leur source dans les injustices, l'immoralité, l'incompétence, la paresse, la corruption, les déséquilibres, la concentration des richesses, la mauvaise organisation. Mais elle enchaîne aussitôt en affirmant, face à ce faisceau de problèmes, qu'il y a des solutions, et que ces solutions ont pour nom : respect, justice, solidarité, amour.

L'Église et le salut de la communauté humaine

Au-delà de l'horizon de la mort

Finalement, le théologien est invité à reconsidérer le problème majeur – unique, en quelque sorte – de la mort (CA 39b ; EV 12a, 19c, 21a, 24a, 26a, 67c, 97d).

(20) Dans le mot *subsidiarité*, on reconnaît le mot *subside* : en latin *subsidium* signifie aide. Selon le *principe de subsidiarité*, il appartient aux pouvoirs publics d'aider les individus et les corps intermédiaires à prendre des initiatives qu'ils sont par-

L'instauration d'un culte de l'humanité générique, théorisée par Feuerbach et organisée par Marx, a donné pour fruit pourri le communisme soviétique. Cette « religion », qui est en quelque sorte un humanisme enclos dans sa propre immanence, devait fatalement buter sur l'horizon de la mort⁽²¹⁾. Face à cette humanité prométhéenne, aux yeux de laquelle l'idéologie faisait scintiller les mirages d'une immortalité générique et des lendemains qui chantent, viendrait rapidement se dresser l'expérience irrécusable de la mort de l'individu, ou plutôt de la personne. Destinée tragique de l'homme, dont l'existence, tranchera Heidegger, est vouée à la mort...

Confronté à cette échéance inéluctable, l'homme ne *se trompera* sur le destin absurde dans lequel il s'emprisonne qu'en *se prenant* pour Dieu. Au terme d'une tragique confusion, il devra se poser lui-même en maître d'autrui et maître des choses. Tout ce qui pourrait survenir du dehors de lui-même pour le sauver de sa dérélition sera a priori dénoncé comme cause d'aliénation et engendrera le ressentiment⁽²²⁾.

Par une navrante méprise, cet homme, éprouvant son incapacité de créer au sens plein du terme, s'affirmera en détruisant. Car le nihilisme comporte une forme propre de justice immanente : échouant à s'approprier la prérogative divine d'être maître de la vie, l'homme s'érige en maître de la mort.

Ici encore, on voit combien il serait utile de reprendre, à partir de l'étude de leurs sources communes, l'étude du point de confluence entre le nazisme et le libéralisme contemporain⁽²³⁾. Il apparaîtrait rapidement qu'entre l'humanité générique de la tradi-

faitement capables de prendre. Il ne s'agit donc pas, pour les pouvoirs publics, de se substituer aux particuliers et aux groupes. De même, les autorités internationales doivent aider les États et non se substituer à eux.

(21) Cf. l'ouvrage classique de H. DE LUBAC, *Le drame de l'humanisme athée*, Paris, Éd. Spes, 1946.

(22) L'ouvrage qui s'impose ici est celui de Max SCHELER, *L'homme du ressentiment*, Paris, Éd. Gallimard, 1970.

(23) Voir *supra*, pp. 232-236.

tion socialiste et l'organicisme de la tradition libérale, il y a plus qu'une vague parenté. Il apparaîtrait aussi, comme le suggère Hegel, que c'est de la même logique que procède *et* la passion de consommer, *et* la passion de dominer, *et* la passion de sélectionner, *et* finalement celle de détruire.

Ainsi une tâche magnifique s'offre au théologien : d'une part, montrer qu'à l'horizon des deux dérives, libéraliste et socialiste, se profile toujours le spectre de la mort ; d'autre part, proposer le choix décisif : le Seigneur des vivants (Mt 22, 32), qui veut que nul ne se perde (Mt 18, 15) :

Vois : je mets aujourd'hui devant toi la vie et le bonheur, la mort et le malheur, moi qui te commande aujourd'hui d'aimer le Seigneur ton Dieu, de suivre ses chemins, de garder ses commandements, ses lois et ses coutumes. Alors tu vivras, tu deviendras nombreux, et le Seigneur ton Dieu te bénira dans le pays où tu entres pour en prendre possession.

Mais si ton cœur se détourne, si tu n'écoutes pas, si tu te laisses entraîner à te prosterner devant d'autres dieux et à les servir, je vous le déclare aujourd'hui : vous disparaîtrez totalement, vous ne prolongerez pas vos jours sur la terre où tu vas entrer pour en prendre possession en passant le Jourdain.

J'en prends à témoin aujourd'hui contre vous le ciel et la terre : c'est la vie et la mort que j'ai mises devant vous, c'est la bénédiction et la malédiction. Tu choisiras la vie pour que tu vives, toi et ta descendance, en aimant le Seigneur ton Dieu, en écoutant sa voix et en s'attachant à lui. C'est ainsi que tu vivras et que tu prolongeras tes jours, en habitant sur la terre que le Seigneur a juré de donner à tes pères Abraham, Isaac et Jacob⁽²⁴⁾

Plus précisément, les théologiens peuvent montrer que ce choix décisif entre la mort et la vie commande une option non moins décisive à propos de la démocratie (CA 46ab ; EV 70). Il importe que le théologien dénonce sans concession la restauration d'une conception païenne de la démocratie. Ce n'est point par hasard que cette conception païenne se trouve explicitement évoquée par Renan dans sa préface de *L'avenir de la science*. Dans cette conception-là

⁽²⁴⁾ Dt 30, 14-20 (version de la traduction œcuménique de la Bible).

de la démocratie, la masse des êtres humains est au service d'une minorité qui n'a qu'à se féliciter des privilèges dont elle jouit dans l'ordre de l'esprit, du savoir, de la richesse. *Humanum paucis vivit genus* (le genre humain ne vit qu'au profit d'une minorité): la maxime antique est toujours d'actualité⁽²⁵⁾.

Au théologien, dès lors, d'opérer les discernements nécessaires pour qu'il ne crédite pas cette démocratie-là de l'aval de l'Évangile. En revanche, comment le théologien ne s'emploierait-il pas à manifester à tous les hommes le lien étroit qui existe entre la conception chrétienne de la démocratie et une théologie de l'Alliance? Déjà dans la perspective vétéro-testamentaire, choisir la vie, c'est valoriser l'existence humaine dans sa dimension temporelle. Cette existence engage le bonheur éternel de tous les hommes sans exception. Par son enseignement et par son exemple, le Christ n'a cessé de manifester sa sollicitude pour ceux que les « élites » de son temps tenaient dans l'ignorance ou le mépris. Il a eu pitié de la foule affamée, des mendiants, des corps meurtris, de ceux que le péché distrait de la route. *La masse a été et est convoquée au bonheur, dès ici-bas et pour toujours.*

C'est cette joyeuse nouvelle que les pasteurs, que les théologiens – toutes disciplines confondues –, que tous les baptisés sont invités à proclamer partout. Antérieurement à toute considération relative à des régimes empiriques particuliers, la conception chrétienne de la démocratie a pour spécificité d'explicitier les conséquences politiques, économiques et sociales du nouveau commandement, de déployer une théologie de la solidarité qui soit à la mesure de l'homme nouveau.

La théologie du Corps mystique

Dans le monde en train de se former, le rôle de l'Église reste dès lors ce qu'il a toujours été: être l'instrument de l'Esprit pour que puisse naître l'homme nouveau. Cet homme ne pourra

(25) Nous nous inspirons ici du commentaire donné par P. TIBERGHEN à l'encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII, Paris, Éd. de l'Action populaire, 1956. La citation latine provient de LUCAIN, *Pharsale*, V, 349.

cependant pas être conçu en termes strictement individuels. Sans doute, le Christ appelle-t-il chacun d'entre nous personnellement : nous sommes pour lui des êtres uniques. Mais, probablement influencées par les philosophies modernes de la subjectivité, diverses écoles de spiritualité ont peut-être trop insisté sur ce volet *individuel* de la recherche de la perfection. Fort heureusement, grâce au courant personnaliste, la spiritualité chrétienne a accueilli généreusement l'idée selon laquelle, tant dans l'ordre de la sainteté que dans celui de la nature, nous ne nous réalisons que grâce à la médiation des autres. Les idées d'échange entre personnes, d'édification mutuelle, de communion, pétrées elles-mêmes de la référence aux relations entre les personnes de la Trinité, ont contribué généreusement à dynamiser l'expérience spirituelle des chrétiens. Cette contribution est particulièrement perceptible dans le domaine de la spiritualité conjugale.

Le moment est tout à fait favorable à l'approfondissement de la dynamique engagée. *Le monde en devenir appelle et suggère une spiritualité reprenant certes l'idée de personne, mais intégrant davantage celle-ci dans la communauté.* D'où la place centrale de la solidarité dans l'enseignement de Jean-Paul II. Cet approfondissement bénéficiera de l'apport de la théologie trinitaire et de la théologie de l'incarnation.

De la première, parce qu'elle fait valoir qu'en Dieu il n'y a pas simplement – si l'on ose dire – relations interpersonnelles « bilatérales », mais que *Dieu est être de communauté.* Le modèle de la vie trinitaire est par là particulièrement suggestif pour l'approfondissement du développement de la morale sociale chrétienne. Celle-ci est invitée à développer davantage l'idée selon laquelle les hommes sont bien sûr appelés à chercher leur perfection au niveau des relations interpersonnelles, *médiates ou immédiates*, qu'ils nouent entre eux. Mais *l'appel au salut et à la sainteté est également adressé à la communauté humaine comme telle en tant que celle-ci est appelée à être image visible de la communauté divine.* Cette perception de l'appel communautaire à la sainteté permet de mieux comprendre l'idée d'universalité du salut. Pour les associer à sa gloire, Dieu a non seulement créé les personnes individuelles, mais la communauté humaine comme telle.

De la deuxième, parce que les hommes, en tant que personnes et en tant que communauté, sont créés dans le Christ qui, en s'incarnant, a scellé – ainsi que l'explique admirablement saint Irénée – la dignité de la nature et de la condition humaines. Concrètement, cela signifie qu'une théologie sociale aurait beaucoup à gagner à réactiver la théologie du Corps mystique, quelque peu négligée par les théologiens depuis l'encyclique *Mystici Corporis* (1943) de Pie XII. Le Christ, le chef, veut en effet s'adjoindre un corps concret de chair et d'os : *il veut nouer avec l'humanité une relation sponsale*, largement évoquée par saint Paul⁽²⁶⁾.

Cette théologie sociale, procédant à partir de la communauté et retrouvant la personne, éclairerait d'un jour nouveau la théologie sacramentaire et celle du « peuple de Dieu », du laïcat et des ministères. Elle ouvrirait en outre des perspectives nouvelles en vue d'une relecture chrétienne des traditions libérale et socialiste.

Quelle « suppléance » pour l'Église ?

Quel que soit le contexte culturel que l'on envisage, il apparaît aussi que l'Église est pressée de *redéfinir en profondeur son rôle de suppléance*. Traditionnellement, on entend par là que l'Église s'est souvent trouvée dans des situations telles qu'elle devait pourvoir aux carences ou aux omissions des autorités temporelles. D'où ses interventions dans les domaines de la santé, l'aide aux pauvres, l'éducation, la promotion de la culture, etc. De nos jours encore, l'Église est souvent appelée à exercer une suppléance de ce type, et on ne saurait lui faire grief de continuer à le faire là où la situation l'y invite⁽²⁷⁾.

Cependant, il faut creuser la façon dont il convient d'envisager, aujourd'hui, la suppléance. Le mot anglais correspondant au français *suppléer*, *to supply*, est ici particulièrement suggestif. Le mot anglais suggère l'idée de fournir, offrir, mettre à la disposition

⁽²⁶⁾ Nous nous sommes expliqué à ce sujet dans *Démocratie et libération chrétienne*, pp. 199-201.

⁽²⁷⁾ Voir Os 2, 16-25 ; Éz 16 ; Ép 5, 23-32 ; Ga 4, 22-27 ; Ap 19-22.

de, pourvoir, approvisionner, renforcer, etc. ; ce terme anglais suggère donc quelque chose de plus que le mot français. Il ne s'agit pas simplement de « remplir le rôle de », mais de « fournir » à quelqu'un quelque chose de *supplémentaire* qui lui permettra de mieux remplir la tâche qui l'attend.

Il importe toutefois de noter que cette idée de « supplément » était déjà présente dans l'acception traditionnelle du mot suppléance. L'Église ajoutait quelque chose qui manquait, non seulement dans l'ordre temporel mais aussi et surtout dans celui de la grâce. Elle offrait, fournissait aux baptisés une motivation supplémentaire, une *surmotivation d'ordre surnaturel*, pour qu'ils s'engagent dans des tâches temporelles justifiées par les déficiences des pouvoirs publics.

Il apparaît aujourd'hui que l'Église peut redéfinir son rôle de suppléance dans les deux sens de ce mot. Elle est toujours invitée à *pallier* les carences ou l'inefficacité des pouvoirs publics. Mais elle doit aussi, plus que jamais, se reconnaître comme appelée à *surmotiver, par la foi, tous les hommes* en vue de l'exercice de leurs tâches temporelles. La foi, qui a porté et porte les espoirs des pays de l'Est aussi bien que ceux du Tiers-Monde, doit être propagée, nourrie, confortée, en raison de l'exigence fondamentale de justice religieuse vis-à-vis de Dieu, à qui seul sont dus tout honneur et toute gloire. Mais si l'homme devient plus homme dans cette personnalisation approfondie que procure la foi, s'il devient un homme nouveau, si, s'ouvrant au don de Dieu, il croît dans sa qualité d'existence, il reçoit par le fait même ce « supplément » qui le surmotive au moment de l'engagement.

Toutes les études analysant en profondeur le phénomène du développement sont unanimes à reconnaître que, de ce développement, l'homme est le seul agent qui importe vraiment, en définitive. Le rôle primordial de l'homme relègue au second rang – sans en nier l'importance relative – le rôle joué par le climat, les ressources naturelles, les déterminismes favorables ou défavorables (CA 31-33). En faisant croître les hommes en humanité, l'Évangile apporte sa contribution, spécifique et décisive, au développement de la société humaine (CA 5e, 55c). En revanche, tout ce qui est transfert, transplantation, imitation, mimétisme, répétition, etc.

paralyse l'invention du sens, la construction de l'avenir, la capacité d'innover. Ce sont là autant de facteurs d'aliénation : ils rendent les hommes étrangers à eux-mêmes.

Or ce que les chrétiens de l'Est ont amorcé doit être non seulement poursuivi, mais élargi aux dimensions du monde. Œuvrer à la « nouvelle évangélisation », c'est œuvrer à la « sur-motivation » que seule la foi peut apporter. Toutes les communautés nationales d'Europe de l'Est ont vu leurs cultures exposées à des assauts destructeurs sans précédent. Car le totalitarisme ne vise pas simplement à détruire le moi individuel ; il s'attaque aussi aux communautés nationales, culturelles, aux communautés naturelles, familiales – qu'il veut vider d'elles-mêmes. L'Église, qui a pris une part active à la formation de ces tissus nationaux, doit à présent songer à leur rendre vigueur. Dans la pratique, cela comporte des choses très concrètes. Des peuples entiers, qu'a parfois frôlés la tentation du découragement, voire du cynisme, doivent se remettre debout. Ils doivent réapprendre le sens d'un travail responsable, dont la valeur est reconnue. Ils doivent reconstruire des sociétés délabrées, des administrations inefficaces et pourries, des équipements vétustes et parfois au bord de la ruine. Il faut lutter contre l'alcoolisme, ses causes et ses conséquences, contre le sida. En outre, ces peuples doivent apprendre à tourner la page, sans perdre pour autant la mémoire, et à pardonner. Si, pour cette prodigieuse renaissance, on ne pouvait compter que sur des stimulants matériels, comme le suggèrent les milieux d'affaires occidentaux, les pays de l'Est seraient précipités vers la perte des racines religieuses qui les ont nourries pendant la plus terrible épreuve de leur histoire, et ils seraient démunis face aux nouveaux périls.

Lazare en habits de fête

Il en va de même fondamentalement dans les pays du Tiers-Monde, même si les situations y sont extrêmement diversifiées. Il saute aux yeux, en effet, que si les peuples du Tiers-Monde continuent à être invités à ingurgiter les produits politiques, culturels, technologiques venant des métropoles, si on les presse d'imiter et

QUE FAIRE ?

de « rattraper » les pays développés, de la misère qu'ils connaissent déjà, ils passeront bientôt au désespoir et à la haine.

À ces peuples avides de reconnaissance, c'est-à-dire de justice, l'Église doit *annoncer* leur dignité. Elle n'a ni or ni argent à leur offrir, mais comme saint Pierre (Ac 3, 6), elle doit leur dire « Lève-toi et marche ! », et leur révéler que Jésus-Christ est la source, le sens et le but de leur vie. Elle doit éveiller leur créativité et leur responsabilité, et faire de ces opprimés des artisans de justice, d'amour et de paix.

Mais en même temps, dans sa pastorale, l'Église doit adresser aux riches un retentissant appel à la pratique de l'austérité. Le style de vie occidental est moralement criticable dans son inspiration. Par définition, il n'est pas universalisable à l'ensemble de l'humanité : à terme, il n'a pas d'avenir. L'Église doit dire aux riches qu'il est contraire à leur dignité de se bétonner dans des citadelles d'égoïsme et de fermer l'oreille aux clameurs de ceux qu'on laisse périr par manque de nourriture et surtout d'amour. Cette multitude de pauvres, c'est elle qui nous jugera. Précisons : dans ce monde et dans l'autre.

Il revient donc à l'Église de crier aux nations « développées » qu'elles ont à accueillir Lazare, non en lui abandonnant des miettes dérisoires, mais en allant à sa rencontre et en le vêtant d'habits de fête.

Bibliographie

Cette bibliographie est limitée aux travaux cités dans ce volume.

- AIRD, John S., *Foreign Assistance to Coercive Family Planning in China. Response to Recent Population Policy in China* [by Terence Hull], Canberra, 1992.
- *Family Planning, Women, and Human Rights in the People's Republic of China*, (pro manuscripto), 33 pp., Taïpei, septembre 1995.
- ALLAIS, Maurice, «L'intolérable diktat américain», dans *le Figaro* (Paris) du 25 novembre 1992.
- «Les perversions du libre-échange mondial», dans *le Figaro* (Paris) du 24 novembre 1992.
- «Le libre-échange, réalités et mythologies», dans *le Figaro* (Paris) du 5 mars 1993.
- ARENDT, H., *The Origins of Totalitarianism*, New York, Meridian Books, 1958.
- *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*, Paris, Éd. Gallimard, (coll. «Témoins»), 1966.
- *Du mensonge à la violence. Essais de politique contemporaine*, Paris, Éd. Calmann-Lévy, 1972.
- ARRUDA, J. M., RUTENBERG, N., MORRIS, L. et FERRAZ, E., *Pesquisa nacional sobre saúde materno-infantil e planejamento*

- familiar. Brasil 1986*, Rio de Janeiro, publié par la « Sociedade civil Bem-estar familiar no Brasil » (BEMFAM) et l'« Instituto para desenvolvimento de recursos » (IDR), décembre 1987.
- ASSMANN, H. (éd.), *A Trilateral. Nova fase do capitalismo mundial*, Petrópolis, Éd. Vozes, 1979.
- ASUZU, M.C. (éd.), *Family Planning, Birth Control and Western Imperialism*, University of Ibadan (Nigeria), 1992.
- ATTALI, J., *L'ordre cannibale. Vie et mort de la médecine*, Paris, Éd. Grasset, 1979.
- « La médecine en accusation », dans Michel SALOMON (éd.), *L'avenir de la vie*, Paris, Éd. Seghers, 1981, pp. 263-279.
- *Au propre et au figuré. Une histoire de la propriété*, Paris, Éd. Fayard, 1988.
- BANDINI, Franco, « Errore di demografia », dans *Il Sabato* (Milan), 6 juillet 1991, pp. 40-42.
- BANQUE MONDIALE, *Rapport sur le développement dans le monde*, éditions de 1990 et de 1991, Washington.
- BARNEY, Gerald O., *The Report to the President: Global 2000*, Arlington, Seven Lock Press, 1991 (première édition en 1980).
- BAUER, Peter, *The Development Frontier*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1991.
- BAULIEU, É.-É., *Génération pilule*, Paris, Éd. Odile Jacobs, 1990.
- BAYLE, F., *Psychologie et éthique du national-socialisme. Étude anthropologique des dirigeants SS*, Paris, PUF, 1953.
- BAYNAC, J., *La révolution gorbatchévienne*, Paris, Éd. Gallimard, 1988.
- BAYNAC, J., SKIRDA, A. et URJEWICZ, C., *La terreur sous Lénine (1917-1924)*, Paris, Éd. Le Sagittaire, 1975.
- BÉRANGER, J. et ROUGÉ, R., *Histoire des idées aux USA du XVII^e siècle à nos jours*, Paris, PUF, 1981.

BIBLIOGRAPHIE

- BERGER, G., *Phénoménologie du temps et prospective*, Paris, PUF, 1964.
- BERGSON, H., *Les deux sources de la morale et de la religion*, Paris, PUF, (Édition du centenaire), 1959.
- BERINDEI, Mihnea, COMBES, Ariadna, PLANCHE, Anne, *Roumanie. Le livre blanc. La réalité du pouvoir néo-communiste*, Paris, Éd. La Découverte, (coll. «Essais. Cahiers libres»), 1990.
- BERTHÉLEMY, J.-C., *L'endettement du Tiers-Monde*, Paris, PUF (coll. «Que sais-je?»), 1990.
- BESANÇON, A., *Les origines intellectuelles du léninisme*, Paris, Éd. Calmann-Lévy, 1977.
- BÉZY, F., *Démographie et sous-développement*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 1974.
- *Évaluation globale de l'aide communautaire au Rwanda*, Bruxelles, Éd. Commission des Communautés européennes, 1978.
 - *La transformation des structures économiques à Madagascar (1960-1978)*, in *Cultures et développement* (Louvain-la-Neuve), t. XI, n° 1 (1979), pp. 83-116.
 - «Démographie: frein ou moteur du développement?», in *Bulletin des facultés catholiques de Lyon*, n° 56 (juillet 1979), pp. 19-29.
 - *Accumulation et sous-développement au Zaïre*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 1981.
 - «Le nouvel ordre économique international et les relations Nord-Sud», in *Études sur le développement intégré*, publiées par le Conseil pour le développement intégré, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 1985, pp. 15-38.
 - «Réflexions sur l'histoire des relations Nord-Sud», dans *Louvain* (Louvain-la-Neuve), (janvier 1989), pp. 11-13.
 - *Rwanda. Bilan socio-économique d'un régime. 1962-1989*, Louvain-la-Neuve, Institut des pays en développement, 1990.

- BINDING, K. et HOICHE, A., *Die Freigabe der Vernichtung lebensunwerten Leben*, Leipzig, Felix Meiner Verlag, 1920.
- BIRNBAUM, P. et LECA, J. (éds.), *Sur l'individualisme. Théories et méthodes*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1987.
- BOSERUP, E., *Évolution agraire et pression démographique*, Paris, Éd. Flammarion, 1970.
 – *Population and Technology*, Oxford, Éd. Blackwell, 1981.
- BOURCIER DE CARBON, P., « Demain le Tiers-Monde : population et développement », dans la revue *Tiers-Monde*, t. XCIV (1983), pp. 235-471.
- BOUTIN, Christine, *Une éthique sans citoyen*, Paris, Éd. universitaires, 1991.
- BRADSHAW, L.E. et GREEN, C.P., « A Guide to Sources of Family Planning Program Assistance », dans *Population Reports* (mars 1977), Séries J. J 272-278.
- BRESSAN, L., *Libertà religiosa nel diritto internazionale. Dichiarazioni e norme internazionale*, Padoue, Éd. Cedam, 1989.
- BRIE, C. DE, « Ces banquiers complices du trafic de drogue », in *Le Monde diplomatique*, n° 433 (avril 1990), pp. 24 ss.
- BRISSET, C., « L'enfance saccagée », in *Le Monde diplomatique*, n° 413 (août 1988), pp. 21-23.
 – *La santé dans le Tiers-Monde*, Paris, Éd. La Découverte et Le Monde, 1984.
- BROWN, Lester R., *L'état de la planète 1991*, Paris, Éd. Economica, 1991.
- BRUNEL, Sylvie (éd.), *Tiers-Monde. Controverses et réalités*, Paris, Éd. Economica, 1987.
- BRZEZINSKI, Z., *Between Two Ages. America's Role in the Technetronic Era*, Harmondsworth, Penguin Books Ltd, 1970.
- BUMILLER, Elisabeth, *May You Be the Mother of a Hundred Sons. A Journey Among the Women of India*, New Delhi, Penguin Books, 1991.

BIBLIOGRAPHIE

- CALVEZ, J.-Y., *Tiers-Monde... Un monde dans le monde. Aspects sociaux, politiques, internationaux*, Paris, Éditions ouvrières, (coll. «Portes ouvertes»), 1989.
- CAPPELLA, Anna, *Selon la nature. La méthode Billings*, Turin, Éd. BBE, 1988.
- CARDOSO DA SILVA SIMÕES, C. et PINTO DE OLIVEIRA, L.A., *Perfil estatístico de crianças e mães no Brasil. A situação da fecundidade; determinantes gerais e características da transição recente*, Rio de Janeiro, édité par la Fundação Instituto brasileiro de geografia e estatística, 1988.
- CARRÈRE D'ENCAUSSE, H., *Ni paix, ni guerre*, Paris, Éd. Flammarion, 1986.
- *Le grand défi*, Paris, Éd. Flammarion, 1987.
- *Le malheur russe*, Paris, Éd. Fayard, 1988.
- *La gloire des nations ou la fin de l'empire soviétique*, Paris, Éd. Fayard, 1990.
- CASAS TORRES, J. M., *Població, desarrollo y calidad de vida. Curso de geografía de la población, I*, Madrid, Éd. RIALP, 1982.
- CAUTE, D., *Les compagnons de route. 1917-1968*, Paris, Éd. Laffont, 1979.
- CHAFARÉVITCH, I., *Le phénomène socialiste*, Paris, Éd. du Seuil, 1977.
- Challenges in Reproductive Health Research. Biennial Report 1992-1993*, World Health Organization, Genève, 1994.
- Changing our Ways*, Carnegie Endowment for International Peace, Washington, Brookings Institution, 1994.
- CHARVET, J.-P., *Le désordre alimentaire mondial. Surplus et pénuries*, Paris, Éd. Hatier, 1987.
- *La guerre du blé. Bases et stratégies des grands exportateurs*, Paris, Éd. Economica, 1988.
- CHESNAIS J.-C., *La revanche du Tiers-Monde*, Paris, Éd. Robert Laffont (coll. «Libertés 2000»), 1987.

- CHESNAIS, Jean-Claude, « La croissance démographique, frein... ou moteur du développement », dans Sylvie BRUNEL (éd.), *Tiers-Monde. Controverses et réalités*, Paris, Éd. Economica, 1987, pp. 119-176.
- CHEVALLIER, A. et KESSLER, V., *Économies en développement et défi démographique. Algérie, Égypte, Maroc*, Paris, Éd. La Documentation française, 1989.
- CHEVARDNADZÉ, Édouard, *L'avenir s'écrit liberté*, Paris, Éd. Odile Jacob, 1991.
- CLARK, Colin, *Les conditions du progrès économique*, Paris, PUF, 1960.
- COLOMBANI, O., *Paysans du Brésil*, Paris, Éd. La Découverte, 1987.
- COMBLIN, J., « Situação histórica do catolicismo no Brasil », in la *Revista eclesiástica brasileira*, t. XXVI, n° 3 (1966), pp. 574-601.
- *Le pouvoir militaire en Amérique latine. L'idéologie de la sécurité nationale*, Paris, Éd. J.-P. Delarge, 1977.
- CONRY, Yvette (éd.), *De Darwin au darwinisme : science et idéologie*, Paris, Éd. Vrin, 1983.
- COOK, Michael (éd.), *The New Imperialism. World Population and the Cairo Conference*, Crows Nest (Australie), Little Hills Press, 1994.
- COULLOUDON, V., *Génération Gorbatchev*, Paris, Éd. J.-C. Lattès, 1989.
- CROZIER, M., HUNTINGTON, S. P. et WATANUKI, J., *The Crisis of Democracy. Report on the Governability of Democracies to the Trilateral Commission*, New York, New York University Press, 1975.
- DAWKINS, R., *The Selfish Gene*, Oxford, Oxford University Press, 1978.

BIBLIOGRAPHIE

- DEBREU, G., *Théorie de la valeur. Analyse axiomatique de la valeur*, Paris, Éd. Dunod, 1960.
- DELATOUCHE, R., *La chrétienté médiévale. Un modèle de développement*, Paris, Éd. Téqui, 1989.
- DELCOURT, J., «Éthique et économie», in Patrick DE LAUBIER, *L'enseignement social chrétien*, pp. 101-138.
- DIAKITÉ, S., *Violence technologique et développement*, Paris, Éd. L'Harmattan, 1985.
- DICHTER, E., *Handbook of Consumer Motivations. The Psychology of the World of Objects*, New York, Éd. McGraw-Hill, 1964.
- DICKS, V. H., *Les meurtres collectifs. Une analyse psychologique des criminels SS*, Paris, Calmann-Lévy, 1973.
- DJERASSI, C., *The Politics of Contraception*, New-York, Éd. Norton & Co., Stanford Alumni Association, Stanford, California, 1979.
- DOBROWOLSKI, S., «O Liberalismo: exame de sua ideologia e de suas deficiências», in *Revista brasileira de estudos políticos*, publiée par l'Université fédérale de Minas Gerais (Belo Horizonte), n° 66 (janvier 1988), pp. 161-202.
- DOMINGO, J. et GAUTHIER, A., *Le Brésil. Puissance et faiblesse d'un géant du Tiers-Monde*, Montreuil, Éd. Bréal, 1988.
- DOROZYNSKI, A. (éd.), *La manipulation des esprits... et comment s'en protéger*, Paris, Éd. G. Le Prat, 1981.
- DUMONT, G.-F., CHAUNU, P., LEGRAND, J., SAUVY, A., *La France ridée. Échapper à la logique de déclin*, Paris, Le Livre de poche (coll. «Pluriel»), 1979.
- DUMONT, G.-F., *Le monde et les hommes*, Paris, Éd. Litec, 1995.
- DUMONT, J., *L'Église au risque de l'histoire*, Limoges, Éd. Crité-
rion, 1982.
- DUMONT, R., *Un monde intolérable. Le libéralisme en question*, Paris, Éd. du Seuil, 1988.
- DUPUY, Jean-Pierre, *Le sacrifice et l'envie*, Paris, Éd. Calmann-Lévy, 1992.

DUQUESNE DE LA VINELLE, L., *Le marché et la justice. À partir d'une lecture critique des encycliques*, Gembloux, Éd. Duculot (coll. « Perspectives »), 1987.

EDINBURGH, Duke of, « Population in Crisis », in *The New Road* (Londres), n° 16 (octobre-décembre 1990), pp. 1 et s.

Évolutions démographiques: Dimensions éthiques et pastorales, Conseil pontifical pour la famille, Libreria Editrice Vaticana, 1994.

FABRA, P., « La main invisible ou la Providence », in *Le Monde* du 22 mars 1988.

FERRO, M., *Les origines de la perestroïka*, Paris, Éd. Ramsay, 1990.

FIALLO, F. R., *Labeur et rareté*, Genève, Éd. du Tricorne, 1989.

FINHLE, Jason L. et MCINTOSH, C. Alison (éd.), *The New Politics of Population. Conflict and Consensus in Family Planning*, New York, The Population Council, 1994.

FLAMANT, M., *Histoire du libéralisme*, Paris, PUF (coll. « Que sais-je ? »), 1987.

FNUAP, *Estado de la población mundial 1990*, New York, 1990.

– *État de la population mondiale 1991*, New York, 1991.

– *Estado de la población mundial, 1995*, New York, 1995.

FONSECA SOBRINHO, Délcio DA, *Estado e População: Uma História do Planejamento Familiar no Brasil*, Rio de Janeiro, Éd. Rosa dos Tempos et United Nations Population Fund, 1993.

FOTTORINO, E., « La faim sans fin », in *Le Monde* (cahier économique) du 30 avril au 2 mai 1989.

FREIRE, P., *L'éducation: pratique de la liberté*, Paris, Éd. du Cerf, 1971.

BIBLIOGRAPHIE

- *Pédagogie des opprimés*, suivi de *Conscientisation et révolution*, Paris, Éd. Maspero, 1974.
- FRIEDMAN, M. et FRIEDMAN, R., *La liberté du choix*, Paris, Éd. P. Belfond, 1980.
- GALBRAITH, J. K., *Le Nouvel État industriel*, Paris, Éd. NRF - Gallimard, 1967.
- GALEANO, Eduardo, *Les veines ouvertes de l'Amérique latine*, Paris, Presses Pocket, 1991.
- GALTON, F., *Hereditary Genius. An Inquiry into Its Laws and Consequences*, Londres, Éd. Macmillan & Co, 1869.
- *Inquiries into Human Faculty and Its Development*, Londres, Éd. Macmillan & Co, 1883.
- GALTUNG, J., « Violence, paix et recherches sur la paix », dans BRAILLARD, P. (éd.), *Théorie des relations internationales*, Paris, PUF, 1977, pp. 297-319.
- GAUCHET, Marcel, *Le désenchantement du monde*, Paris, Éd. Gallimard, 1985.
- GEORGE, P., *Géographie des inégalités*, Paris, PUF (coll. « Que sais-je ? »), 1981.
- GÉRARD, R. et MERGER, C., *Procréatique et société. De l'ovule à l'étoile*, Paris, Éd. Medsi-McGraw Hill, 1989.
- GILDER, G., *Wealth and Power*, New York, Basic Books, 1981.
- GILLET, P.-M., *Conscience chrétienne et « justice » sociale*, Paris, Éd. Revue des jeunes, 1922.
- GILLETTE, A., *Accueillir les personnes âgées. L'archipel médico-social*, Paris, Éd. du Moniteur, 1989.
- GIRARD, René, *Le bouc émissaire*, Paris, Éd. Grasset, 1982.
- *Quand ces choses commenceront... Entretiens avec Michel Treguer*, Paris, Éd. Arléa, 1994.
- Global Population Assistance. A Report Card on the Major Donor*

- Countries*, édité par Population Action International, Washington, 1993.
- GODWIN, W., *Recherches sur la population et sur la faculté d'accroissement de l'espèce humaine*, Paris, Librairie Aillaud, 1821.
- GRANGE, É. et M.-M. DE LA, BEL R., *Un complot contre la vie. L'avortement*, Paris, Éd. Société de production littéraire, 1979.
- GREER, Germaine, *Sexe et destinée*, Paris, Éd. Grasset, 1986.
- GRÉGOIRE, F., *Études hégéliennes. Les points capitaux du système*, Louvain, Éd. Nauwelaerts, 1958.
- GROGNIER, A. M., *La productivité. Progrès social ou source de chômage ?*, Paris, Hatier, 1987.
- GUÉRIN, D., *Fascisme et grand capital*, Paris, Éd. Maspero, 1965.
- GUTMAN, H., *Work, Culture and Society in Industrializing America*, New York, Éd. Vintage, 1977.
- HANCOCK, Graham, *Lords of Poverty. The Power, Prestige, and Corruption of the International Aid Business*, New York, The Atlantic Monthly Press, 1989.
- HARTMANN, Betsy, *Reproductive Rights and Wrongs. The Global Politics of Population Control & Contraceptive Choice*, New York, Harper & Row, 1987.
- HAYEK, F. A. VON, *The Constitution of Liberty*, Chicago, Éd. Henry Regnery, 1960.
- *The Fatal Conceit. The Errors of Socialism*, Londres, Routledge, 1988. Traduction espagnole: *La fatal arrogancia. Los errores del socialismo*, Madrid, Unión Editorial, 1990.
- HELLER, M., *Le secrétaire. Splendeur et misère de Gorbatchev*, Paris, Éd. Olivier Orban, 1990.
- HERR, É., *La violence. Nécessité ou liberté ?*, Namur, Éd. Culture et Vérité, 1990.

BIBLIOGRAPHIE

- HESSEN, R., *In Defence of the Corporation*, Stanford, Hoover Institution, 1979.
- HONOUR, H., *L'image du Noir dans l'art occidental*, Paris, Éd. Gallimard, 1989.
- Human Development Report 1994*, publié par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), New York.
- INGERFLOM, C. S., *Le citoyen impossible. Les racines russes du léninisme*, Paris, Éd. Payot, 1988.
- IPIE-CDS-PPE, *Les démocrates chrétiens et l'économie sociale du marché*, Paris, Éd. Economica, 1988.
- L'IPPF à l'œuvre*, Bureau international de l'IPPF, Londres, 1982.
- *Vision 2000. Inverting in the Future*, IPPF, Londres, 1993.
 - *Cuarenta Años salvando vidas con planificación familiar*, New York, Federación internacional de planificación de la familia, Región del Hemisferio occidental, 1994.
 - *Informe Anual 1994*, New York, Federación internacional de planificación de la familia, Región del Hemisferio occidental, 1994.
- JACQUARD, R., *La guerre du mensonge. Histoire secrète de la désinformation*, Paris, Éd. Plon, 1986.
- JASPER, Williams F., *Global Tyranny... Step by Step. The United Nations and the Emerging New World Order*, Appleton, Wisconsin, Western Islands, 1992.
- JASPERS, K., *Nietzsche. Introduction à sa philosophie*, Paris, Éd. Gallimard, 1978.
- JEANBLANC, Y., « Sang : un commerce qui fait peur », in *Le Point*, n° 799 (11 janvier 1988), pp. 54-60.
- JOHNSON, Stanley P., *World Population and the United Nations*, Cambridge University Press, 1987.

- JORDAN, Jenny, *Avant que de naître*, Éd. ENEA, sans lieu ni date.
- JULIEN, C., « Démographie, développement, démocratie... et immigration », in *le Monde diplomatique*, n° 434 (mai 1990), pp. 15-22.
- KAPFERER, J.-N., *Les chemins de la persuasion. Le mode d'influence des médias et de la publicité sur les comportements*, Paris, Éd. Dunod, 1984.
- KATOPPO, M., *Compassionate and Free. An Asian Woman's Theology*, Genève, Éd. World Council of Churches (The Risk Book Series), 1981.
- KENDE, P., et SMOLAR, A., *La grande secousse. Europe de l'Est 1989-1990*, Paris, Éd. CNRS, 1990.
- KLARE, M., « De la guerre contre la drogue à la guerre tout court », in *le Monde diplomatique*, n° 432 (mars 1990), pp. 41 et s.
- KLATZMANN, J., *Nourrir dix milliards d'hommes ?*, Paris, PUF, 1983.
- KODJO, É., *L'Occident. Du déclin au défi*, Paris, Éd. Stock, 1988.
- KOLKOWSKI, L., *Histoire du marxisme*, tome I: *Les fondateurs: Marx, Engels et leurs prédécesseurs*; tome II: *L'âge d'or de Kautsky à Lénine*, Paris, Éd. Fayard, 1987.
- KOLM, S. C., *Le contrat social libéral*, Paris, PUF, 1985.
- LABICA, G., *Le marxisme-léninisme*, Paris, Éd. Bruno Huisman, 1984.
- LA BOÉTIE, É. DE, *Le discours de la servitude volontaire*, Paris, Éd. Payot, 1976.
- LATOUCHE, S., *L'occidentalisation du monde*, Paris, Éd. La Découverte, 1989.
- LAUBIER, P. DE, *L'enseignement social chrétien*, Fribourg, Éd. universitaires de Fribourg (Suisse), 1988.

BIBLIOGRAPHIE

- LAURENT, P., (éd.), *Au service de la communauté humaine. Une approche éthique de l'endettement international*, (Document de la Commission [aujourd'hui Conseil] pontificale Justice et Paix, datant du 27 décembre 1986), Paris, Éd. du Cerf, 1987. Le texte se trouve aussi dans la *Documentation catholique* (Paris), n° 1934 (15 février 1987), pp. 197-205.
- LAURENTIN, René, *Les chrétiens détonateurs des libérations de l'Est*, Paris, Éd. de l'Oeil (Coll. Éducation européenne), 1991.
- LECOMTE, Bernard, *La vérité l'emportera toujours sur le mensonge*, Paris, Éd. J.-C. Lattès, 1991.
- LEFORT, C., *L'invention démocratique. Les limites de la domination totalitaire*, Paris, Éd. Fayard, 1981.
- LEGRAND, Jean, «Un rapport démographique de l'ONU contesté» dans *Europe today* (Bruxelles), n° 76, 17 juin 1991, pp. 3 et s.
- LEMIEUX, L., *La souveraineté de l'individu*, Paris, PUF, 1987.
- LENGELLÉ, M., *L'esclavage*, Paris, PUF (coll. «Que sais-je?»), 1962.
- LÉNINE, *Que faire ?*, in *Œuvres choisies en deux volumes*, tome I, 1^{re} partie, Moscou, Éd. en langues étrangères, 1954.
- LEROY, Maxime, *Les précurseurs français du socialisme, de Condorcet à Proudhon*, Paris, Éd. du Temps présent, 1948.
- LESSAY, F., *Souveraineté et légitimité chez Hobbes*, Paris, PUF (coll. «Léviathan»), 1988.
- LIFTON Robert J., *Les médecins nazis*, Paris, Éd. R. Laffont, 1989.
- «Logiques marchandes. Action publique.», dossiers de *Contradictions* (Bruxelles), n° 64, 1991.
- LORENZ, K., *L'agression. Histoire naturelle du mal*, Paris, Éd. Flammarion, 1969.
- LUBAC, H. DE, *Le drame de l'humanisme athée*, Paris, Éd. Spes, 1946.
- LUMSDEN, Charles et WILSON, Edward, *Le feu de Prométhée. Réflexion sur l'origine de l'esprit*, Paris, Éd. Mazarine, 1984.

- LUNEAU, R. et LADRIÈRE, P. (éds.), *Le rêve de Compostelle. Vers la restauration d'une Europe chrétienne ?*, Paris, Éd. du Centurion, 1989.
- MACPHERSON, C. B., *La théorie politique de l'individualisme possessif de Hobbes à Locke*, Paris, Gallimard, 1976.
- MACRIDIS, Roy C., *Contemporary Political Ideologies. Movements and Regimes*, Boston, Little, Brown & Company, 1986.
- MAGDOFF, H., *The Age of Imperialism. The Economics of U.S. Foreign Policy*, New York, Ed. Monthly Review Press, 1969.
- MALINVAUD, E., *Un réexamen de la théorie du chômage*, Paris, Éd. Calmann-Lévy, 1982.
- MALTHUS, T., *Essai sur le principe de population*, traduit par É. Vilquin, Paris, Diffusion PUF, 1980.
- MANENT, P., *Histoire intellectuelle du libéralisme*, Paris, Éd. Calmann-Lévy, 1987.
- MARCOU, L., *Les pieds d'argile. Le communisme mondial au présent. 1970-1986*, Paris, Éd. Ramsay, 1986.
- MARIENSTRAS, É., *Les mythes fondateurs de la Nation américaine*, Paris, Éd. Maspero, 1977.
- MARIS, Bernard, « Dieu existe, c'est le marché », dans *le Monde* du 18 juin 1991.
- MARROU, H.-I., *De la connaissance historique*, Paris, Éd. du Seuil, 1953.
- MATSUI, Y., *Women's Asia*, Londres, Zed Books, 1989.
- MAURER, J. L. et RÉGNIER, P., *La nouvelle Asie industrielle. Enjeux, stratégies et perspectives*, Paris, PUF, 1989.
- MCNAMARA, Robert S., *Une politique démographique mondiale pour promouvoir le développement humain au XXI^e siècle*, Organisation des Nations unies, New York, 1991.
- MDEMBÉ, A., « L'Afrique noire va implorer », in *le Monde diplomatique*, n° 433 (avril 1990), pp. 10 ss.

BIBLIOGRAPHIE

- MEJÍA, Jorge, «Les biens de la création sont destinés à tous les habitants de la terre», in *Documentation catholique*, n° 2014 (21 octobre 1990), pp. 917-919.
- MILANESI, Maria Lucila, *O aborto provocado*, São Paulo, Livraria Pioneira Editora, 1970.
- MILGRAM, S., *Soumission à l'autorité. Un point de vue expérimental*, Paris, Éd. Calmann-Lévy, 1984.
- MINC, A., *L'argent fou*, Paris, Éd. Grasset, 1990.
- MINTZ, S. (éd.), *Esclave : facteur de production. L'économie politique de l'esclavage*, Paris, Éd. Dunod-Bordas, 1981.
- MISKÉ, A. B., *Lettre ouverte aux élites du Tiers-Monde*, Paris, Éd. du Sycomore, 1981.
- MITSCHERLICH, Alexandre, et MIELKE, Fred, *Medizin ohne Menschlichkeit. Dokumente des Nürnberger Ärzteprozesses*, Francfort (M.), Fischer Bücherei, 1989.
- MOOG, V., *Bandeirantes e pioneiros. Paralelo entre duas culturas*, Rio de Janeiro, Éd. Civilização brasileira, 1964.
- MORAZÉ, C., *Les bourgeois conquérants*, Paris, PUF, 1957.
- MUELLER-HILL, B., *Elimination by Scientific Selection of Jews, Gypsies and Others. Germany 1933-1945*, Oxford, Oxford University Press, 1988.
- MULLOR, J., *Dios cree en el hombre*, Madrid, Éd. RIALP, 1990.
- MUMFORD, D. et KESSEL, E., «Role of Abortion in Control of Global Population Growth», tiré-à-part de *Clinics in Obstetrics and Gynaecology*, 1986, pp. 19-31.
- MUMFORD, Stephen D., *The Life and Death of NSSM 200*, Center for Research on Population and Security, P.O. Box 13067, Research Triangle Park, North Carolina 27709, 1994.

- NAUDET, J.-Y., *L'Église et l'économie de marché face au collectivisme*, Paris, Éd. UNI, 1987.
- NIETZSCHE, F., *Œuvres philosophiques complètes*, Paris, Éd. Gallimard, 1984.
- NOBLE, D., *America by Design. Science, Technology and the Rise of Corporate Capitalism*, New York, Oxford University Press, 1977.
- NOVAK, M., *Une éthique économique*, Paris, Éd. du Cerf, 1986.
– *Démocratie et bien commun*, Paris, Éd. du Cerf, 1991.
- OMINAMI, C., *Amérique latine. Les ripostes à la crise*, Paris, Éd. L'Harmattan, 1988.
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ, *Onzième rapport annuel. Programme spécial de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine*, Genève, Éd. OMS, 1982.
- PACKARD, V., *La persuasion clandestine*, Paris, Éd. Calmann-Lévy, 1958.
- PALMER, R. (éd.), *La stérilisation volontaire en France et à travers le monde*, Paris, Éd. Masson, 1981.
- PARTANT, E., *La ligne d'horizon*, Paris, Éd. La Découverte, 1988.
- PATERNOT, Jacques, *Le cartel des spoliateurs. Un plan Marshall peut-il sauver le Tiers-Monde ?*, Paris, Éd. Criterion, 1992.
- PÉAN, P., *L'argent noir. Corruption et sous-développement*, Paris, Éd. Fayard, 1988.
- PERLOFF, James, *The Shadows of Power. The Council on Foreign Relations and the American Decline*, Appleton, Wisconsin, Western Island Publishers, 1990.
- PERNOUD, R., GIMPEL, J. et DELATOUCHE, R., *Le Moyen Âge pour quoi faire ?*, Paris, Éd. Stock, 1986.

BIBLIOGRAPHIE

- PESCHKE, Karl H., *Social Economy in the Light of Christian Faith*, Trèves, Paulinus Verlag (coll. « Ordo socialis », 7), 1991.
- PIETTRE, A., *Les chrétiens et le libéralisme*, Paris, Éd. France-Empire, 1987.
- PISANI-FERRY, J., *L'épreuve américaine. Les États-Unis et le libéralisme*, Paris, Éd. Syros, 1988.
- PLACUCCI, A., *Chiese bianche, schiavi neri. Cristianesimo e schiavitù negra negli Stati Uniti d'America (1619-1865)*, Turin, Éd. Piero Gribaudi, 1990.
- PLESSIS-GRAY, F. DU, *Les oubliées de la perestroïka*, Paris, Éd. Presses de la Renaissance, 1990.
- PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, 1991, Paris, Éd. Economica, 1991.
- POLIN, C. et POLIN, R., *Le libéralisme. Espoir ou péril*, Paris, Éd. de la Table ronde, 1984.
- PORTER, Michael, *The Competitive Advantage of Nations*, Londres, Macmillan Press, 1990.
- PRADERVAND, P., *Une Afrique en marche. La révolution silencieuse des paysans africains*, Paris, Éd. Plon, 1989.
- PROCTOR, R., *Medecine Under the Nazis*, Boston, Harvard University Press, 1988.
- RATZINGER, J. et DAMASKINOS, S. E., *L'héritage chrétien de l'Europe*, Katerini (Grèce), Éd. « Tertios », 1982.
- Relatório final da Comissão parlamentar mista de inquérito*, Brasília, 1992.
- RENAUT, A., *L'ère de l'individu. Contribution à une histoire de la subjectivité*, Paris, Éd. Gallimard, 1989.
- ROSEVALON, P., *Le libéralisme économique. Histoire de l'idée de marché*, Paris, Éd. du Seuil, 1989.
- RUFFIN, J.-Chr., *L'empire et les nouveaux barbares*, Paris, Éd. J.C. Lattès, 1991.

- SABINE, G. H., *A History of Political Theory*, Londres, Harrap, 1971.
- SALA-MOLINS, L., *Le Code noir ou le calvaire de Canaan*, Paris, PUF, 1987.
- SALAIS, R., BAVEREZ, N. et REYNAUD, B., *L'invention du chômage*, Paris, PUF (coll. « Économie et liberté »), 1986.
- SALLERON, L., *Libéralisme et socialisme, du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Éd. CLC, 1978.
- SALOMON, Michel, *L'avenir de la vie*, Paris, Éd. Seghers (coll. « Les visages de l'avenir »), 1982.
- SARTRE, J.-P., *Huis clos*, Paris, Gallimard, 1944.
 – *L'être et le néant. Essai d'ontologie phénoménologique*, Paris, Éd. NRF-Gallimard, 1948.
- SAUVY, A., *Coût et valeur de la vie humaine*, Paris, Éd. Hermann, 1978.
- SAWYER, Jacqueline, « The Population Explosion », in *The New Road* (Londres), n° 16 (octobre-décembre 1990), pp. 4 ss.
- SCHELER, M., *L'homme du ressentiment*, Paris, Éd. Gallimard, 1970.
- SCHOOYANS, M., « Il liberalismo filosofico: "causa" remota del dissenso », dans *L'Osservatore romano* du 2 novembre 1990, p. 4.
- SCHRAM, S., *The Thought of Mao Tse-tung*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.
- SCHUMACHER, E. F., *Small Is Beautiful. Economics as if People mattered*, New York, Harper & Row, 1975.
- SEN, Gita, GERMAIN, Adrienne, CHEN, Lincoln C. (éd.), *Population Policies Reconsidered. Health, Empowerment, and Rights*, Harvard University Press, 1994.
- SENNET, R., *Les tyrannies de l'intimité*, Paris, 1979.
- SIFRIN, A., *L'URSS: sa 16^e république. Premier guide des camps de concentration et des prisons en Union soviétique*, Seewis, Stephanus-Édition, 1980.

BIBLIOGRAPHIE

- SIMON, Julian L., *Population and Development in Poor Countries*, Princeton University Press, 1992.
- SIMON, J.-L., *L'homme, notre dernière chance. Croissance démographique, ressources naturelles et niveau de vie*, Paris, PUF (coll. « Libre échange »), 1985.
- *Population matters. People, resources, environment and immigration*, New York, Transaction Publishers et Hudson Institute, 1990.
- SIMON, P., *De la vie avant toute chose*, Paris, Éd. Mazarine, 1979.
- SINIAVSKI, A., *La civilisation soviétique*, Paris, Éd. Albin Michel, 1989.
- SOARES, Odacir, *População e soberania nacional*, Brasília, Sénat fédéral, juin 1995.
- SOCCI, A., « Loggia-glasnost », in *Il Sabato* (Milan), 14 avril 1990, pp. 46-48.
- SOLJÉNITSYNE, Alexandre, *Le déclin du courage*, Paris, Éd. du Seuil, 1978.
- SPAEMANN, Robert, « Est-ce que tous les hommes sont des personnes ? », in *Catholica* (Paris), n° 24 (février 1991), pp. 49-58.
- STERN, Mikhaël, *La vie sexuelle en URSS*, Paris, Éd. Albin Michel, 1979.
- STIGLITZ, J. et MATHENSON, F., *New Development into Analysis of Market Structure*, Londres, Macmillan, 1986.
- SZAMUELY, T., *La tradition russe*, Paris, Éd. Stock, 1974.
- SZMRECSANYI, I., *Educação e fecundidade*, São Paulo, Éd. Hucitec, 1988.
- SZYMANSKI, A., *The Logic of Imperialism*, New York-Londres, Praeger Special Studies, 1981.

- TALMON, J. L., *Les origines de la démocratie totalitaire*, Paris, Éd. Calmann-Lévy (coll. «Liberté de l'Esprit»), 1966.
- TERNON, Yves, *L'État criminel. Les génocides au XX^e siècle*, Paris, Éd. du Seuil, 1995.
- TERNON, Y. et HELMAN, S., *Les médecins allemands et le national-socialisme*, Tournai, Éd. Casterman, 1973.
- TERRILL, R., *Mao. A Biography*, New York, Harper & Row, 1980.
- TESTART, Jacques (éd.), *Le magasin des enfants*, Paris, Éd. François Bourin, 1990.
- THALMANN, R., *Être femme sous le III^e Reich*, Paris, Éd. Laffont, 1982.
- THILS, G., *Foi chrétienne et unité de l'Europe*, Louvain-la-Neuve, Éd. Peeters, 1990.
- THORNTON, A. P., *Doctrines of Imperialism*, Londres, Éd. John Wiley & Sons, 1965.
- THULLIER, Pierre, *Les biologistes vont-ils prendre le pouvoir ? La sociobiologie en question*, Bruxelles, Éd. Complexe, 1981.
- TILlich, P., *Political Expectation*, New York, Harper & Row, 1971.
- TOFFLER, Alvin, *Les nouveaux pouvoirs*, Paris, Éd. Fayard, 1991.
- TOINET, M.-F., KEMPF, H., LACORNE, D., *Le libéralisme à l'américaine. L'État et le marché*, Paris, Éd. Economica, 1989.
- TROMBLEY, S., *The Right to Reproduce. A History of Coercive Sterilization*, Londres, Éd. Weidenfield and Nicolson, 1988.
- TURCATO, M., «Esterilização atinge 48,4% das mulheres em Brasília», in *Jornal do Brasil* (Rio de Janeiro), 29 octobre 1989.
- UNITED NATIONS, *World Population Monitoring 1989*, New York, Éd. United Nations, 1990.
- US Population Assistance: Issues for the 1990s.*, publié en 1991 par le Population Crisis Committee, Washington D.C.

BIBLIOGRAPHIE

- VALLIN, J., «Démographie. Maîtriser la croissance», in *Jeune Afrique*, n° 1457 (7 décembre 1988), pp. 57 ss.
 – *La population mondiale*, Paris, Éd. La Découverte, 1986.
- VAN PARIJS, P., «Quelle réponse cohérente aux néo-libéralismes?», in *Économie et humanisme*, n° 306 (mars-avril 1989), pp. 41-52.
- VELLAS, F., *Les échanges Sud-Sud*, Paris, Éd. Économica, 1987.
- VERNETTE, Jean, *Le Nouvel Âge*, Paris, Éd. Téqui, 1990.
- VILAINE, A.-M. DE, GAVARINI, L., LE COADIC, M. (éds.), *Maternité en mouvement. Les femmes, la reproduction et les hommes de science*, Montréal, Éd. Saint-Martin, 1986.
- VILQUIN, É., «La doctrine démographique de Platon», dans *European Demographic Information Bulletin*, La Haye, vol. XIII, n° 1 (1982), pp. 1-18.
- VISSIÈRE, I. et J.-L., *La traite des Noirs au siècle des Lumières. Témoignages de négriers*, Paris, Éd. A. M. Métailié, 1982.
- VITORIA, F. DE, *Leçons sur les Indiens et sur le droit de guerre*, Genève, Librairie Droz, 1966.
- VOLKOFF, V., *La désinformation, arme de guerre*, Paris, Éd. L'Âge d'homme, 1986.
- VOSLENSKY, M., *La nomenklatura. Les privilégiés en URSS*, Paris, Éd. Pierre Belfond, 1980.
- WALLERSTEIN, I., *The Modern World-System. I. Capitalist Agriculture and the Origins of the European World-Economy in the Sixteenth Century*, New York, Éd. Academic Press, 1974; *The Modern World System. II. Mercantilism and the Consolidation of the European World-Economy*, *ibid.*, 1980.
- WALLON, H., *Histoire de l'esclavage dans l'Antiquité*, (réédité par J. C. Dumont), Paris, Éd. Laffont, 1988.
- WALTER, J. -J., *Les machines totalitaires*, Paris, Éd. Denoël, 1982.

- WEBER, M., *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Éd. Plon, 1964.
- WERTHAM, F., *A Sign for Cain*, New York, Warner Paperback Library, 1973.
- WILLIAMS, P. et WALLACE, D., *La guerre bactériologique*, Paris, Éd. Albin Michel, 1991.
- WILSON, Mercedes A., *Amour et fécondité*, Turin, BBE, 1986.
- WOHLMANN, A., *Thomas d'Aquin et Maïmonide. Un dialogue exemplaire*, Paris, Éd. du Cerf, 1988.
- World Development Report 1994*, publié à Washington par la Banque mondiale.
- WORLD HEALTH ORGANIZATION, *Research in Human Reproduction. Biennial Report 1988-1989*, Genève, Éd. WHO, 1990.
- World Population Data Sheet 1995*, publié à Washington par le Population Reference Bureau.
- World Population Monitoring, 1993*, publié par la Population Division de l'ONU, New York, 1994.
- World Population Projections 1994-1995*, publiées par la Banque mondiale, Washington, 1994.
- WU-BEYENS, I-C., « Socioeconomic Discrepancies and Fertility Control in the People's Republic of China », in *Revue des pays de l'Est* (Bruxelles), n° 2 (1987), pp. 1-51.
- ZARKA, Y.-C., *La décision métaphysique de Hobbes. Conditions de la politique*, Paris, Éd. Vrin, 1988.
- ZEEGERS, Jacques, « Faut-il encore aider l'agriculture ? », dans *La Libre Belgique* (Bruxelles) du 8 décembre 1990.
- « Échec du GATT, Guerre commerciale ? », *ibid.*, 15 décembre 1990.
- « Les entreprises dominées par le savoir », *ibid.*, 27 avril 1991.

BIBLIOGRAPHIE

ZIMMERMANN, A. (éd.), *Natural Family Planning*, Milwaukee (Wisconsin), Éd. De Rance, 1980.

ZISMAN, M., *Nordeste pigmeu. Uma geração ameaçada*, Recife, Éd. J. Luiz Vasconcelos, 1987.

Index des noms propres

- AIRD, John S., 28, 159, 311
ALLAIS, Maurice, 262, 311
ANGELI, Franco, 38
ARENDT, Hannah, 22, 201, 269, 311
ARRUDA, José Maria, 161, 311
ASSMANN, Hugo, 132, 312
ASUZU, M.C., 82, 312
ATTALI, Jacques, 36, 123 s., 142, 312
AUGUSTIN, S., 292
- BAJAZET, 180
BALFOUR, A. J. , 131
BANDINI, Franco, 83, 312
BARNEY, Gerald O., 87, 312
BAUER, Peter, 136, 312
BAULIEU, Étienne-Émile, 73, 79, 168, 312
BAVEREZ, N. , 119
BAYLE, François, 269, 312
BAYNAC, Jacques, 42, 195, 215, 312
BEL, René, 226, 230, 320
BENSON, Robert, 233
BÉRANGER, Jean, 176, 312
BERGER, Gaston, 240, 313
BERGSON, Henri, 240, 313
BERINDEI, Mihnea, 249, 313
BERTHÉLÉMY, Jean-Claude, 152, 313
BESANÇON, Alain, 188, 190, 313
- BÉZY, Fernand, 12, 117, 136, 182, 313
BILLINGS, J. et L., 173
BINDING, Karl, 129 s., 230, 314
BIRNBAUM, Pierre, 93, 314
BONKOSKI, Erwin, 161
BONOMI, Gabriele, 173
BORREMANS, Isabelle, 12
BOSERUP, Ester, 135, 314
BOURCIER DE CARBON, P., 24, 314
BOUTIN, Christine, 202, 314
BRADSHAW, Lois E., 51, 314
BRAILLARD, Philippe, 234
BREJNEV, Leonid, 41
BRESSAN, Luigi, 275, 314
BRIE, Christian DE, 22, 314
BRISSET, Claire, 39, 234, 314
BROWN, Lester R., 86, 314
BRUNEL, Sylvie, 182, 314
BRZEZINSKI, Zbigniew, 88, 132, 207, 211, 263 s., 314
BUMILLER, Élisabeth, 159, 314
BUSCH, George, 72, 132, 209
BUSSERY, Henry, 112
- CALVEZ, Jean-Yves, 15, 315
CALVIN, Jean, 184, 212, 231, 266, 303
CAPPELLA, Anna, 173, 315
CARDINALE, Gianni, 218

LA DÉRIVE TOTALITAIRE DU LIBÉRALISME

- CARDOSO DA SILVA SIMÕES, Celso, 160, 315
- CARRÈRE D'ENCAUSSE, Hélène, 42, 188, 209, 315
- CASAS TORRES, José Manuel, 136, 315
- CAUTE, David, 248, 315
- CHAFARÉVITCH, Igor, 200 s., 315
- CHAM, 293
- CHAPOCHNIKOV, Boris, 193
- CHARVET, J.-P. , 56, 315
- CHAUNU, Pierre, 34
- CHEN, Lincoln, C., 60
- CHESNAIS, Jean-Claude, 25 s., 29 s., 316
- CHEVALLIER, Agnès, 24, 316
- CHEVARDNADZÉ, Édouard, 218, 257, 316
- CLAIRMONTE, Frédéric F., 264
- CLARK, Colin, 235, 316
- CLAUSEWITZ, Carl von, 193
- CLEMENCEAU, Georges, 131
- COLBERT, J.-B. , 97
- COLOMBANI, Olivier, 128, 316
- COMBES, Ariadna, 249
- COMBLIN, Joseph, 22, 97, 316
- CONDORCET, 151
- CONRY, Yvette, 293, 316
- CONSTANCIO, E.-S., 140
- CONSTANTIN, 273
- COOK, Michael, 82, 316
- COULLOUDON, Virginie, 43, 195, 316
- CROMWELL, Oliver, 114
- CROS, Marie-France, 148
- CROZIER, Michel, 132, 316
- DAMASKINOS, S. E., 282
- DAMOCLÈS, 157
- DARWIN, Charles, 140, 224 s., 233, 293
- DAWKINS, R., 293, 317
- DEBREU, Gérard, 99, 317
- DE GAULLE, Charles, 254
- DELACAMPAGNE, Christian, 214
- DELATOCHE, R., 282, 317, 326
- DELCOURT, Jacques, 112, 317
- DELEUZE, Gilles, 233
- DEROCHE, Henri, 233
- DESCARTES, R., 269
- DIAKITÉ, Sidiki, 57, 317
- DICHTER, E., 119, 317
- DICKS, Henry V., 269, 317
- DINESCU, Mircea, 248
- DJERASSI, Carl, 60, 230, 317
- DOBROWOLSKI, Silvio, 100, 317
- DOMINGO, J., 161, 317
- DOROZYNSKI, Alexandre, 226, 317
- DOSTOÏEVSKI, F., 258
- DRED SCOTT, 180
- DUMONT, G.-F., 33 s., 297, 317
- DUMONT, Jean, 130, 317
- DUMONT, René, 17, 100, 317
- DUPÂQUIER, Jacques, 139
- DUPUY, Jean-Pierre, 111, 318
- DUQUESNE DE LA VINELLE, Louis, 20, 23, 318
- ECHIKSON, William, 250
- EDINBURGH, Duke of, 51, 318
- EICHMANN, A., 269
- EIDE, Asbjoma, 125
- ELTSINE, Boris, 195, 257
- ENGELS, Friedrich, 187, 238
- ESPINAS, A. V. 224
- FABRA, Paul, 111, 318
- FERRAZ, Elisabeth, 161
- FERRO, Marc, 250, 318
- FEUERBACH, F., 192, 266, 293
- FIALLO, Fabio, 264, 318
- FINHLE, Jason L., 60, 318
- FLAMANT, M., 99, 318
- FONSECA SOBRINHO, Délcio DA, 160, 318

INDEX DES NOMS PROPRES

- FORD, G., 88
 FOTTORINO, Éric, 17, 318
 FOULQUIÉ, Paul, 99
 FREIRE, Paulo, 158, 168, 173, 318
 FREUD, Sigmund, 269
 FRIEDMAN, Milton, 99, 319
 FRIEDMAN, Rose, 99, 319
- GALBRAITH, J. K., 244, 319
 GALEANO, Eduardo, 56, 319
 GALTON, Francis, 27, 148, 225, 233 s.,
 319
 GALTUNG, Johann, 171, 225, 234,
 237s.
 GANDILLAC, Maurice DE, 233
 GAUCHET, Marcel, 104, 319
 GAUTHIER, A., 161
 GAVARINI, L., 213, 331
 GEORGE, Pierre, 118, 319
 GÉRARD, R. 242, 319
 GERMAIN, Adrienne, 60
 GILDER, George, 126
 GILLET, P. M., 99, 319
 GILLETTE, Alain, 34, 319
 GIMPEL, Jean, 282, 326
 GIRARD, René, 143, 319
 GODWIN, William, 140, 320
 GORBATCHEV, Michael, 42 s., 195,
 218, 257
 GREEN, Cynthia, 51
 GREER, Germaine, 82, 320
 GRÉGOIRE, Franz, 142, 320
 GROGNIER, Anne-Marie, 119, 320
 GUÉRIN, Daniel, 269, 320
 GUTMAN, H., 169, 320
- HANCOCK, Graham, 89, 320
 HARRADINE, Brian, 168, 231
 HARTMANN, Betsy, 81, 320
 HAVEL, Vaclav, 246
- HAYEK, Friedrich A. VON, 99, 136,
 320
 HEGEL, Georg W. F., 142 s., 150 s.,
 189, 208, 266, 304
 HEIDEGGER, M., 269, 303
 HEIN, Christoph, 248
 HELLER, Michel, 195, 320
 HELMAN, Socrate, 167, 228, 330
 HENDRICKX, Marie, 12
 HERR, Édouard, 229, 320
 HERZLICH, Guy, 33
 HESSEN, Robert, 126, 321
 HILL, George Roy, 226
 HOBBS, Thomas, 113 s., 134, 144,
 230, 253 s., 266-269
 HOCHE, Alfred, 129
 HONOUR, Hugh; 151, 321
 HOUSE, Edward Mandell, 131
 HULL, Terence, 28
 HUNTINGTON, Samuel P., 132
- INGERFLOM, Claudio Sergio, 188, 321
 ISABELLE (Princesse), 176
- JACKSON, Charles D., 132
 JACOBSON, Jodi L., 86
 JACQUART, R., 226, 321
 JASPER, Williams F., 89, 132, 321
 JASPERS, Karl, 233, 321
 JDANOV, A. A., 249
 JEAN, François, 48
 JEANBLANC, Anne, 126, 321
 JEAN PAUL II, 47 s., 217, 223, 251,
 271-285, 291, 300, 306
 JEAN XXIII, 16, 272, 280
 JOHNSON, Stanley P., 60, 321
 JORDAN, Jenny, 233, 322
 JULIEN, Claude, 24, 322
- KAFKA, Franz, 254
 KANT, I., 229, 269

LA DÉRIVE TOTALITAIRE DU LIBÉRALISME

- KAPFERER, Jean-Noël, 119, 322
 KATOPPO, Marianne, 124, 322
 KAUTSKY, Karl, 187
 KELSEN, Hans, 229
 KEMPF, Hubert, 100, 330
 KENDE, Pierre, 250, 322
 KESSEL, Elton, 55, 144
 KESSLER, Véronique, 24
 KIREÏEVSKY, I. V., 211
 KISSINGER, Henry, 88
 KLARE, Michael, 21, 322
 KLATZMANN, Joseph, 235, 322
 KODJO, Edem, 118, 322
 KOLKOWSKI, Leszek, 187, 247, 322
 KOLM, Christophe, 99, 322

 LABICA, Georges, 190, 322
 LA BOÉTIE, Étienne DE, 168, 322
 LACORNE, Denis, 100, 330
 LADRIÈRE, Paul, 271, 324
 LA GRANGE, É. et M.-M. DE, 230
 LALOY, Jean, 249
 LAM-THAMH-LIEM, 159
 LATOUCHE, Serge, 118, 322
 LAUBIER, Patrick DE, 112, 322
 LAURENTIN, René, 252, 323
 LECA, Jean, 93
 LE COADIC, M., 213, 331
 LECOMTE, Bernard, 281, 288
 LEFORT, Claude, 22
 LEGRAND, Jean, 34, 70
 LEJEUNE, Jérôme, 168
 LEMIEUX, Pierre, 94
 LENGELLÉ, Maurice, 175
 LÉNINE, Vladimir Illitch, 187-194,
 197, 207, 209 s., 214-216, 220
 LÉON XIII, 300, 305
 LEROY, Maxime, 151
 LESSAY, Franck, 114
 LEVESQUE, J., 249

 LIFTON, Robert Jay, 130, 167, 228,
 269, 323
 LINCOLN, Abraham, 176
 LIPPMANN, Walter, 113
 LOCKE, John, 95
 LORENZ, Konrad, 229, 323
 LUBAC, H. DE, 303, 323
 LUCAIN, 305
 LUMSDEN, Charles, 293, 324
 LUNEAU, René, 271, 324
 LUSTIGER, J.-M., 283 s.
 LUTHER, Martin, 184, 212, 251

 MACINTOSH, C. Alison, 60
 MACPHERSON, C. B., 94, 324
 MACRIDIS, Roy C., 93, 324
 MAGDOFF, Harry, 146, 324
 MAÏMONIDE, 294
 MALINVAUD, Edmond, 119, 324
 MALTHUS, Thomas, 135-142, 145 s.,
 148, 180, 225 s., 236, 297, 324
 MANDELSTAM, O., 247
 MANENT, Pierre, 93, 324
 MAO Tsé-tung, 42, 194, 215, 261
 MARCOU, Lilly, 195, 209, 324
 MARCUSE, Herbert, 95
 MARIENSTRAS, Élise, 149, 176, 294,
 324
 MARIS, Bernard, 104, 324
 MARROU, H. I., 273, 324
 MARX, Karl, 42, 95, 150, 187-193,
 197, 202, 207s., 214, 216, 220,
 237s., 266, 303
 MASCARENHAS, Marie et Alfred, 28
 MATHENSON, Frank, 99, 329
 MATSUI, Yayori, 124
 MAURER, Jean-Luc, 15
 MCNAMARA, Robert, 60, 324
 MDEMBE, Achille, 15, 325
 MEJÍA, Jorge, 242, 325
 MELINA, Livio, 272

INDEX DES NOMS PROPRES

- MERGER, C., 242
MIELKE, Fred, 167, 228
MILANESI, Maria Lucila, 160, 325
MILGRAM, Stanley, 168, 214, 292, 325
MINC, Alain, 264, 295, 325
MINTZ, Sydney, 151, 325
MISKÉ, Ahmed Baba, 126, 325
MITSCHERLICH, Alexander, 167, 228
MOLINA, Luis, 97
MOOG, Vianna, 294, 325
MORAZÉ, Charles, 143, 325
MORRIS, Leo, 161
MOYNIHAN, Daniel Patrick, 100
MUELLER-HILL, Benno, 167, 325
MULLOR, Justo, 272, 325
MUMFORD, Stephen D., 55, 87, 144, 233, 325
- NAPOLÉON, 134
NAU, Jean-Yves, 27, 162, 168
NAUDET, J.Y., 112, 325
NIETZSCHE, Friedrich, 95, 143, 229, 233 s., 326.
NISBET, Robert, 100
NIXON, Richard, 154
NOBLE, D., 169, 326
NOVAK, Michael, 99, 326
- OMINAMI, Carlos, 15, 326
OSMIN, 180
- PACKARD, Vance, 119, 326
PADEREWski, Ignace, 131
PALMER, R., 162, 326
PARIJS, Philippe VAN, 100
PARTANT, François, 111, 326
PASTERNAK, Boris, 247
PATAR, Benoît, 12
PATERNOT, Jacques, 89, 326
PATROCÍNIO, Carlos, 161
PAUL, S., 307
- PAUL VI, 241, 272, 280
PAVEL, Vaclav, 248
PÉAN, Pierre, 23, 326
PEARSON, Karl, 228
PERLOFF, James, 89, 132, 326
PERNOUD, Régine, 282, 326
PESCHKE, Karl H., 100, 326
PETERSEN, William, 139
PIE X, 272
PIE XI, 296
PIE XII, 272, 307
PIERRE (Abbé), 31
PIERRE, S., 272
PIETTRE André, 112, 326
PINTO DE OLIVEIRA, Luiz António, 160
PISANI-FERRY, Jean, 100, 327
PLACUCCI, Alberto, 179, 327
PLANCHE, Anne, 249
PLATON, 111, 180
PLESSIS-GRAY, Francine DU, 42
POLIN, Claude, 22, 93, 327
POLIN, Raymond, 91, 327
POMBAL, 120
PORTER, Michael, 111, 327
PRADERVAND, Pierre, 15, 327
PROCTOR, Robert N., 167, 327
PROUDHON, Pierre-Joseph, 150 s., 213
- RATZINGER, Joseph, 282, 327
REAGAN, Ronald, 72, 100, 249
REBOUL, Olivier, 214
RÉGNIER, Philippe, 15
REICH, Robert, 122
REICH, Wilhelm, 95
REIS, Oswaldo, 163
RENAN, Ernest, 304
RENAUT, Alain, 93, 327
REYNAUD, B., 119
RIBEIRO, Darcy, 167
RICARDO, David, 202

LA DÉRIVE TOTALITAIRE DU LIBÉRALISME

- RICCEUR, Paul, 95
 RIES, Julien, 200
 ROCKEFELLER, David, 122, 131s.
 RODRIGUES, Talmir, 167
 ROLLAT, Alain, 218
 ROSENVALLON, Pierre, 99, 327
 ROSTAND, Jean, 233
 ROUGÉ, Robert, 176
 ROUSSEAU, Jean-Jacques, 107, 230s.,
 252, 266, 284
 RUFIN, J. Chr., 89, 327
 RUTENBERG, Naomi, 161

 SABINE, George H., 201
 SADE, (Marquis) DE, 141
 SADIK, Nafis, 69
 SAKHAROV, Andreï, 261
 SALAIS, R., 119, 328
 SALA-MOLINS, Louis, 151, 179, 328
 SALLERON, Louis, 93
 SALOMON, Michel, 36, 312
 SANDERS, Patricia, 230
 SARTRE, Jean-Paul, 95s.
 SAUVY, Alfred, 33 s., 38
 SAVIGNY, F. K. VON, 224
 SAWYER, Jacqueline, 51, 328
 SCHELER, Max, 303
 SCHEPENS, Philippe, 12, 36, 38
 SCHRAM, Stuart, 215
 SCHUMACHER, E. F., 100, 328
 SEIXAS, Nelson, 164
 SEN, Gita, 60, 328
 SENNET, Richard, 94, 328
 SIFRIN, Avraham, 247, 328
 SILVA, Benedita, DA, 161
 SILVEIRA, José Maria DA, 172
 SIMON, Julian L., 51, 136, 182, 329
 SIMON, Pierre, 78, 228 s., 329
 SINIAVSKI, André, 188, 329
 SKIRDA, Alexandre, 215
 SMET, Miet, 86

 SMITH, Adam, 68, 113
 SMOLAR, A., 250
 SOARES, Odacir, 160
 SOCCI, Antonio, 133, 218
 SOLJÉNITSYNE, Alexandre, 247, 268
 SOLON, 240
 SPAEMANN, Robert, 233, 329
 SPENCER, H., 146, 224
 STALINE, J., 215
 STERN, Mikhaël, 42, 228
 STIGLITZ, Joseph, 99, 329
 SUN YAT-SEN, 261
 SZAMUELY, Tibor, 188
 SZMRECSANYI, Maria Irène, 161, 329
 SZYMANSKI, Albert, 146, 329

 TALMON, J. L., 22, 329
 TATU, Michel, 195
 TAWNEY, Richard H., 184
 TERNON, Yves, 167, 228, 329
 TERRILL, Ross, 215, 330
 TESTART, J., 39, 330
 THALMANN, R., 228, 330
 THATCHER, Margaret, 112
 THÉODOSE, 254
 THILS, Gustave, 272, 330
 THOMAS D'AQUIN, S., 150, 276, 294
 THORNTON, A. P., 146, 330
 THUILLIER, Pierre, 293, 330
 TIBERGHEN, P., 305
 TILlich, Paul, 112, 330, 339
 TOCQUEVILLE, Alexis DE, 7, 211, 216
 TOFFLER, Alvin, 244
 TOINET, Marie-France, 100, 330
 TÖKES, Laslo, 251
 TRICAUD, F., 266
 TROMBLEY, Stephen, 130, 162, 165,
 167, 228, 330
 TSVETAIEVA, M., 247
 TURCATO, Márcia, 148, 164, 330

INDEX DES NOMS PROPRES

- URJIEWICZ, Charles, 215
- VALANCE, Georges, 132
- VALLIN, Jacques, 24, 51, 331
- VELLAS, François, 16, 331
- VERNETTE, Jean, 290, 331
- VICTORIA, Francisco DE, 241
- VIEIRA, Humberto, 166
- VILAINE, A. M. DE, 213, 331
- VILQUIN, Éric, 139 s., 148, 180
- VISSIÈRE, Isabelle et Jean-Louis, 151, 331
- VOLKOFF, Vladimir, 226, 331
- VOSLENSKY, Michael, 206
- WALESA, Lech, 252
- WALLACE, Daniel, 167, 332
- WALLERSTEIN, Immanuel, 97, 130, 331
- WALLON, Henri, 151, 331
- WALTER, Jean-Jacques, 22, 211 s., 331
- WATANUKI, Joji, 132
- WEBER, Max, 149, 212, 293, 332
- WERTHAM, Fredric, 130, 137, 225, 232, 237, 293, 332
- WILLIAMS, Peter, 167, 332
- WILSON, Edward, 293
- WILSON, Mercedes, 173, 332
- WILSON, Woodrow, 131
- WOHLMANN, A., 294, 332
- WOJTYLA, Karol, 272 s.
- WU-BEYENS, I-Chuan, 28, 159, 332
- YAKEMTCHOUK, Romain, 42
- YERGIN, Daniel, 249
- ZARKA, Y.-C., 114, 332
- ZEEGERS, Jacques, 244, 262, 332
- ZIMMERMANN, Anthony, 173, 333
- ZISMAN, Meraldo, 169-171, 333

Index des thèmes

- Afrique : 16 s., 25 s., 29 s., 33 s., 176, 179, 289 s.
- Aide : 121, 150, 152
- Aliénation : 40, 57, 79, 129, 139, 142, 151, 156, 191, 192, 202, 206, 216, 227, 252 s., 267, 275 s, 277, 284, 292, 302, 309
- Amérique latine : 16 s., 25, 29 s., 33, 36, 141, 148, 176, 179, 289-291
- Analphabétisme : 19 s., 32, 66, 118, 171, 173
- Anarchisme : 31, 94, 97, 302
- Apartheid : 178
- Asie : 16, 33 s., 36, 176, 179, 256
- Athéisme : 112, 253, 266, 276, 280 s., 284, 303.
- Banquet : 139, 145
- Besoins : 70, 121, 127 s., 138, 146, 156, 185, 198
- Bourgeoisie : 20, 56, 126, 130 s., 143, 145, 202, 259
- Cannibalisme : 40, 124, 126, 199
- Chrétienté : 16, 39, 112, 185, 186, 247 s., 252-255, 261, 278, 281-284, 291
- Clubs : 131 s., 218
- Communisme : 41, 133, 159, 181, 187, 199, 209, 212, 245, 254-256, 258, 262, 290
- Concentration : 20 s., 48, 121, 202, 295 s., 300, 302
- Contention : 26, 49, 51, 73, 208, 226 s., 276
- Contraception : 71, 159, 162, 297 s.
- Contrats : 99, 146, 230 s., 266
- Corps mystique : 305, 307
- Corruption : 23-25, 73, 119, 133, 178, 291, 302
- Démographie : 24-28, 32-37, 49, 52, 51-54, 57 s., 61, 63 s., 66 s., 69-75, 78 s., 136, 141, 143, 148, 165, 178, 182, 205, 221, 227-230, 235, 239, 265, 292, 296 s., 299 s.
- Déterminisme : 212
- Dettes : 48, 63, 66, 152 s., 259
- Développement : 15, 29, 45, 92, 117, 258, 261
- Domaine : 17, 130
- Drogue : 21, 32, 40, 219
- Droit : 42, 46, 55, 71, 97, 110, 122, 130, 139, 141, 143, 145 s., 148, 185, 189, 192, 202, 228, 236,

LA DÉRIVE TOTALITAIRE DU LIBÉRALISME

- 240-243, 245, 252, 262, 266,
268 s., 275, 281
- Éducation : 84, 243
Enfant : 18, 28, 39, 71, 123, 169-173,
227, 229, 234, 239, 298, 301
Environnement : 20, 32, 50, 56 s.,
63 s., 67, 79, 121, 233 s., 239
Esclaves : 124, 126, 142 s., 149-151,
175-180, 201, 202, 205-206,
226 s., 235, 238, 292
État : 22, 42, 62, 65, 67, 69, 84 s., 133,
143, 162, 185, 188 s., 192, 194,
201, 206, 225, 252, 268, 274,
277, 288, 296, 302
Europe : 29, 30, 33 s., 37, 55, 132,
262 s., 265, 272, 281 s., 288-
290
Euthanasie : 36, 233, 292
- Féminisme : 159, 213, 226
Femme : 19, 71, 124, 213, 229
Franc-maçonnerie : 132, 218, 290
Fraternité : 194 s.
- Gaspillage : 55, 119, 121
Globalisme : 207, 209
- Hédonisme : 107, 124, 226 s., 265,
297 s.
- Idéologie : 23, 42s., 109, 118, 188,
197 s., 201 s., 207, 210 s., 214 s.,
232, 236, 255, 268, 277, 290
Illuminisme : 200, 225, 273
Impérialisme : 45, 47, 86, 153 s., 157,
193, 208, 211, 241
Inégalités : 20 s., 23, 45, 48 s., 56,
106 s., 118, 120, 122, 127, 146 s.,
173, 202, 204, 296
- Inflation : 21, 155, 182
Interdépendance : 46
Islam : 21, 251, 256
- Japon : 84, 132, 262 s., 265
Juifs : 251, 268, 294
Justice : 16, 86, 98 s., 103, 111 s., 114,
117, 139, 146, 152, 155 s., 184 s.,
189, 198, 204, 211, 217, 225,
242, 264 s., 268, 282, 302
- Kleptocratie : 127 s., 206
- Libéralisme : 55, 65, 93, 103, 114,
118, 133, 135, 137 s., 147-149,
177, 182-185, 189, 198 s., 201,
205, 208 s., 212, 216, 221, 223-
225, 233, 241, 248, 268, 283,
287, 290, 292, 294, 303
- Libération : 243, 289, 292
Liberté : 67, 83, 93, 95, 99, 103, 106,
111, 114 s., 143 s., 146, 149 s.,
186, 205, 212 s., 223, 230 s., 238,
243, 255 s., 260, 262, 265, 278,
281, 291
Liberté religieuse : 252 s., 257, 275-
277, 282, 290
Lois naturelles : 97, 104 s., 109, 120,
136, 225, 237, 240 s., 283
- Maïeutique : 281, 290 s.
Maître : 141-143, 150 s., 175 s., 206 s.,
226, 235, 243
Marché : 62-64, 68, 82, 99, 101, 109,
112, 118, 120, 123, 126, 134,
135, 138, 140, 144, 146, 148 s.,
186, 208, 224 s., 228, 237, 266,
287, 299 s.
Matérialisme : 112, 149, 185, 188 s.,
197-199, 226, 265, 276, 283, 291
Médecine : 18 s., 36, 40, 63, 71, 75 s.,

INDEX DES THÈMES

- 122-124, 141, 148, 158, 159,
167-173, 178, 205, 214, 219,
228-230, 236, 242 s., 292
- Médias: 16, 60, 71, 85, 90, 173, 219,
230, 236, 241, 249, 269, 272,
276, 291
- Mensonge: 133, 156, 165, 190, 197,
199, 201, 214, 220, 254, 256,
278, 291, 298
- Migration: 36, 66
- Mondialisme: 207, 290
- Monnaie: 153-159
- Mort: 18, 28, 118, 141-143, 150, 169,
234, 239, 269, 276, 297, 301,
302-304
- Natalité: 26 s., 34, 42, 50, 155, 182,
250, 297
- Nation: 64, 84, 119, 133, 146, 225,
252, 274, 288, 302
- Nazisme: 129, 167, 228, 240, 267-270
- Nomenklatura*: 202, 206, 210, 219,
258, 278, 295
- Œcuménisme: 275, 293 s., 304
- Oppresseur: 157 s.
- Organicisme: 224
- Orthodoxes: 210, 251
- Perestroïka*: 133, 250, 257, 262
- Persécutions: 233, 291
- Plus-value: 202
- Politique: 46, 56 s., 60, 64, 73, 83,
84-86, 110, 136, 156 s., 182, 186,
193, 228, 240, 267 s., 277 s., 299
- Protestants: 149, 212, 251, 293 s.
- Rattrapage: 114, 309
- Religion: 22, 42, 70, 219, 231, 240,
251, 253 s., 256, 266 s., 271, 280,
282, 288 s.
- Scientisme: 104, 109, 219 s., 266
- Sécurité: 47 s., 55, 69, 73, 82, 86, 89,
133 s., 138, 141, 143-146, 187,
207 s., 228 s., 267
- Sida: 18, 126, 309
- Socialisme: 93, 189, 192 s., 235, 242,
245, 257, 268, 277
- Sociétés secrètes: 130
- Solidarité: 22, 46, 193 s., 240, 243,
255, 301 s., 306
- Solvabilité: 102, 121, 128 s., 136,
138, 145, 148, 156, 224, 264
- Structure: 48, 116, 158, 178, 205, 214,
233-238, 243, 268
- Subsidiarité: 84 s., 138, 302
- Superflu: 55, 113
- Suppléance: 307
- Théologiens: 97, 248, 273, 287 s.,
290-294, 296 s., 299, 302, 304 s.,
307
- Totalitarisme: 22 s., 42, 65, 86, 101,
107, 109, 134, 201, 212-216, 221,
235, 241, 248, 252 s., 262, 264,
267, 269, 284, 288, 290-292, 309
- Travail: 150, 203-205, 274, 295
- Universalité: 38, 46, 55, 94, 110,
121 s., 129, 145 s., 152, 186, 203,
242, 245
- URSS: 36, 42, 186, 205, 218, 249,
252-256, 257 s., 261-264, 275,
290
- USA (États-Unis): 30 s., 34 s., 36, 55,
132, 154, 165, 175, 208, 262-
265
- Vieillards: 34, 50, 123, 239
- Violence: 116, 124, 158, 165, 171 s.,
178, 190, 194, 195, 205, 214,
220, 227, 233

Index des tableaux

1. Pourcentage du revenu des ménages, par tranches de revenu	21
2. Population mondiale	25
3. Accroissement de la population	35
4. Répartition du PNB	49
5. Prix, salaires, pouvoir d'achat	50
6. Sources de financements pour la contention démographique	52
7. Budget des programmes de contention démographique	53
8. Allocations de l'AID pour la population	54
9. Méthodes anticonceptionnelles et stérilisation	162

Table des matières

Introduction	5
Avant-propos pour la deuxième édition	9
Lettre du Pape Jean-Paul II à l'auteur	11

PREMIÈRE PARTIE

Un monde en crise

I – Les pays en voie de développement	15
Quelques constats encourageants	15
De nombreux motifs d'inquiétude	17
L'émergence de problèmes nouveaux	21
Des situations démographiques complexes	24
II – Les pays développés	29
Un dynamisme prodigieux	29
Illusions perdues	30
Les questions démographiques	32
L'érosion du sens de la personne	37
III – Les pays communistes	41
La liberté sous surveillance	41
Le clivage Est-Ouest	43

IV – Rapports entre pays en voie de développement et pays développés	45
« Bi-bloquisme » et impérialisme	45
Interdépendance et solidarité	46
Du clivage Est-Ouest au clivage Nord-Sud	47
La mauvaise répartition du PNB	48
La « contention » démographique	50
Menacée, la sécurité des riches ?	55
V – Les organisations internationales et les stratégies de la peur	61
Deux rapports de la Banque mondiale	66
Un rapport du PNUD sur le développement humain ..	69
Un dossier du FNUAP sur la population mondiale	76
Un rapport de l’OMS sur la reproduction humaine	76
L’ONU : des abus de pouvoir caractérisés	81
Un document secret et révélateur	87
Conclusion de la première partie	89

DEUXIÈME PARTIE

**Sous-développement, maldéveloppement,
pseudo-développement**

I – La confusion entre la liberté et le libéralisme	93
Brèves remarques sur la liberté et la justice	93
Le marché et sa réduction idéologique	99
II – Nouvelle idéologie, nouvelle idole	109
De la science au scientisme	109
Perversion des rapports économiques et injustice sociale	112
III – Corrélation entre sous-développement et maldéveloppement	117
L’idéologie libérale est marchande	118
Conséquences du maldéveloppement occidental	121

TABLE DES MATIÈRES

IV – Où il est question de Malthus	135
L'homme dans le supermarché planétaire	135
Maîtrise de la vie, maîtrise de la mort	141
Une logique de l'exclusion	144
V – Être esclave aujourd'hui	149
Une spirale étourdissante	149
L'impérialisme monétaire	153
VI – Médicaliser les problèmes sociaux ?	
Le cas du Brésil	159
La stérilisation en masse	159
Les médecins : la honte et le courage	166
VII – Une ségrégation « scientifique » généralisée	175
D'un esclavage à l'autre	175
L'illusion coloniale	180
VIII – Le marxisme-léninisme et le pseudo-développement	187
D'une idéologie à l'autre	188
De l'État à l'Internationale	192
IX – Un enjeu identique : la destruction de l'homme	197
Le scientisme et la désagrégation de la personne	197
La plus-value et les nouveaux esclaves	202
Mondialisme et internationalisme	207
Le totalitarisme : créer des hommes nouveaux	212

TROISIÈME PARTIE

Que faire ?

I – Naître à la liberté	223
Refuser une conception organiciste de la société	224
Au-delà du néo-libéralisme	233

II – Les chrétiens et le devoir d’inventer	247
Les pays de l’Est	248
L’Aigle à deux têtes	253
Incertitudes en ex-URSS	257
Les pays en développement	258
Les pays dits développés	261
Le péril de l’«ultranazisme»	267
III – Un grand dessein pour l’Église	271
Deux hypothèses au sujet de Jean-Paul II	271
Liberté religieuse et aliénation	275
IV – Vitalité missionnaire de la théologie	287
Des tâches nouvelles pour le théologien	287
L’Église et les questions démographiques	296
L’Église et le salut de la communauté humaine	302
Bibliographie	311
Index des noms propres	335
Index des thèmes	343
Index des tableaux	346

LA DÉRIVE TOTALITAIRE DU LIBÉRALISME

Après l'implosion du communisme, on pourrait croire que la place est vacante pour son éternel rival, le libéralisme. Or, en tant qu'idéologie, le libéralisme peut être porteur de tyrannie. Dans sa dérive paroxysmique, l'idéologie libéraliste sacralise le marché. Elle conduit à voir en l'homme un produit comme un autre, admis ou non à l'existence selon les critères d'utilité, d'intérêt ou de solvabilité.

De l'est à l'ouest, du nord au sud, Michel Schooyans entreprend une analyse précise, économique, politique, démographique, institutionnelle, sur l'état du monde et son évolution depuis vingt-cinq ans. Au terme de l'enquête, les signes de la dérive totalitaire apparaissent clairement. Dès que les lois du marché, indiscutables, sont érigées en critères moraux, l'idée même de justice est pervertie. Sitôt que la liberté est invoquée pour se nier elle-même, elle engendre une stratégie de la peur.

Mais s'il est vrai qu'une perversion du libéralisme engendre aujourd'hui de nouveaux esclaves, le modèle libéral est sans doute le plus facilement amendable. La dernière partie de l'ouvrage voudrait montrer qu'il n'y a aucune raison de céder à un fatalisme justifiant tous les courants réactionnaires et qu'il est possible et urgent de mettre l'homme face à sa liberté véritable.

La singularité de cette pensée, l'argumentation forte qui se dégage du texte, expliquent le succès de cet ouvrage paru en 1991. Cette nouvelle édition largement enrichie et mise à jour renforce l'analyse d'une actualité évidente.

Michel Schooyans a enseigné pendant dix ans à São Paulo. Il est professeur émérite de philosophie politique, d'idéologies contemporaines et d'éthique des problèmes démographiques à l'université de Louvain. Michel Schooyans est membre de l'Académie pontificale des sciences sociales, du Population Research Institute (Washington), du Population Reference Bureau (Washington), ainsi que membre correspondant de l'Association pour la recherche et l'information démographiques (Paris).

ISBN : 2-7289-0754-4

